

150 p

Dr. Wigglesworth

COURS
DE
CHIRURGIE PRATIQUE
SUR
LA MALADIE VÉNÉRIENNE,
A L'USAGE DES ÉLÉVES EN CHIRURGIE.

PAR C. A. LOMBARD,
Maître en chirurgie de la ville de Dôle, département du Jura, Chirurgien major en chef de l'Hopital Militaire et Auxiliaire de Strasbourg, Ancien Chirurgien major employé en cette qualité à l'Armée des Côtes, Membre de plusieurs Académies. &c.



SECONDE PARTIE.

A STRASBOURG,
CHEZ L'AUTEUR.
1790.

MALADIE VÉNÉRIENNE.

SECONDE PARTIE.

SECTION I.

De la gonorrhée virulente.

On a donné le nom de gonorrhée, à cette maladie du canal de la verge chez les hommes, ou de la vulve chez les femmes, d'où découle une matiére dont la consistance et la couleur varient.

Les diverses nuances de cet écoulement, les symptômes qui le précédent, qui se développent et croissent avec lui, ont fixé de tout temps l'attention des premiers maîtres de l'art. Après avoir médité sur la nature des causes qui pouvoient y donner occasion, et comparé les différens accidens qui l'accom-

pagnent, ils sont convenus que la gonorrhée étoit susceptible d'être divisée en simple ou benigne, et en virulente ou maligne.

Dans la premiére, c'est-à-dire, dans la benigne, l'écoulement a lieu sans, ou presque sans douleur, depuis son principe jusqu'à sa fin : mais dans la seconde, c'est autre chose, l'irritation et l'ardeur d'urine le précédent quelquefois, et souvent quelqu'abondant qu'il soit, il ne modére point la force de ces accidens.

On attribue la gonorrhée simple à la foiblesse et au relâchement des parties de l'un ou l'autre sexe, et on en accuse essentiellement l'usage immodéré de certaines boissons fermentées, celui de l'équitation, l'abus des lavemens reçus trop chauds, l'habitude à la masturbation, l'excès des plaisirs amoureux, &c.

Mais toute benigne qu'on suppose la gonorrhée produite par de telles causes, il en est, cependant, dont les accidens sont tout aussi multipliés et tout aussi orageux que s'ils étoient l'effet immédiat du virus vénérien, à l'exception qu'ils ne sont pas aussi durables.

J'ai vu, dans pareille occurrence, des malades se plaindre de douleurs vives, de cuissons insuportables dans l'urétre, de strangurie même, d'érections presque continuelles, de chaleur et de pesanteur dans les bourses, de

gonflemens et de tiraillemens fatiguans dans les aines.

En 1764, je fus témoin d'un événement en ce genre, qui m'est toujours présent, tant me fut sensible l'impression qu'il me fit.

Employé au camp de Compiégne, en qualité d'aide-major, sous les ordres de M. Richard, chirurgien en chef, je fus prié de voir un marchand, rue des Bonnetiers, vivement tourmenté depuis la veille, d'une ardeur d'urine avec écoulement, pour avoir bu deux jours auparavant beaucoup de bierre nouvelle : la nuit précédente avoit été orageuse. Il étoit dix heures du soir lorsque je me rendis chez lui ; son médecin l'avoit fait mettre dans le bain, et il auroit desiré que je le sondasse, parce que depuis le matin, la vessie ne s'étoit point ouverte, quoiqu'elle fût excessivement remplie. Mais il fut impossible d'y parvenir : l'introduction de toute espéce de sonde étant interdite par l'irritation et le spasme de l'urétre. Je ne me rappele pas sans effroi, avec quel transport ce malade s'échappa de son bain ; renverser ce qui se trouva devant lui en courant à la porte, l'ouvrir et fuir nu, dans les rues, fut l'ouvrage d'un instant. Mais, par événement, cette excursion ne lui fut pas aussi préjudiciable, à beaucoup près, qu'on le craignoit d'abord : bientôt

rendu chez lui, par les soins de ses amis, il urina abondamment, se coucha, s'endormit, et peu de jours après, il fut parfaitement rétabli.

Thierry de Hery avoit déjà observé que la maladie de l'urétre, causée par l'usage indiscret de cette boisson, étoit susceptible de produire une série de maux, non moins graves que ceux qui surviennent dans le premier temps de la gonorrhée virulente, à laquelle on donne l'épithéte de maligne. Il est peu de personnes qui ne sachent que l'abus des liqueurs fermentées, l'usage trop fréquent du coït et l'habitude à la masturbation, sont suivis de chaleur, de tensions douloureuses du pénis, de sécheresses cuisantes dans l'urétre, de strangurie, de rétentions d'urine, et par fois d'écoulemens très-abondans.

Si de telles causes peuvent donner lieu à des accidens de cette nature, pourquoi révoquer en doute que la malpropreté habituelle de certains individus féminins ne puisse, par la communication, en produire de pareils, sans qu'on soit raisonnablement autorisé à les accuser d'infection vénérienne? au moins cette possibilité se présume-t-elle. La structure des parties naturelles de l'homme, siége de la gonorrhée, n'assujettit pas également les femmes à recevoir de lui, les mêmes impressions, par la même cause.

Pourquoi, encore, le nez, les yeux, les oreilles et l'anus même seroient-ils sujets à l'inflammation, et à certains écoulemens, et l'urétre seul en seroit-il exempt ? et pourquoi enfin, cette possibilité n'ayant rien qui répugne, l'écoulement d'humeurs qui aura lieu par le canal de la verge seroit-il toujours regardé comme une maladie communiquée ? Combien de femmes, sujettes à un écoulement par la vulve, n'ont-elles pas été faussement accusées d'avoir une gonorrhée vénérienne, et combien n'en a-t-on pas lithargirisé mal à propos, en compromettant injurieusement leur vertu ? est-il ensuite un reméde sûr, pour réparer le tort qu'entraîne après elle une pareille erreur !

Toutes les fois qu'on pourra détacher le coin du rideau qui couvre l'incertitude qu'on a tant à coeur de pénétrer, pour le salut du malade ; c'est-à-dire, que par ses réponses à différentes questions, il se sera justifié du soupçon qu'inspire d'abord tout écoulement par l'urétre, au point de ne pas laisser subsister le moindre doute sur sa virulence, on a déjà certainement beaucoup fait. Mais si, par suplément, les lumiéres de l'art viennent encore éclairer la vérité, il n'y a plus d'incertitude, la gonorrhée est benigne.

Les personnes plus occupées à profiter des

malheurs de l'humanité qu'à la servir utilement dans les circonstances, mépriseront sans doute ces considérations. Il leur importe moins de s'assurer de l'origine de la maladie, que de la brusquer par des remédes qui portent tôt ou tard le désordre partout.

Et si, cependant, au moyen de quelques recherches sages et prudentes, on est assez heureux pour découvrir que le mal sourd d'une source benigne, peut-on trop se féliciter d'avoir contribué à la tranquillité de deux époux, aigris par la fausse persuasion d'une infidélité, dont ils révendiqueroient les témoignages au besoin, d'avoir ramené le calme entre eux, en dissipant leurs soupçons de part et d'autre, en les éclairant mutuellement sur la cause commune de leur infortune, et en les convainquant que les maux dont ils ont à se plaindre, ne sont qu'une suite de leur attachement réciproque et de l'excès de leur amour. L'événement est tout prêt de le prouver, car les accidens propres à ces sortes de gonorrhées étant évanouis, elles se guérissent dans peu, par le seul concours du repos et du régime, ou ne demandent que très-peu de chose à l'art.

Tant de causes différentes de gonorrhées ne peuvent être confondues, sans donner lieu à beaucoup d'abus dans la méthode de guérir,

attendu que s'il est de ces maladies où l'art doit rester inactif, il s'en trouve aussi qui exigent toute sa finesse.

On divise la gonorrhée virulente, par rapport au lieu d'où elle tire sa source, en légitime et en bâtarde. Le nom de légitime convient à celle dont l'humeur s'écoule par l'urétre, pour la distinguer de la bâtarde, qui a son siége dans les tuyaux excrétoires des glandes odoriférantes, situées sous la couronne du gland, et dont la matiére s'échappe entre le prépuce et lui. (1)

---

(1) Cette espéce de gonorrhée prouveroit manifestement en faveur de l'érosion du canal, dans celles qu'on nomme légitimes, s'il pouvoit subsister encore quelques doutes sur le véritable caractére de cette maladie. Cependant un auteur moderne, M. Swédiaur, prétend, avec M. Sharp, que cette érosion n'a pas toujours lieu, et que l'écoulement gonorrhoïque n'est autre chose qu'une exudation muqueuse ou séreuse des vaisseaux de la membrane interne du canal irrité, qu'il suppose seulement affecté de tension douloureuse sans inflammation; affection qu'il compare, ainsi que tant d'autres, au coriza qui travaille d'une maniére si étrange, la membrane pituitaire. Mais cette membrane pituitaire n'a-t-elle donc absolument rien qui la distingue de la membrane épidermoïde qui revet l'intérieur de l'urétre &c? Ce seroit perdre du temps que de combattre cette opinion : on s'en est déjà tant occupé inutilement, que je ne m'y arrêterai point. Je ne me permettrai qu'une légere réflexion, et c'est M. Swédiaur qui me la suggére.

Ce chirurgien dit s'être injecté, dans l'urétre, un mélange d'alkali fluor avec partie égale d'eau, et fait voir par là que la douleur et l'inflammation qui s'en suivirent, l'écoulement et le progrés rapide des symptômes, prouvent que cette liqueur avoit fait

La gonorrhée s'annonce ordinairement par une sensation dans le canal de la verge, sensation qui tient le milieu entre le plaisir et la douleur. Dans le principe de la gonorrhée bâtarde, c'est la même sensation; mais elle a lieu entre le prépuce et le gland.

Si les urines sortent avec chaleur et cuisson, si une ou plusieurs gouttes de matiére poisseuse se présentent à l'extrémité du gland, qu'elles s'y desséchent, et que détachées par le jet d'urine, il en résulte un sentiment de douleur qui cesse pour se reproduire immédiatement après, il n'y a plus d'équivoque, la gonorrhée légitime est constatée.

Ce symptôme confirmatif ne suit pas toujours également les affections vénériennes

---

précisément, sur le canal de la verge, la même impression que le virus vénérien lorsqu'il produit la gonorrhée virulente; je le crois. Mais s'ensuit-il que deux maladies absolument semblables, quoique par le résultat de deux causes bien différentes, dussent avoir la même fin, en employant les mêmes remédes contre l'une et l'autre? non certainement. Parce que pour guérir, il faut toujours détruire l'agent morbifique. Or, il y a incontestablement une différence bien réelle entre l'alkali fluor et le virus vénérien. Des injections émollientes mucilagineuses pouvoit être le spécifique contre la gonorrhée artificielle que s'est procuré M. Swédiaur, tandis qu'elles n'auroient eu d'autre effet dans la gonorrhée virulente, que celui d'en calmer les symptômes, ce qui ne suffit pas; puisque pour la guérir radicalement, il faut nécessairement en détruire la cause. Cette différence ne mériteroit-elle pas quelques considérations?

douloureuses de l'urétre. Rien n'est plus irrégulier que le laps de temps qui s'écoule entre l'apparition de l'écoulement, et l'époque du moment où l'on a contracté la maladie. Tantôt il se manifeste presque sur le champ, et précéde les grandes douleurs, tantôt il ne s'annonce que le second, le troisiéme, le quatriéme, et même le dixiéme jour; et quelquefois les douleurs subsistent très-longuement, sans que jamais cet écoulement paroisse : ce qui est assez rare, à la vérité.

Les symptômes de la gonorrhée virulente se divisent en deux classes. Ceux qui président à l'apparition de la maladie, retiennent le nom de primitifs, et l'on nomme consécutifs ceux qui accompagnent son développement. La plûpart de ceux-ci ne sont qu'une suite de l'accroissement des premiers, comme on le présume bien.

A mesure que l'irritation inflammatoire se propage, l'urétre devient plus douloureux, si elle se communique jusqu'aux prostates, les malades se plaignent alors d'un sentiment d'inquiétude très-importun à l'extrémité du gland, qu'ils se persuadent être le siége essentiel du mal. L'impression de l'urine sur l'ensemble de ces parties délicates, devenues plus sensibles par l'inflammation, les excite à la contraction : elles sont toujours dans une

sorte de tension qui y entretient une douleur gravative, et cette tension devenue encore plus forte, rend cette douleur fort aigue. Le besoin d'uriner devient successivement et plus fréquent et plus pressant, et moins les urines sont abondantes, plus les inquiétudes et les douleurs sont vives et durables. Chaque fois qu'il s'en échappe quelques gouttes, elles laissent après elles une pesanteur insuportable dans toute l'étendue du périné; pesanteur qui se communique jusqu'a l'anus, qui le circonscrit, et qui se termine par un spasme qui entreprend toute l'étendue de l'urétre, et dont on ne peut bien rendre l'effet qu'en le comparant à un poids énorme, qui tendroit à entraîner toutes ces parties en enbas. Cet espâce s'échauffe, se tuméfie même quelquefois, et pour peu qu'on le comprime, cette pesanteur prend le caractére d'une douleur extrêmement vive.

Telle est la marche de ces symptômes, et tels sont, en particulier, ceux qui distinguent la strangurie accidentelle de quelques autres affections de l'urétre qui en approchent beaucoup, par leur conformité, quoique la cause en soit bien différente. Ici, la verge se roidit, les érections sont presque habituelles et la douleur persévérante; et là, le besoin trompeur de rendre les urines se renouvelle sou-

vent il est vrai, mais la douleur est obtuse et profonde, et les érections rares. Ici, la verge est tendue et recourbée, et là, il n'en est pas question, tant s'en faut; elle est dure, mais sans roideur: voilà la différence. Dans le premier cas, les voyes urinaires sont perpétuellement irritées, les malades disent y ressentir beaucoup de chaleur; et dans le second, l'embarras, ou la tuméfaction, ou l'ulcération des prostates gênent le cours des urines: elles ne sortent qu'au moyen des efforts que le malade est obligé d'employer, et coulent comme un filet, parce que le tube de l'urétre est ou desséché ou retréci de longues mains: &c. en un mot, c'est un tout autre genre de maladies.

On voit dans le cours de la gonorrhée virulente nouvelle, une progression rapide de symptômes qui ne se trouvent point dans les affections anciennes de l'urétre: et voici d'abord ce qu'on observe.

Le gonflement et la tension du pénis diminuent le diamêtre de son canal, le frein enflammé s'acourcit, décrit une ligne courbe, alors la sortie des urines est lente et difficile, et presque toujours accompagnée d'une chaleur si cuisante qu'on seroit tenté de croire, d'après le récit des malades, qu'elles sont bouillantes: souvent aussi, il découle ensuite

un peu de sang : c'est cet état qu'on nomme dysurie.

Les érections sont moins vives et moins fréquentes lorsque le malade est debout : mais la strangurie est plus forte et le ténesme presque constant; la raison en est sensible. C'est donc moins la chaleur du lit qui provoque ces érections que, la situation que le malade y tient. Pendant le jour la verge est pendante, cette attitude favorise l'écoulement qu'une position horizontale dans le lit, retardoit ou retenoit. Or, plus cette évacuation est libre, moins les érections sont vives, et plus aussi elles sont éloignées : c'est ce que l'expérience démontre et ce que l'observation confirme.

On sait que ce phénoméne, les érections, a lieu aussi dans les maladies inflammatoires du rectum, dans l'engorgement des vaisseaux hémorroïdaux internes, et dans la constipation opiniâtre où les matiéres stercorales sont entassées et retenues à la proximité de la vessie, dans la portion du tube intestinal qui l'avoisine.

Tout ce qu'on a écrit sur la maniére dont agissoit le virus fixé à la paroi de l'urétre, est plus ingénieux que satisfaisant. Je ne me crois pas plus instruit qu'auparavant, quand on me dit que la cause immédiate du gonflement

douloureux des glandes inguinales, dans la gonorrhée virulente, procéde directement du virus, qui a pénétré les vaisseaux de ces glandes. Un effet aussi prompt, en servant le systême d'électricité de M. Bru, laisseroit journellement des craintes sur le sort de ces tuméfactions, qui cependant se dissipent communément, sans coup férir. La sympathie nerveuse m'éclaire infiniment plus, et m'inspire plus de confiance. Elle parle à ma raison qui y croît d'autant mieux, qu'elle en voit souvent des exemples dans différentes occasions.

On n'a pas la moindre peine à concevoir que l'affection des fibres nerveuses dans l'inflammation gonorrhoïque ardente, par le rapport qu'a la partie souffrante avec celles qui l'avoisinent, puisse produire de pareils effets, quand on sait que les glandes brachiales et les axillaires se tuméfient douloureusement dans l'inflammation de l'extrémité des doigts, ou à la suite des blessures des parties membraneuses du carpe, comme les crurales et les inguinales dans celles des orteils et du tarse. Les vésicatoires à la nuque n'excitent-ils pas également la tuméfaction douloureuse des glandes du cou, et est-ce autrement que par la sympathie, ou par l'irritation nerveuse? non que les cantharides qui en font la base

se soient introduites jusques dans ces glandes: on voudra bien ne le pas croire.

Mais, enfin, à supposer que cette tuméfaction des glandes inguinales, qui fait partie des accidens de la gonorrhée virulente, soit décidément vénérienne, elle doit donc l'être à l'époque même, où le premier sentiment de la douleur l'annonce. C'est cependant ce dont on aura peine à convenir. Dire qu'elle pourra le devenir sécondairement, c'est-à-dire, lorsque les parties seront relâchées, et que les vaisséaux auront la liberté de pomper la matiére gonorrhoïque, cela seroit plus probable : mais il n'en est rien; car à mesure que l'écoulement devient plus abondant, la douleur se dissipe insensiblement, et la tumeur s'évanouit. S'il arrive qu'elle s'abscéde, ce qui n'est pas sans exemple, c'est plutôt par une suite de la disposition des humeurs, eu égard au siége de cette tumeur, que par l'effet du virus. (1) Cela ne détruit pas la possibilité du vrai bubon vénérien, conjointement avec la gonorrhée.

(1) J'ai toujours été très-porté à croire que, le siége qu'occupe cette tumeur, le plus souvent celluleuse, contribue beaucoup à son abcession, dans la généralité des cas: Car on remarque que sur cent tumeurs inflammatoires à la marge de l'anus, à l'angle interne de l'oeil &c. que je prends ici pour exemple, à peine en est-il une qui échappe à la suppuration : tandis que par-tout ailleurs on a l'espoir de la résolution.

gonorrhée. Mais ce bubon, si l'on veut bien y faire attention, ne survient le plus ordinairement qu'après la rémission des accidens primitifs, légers ou graves, et consécutivement.

Profitons de cette circonstance pour rappeler une vérité que nous ne nous lasserons jamais de répéter, à chaque pas que nous ferons sur les routes que nous avons tracées, pour nous conduire à nos différens objets. Elle consiste, cette vérité, dans le témoignage acquis, qu'ici comme ailleurs, l'intensité des accidens dont nous venons de faire l'énumération ne dépend nullement de cette prétendue excessive acrimonie du virus vénérien. C'est bien lui, qui est l'auteur né du bouleversement, ce virus, on ne le conteste pas; mais on reste infiniment persuadé, que c'est des humeurs dépravées d'ailleurs, qu'il reçoit cette soi-disant modification acrimonieuse, à laquelle on impute le plus souvent l'aigreur des symptômes. Ne sommes-nous pas témoin chaque jour, qu'un exercice trop soutenu, un régime échauffant, l'usage des boissons spiritueuses, la saison, le climat, la chaleur de l'appartement, celle du lit même, le souvenir des choses lascives, dont les images se peignent, par fois, trop voluptueusement à l'ame, peuvent, concurremment avec les humeurs déjà viciées, entretenir

ces accidens, les exciter, et par conséquent les accroître?

Qu'inspirent la raison de concert avec l'art, pour s'opposer efficacement à cette fougue d'accidens, ou pour les dompter, si tant est qu'ils se soient déjà portés à un haut degré? Le premier moyen qu'ils présentent, est d'abord, celui de faire coucher les malades sur l'un ou l'autre côté, de maniére que, les pubis appuyent sur une grande partie de leur surface, et que la verge soit abaissée. Cette situation seule a suffi plus d'une fois pour prévenir le retour de ces insuportables érections, dont nous parlions il n'y qu'un instant, et pour, au moyen de ce calme, ramener le sommeil, et affoiblir ces symptômes.

L'habitude dans laquelle sont quelques personnes de coucher mollement et sur le dos, situation qui échauffe naturellement les reins et provoque à l'érection, n'a pas seulement ces inconvéniens: elle favorise le séjour de la matiére gonorrhoïque qui ne sort plus, dès lors, que par régorgement. L'usage des lits de plumes qui excitent la chaleur et la fomentent, reçoivent par conséquent, ici, le sceau de la réprobation : c'est un jugement qui porte conviction, d'après le cri de l'expérience.

Mais quand cette expérience, et la raison ont parlé, il faut encore consulter l'art; et que conseille-t-il? Toujours d'accord avec l'une et l'autre, il recherche l'usage de tous les moyens propres à calmer la douleur en diminuant la roideur des solides, et en corrigeant le vice des humeurs; aussi prescrit-il exactement les remédes qui conviennent dans cette circonstance : et il les classe, voici comment.

La saignée, faite avec circonspection, est d'abord le premier reméde auquel il sourit. En diminuant le volume du sang, la saignée remédie à cette dilatation vasculaire, contre nature, qui, en même temps qu'elle est une occasion à la douleur, détourne l'affluence des fluides qui l'alimente, et la propage. Cet art, dans sa prudence, veut aussi qu'on remplace cette évacuation par des boissons mucilagineuses relâchantes, par des bains tiédes et par des topiques anodins, dont les propriétés réunies s'accordent à modérer l'action organique, toujours dans la vue d'affoiblir les ressorts vasculaires. Rien au monde n'est plus conforme aux desirs de la nature souffrante, et l'on en a la preuve dans le calme sensible qui succéde à l'orage.

Ces topiques consistent dans les fomentations et les cataplâmes anodins, appliqués au

périné, cataplâmes dont l'on réhausse encore les propriétés, en y ajoutant le camphre et le laudanum liquide. On se tromperoit, si l'on croyoit que ces calmans puissent être jamais malfaisans : j'en appelle à l'expérience.

C'est positivement ici le cas, où sans nulle crainte pour le reflux de la matiére gonorrhoïque dans la vessie, reflux dont, je ne sais pourquoi, l'ignorance se prévaut contre l'usage des injections, je prescris avec le plus grand succès, le laudanum liquide, à la dose de cinq à six gouttes dans une once, ou à-peu-près, d'une liqueur propre à être injectée, et d'entre lesquelles je préfere la décoction d'althéa ou de graine de lin. Mais tant que les douleurs et les autres accidens subsistent, j'insiste sur ce que ces cataplâmes et ces injections soient appliquées à un degré de chaleur convenable, et aussi souvent que le besoin l'exige.

Encore un autre genre d'accident, non moins digne de considération dans le cours de la gonorrhée virulente, c'est le phimosis. Il n'est guère, j'en conviens, que les personnes dont le prépuce est allongé au point de recouvrir totalement le gland, qui, y soient exposées. Si cette affection ne dépend pas de la situation des chancres de la verge, on peut l'attribuer raisonnablement, à l'acrimo-

nie de la matiére gonorrhoïque, qui, ne pouvant s'écouler librement, mouille sans cesse le prépuce, le fronce, le resserre et l'enflamme, ainsi que nous l'avons déjà observé, de maniére que les urines ne peuvent sortir que goutte à goutte, et avec des douleurs extrêmement vives.

Du contact habituel de la matiére gonorrhoïque sur le prépuce et le gland, souvent il en résulte, quoiqu'on en dise, des érosions, de véritables ulcérations de part et d'autre, et quelquefois même la gangrêne. J'ai pensé, pour ne pas surcharger cette section, qu'il convenoit de renvoyer ailleurs, le traitement chirurgical de cette affection particuliére; car le plus souvent elle demande toute la sagacité et la vigilance du chirurgien, pour prévenir les dangers qui menacent ces parties de la mutilation: chose qu'on ne peut pas toujours éviter.

Mais considérons de près ces symptômes, et jugeons-les par leurs effets. On sait qu'élevés à certain point, le malade n'éprouve pas seulement du mal-aise, mais qu'il a un dégoût général pour toute espéce d'alimens, que l'insomnie, la fiévre ne sont qu'un acheminement à la constipation, qui se prépare sous les auspices d'une chaleur intestine, dont il est excédé. Le gonflement douloureux des cordons

spermatiques, la sensibilité grande des testicules, l'inquiétude qui se fait ressentir aux aines et au périné, sont, pour la plûpart du temps, des maux passagers, tandis que les autres affections sont durables. Rappellons-les donc successivement ici, ces symptômes, et ne consultons que l'expérience, fondée sur le raisonnement, pour les combattre avec utilité.

Sous prétexte que la gonorrhée virulente est accompagnée de chaleur, de cuissons, et de douleurs violentes, qui s'accroissent dès l'instant de son apparition, jusqu'au terme indéfini où l'écoulement prend un caractére louable, on s'est toujours prévenu en faveur des antiphlogistiques relâchants; et quel qu'en ait été l'événement, la plûpart des praticiens y ont resté irrésistiblement attachés. Le motif de cet attachement, est, qu'on n'a jamais pu se persuader que ces accidens, portés à un si haut degré d'élévation, puissent exister sans une inflammation excessive, dont les suites devoient être nécessairement dangereuses; et, dans l'intention de la vaincre, on a imaginé que rien ne convenoit mieux, que les remédes les plus rafraîchissans et les plus relâchans, sans considération quelconque pour les causes individuelles, d'où l'activité et la force de ces symptômes dépendent en

grande partie, non plus que pour le siége du mal.

Mais, si cette chaleur, ces cuissons ardentes, ces douleurs inexprimables, d'après la peinture qu'en font les malades, étoient toujours une suite d'une inflammation sincére, dans un point ou dans la totalité du canal, il semble que ces accidens devroient subsister sans interruption, jusqu'à la cessation entiére de l'inflammation; mais non: on remarque au contraire, que les uns et les autres ne se font sensiblement ressentir que, dans le moment où les urines s'écoulent, et pendant quelques instans encore, après leur sortie. Or, un pareil effet ne sauroit s'allier avec l'opinion commune, puisque, répétons-le, la cessation absolue de tout sentiment d'inquiétude dans le canal, pendant un temps donné, fait contraste avec l'idée que nous avons d'une inflammation réelle, dont les symptômes sont toujours constants, et ne peuvent être totalement interrompus, tant qu'elle existe.

Quelque séduisant qu'ait paru ce sistême d'inflammation persévérante, il est cependant démontré que ceux qui l'ont adopté exclusivement, n'ont pas toujours eû à se féliciter de la méthode qu'ils ont employée pour la repousser ou pour la détruire: car rien n'est plus infidéle, que, les saignées multipliées, les

bains, les boissons nitreuses, les émulsions rafraîchissantes &c. dont on fait un si fréquent usage dans cette intention. Si quelquefois elles réussissent à procurer du calme, ce n'est qu'en tempérant instantanément l'irritation, mais elles n'en détruisent pas la cause pour cela.

Les plus efficaces d'entre ces remédes, sont ceux qui par leur nature mucilagineuse, lubrifiante et anodine mettent les fibres à l'abri du contact de la cause irritante, médiatement ou immédiatement, ou qui agissent directement sur elles, en émoussant leur sensibilité. C'est pourquoi je me permets de faire observer que, pour parvenir plus directement au but qu'on se propose, il conviendroit que ces remédes généraux, trop généralisés, fussent appliqués distinctement aux cas particuliers qui en requiérent nommément l'usage. Peut-être bien, est-ce faute de cette attention, qu'ils sont assez indifféremment ou utiles ou nuisibles, tandis qu'ils devroient être constamment salutaires, s'ils étoient employés à propos.

On a pu s'abuser sur les divers caractéres de la gonorrhée, d'après l'uniformité de ces symptômes; parce qu'ils varient peu, si ce n'est par leur activité! mais tous se rapportent au siége du mal.

La plûpart des praticiens, même d'entre

les modernes, ont accrédité l'ancienne doctrine, en suivant l'exemple de leurs prédécesseurs. Ils ont consigné dans leurs écrits, comme un précepte irrévocable, que la saignée étoit l'unique reméde, et le reméde par excellence, contre tous ces accidens: et pour mieux en faire sentir la nécessité, ils n'ont pas manqué de dire qu'on pouvoit la répéter jusqu'à cinq à six fois, au besoin. Une pareille confiance en la saignée, considérée comme le seul moyen de remédier à la violence de ces maux réunis, a inspiré de leur opposer tout ce qu'on a pu imaginer de plus capable de concourir à la même fin. Mais qu'a-t-on fait? on a affoibli le malade; et on ne l'a pas toujours soulagé. On a vu au contraire que le plus grand nombre des gonorrhées, traitées selon ces principes, étoient communément très-lentes à tarir; et j'en ai acquis la preuve.

Quelques personnes de l'art, persuadées qu'on réussiroit mieux à calmer cette inflammation et les autres symptômes, par des saignées locales, ont proposé l'ouverture de la veine honteuse externe, de préférence à celle du bras. Mais cette saignée locale, dont le Monnier, Col de Villars, et plusieurs chirurgiens avant eux, ont parlé, et qu'on a voulu remettre sur la scène naguerres, avec un air

de nouveauté, s'est jouée, de même que celle du bras, de la crédulité de ceux qui en espéroient favorablement. (1)

S'il est des circonstances où la saignée puisse être salutaire dans le traitement des gonorrhées, et il y en a, ces circonstances exceptées, elle est incontestablement nuisible. Les méthodiques ne la voient point sans utilité, lorsqu'il s'agit de modérer la fougue des accidens, chez les sujets jeunes et robustes, d'un tempérament pléthorique ou bilieux : mais ils ont grand soin de faire sentir que, trop fortes, ou trop rapprochées, ces saignées sont nécessairement préjudiciables; et je le pense.

En faisant improprement usage de la saignée, en pareille occurrence, les parties perdent cette force énergique absolument nécessaire, et tombent dans un relâchement, qui est le présage d'un écoulement durable.

On attribue le même inconvénient à l'abus des boissons rafraîchissantes, des émulsions,

---

(1) On a encore parlé tout récemment de cette saignée. Le désir d'être utile l'avoit fait rechercher par un chirurgien plein de zèle pour le salut de l'humanité. Il est même dit qu'il l'a employé avec grand succès dans plusieurs circonstances. Comme lui, j'en ai fait usage, mais je n'ai pas été aussi heureux. Malgré cela, je ne la déconseille point : si elle n'est pas toujours salutaire, on ne peut pas dire qu'elle est malfaisante.

et des bains tiédes, et l'expérience prouve que ce n'est pas sans bonne raison. Le sel de nitre, par exemple, dont on assaisonne ordinairement ces boissons, calme à la vérité et rafraîchit, lorsqu'il est prescrit à une dose convenable. Mais il n'en détermine pas moins pour cela, un plus grand concours d'urine sur la vessie, urine dont les fréquentes évacuations ne sauroient se concilier avec l'état de souffrance de l'urétre.

Les topiques relâchans, dont on couvre le périné, les aines, et par fois la verge, à l'effet de dissiper la chaleur, la douleur et la tension, sont de la plus grande utilité. Mais si l'on en abuse aussi, ils débilitent les parties, et l'affluence des humeurs y est si grande, qu'à cette sécheresse douloureuse à laquelle on les opposoit, succéde un calme trompeur, et la bouffissure.

On m'interpréteroit mal, si, en combattant l'abus des boissons relâchantes dans le principe de la gonorrhée virulente, l'on croyoit que j'aye voulu établir et prouver l'inutilité de rafraîchir les urines, de les adoucir en émoussant l'âcreté de leurs sels. &c. J'en suis bien éloigné; en corriger l'abus, n'est pas les réformer. Je me résume en disant que ces douleurs et ces cuissons qui fatiguent si cruellement les malades, tandis que les urines

coulent et même après, n'étoient pas un motif pour les exciter sans interruption, selon l'usage, en sollicitant les malades à boire continuellement des tisannes, dans lesquelles on jette le sel de nitre quelquefois avec profusion: l'expérience ayant statué que l'usage indiscret de ce sel, loin de les rafraîchir, les échauffoit singuliérement et les rendoit plus alkalines.

Or, n'est-ce pas chercher à armer la nature contre elle-même, que de s'obstiner, sous prétexte de laver souvent l'urétre, et d'entraîner la matiére dont l'on suspecte le séjour, à faire couler les urines coup sur coup; puis qu'il est manifestement démontré, que plus souvent la vessie se remplit, que plus souvent elle se vide, plus aussi les souffrances sont rapprochées, et plus, par conséquent, elles s'accroissent? N'est-il pas mieux, à tous égards, d'opposer à cette ardeur d'urine, outre les boissons mucilagineuses nitrées, prises modérément, des injections extrêmement douces, qui, dirigées avec sagesse et circonspection, tapissent le canal et le lubrifient, et par ce moyen, calment les douleurs sur le champ?

Elles étoient fort en usage autrefois, ces injections; mais sous des prétextes qui révoltent la raison: l'ignorance ridiculise encore aujourd'hui ceux qui les employent. Je l'ai

éprouvé, moi. Un chirurgien beaucoup plus riche en mots qu'en moyens, à qui ces injections déplaisoient, sans trop savoir pourquoi, ni comment, me blâmoit un jour hautement d'en faire usage. Mais, sans égard à l'influence de ses clameurs, je les prescris encore journellement avec autant de confiance que de succès. (1)

C'est inutilement que j'intéresserois ici, en faveur de l'utilité des injections, l'autorité de Thyerri de Hery. Le brigandage de l'art de guérir la maladie vénérienne a effacé son nom des fastes de cette branche de la médecine, pour y substituer celui du charlatan Blegny. En effet, à peine retrouve-t-on celui du respectable Thyerri dans les auteurs qui se sont piqué de mettre plus d'ordre dans la chronologie des chirurgiens célébres qui ont écrit sur la vérole; quoique, sans partialité, il tienne encore le premier rang parmi nous.

J'ai dit, en parlant des injections, qu'on leur avoit attribué une foule d'inconvéniens, auxquels la maladresse de ceux qui en fai-

(1) Une critique honnête n'a rien d'offensant, elle encourage au contraire. Mais en revanche, rien n'aigrit plus qu'une censure maligne faite à dessein de ridiculiser les talens des autres, pour faire sortir les siens. Le savoir aimable sait se faire respecter, mais s'il est impérieux, on le déteste.

soient usage, avoit toujours eu la plus grande part; et certes, je ne crois pas avoir rien avancé de trop. C'est ainsi que, sans considération pour ces petits remédes, on les a condamnés par un goût décidé pour les soi-disant nouveautés. Ce jugement sera un peu dur à supporter de la part de l'homme qui souffre, on en conviendra, mais qu'y faire? au-reste il n'est pas sans appel. Il faut espérer que le despotisme en médecine subira les mêmes amendemens que celui qui a, dit-on, désolé si long-temps la France; les maîtres de l'art, en se communiquant, rappeleront ces moyens utiles de guérison d'autrefois, et la méthode qui a fait tant d'honneur à Thyerri de Hery, dans le traitement des gonorrhées virulentes, reviendra infailliblement de mode.

On se plaira toujours à admirer, dans l'excellent traité de ce chirurgien, combien il raisonnoit sa méthode. Il avoit grand soin de prescrire les injections mucilagineuses relâchantes, en meme temps qu'il conseilloit d'appliquer sur les reins et sur le périné, des fomentations émollientes, toutes les fois que les malades, travaillés de gonorrhée récente, éprouvoient des douleurs graves et des ardeurs d'urine. Si ces topiques, dont il n'abusoit jamais, étoient impuissans dans quelques circonstances, on ne pouvoit pas raisonnable-

ment les accuser d'y nuire. On a substitué, par convenance sans doute, au cérat de Galien camphré, dont il faisoit oindre les reins, les bains d'eau tiéde pour le vulgaire, et ceux de lait pour les personnes de distinction. Il faut être né bien phlegmatique, pour ne pas rire de cette substitution et de cette distinction! A supposer que ces topiques onctueux soient abusifs, l'usage qu'on fait encore aujourd'hui de ces bains de lait, n'a-t-il pas également son ridicule malfaisant?

J'ai eu recours aux bains d'eau tiéde, comme tant d'autres, dans la dysurie et la strangurie accidentelles, et c'est pour avoir connu, je dirai modestement, leur insuffisance, que je leur ai préféré les injections anodines mucilagineuses, et substitué les résolutifs simples, aux relâchans, si généralement recommandés, tant au périné, que sur les reins et le bas ventre. C'est pour avoir bien vu toutes les parties compromises par la douleur céder promptement à ces topiques, que j'ai compris combien il étoit naturel que les accidens augmentassent, lorsqu'on insistoit scrupuleusement sur les anodins émolliens: et si, par fois, j'ai trouvé de la résistance à les surmonter, je ne puis guère l'attribuer qu'à l'usage où l'on est, de leur assigner indistinctement la préférence, en pareil cas, sur les remédes stimulans.

Convaincu par de nombreuses expériences de la supériorité de ces moyens; j'emploie d'abord de légers résolutifs, que je rends plus énergiques ensuite. Ces médicamens, dont une des propriétés principales est de ramener insensiblement, les vaisseaux trop dilatés par l'affluence excessive des humeurs, à leur diamêtre naturel, rendent ces fluides à une circulation plus libre; et l'action organique devenue plus forte, la résolution s'opére à vue d'oeil. Mais quand même cette résolusion ne seroit pas aussi prompte; il suffit que le mal soit moins grand pour justifier leur effet, et c'est ce que l'on voit d'une maniére sensible, d'après ce procédé. Ces topiques n'interdisent pas l'usage des injections adoucissantes qui, pendant ces entrefaites, calment l'irritation convulsive du canal, favorisent le dégorgement des vaisseaux de l'urétre, et entraînent une portion de l'écoulement de la matiére virulente, dont le séjour, nous venons de le faire observer, est une source perpétuelle de douleurs.

Les bains et les demi-bains tiédes sont très-utiles, sur-tout, lorsque dans une constitution plus séche qu'humide, il s'agit de tempérer d'abord la chaleur brûlante, et d'affoiblir l'éréthisme des parties, si l'on veut voir cesser les ardeurs d'urine et les érections.

Mais

Mais l'usage de ces bains demande beaucoup de circonspection. Il y a tout autant de science à les placer à propos et à les multiplier quand le cas l'exige, qu'à les interrompre, ou à les cesser dans le cas contraire. Si la diminution ou l'affoiblissement des symptômes prouve quelquefois en leur faveur, il y auroit souvent un très-grand mal à les continuer au-delà du terme, où les douleurs commencent à s'appaiser. J'invoque encore ici l'autorité de l'expérience; qu'elle parle !

Les lavemens mêmes, inconsidérément répétés, en pareilles conjonctures, sont également préjudiciables. Tout ainsi que, les bains tiédes mal ordonnés, ils aigrissent les douleurs; et si l'on en abuse dans le cours de l'écoulement gonorrhoïque, eux seuls l'entretiennent et le perpétuent, malgré toutes dispositions contraires. Partout, enfin, on reconnoît l'art, et jusques dans les moindres choses, il est facile de le distinguer de l'empirisme. Si ces petits remédes sont nécessaires dans le début de la gonorrhée virulente, et pendant la progression de ses symptômes; ils cessent d'être utiles, quand tout est pacifié, et que les parties souffrantes sont dans un calme parfait qui annonce le relâchement: ce qui se connoît si bien par l'absence soutenue de la douleur, le cours des urines ne

laissant plus la moindre inquiétude. Que de faits n'aurois-je pas à citer, où l'abus de ces moyens, si salutaires quand ils sont prescrits convenablement, a entretenu des écoulemens, sans que l'on s'en doutât. J'en ai acquis la preuve en interrompant ces lavemens pendant quelques jours : alors l'écoulement se tarissoit, mais dès que le malade en reprenoit l'usage, il ne tardoit pas à reparoître.

De ces réflexions sur l'abus journalier des moyens généraux, passons aux remédes qui ont un rapport direct à la guérison de cette maladie. Les principes sur lesquels nous avons assis la base de notre doctrine, comportent que l'on doit insister sur les anodins mucilagineux pendant la durée de l'orgasme, considérant la nécessité de calmer les souffrances ordinaires, pour éviter pis. C'est dans cette intention que nous réunissons aux boissons tirées de cette classe, les préparations, du même genre, sous la forme de bols composés d'un gros de gomme arabique, ou adraganthe, avec trois grains de camphre et un seul grain de nitre. Je n'ai encore apperçu aucun inconvénient à répéter ce bol, trois et même quatre fois par jour, selon que les indications sont plus ou moins pressantes. Si les douleurs sont extrêmes, et que les érections persévérent, outre les demi bains tiédes, et les fomen-

tations émollientes sur la région des reins, les émulsions dans lesquelles on fait entrer quelques parégoriques, sont d'un puissant secours. Le sirop de diacode à la dose de quelques gros, sur trois ou quatre onces environ de véhicule, est, de ces remédes, celui auquel jusqu'ici, j'ai toujours donné la préférence sans regret. L'instant de faire passer cette émulsion, est celui qui précéde d'une heure, à peu près, celle du repos. Ce reméde qui n'a rien de désagréable, affoiblit, à coup sûr, les symptômes: et la preuve en est, qu'il procure de la tranquillité aux malades pendant la nuit, surtout, si l'on a l'attention de ne leur permettre le soir, que des alimens extrêmement doux, et en petite quantité. Ce syrop a paru susceptible d'inconvéniens à quelques-uns, mais c'est une erreur: celui de prunelle et de nénuphar auxquels on attribue tant de vertus, pourroient être généralement moins salutaires, sans mettre les malades à l'abri de certaines inquiétudes du côté des premiéres voies.

C'est trop peu de dire que le syrop de diacode est préférable à l'eau froide ou glacée, bue à grandes doses, recommandée pour unique reméde, dans la circonstance, par quelques médecins de réputation, qui, si l'on les en croit, a constamment des effets qui surpassent. Il s'en faut bien que l'usage intérieur

de l'eau froide s'accorde toujours avec toutes les constitutions : on a observé plus d'une fois, quand on a bien voulu en prendre la peine, qu'elle préjudicioit beaucoup aux orgânes de la digestion, chez quelques personnes, notamment à celles d'un tempérament bilieux, et ce syrop n'a certainement pas cet inconvénient. S'il n'opére pas utilement à la dose d'une demi-once, ce ne doit pas être un prétexte pour l'augmenter. Ce seroit vouloir forcer la main à la nature, sans raison, car le calme qui en résulteroit, ne seroit peut-être qu'illusoire, puisque les symptômes qu'on auroit eu l'intention d'affoiblir, en modérant, pour un certain temps, l'action des vaisseaux, renaîtroient infailliblement après, avec la même force qu'auparavant. Entre le relâchement et l'engourdissement, la ligne de séparation est sensible.

Mais si, indépendamment de ces moyens, abstraction faite des topiques de différens genres, dont l'usage n'est pas à rejeter à beaucoup près, les accidens persistent; il n'y a pas de doute qu'ils ne soient entretenus par la cacochimie. Les dispositions dans lesquelles se trouvent les malades lévent toute espéce d'incertitude à cet égard. Or, c'est le cas, où sans considération pour la douleur et l'inflammation même, on doit faire agir les éva-

cuans indiqués par la circonstance, après avoir fait précéder la saignée, si le cas la requiert. C'est ainsi que tous les jours, en détruisant la source de ces maux, j'ai la satisfaction d'en voir cesser les effets sur le champ.

Je ne doute point que la fausse crainte de voir augmenter le mal sous l'action de ces remédes, ne tienne encore en respect plusieurs praticiens; mais je ne vois pas trop sur quoi ils fondent cette réticence. La douleur et l'inflammation n'ont-elles donc jamais d'autres causes que la fermentation du sang? Et à supposer, cette fermentation ne peut-elle pas être suscitée, par un ferment cacochimique? bien certainement. Car si cette douleur et cette inflammation dépendoient essentiellement, purement et simplement de la fermentation sanguine, il semble que les saignées, les boissons antiphlogistiques tempérantes, la diéte, &c. devroient en triompher, sans le concours d'autres remédes: et c'est ce qu'on ne voit pas, au moins très-rarement. Les saignées &c. affoiblissent le malade, mais les accidens persévérent toujours en proportion de ses forces. Eh! Comment, la langue sera chargée d'un limon jaunâtre, la bouche sera empâtée, et de mauvais goût, le bas ventre surchargé se débarassera plusieurs fois spontanément, il y aura finalement des

signes plus que manifestes de saburre dans les premiéres voyes; et par un respect ridicule pour l'inflammation qui n'est qu'une suite conséquente de ce dérangement universel, le médecin se bornera aux saignées; tandis que la nature l'invite par des signes si démonstratifs, à la défaire des humeurs dont elle régorge!

De cette digression sur l'utilité des évacuans dans les premiers temps des gonorrhées virulentes, il ne s'en suit cependant pas qu'on dut assujettir toutes ces maladies, indistinctement, aux mêmes procédés. Mon principal objet a été de désabuser ceux qui sont encore dans la ferme croyance, qu'excepté la rémission totale des accidens, les évacuans sont infailliblement mal-faisans et souvent pernicieux. N'est-il pas temps enfin que l'expérience fasse taire le préjugé! l'attaquer n'est pas le détruire, je le sais; mais l'ébranler, c'est déjà faire beaucoup. Celui qui veut, par exemple, que la guérison des gonorrhées soit plutôt l'ouvrage du temps que des remédes, en se trouvant d'accord avec la répugnance que les hommes ont naturellement pour tout ce qui s'appelle médicament, a singuliérement abusé l'humanité: aussi, combien de victimes n'a-t-il pas voué à des maux quelquefois irrémédiables et à la mort même!

Il y a de bonnes raisons pour croire qu'en

dépouillant le sang de ces humeurs dépravées, le flux virulent prend successivement des nuances plus louables. Il est sûr que cette variation si desirée dans la couleur, et la consistance de la matiére gonorrhoïque, est bien moins l'effet de l'affoiblissement du virus, que de la diminution et de l'altération des fluides viciés qui dominoient, puisqu'il en porte toujours l'empreinte. C'est ce que nous retracent les sujets qui abondent en bile; l'écoulement gonorrhoïque conserve presque jusqu'à sa fin, une teinte jaune et même quelquefois verte, que quelques-uns ne manquent pas d'attribuer à la constante malignité du virus, erreur qui veut qu'on insiste sur les plus puissants mercuriaux, jusqu'à ce qu'enfin l'écoulement ait pris un caractére louable.

La consistance de la matiére, si on la consulte, ne laisse pas moins d'incertitude quant aux progrès de la guérison. Les changemens qu'elle éprouve dans son cours dépendent de plusieurs causes, qui n'ont souvent qu'une rélation fort indirecte avec l'état de maladie des parties d'où elle découle. Lorsque cette matiére est épaisse et gluante, c'est, dit-on, d'un heureux présage, je le veux; mais quoique çà, on y est souvent trompé. Le mouvement et le repos, la nature variée des alimens et des boissons, leur quantité, rendent cet

écoulement susceptible de tant de changemens, qu'on ne sauroit y avoir confiance, ni par conséquent s'étayer toujours de ses plus belles apparences, comme d'un témoignage sûr d'une guérison prochaine.

La cessation entiére des douleurs, la facilité avec laquelle les malades lâchent les urines, la rareté successive de l'écoulement, qu'il soit épais ou séreux, sont les seuls et vrais signes d'après lesquels on peut porter un jugement certain sur la proximité de la guerison : encore ces signes peuvent-ils être contestés par la rougeur de l'extrémité du gland. Ce n'est pas qu'elle dépose absolument contre, mais c'est un indice ; surtout, si cette rougeur est sensible, et notamment encore, si les lévres de la fosse naviculaire sont douloureusement tuméfiées. Peut-on, au reste, en croire sincérement à une guérison parfaite, si l'on n'a laissé écouler un certain laps de temps après la cessation de l'écoulement ? ne l'a-t-on pas vu se réproduire au bout de huit, de dix jours et plus, ensuite d'un repas trop copieux, ou de l'usage de quelques alimens ou boissons trop échauffantes, ou de quelques violens exercices ?

Si l'on suit cet écoulement, pendant la durée d'une salivation un peu longue, ne le voit-on pas, également, diminuer de jour en

jour, et se tarir entiérement, pour reparoître, comme de raison, lorsque la salivation est cessée ?

Entraîné par la nécessité de m'expliquer sur chaque particularité, à mesure qu'elles se présentent, les écrivains qui se piquent d'être méthodiques m'en feront peut-être un reproche, comme si c'étoit s'écarter de son objet, quand on tient toujours au doigt, un des anneaux de la chaine à laquelle il est attaché. Cela m'arrivera souvent, j'en préviens; mais n'importe, raprochons un peu du centre : j'y consens.

Il est bien peu de maladies qui aient tant occupé l'empirisme que la gonorrhée virulente, et de laquelle aussi, il se soit plus joué. Il est vrai que, l'art, de son côté, a proposé à ce sujet, un grand nombre de remédes, différens pour la plûpart en propriétés, et parmi lesquels on observe que chaque praticien s'est fait un choix qui lui donne des prétentions au succès.

Mais ce qui doit réellement surprendre, au milieu de ces diverses opinions, est, que dans cette maladie, sous prétexte d'une uniformité constante dans son début et dans ses accidens primitifs, à quelque chose près cependant, la méthode curative soit invariable, au jugement de certaines personnes de l'art qui s'oc-

cupent de son traitement : quel que soit le résultat des remédes qu'elles ont adoptés, elles croiroient en dérogeant à l'habitude, préjudicier aux malades; aussi, en général, considérent-elles moins, ces symptômes, en particulier, que les temps que parcoure la gonorrhée. Même division d'opinions sur les médicamens qui doivent mettre le sceau à la guérison. Les frictions mercurielles recommandées par les uns, sont rejetées par les autres. Ce contraste vient sans doute de ce que d'une part, on a regardé cette affection vénérienne comme très-propre à infecter les humeurs, et que de l'autre, on l'a simplement envisagée, sous l'aspect d'une maladie locale, incapable de jamais donner naissance à la vérole. Pénétrée de cette erreur, la secte indulgente à imaginé d'attribuer aux frictions mercurielles l'opiniâtreté de l'écoulement, principal caractére de cette maladie, raison pour laquelle elle a proscrit ces remédes, de son traitement. Mais ces motifs de proscription sont-ils bien fondés? il me semble que, pour repousser les frictions mercurielles, il faudroit pouvoir prouver, clair comme le jour, que la gonorrhée virulente, à lieu sans le concours du virus, et, qu'en conséquence elle ne peut être en aucune maniére une occasion à la vérole. Mais, outre que ce raisonnement seroit ridicule, n'avons-

nous pas, malheureusement trop, de preuves qui le démentiroient? et cela, parce que cette gonorrhée est une des plus fréquentes maladies du genre vénérien, et celle que, pour l'ordinaire, on traite le plus superficiellement.

Parmi les auteurs qui tiennent avec distinction, à cette opinion de nullité, écoutons celui-ci. Il mérite d'autant plus d'attention que sa doctrine est tout nouvellement sur la scène; voici comme il s'explique.

„ La gonorrhée n'est point une occasion „ à la vérole, lorsqu'elle parcoure successive- „ ment ses différens périodes, par la raison „ que le virus aiant été modifié avantageuse- „ ment, la nature se suffit à elle-même pour „ détruire le principe de la maladie, sans „ qu'il soit nécessaire d'avoir recours au spé- „ cifique. „ Puis ensuite on lit plus bas, sans doute pour donner le fort poids à ce systême, „ que, dans la gonorrhée, l'inflammation et „ l'espéce de suppuration qui surviennent aux „ parties affectées, doivent produire quelques „ changemens dans le mode du virus, et en „ émousser surtout l'activité. Mais dans les „ chancres, continue-t-il, les mêmes causes „ n'ayant pas lieu, le virus ne subit pas la „ même modification. „ D'où il conclut, que ce même virus affoibli ne produira dans le premier cas, que des symptômes légers, et

qui seront long-temps à se développer, tandis que dans le second, les accidens auront un caractére plus vénérien et seront plus graves (1).

Il est question d'abord, de bien s'entendre sur cette prétendue modification, soi disant avantageuse, que le virus doit prendre dans la gonorrhée qui parcourt successivement ses différens périodes. Je ne puis gueres concevoir comment la nature peut se suffire alors, dans ce mode d'opération qui détruit le principe de la maladie: je confesse que je suis encore dans une erreur grande à cet égard; car je pensois, au contraire, que le virus devoit plutôt acquerir du côté de la virulence que de perdre, quand il a séjourné long-temps avec des fluides qui l'alimentent, loin de le dépurer; raison pour laquelle je me persuadois qu'il convenoit de l'attaquer directement, sitôt les accidens majeurs passés, et avant qu'il se fût répandu. La disposition naturèlle dé la partie où ce virus a été déposé, le tissu de sa surface sur laquelle s'ouvre une quantité innombrable de vaisseaux inha-

(1) Notre auteur laisse cependant appercevoir, malgré qu'il en ait, que la gonorrhée est susceptible de produire la vérole. Tant il est vrai que la vérité se montre toujours à travers le déguisement, de quelle maniére qu'on s'y prenne pour l'obscurcir.

lans : tout m'en faisoit une nécessité, attendu que j'y voyois la propagation de ce virus, au moyen d'un repompement continuel de la matiére gonorrhoïque, surtout, lorsque cet écoulement est abandonné à lui-même, et que l'art n'oppose rien à son caractére impur.

Je ne conçois pas mieux, non plus, comment l'inflammation ou l'espéce de suppuration de la partie affectée doit produire quelques changemens avantageux dans le mode de ce virus, et en émousser la malignité. Puis, je me demande encore, mais inutilement, pourquoi ce même virus existant dans des ulcéres extérieurs, seroit-il susceptible de produire des accidens plus vénériens (1) et plus graves ?

Tout ce que je sais, c'est que la plûpart des véroles anciennes qui descendent en ligne droite, des gonorrhées négligées ou traitées avec trop d'indulgence, dont l'écoulement a duré pendant des années entiéres, véroles, dis-je, qui se développent souvent, malgré que cet écoulement ait encore lieu, sont des témoignages convaincans et irréfragables contre l'opinion de M. * * *. Dire que

(1) Qu'entend l'auteur par ces mots, *plus vénériens*. Cela demanderoit un petit commentaire ; mais je m'en dispense.

le virus vénérien s'affoiblit, d'autant que l'écoulement de la gonorrhée est plus abondant et plus durable, ne seroit-ce pas vouloir insinuer, contre toute apparence de vérité, qu'il s'éteint de lui-même; car finalement cet affoiblissement doit infailliblement le mener à cette fin. Or, il suivroit de cette hypothése, que l'humeur gonorrhoïque virulente, auroit seule, quoiqu'elle contint le germe de la vérole, l'avantage de n'être ni résorbée, ni de pouvoir s'allier, ni celui de se combiner et de s'identifier avec les fluides, ni par conséquent la vicieuse propriété de les altérer et de les infecter. Il doit donc résulter que cette humeur est incapable, selon le systême de M. * * *, de porter jamais le moindre trouble dans l'économie animale; tandis qu'il est plus que prouvé que ce même virus déployé dans différentes espéces d'ulcérations, sous forme purulente, épaisse ou séreuse, ne peut, sous aucun prétexte, mettre à l'abri de la vérole: oh! le fait est unique! voilà de ces prodiges qu'il n'appartient pas à chacun de comprendre! qui eut pu y croire, si M. *** ne l'eût assuré! et s'il suffit que la gonorrhée parcoure exactement ses différens périodes, qu'elle coule long-temps et convenablement, pour prévenir la vérole; on a donc grand tort d'épuiser toutes les ressources de l'art et

de l'empirisme, pour arrêter certaines d'entr'elles, dont le cours est par fois interminable. Il faut convenir, pour la satisfaction du petit nombre qui pense raisonnablement, que c'est au moins superflu. Mais pourquoi aussi, tant de sollicitudes pour éviter les désordres locaux dont la longue durée de cette maladie est si susceptible; et pourquoi ces désordres sont-ils si souvent irréparables, même par l'orgâne du mercure, dont ci-devant on avoit rejeté l'usage comme inutile et malfaisant? M. *** nous le dira.

Voyez quel contraste, et quelle discordance dans les opinions! tandis que les uns prétendent qu'il faut abandonner cet écoulement aux soins de la nature, d'autres conseillent contradictoirement, de s'occuper à le tarir, dès la cessation des symptômes primitifs de la gonorrhée. (Lisez ce que vous dit à ce sujet M. Nisbet.) Et cela, sans doute, dans la crainte que cet écoulement virulent, trop long-temps soutenu, le virus nécessairement résorbé, n'infectât le sang et n'engendrât la vérole; que cette maladie, (la gonorrhée) devenue habituelle, la matiére virulente n'ulcérât les parois de l'urétre dans une étendue plus ou moins grande, et qu'à la longue elle n'entamât les prostates et ne les détruisît. Telle est la fin malheureuse dont

nous venons d'être témoin nagueres, en ouvrant le cadavre du nommé Brismet, cavalier au régiment de Royal, compagnie de Baget, mort trente-six heures après son entrée à l'hopital, à la suite d'une gonorrhée ancienne. Une ulcération gangréneuse occupoit la plus grande portion du tube de l'urétre, et comprenoit les deux prostates antérieures, converties en un dépôt de sanie nauséabonde, tristes restes de leur existence.

C'est ainsi qu'agit le vrai médecin, qui convaincu par l'expérience, que c'est plus souvent à la durée de la fiévre quarte, qu'on doit imputer tous les désordres qui se passent dans certains viscéres du bas-ventre, qu'aux remédes duement administrés avec lesquels on est dans l'usage de la combattre, ne néglige rien pour terminer cette fiévre, afin de prévenir les maux futurs dont il redoute les suites, avec raison.

Si je pose pour thése, que la matiére gonorrhoïque virulente contient le germe de la vérole, ce n'est pas, je pense, heurter de front le bon sens, ni contrarier la raison. Peut-on s'attendre d'après cela à être contredit, lorsqu'on en conclud que, le mercure étant le reméde contre cette maladie, on n'est pas excusable de négliger l'usage de ses préparations

dans

dans le traitement de cette espéce de gonorrhée, et qu'il n'appartient guère qu'à elles d'en assurer la guérison. Eh bien! cette conséquence si naturelle a trouvé les plus rigoureux censeurs, parmi des gens, à la vérité, qui croyent que les patentes des universités en médecine doivent tenir lieu de savoir, et dispensent de la peine d'en acquerir. Enfin, il a été décrété à la presqu'unanimité des voix d'un petit comité doctoral, que les frictions mercurielles proposées comme un moyen sûr de prévenir les suites de la gonorrhée virulente, étoient non-seulement superflues, mais malfaisantes, et on auroit voulu pouvoir dire meurtriéres.

Raisonnant toujours les effets d'après les causes, j'ai vu à loisir sur le nombre de plus de trois mille gonorrhées que j'ai eu occasion de traiter, que ces frictions appliquées à propos, étoient toujours salutaires: et je dois cette observation à des événemens particuliers qui feroient preuve au besoin, contre ceux qui rejétent ce moyen avec partialité et sans examen.

La premiére chose que m'imposent mes obligations, en ma qualité de chef, est, dans le nombre des malades verolés qui se présentent à l'hopital, de me faire instruire des symptômes vénériens qui les ont précédés et du

traitement qu'on leur a opposé. C'est de cette maniére que j'ai acquis la preuve que la plûpart de ces véroles devoient leur essence à des gonorrhées négligées ou traitées légérement, et néanmoins prétendues radicalement guéries sans le concours de ces frictions, ou de quelques autres préparations mercurielles équivalentes.

Les onctions mercurielles entroient assez dans le plan de guérir d'Astruc, relativement à la gonorrhée virulente. Si ce grand spéculateur en maladie vénérienne, pouvoit jamais être susceptible de quelques reproches, ce seroit sans doute, de celui, de n'avoir pas assez insisté sur leur nécessité, d'après l'expérience à laquelle une longue et heureuse pratique l'avoit formé. Mais nous retrouvons ce que ce célébre médecin nous dérobe, sans mauvaise intention, dans la thése d'un autre médecin (1), dont les talens ne sauroient être aussi connus, faute d'occuper, comme Astruc, une place de distinction, dans laquelle on est forcé, malgré soi, d'en faire preuve, contre toutes les régles de la modestie.

L'auteur de cette thése, (qui a pour titre, *an in omni gonorrhea ab impuro concubitu, mercurius?*) le savant médecin Laurent sou-

(1) Cette thése a été soutenue à Strasbourg, en 1769.

tient l'affirmative, d'après nombre de faits recueillis sans prévention, et par les raisonnemens les plus naturels et les plus convaincans. Intimément persuadé que la gonorrhée virulente doit son existence à une portion de virus dont la masse grossit, loin de s'amoindrir et de s'évanouir par la durée de l'écoulement, il conclud que le mercure est indispensable pour la guérison radicale de cette maladie, et il termine sa thése par ces mots : *ergo in omni gonorrhea ab impuro concubitu adhibendus est mercurius, curandi vere scientibus.*

Il est aisé de voir par la lecture des différens auteurs, qui ont parlé défavorablement des frictions mercurielles dans le traitement de la gonorrhée virulente, qu'on a confondu les effets de ce minéral avec ceux de la graisse dans laquelle il est incorporé : aussi a-t-on prétendu qu'il affoiblissoit le ressort des solides et prolongeoit l'écoulement. Mais il faut bien observer que ces inconvéniens n'ont jamais lieu que lorsqu'on employe ces onctions à grandes doses sur des parties encore souffrantes. C'est donc moins le mercure qu'on doit accuser, alors, de ces inconvéniens, que l'abus de cette substance graisseuse. Je n'ai jamais été dans le cas de me plaindre de ces frictions, tant s'en faut, parce que je ne les emploie point prématurément. Je suis tou-

jours très-attentif à laisser écouler quelques jours après la disparition totale des accidens avant de les entreprendre, et je dois cette attention à un raisonnement très-simple, que les déclamations des personnes trop empressées à les employer, m'a fait naître. D'après le calcul raisonné, que les événemens dont on paroit avoir à se plaindre m'ont suggéré, j'ai compris qu'il n'y avoit qu'une époque ou ces frictions pouvoient être salutaires, et c'est celle ou les fibres vasculeuses ont recouvré leur énergie, en grande partie, qui m'a paru la plus favorable à leur emploi. En effet, plus tard, c'est-à-dire lorsque l'écoulement est sur sa fin, la graisse en relachant trop les solides, et l'action organique étant trop foible pour travailler le mercure, le virus lui échappe et la gonorrhée persiste. Je désirerois que ces réflexions puissent exciter l'attention de tous chirurgien impartiaux, jaloux des procédés méthodiques.

Je suis dans l'usage de borner ces frictions mercurielles à la dose d'un demi gros d'onguent chaque fois, mais jamais je ne passe au delà, observant toujours de laisser un intervalle de vingt-quatre heures, entre chaque application nouvelle.

Je destine la premiére à couvrir les aines, la seconde le périné, la troisiéme la masse la

plus charnue des fesses, et la quatriéme la face interne et supérieure des cuisses jusqu'à leur partie moyenne. Ces frictions se répétent dans le même ordre, et aussi long-temps que le caractére de la maladie et ses accessoires l'exigent: mais généralement, je n'outrepasse jamais la quantité de six à huit gros de pommade (1): elles se concilient d'ailleurs très-

---

(1) Comme Astruc, M. Swédiaur ne répugne point à l'usage des frictions mercurielles locales dans le traitement de la gonorrhée dont nous parlons; mais il les restreint à celles de ces gonorrhées qui sont accompagnées d'exulcérations dans le canal, persuadé que ce sont les seules qui peuvent engendrer la vérole par la voie de l'absorption.

Mais il s'agit de savoir, si cette absorption ne peut pas avoir lieu indépendamment de cette exulcération, à supposer qu'elle n'existât pas toujours du plus au moins, dans les gonorrhées virulentes, comme l'auteur le pense. Il faudroit nécessairement, pour détruire la possibilité de cette absorption, prouver qu'au défaut de cette excoriation, les vaisseaux inhalans des cavités, considérés dans l'état sain, n'ont pas la propriété, comme on le croit, de pomper les fluides qui s'y épanchent pour les reverser dans la circulation générale, ce qui est évidemment contredit par les connoissances que la physiologie a acquises par ses expériences. Depuis quand donc, faut-il que ces bouches absorbantes soient excoriées ou ulcérées, pour jouir de leur faculté organique?

Si le virus syphilitique a pu être absorbé à travers l'épiderme des mains d'une sage-femme et d'un accoucheur, sans nulle excoriation, en délivrant des femmes infectes, au rapport même de M. Swédiaur; comment ne peut-il pas l'être par les pores inhalans qui viennent s'ouvrir dans l'urétre, eux qui sont, dans la circonstance d'une gonorrhée, toujours baignés par la matiére virulente? C'est ce qui ne se conçoit guére.

bien avec les purgatifs fondans indiqués par certaines dispositions, et par la mauvaise habitude du sujet. Tel est l'opiat suivant, lequel donné dans le déclin de la maladie, aux personnes d'un tempérament cacochime et humide, a des effets très-salutaires.

Prenez *thérébenthine de Venise*,. demi-once.
Rhubarbe en poudre,. . . deux gros.
Mercure doux,. . . . . un gros.

Formez-en huit bols, dont le volume, à la vérité un peu gros, permet de les diviser, afin de pouvoir les avaler plus commodément. On peut interrompre ces bols tous les cinquiéme ou sixiéme jour, pour les reprendre ensuite et les continuer jusqu'à parfaite guérison. Il n'est pas dit que j'exclus les autres cathartiques en considération de celui-ci : ce sont les circonstances seules qui décident du choix. Mais je dois faire observer que, durant l'effet de ces opiats, je tiens le malade à un régime dessicatif dans lequel entre le vin, pris avec modération.

Quelquefois aussi, j'alterne ces bols avec les frictions mercurielles ; mais ce n'est jamais que lorsqu'il subsiste encore quelques inquiétudes seulement, dans certains points du canal pendant l'érection.

C'est immédiatement après la cessation ab-

solue de ces inquiétudes (que je prie de ne pas confondre avec les douleurs) que je prescris les injections légérement détersives, avec l'attention de ne point les précipiter et de n'en augmenter qu'insensiblement la puissance, alors elles sont toujours bienfaisantes. J'en demande bien pardon, mais j'en crois plus, ici, à l'expérience et à l'observation, qu'aux murmures et aux clameurs vulgaires.

Ces injections sont diversifiées: les premiéres se préparent avec partie égale de sarcocole et de tuthie dissoutes dans le petit lait: si elles ne suffisent pas, d'abord; on en compose avec les eaux de roses et de plantain, auxquelles on ajoute l'eau de chaux seconde, à la dose d'une demi-once, sur deux onces de ces eaux distillées. On peut rendre cette injection successivement plus détersive, en y faisant dissoudre un scrupule de sucre candi. Mais veut-on absolument désssécher, on employe les trochisques de blanc rhasis, et le vitriol blanc. (1) Douze grains de ces trochisques et six de vitriol, sur trois onces de ces mêmes

(1) Le vitriol blanc a été mis depuis plus d'un siécle, au nombre des ingrédiens qui réussissent le mieux en injections pour déterger les ulcérations de l'urétre et tarir l'écoulement des gonorrhées. Voyez le Monnier. Traité de la maladie vénérienne pag. 67 et ce reméde aujourd'hui est publié avec un air de nouveauté.

eaux suffisent. Pour en espérer utilement, il faut avoir grand soin de les répéter quatre, cinq et même six fois par jour, et ne point les interrompre qu'on ne soit très-assuré que l'écoulement est parfaitement tari.

L'injection avec le verd de gris, l'orpiment, le vitriol blanc, l'alun de roche et le vinaigre, est de Sennert. On la retrouve dans le traité de le Monnier, qui, comme lui, la recommande aussi, dans les carnosités de l'urétre. Mais cette composition est un peu trop hardie, et inspire trop de crainte pour en conseiller jamais l'usage; attendu que ces carnosités peuvent être attaquées avec non moins de succès par des remédes plus simples, dont l'emploi est sans inconvénient.

Quand je propose d'injecter l'urétre, pour déterger et cicatriser les ulcérations qui sont la source originelle de l'écoulement vénérien, ce n'est pas pour le suprimer; ne confondons pas. Je ne prétends pas non plus y assujettir indistinctement tous les malades, et dire que ces injections sont indispensables dans toute espéce de gonorrhée; j'en suis bien éloigné. Je sais qu'il est des cas où elles sont parfaitement inutiles, et d'autres où elles sont préjudiciables. Lorsque, par exemple, la matiére gonorrhoïque s'épaissit et s'épuise naturellement et peu-à-peu, on doit attendre

le terme de l'écoulement avec tranquillité : et il n'est pas loin, si le malade est docile et réservé du côté du régime. Dans la circonstance, encore, où la matiére fluente tiendroit un milieu entre la grande fluidité et l'épaississement, et où le canal seroit très-irritable, ce qui se rencontre surtout, chez les jeunes gens d'un tempérament robuste et sanguin, les injections dessicatives astringentes nuiroient infiniment. Elles supprimeroient, à coup sûr, l'écoulement, sur le champ, au préjudice des testicules qui se tuméfieroient avec dôuleur, et l'urétre en souffriroit.

Les moyens vulgaires ont toujours été la grande ressource des demi-savans : aussi emploient-ils souvent le même reméde, qu'il faille fortifier le ressort des solides ou l'affoiblir ; tout leur devient égal : ils ont ouï dire, ou ils ont lu qu'il avoit réussi à guérir des gonorrhées fort anciennes : cela suffit. Mais quand on ne sait pas diversifier les remédes selon les occurrences, on nuit plus souvent qu'on ne soulage.

J'ai tari des écoulemens, soi disant opiniâtres, avec du petit-lait et des bains tiédes chez les uns, en y faisant intervenir, de temps en temps, des injections d'huile d'amandes douces tiré sans feu, ou de décoction d'althéa,

parce que les malades se plaignoient constamment d'une douleur sourde dans le canal. Chez d'autres, au contraire, je suis parvenu au même but, en fondant ou en astreignant, ou en renforçant le systême vasculeux: alors j'employois les pillules savoneuses, ou celles de térébentine cuite. J'ai toujours préféré ces petits remédes à ces baumes, pour la plûpart composés, auxquels le public ignorant et crédule a confiance, d'après quelques personnes de l'art qui leur attribuent des vertus qui se démentent tous les jours.

Quelquefois aussi l'infusion de kina dans le vin rouge m'a utilement servi. J'ai la preuve que ce reméde agit très-efficacement quand l'écoulement est abondant et séreux, ce qui dépose contre la foiblesse organique des viscéres digérans, et contre la non élaboration des sucs digestifs. Le kina en substance, pris en poudre, à la dose de deux à trois gros par jour, a eu aussi entre mes mains des effets admirables dans des écoulemens rebelles. Il est vrai que, chez ces personnes, les fonctions languissoient à la suite d'un traitement prolongé, par l'abus des boissons apéritives relâchantes, dont l'habitude fait encore loi dans le principe, et même dans la durée de cette maladie. J'y ai souvent réuni, avec grand succès, les infusions théiformes de fleurs aromatiques. Qu'il

me soit permis de demander actuellement aux méthodiques, si ces remédes, ainsi diversifiés, ne pourroient pas soutenir le paralléle contre la teinture de cantharides recommandée, dans le cas dont il s'agit, par le célébre Swédiaur? Ce n'est qu'une question que je propose. Je ne serois point étonné de la voir décider par le plus jeune de la troupe, selon le gré de la nature; au reste, c'est peut-être présomption de ma part.

La teinture de cantharides, prise intérieurement, n'inspire-t-elle pas autant de répugnance, que ces injections préparées avec la dissolution de sublimé corrosif, ou de litharge délayée dans suffisante quantité d'eau, ou que celle de vitriol bleu, ou d'alun, ou de verd-de-gris, dont ce même chirurgien conseille alternativement l'usage avec cette teinture?

Quand on lit cette kyrielle de remédes, prescrits sous toute sorte de formes, tous également connus pour être aussi dangereux les uns que les autres, on a peine à croire que, des gens de l'art instruits ayent eu la hardiesse de les employer, et qu'il s'y soit trouvé des malades assez dociles pour s'y être prêtés.

Il en est de même de ces opiats astringents, dont les compositions fardées sont aussi compliquées aujourd'hui que jamais. Si ces remédes

parviennent à tarir la source de l'écoulement, ce ne peut être, sans doute, qu'après avoir subi les travaux de la digestion, et développé, par conséquent, la plus grande partie de leur énergie sur les principaux orgânes digestifs, de la louable disposition desquels la santé dépend. La sécheresse de la poitrine, la toux, les chaleurs d'entrailles, les constipations devenues habituelles aux malades qui en ont fait un usage un peu suivi, le prouvent de reste.

Si trop de persévérance dans les meilleurs remédes, n'est pas toujours sans inconvénient; à quoi doit-on s'attendre de la part de ceux qui sont évidemment malfaisans? Fabrice de Hilden raconte qu'un chirurgien cherchant à favoriser la nature dans la formation d'un cal, à la suite d'une fracture de la jambe, ne prescrivit pour alimens à son malade, que des substances animales extrêmement visqueuses. La fracture fut en effet parfaitement consolidée le quarantiéme jour; mais bientôt après, le patient, dit l'historien, devint cachectique; il se plaignit de douleurs de reins qui se communiquerent à tous les visceres abdominaux; ensuite de quoi il chargea une jaunisse et mourut hydropique. Ce régime eut pu être salutaire, si l'on se fut observé sur sa durée, tandis qu'il est évident que

c'est à sa constante persévérance qu'on doit attribuer les maux funestes qui en sont résultés.

Jamais la gonorrhée virulente bâtarde n'expose à une série de maux aussi graves que la légitime, surtout si le gland est découvert, ou en tout ou en partie, parce qu'au moyen des ablutions avec les décoctions d'althéa, on peut aisément déloger la matiére, calmer l'irritation et appaiser la chaleur. Dans le cas, où le prépuce trop allongé seroit souffrant et enflammé, on a de même la facilité de triompher de ces accidens, à l'aide des injections mucilagineuses adoucissantes, et des bains locaux. Ces bains consistent dans une infusion de fleurs de sureau, à laquelle on ajoute, selon la diversité des cas, quelques gouttes d'extrait de saturne. L'usage de cette infusion, en forme de fomentation sur la verge, réussit généralement bien aussi; si l'on a soin d'entretenir l'appareil toujours humide.

Mais si la douleur et l'inflammation se dissipent, et que le prépuce se boursoufle, c'est le cas alors, d'augmenter la quantité d'extrait de Saturne. Je n'hésite même pas d'y associer quelques gouttes d'eau vulnéraire ou d'eau-de-vie: à telle époque aussi, on doit substituer les injections un peu détersives aux mucilagineuses relâchantes. Ces injec-

tions ne sont autre chose qu'une décoction d'orge, et de feuilles ou de ronces ou de noyers, ou d'aigremoine, ou d'aristoloche ronde, &c. avec l'addition d'une suffisante quantité de miel rosat, que l'on préfére, autant qu'il est possible, au miel commun.

Le vin miellé est un des détersifs qui a le plus de rapport à la circonstance. On sait aureste, que c'est toujours le remède qui surpasse les autres dans ce genre de propriété, qui jouit de la réputation de disposer les ulcéres à une guérison plus prochaine, quel qu'en soit le caractére, toute comparaison faite d'ailleurs. Mais pour rendre ce moyen salutaire dans le cas présent, il est important de le faire précéder d'une injection faite tout simplement avec de l'eau tiéde. Cette eau délaye et entraîne la matiére qui recouvre les excoriations, et alors l'impression du reméde qui doit les toucher, pour y opérer les effets avantageux qu'on en espére, est plus immédiate et plus sensible. Les pansemens les plus simples, la charpie rapée seule, quand une fois ces excoriations sont détergées, les aménent finalement à cicatrice.

Mais dans le cas où l'usage du vin miellé pur, en injections, exciteroit trop de chaleur, et des douleurs trop piquantes, on le mitige par un mélange d'une plus ou moins grande

quantité d'eau, puis successivement on lui rend toute son activité en diminuant ce tempérant. La pommade mercurielle introduite entre le prépuce et le gland, à des doses très-petites, réussit quelquefois aussi à guérir ces excoriations; mais pour que cette pommade parvienne jusques à elles, après l'avoir engagée avec douceur entre le prépuce et le gland, il suffit de tenir, pendant quelques instans, le penis dans une direction droite. La chaleur du lieu, quelques légers mouvemens des doigts sur le prépuce, la font descendre et la répandent par tout.

Les suites de cette affection particuliére, et le traitement anti-syphilitique dont elle est susceptible, rentrant dans la classe du phimosis pour cause de chancres vénériens, nous ne croyons pas devoir nous en occuper ici, puisque ces suites, et ce traitement sont absolument les mêmes.

Il est encore un autre genre d'affections de l'urétre à laquelle on donne communément le nom de gonorrhée séche, et que quelques auteurs connoissent sous celui de dysurie vénérienne essentielle, par la raison que cette affection n'est point accompagnée de cet écoulement qui caractérise essentiellement la gonorrhée. D'autres, ne la considérant que par rapport à ses symptômes, n'y trouvent que

ceux de la chaudepisse, qu'ils disent que l'on confond mal à propos avec la gonorrhée, ces symptômes ne consistant en effet, que dans des ardeurs d'urine et de fréquentes érections.

Pour n'être pas commune, cette maladie n'en est pas moins fâcheuse. Elle affecte plus ordinairement les sujets d'un tempérament sanguin, bilieux et sec, et les personnes d'un certain âge. La durée et la constance des douleurs peuvent rendre cette maladie funeste aux viellards. Mais à cet âge ne peut-elle pas être plutôt une suite naturelle du défaut de souplesse et de flexibilité des fibres, de la pénurie des sûcs ou de leur extrême consistance, que d'un commerce impur? je fais cette remarque pour raison. J'ai vû traiter cette affection chez un homme de soixante et seize ans, au Havre-de-grâce, par un chirurgien qui ne prit pas le change, et le malade guérit fort bien, contre le sentiment d'un médecin qui prétendoit que la cause du mal étoit suscitée par le virus.

Cette gonorrhée, puisque l'on veut que c'en soit une, requiert nommément la saignée, quand la nature du pouls et l'âge y consentent. Les injections relâchantes, les demi bains, les bains locaux, les lavemens émolliens, les boissons antiphlogistiques émulsionnées ou

rendues

rendues mucilagineuses méritent une juste préférence sur tous autres remédes. L'usage du camphre, à la dose de dix à douze grains par jour, incorporés avec quinze grains de nitre, au moyen de l'extrait de casse, dont l'on forme des bols, n'est jamais sans quelque succès. Ce n'est qu'en réunissant des remédes tous propres à opérer le relachement des fibres du tissu membraneux de l'urétre, irrité, échauffé et désséché, qu'on peut se flatter de réussir à décider l'écoulement qui doit mettre le terme aux souffrances : car rien de plus rare alors, que la dissipation de la matiére morbifique, par la voie de la résolution. Mais une fois le canal de l'urétre rendu à cet état d'humidité qui marque l'écoulement d'une maniére non équivoque, les symptômes s'affoiblissent, ils s'évanouissent peu-à-peu, et cette soi disant gonorrhée séche entre dès lors, dans la classe des gonorrhées virulentes ordinaires. Son traitement n'a plus rien absolument qui la distingue, si ce n'est qu'on doit insister jusqu'à la fin sur les boissons adoucissantes et exclure toute espéce d'injections déssicatives. Le seul motif qui pourroit déterminer à y avoir recours, seroit celui où l'on auroit acquis la certitude parfaite que la perséverance de l'écoulement tient essentiellement à l'abus de ces boissons,

comme à celui des substances alimentaires trop relachantes : mystére, si c'en est un, qui n'est pas impénétrable, puisqu'on l'explique par la cessation totale des douleurs, par le caractére de l'écoulement, par la maniére dont le malade lâche les urines, par les besoins plus ou moins raprochés qu'il témoigne de les rendre, par la difficulté ou la facilité qu'il éprouve à les conserver en certaine quantité, et par le sentiment de douleur, ou non, qu'il ressent, lors qu'elles passent.

On a donné le nom de gonorrhée avortée à celle des maladies dont nous parlons, dans laquelle l'écoulement cesse avant le parfait dégorgement des parties affectées. Mais cette définition ne présentant à l'idée qu'une suppression d'écoulement, c'est sous ce point de vue que nous devons considérer, non cette gonorrhée, puisqu'elle est censée ne plus exister, mais les suites de cet avortement, ou de cette suppression, si tant est qu'on veuille affecter de mettre une différence importante entre ces deux expressions. Or, je dis que, si d'après les préliminaires qui annoncent ou qui accompagnent cet écoulement, il n'a fait que paroître, on doit en conclure que, la matiére virulente gonorrhoïque ne s'étant pas déposée, d'abord, sur quelques parties, et ne

s'y étant pas fixée, elle s'est incontestablement jetée et confondue dans la masse des fluides. Alors l'explication des différens phénoménes qui en résultent, ne présente rien de bien intéressant : ce sont des symptômes de vérole qui se déclarent sous diverses formes, avec le même caractére, qui surviennent inopinément dans le cours de la vie, et qui en troublent la jouissance. L'examen de cet objet a rapport à un autre chapitre d'événemens, duquel nous nous sommes déjà occupés, et que nous nous proposons de rappeler dans quelques circonstances.

Fixons actuellement, pendant un instant, ces écoulemens gonorrhoïques interminables qui lassent la patience des malades, et les désolent, et qui découragent les médecins. J'en ai vû plusieurs, de ces écoulemens, datter d'un an et plus, quoique les malades ayent eu assez de bonne foi pour convenir qu'ils avoient été traités avec beaucoup de soin, et qu'assez touchés de leurs maux dès le principe, ils n'ayent rien négligé de tout ce qui leur avoit été prescrit pour leur guérison. D'autres, car il faut être juste, (et il est si beau de l'être) avouoient tout bonnement n'avoir reçu aucun secours de l'art, que ceux que leur avoient offert quelques mains qui lui sont, en quelque sorte, étrangéres.

Je ne me permettrai que le récit de deux faits, d'entre ceux que j'ai sous les yeux, dans le moment où je m'occupe de cet objet. Ils font un fort contraste à la doctrine des personnes qui, en admettant que la gonorrhée virulente récente, est réellement l'effet du virus vénérien nouvellement contracté, prétendent néanmoins que cette maladie doit guérir, par des moyens très-simples, sans causer jamais la moindre inquiétude sur ses suites.

L'un de ces cas intéresse un fusilier du régiment de la Fére, infanterie, qui porte une gonorrhée depuis trois ans, et à laquelle, il ne craint pas de le dire, il n'a jamais opposé dans le début comme dans sa marche, qu'une tisanne préparée „ avec les racines de fraisier „ et d'althéa, qu'il tient d'un de ses camara- „ des pour un reméde certain, mais qui, „ ajoute-t-il, ne l'a cependant point empêché „ de passer trois fois aux remédes, pour cause „ de vérole bien reconnue; à la suite de trois „ chaudepisses, traitées de cette maniére. „

Ce malade, désigné sous le nom de la Goderne, est travaillé de douleurs ostéocopes, qui ne lui permettent pas un instant de repos: il a de profondes ulcérations entre les orteils de l'un et l'autre pied, et par surcroît, il s'est manifesté, quinze jours avant

son entrée à l'hopital, de nombreuses rhagades à l'anus; cependant la gonorrhée, source de tous ces maux, flue encore.

L'autre a rapport à un cavalier du régiment d'Artois, qui, depuis cinq ans, est sous le poids d'un pareil écoulement. Il proteste ne s'être jamais exposé à contracter une maladie nouvelle, et cependant, comme le premier, il a bu, pendant l'espâce de six mois, une même sorte de tisanne: qu'en résulte-t-il? le voici. Il est dans un marasme, auquel n'a pas peu de part, sans doute, une sueur nocturne très-fatiguante, malgré laquelle, il éprouve des douleurs atroces, depuis le haut de la colonne épiniére jusques à la plante des pieds, et par une suite conséquente de la durée de sa gonorrhée, il urine et très-difficilement et très-péniblement.

Voilà bien certainement deux véroles caractérisées, s'il en fut jamais, qui doivent leur existence à deux gonorrhées anciennes, qui n'ont jamais cessé de couler et qui coulent encore, à l'instant où j'en parle. (1)

L'observation pratique prouve qu'en pareilles circonstances, il est essentiel de châtier

(1) C'est cinq semaines après leur entrée à l'hopital. Ces deux malades approchent néanmoins du terme de leur guérison.

le virus, avant de songer à soumettre le flux gonorrhoïque. C'est par de petits moyens qu'on y parvient toujours plus efficacement, dans les maladies anciennes surtout, que par les grands remédes. Il est d'une rareté extrême, et cela est reconnu, qu'ils emportent cet écoulement; il ne faut donc pas s'abuser à cet égard. Il n'y auroit que le cas, où le flux virulent habituel seroit entretenu par de vieilles ulcérations dans le canal, qui pourroient faire exception à la régle. Et à supposer que la prétendue cause agissante du mal seroit détruite, souvent on auroit tort d'en conclure que les effets eussent dû cesser. Quoiqu'il en soit, on peut mener l'une et l'autre de front, la cause et les effets. Les principes de l'art n'y répugnent pas, à beaucoup près. Tandis que l'on administre les frictions en grand, quand la nature et l'étendue des symptômes semble l'exiger, rien n'empêche qu'on ne s'occupe de la maladie locale. Si les principaux d'entre ces symptômes annonçoient des rugosités dans le tube de l'urétre, l'usage ménagé et circonspect de la bougie, peut, en les froissant modérément, y rappeler la douleur, y exciter de l'inflammation, et les forcer à s'excorier. De cette excoriation suivra nécessairement un écoulement nouveau, qui, dirigé ensuite avec méthode, jusqu'au moment de son itérative cica-

trisation, prononcera en faveur d'une guérison parfaite.

Mais, pour que ce procédé réussisse, il faut que la bougie souple et flexible, et d'une grosseur proportionnée, soit introduite avec art. C'est en usant de ce moyen avec adresse et intelligence, qu'on peut se promettre de voir tarir un écoulement qu'on n'avoit eu intention de rappeler, que pour corriger le vice de l'urétre; et qu'un genre de soins différens, pendant sa durée, y rétablit le désordre causé par une méthode de guérir défectueuse. Tel est le génie de l'homme de l'art, qu'il décide dans peu, du sort d'une maladie qui avoit été regardée, d'abord, comme incurable.

Les écoulemens gonorrhoïques prolongés, pour cause de foiblesse et de relâchement, cédent communément, aussi, à l'usage de la bougie. Son contact contre les parois de l'urétre, les agace, les irrite: il découle de la verge une liqueur plus épaisse, finalement les vaisseaux délicats de cet organe reprennent peu à peu leur énergie et insensiblement leur bouche se resserre. La bougie a en cela, la supériorité sur les injections astringentes déssicatives, qui, ne peuvent, sous de vrais prétextes, séjourner assez dans l'urétre pour opérer cette révolution, sans préjudicier.

Il n'en est pas de même de ces écoulemens abondans, dont les nuances varient de jour à autre, et auxquels préside, sans désemparer, une douleur obtuse, constante et fixe qui s'aigrit chaque fois que les urines coulent; que les différens mouvemens et les diverses attitudes du corps, en faisant éprouver certaines inflexions au pénis, rendent encore plus sensibles : la bougie les exaspéreroit à coup sûr, et propageroit le mal, loin d'en rapprocher les bornes.

Les topiques sous forme de cataplames ou d'emplatres, dont quelques auteurs proposent l'usage, sont généralement d'une foible ressource dans cette occasion, les frictions mercurielles locales exceptées. J'abandonne communément le soin d'effacer ces ulcéres, aux pillules savoneuses préparées avec le mercure doux : et j'ai de nombreux témoignages de leur efficacité. Ce seroit cependant trop attendre de ces remédes, si l'on n'en favorisoit les effets par quelques injections qui portassent directement sur le mal. Celle que je propose est une, d'entre plusieurs, qui ait le plus souvent réussi selon mes désirs, en pareilles occurrences. Mais j'observe que, lorsque ces ulcérations sont déjà fort anciennes et que leur bords sont endurcis, ce qui se reconnoit quelquefois au toucher, cette injection n'a pas le même mérite, ou il faut

la continuer long-temps ; on la prépare ainsi.

Prenez *thérébenthine de Venise*,... une once.
Onguent néapolitain double, un gros.
Jaune d'oeuf,.......... un.

Mélangez le tout dans un mortier de fer ou de marbre avec suffisante quantité d'huile d'hypéricum. Une partie des ingrédiens qui entrent dans la composition de ce reméde ne permet pas qu'on l'expose au feu, pour s'en servir. Si cet avertissement est superflu pour les maîtres de l'art qui seroient tentés d'en faire usage, il n'est peut-être pas inutile pour les nouveaux praticiens. Cette injection peut se répéter deux et trois fois par jour.

Un chirurgien, dont le mérite personnel et les talens en différens genres sont fort au dessus de mes éloges, a pensé attribuer la durée de ces écoulemens gonorrhoïques à des duretés disséminées dans l'épaisseur des parois de l'urétre. Il en désigne précisément le siége dans son tissu spongieux, et croit reconnoître leur cause dans l'épaississement de la lymphe; rien de plus naturel. Je ne doute point que ces duretés ne fussent une occasion à la prolongation de ces écoulemens, mais bien certainement elle n'est pas la seule. J'en ai vû quelques-unes fixées sur le dos de la

verge, j'en ai découvert aussi le long des corps caverneux, mais je puis dire que dans le nombre des gonorrhées rebelles que j'ai eues à traiter, la plûpart d'entre elles n'étoient point entretenues par ces duretés. Je l'ai observé de très-près, et notamment chez un cavalier d'Artois, nommé Valentin, compagnie d'A-rod, qui en avoit une assez considérable, à plus d'un travers de doigt au dessous du gland. La gonorrhée entiérement tarie, et les chancres du gland parfaitement cicatrisés, cette tumeur s'amollit et s'abcéda. On l'ouvrit avec la pointe de la lancette, la matiére étoit grumeleuse et les bords de l'ulcére un peu durs. Le lendemain je les fis toucher avec un peu d'huile de thérébenthine chaude, et quatorze jours après le malade fut en état de reprendre ses exercices militaires. Je l'ai revû, environ trois mois après, et rien n'avoit reparu.

Un grenadier de Boulonnois, connu sous le nom de Rousseau, entra à l'hopital le sept août dernier, pour cause de chancre sur le prépuce et au gland, qu'accompagnoit une gonorrhée virulente dont les accidens ont été bien formidables. On découvroit au toucher des duretés disséminées ça et là, dans l'épaisseur des parois de l'urétre des deux côtés. Les chancres guéris, la gonorrhée a cédé au traitement ordinaire; mais il est vrai que l'on

retrouvoit encore quelques vestiges de ces duretés, un mois après qu'elle fut tarie. Je cherchai à revoir ce grenadier la veille du départ du régiment pour Schelestatt, l'écoulement n'avoit pas reparu, et ces restes de durillons étoient encore sensibles au doigt, mais indolens.

Telle est mon observation, il seroit bien à désirer pour les progrés de l'art que tous les chirurgiens à l'exemple de M. Peyrilhe s'occupassent aussi attentivement que lui, de la recherche des différentes causes qui rendent le flux de certaines gonorrhées intarissable.

En réunissant tout ce qui peut concourir utilement à la guérison de ces maladies, en mettant dans l'exécution des procédés curatifs toute la prudence et les précautions convenables, il est bien difficile qu'avec le temps, le chirurgien ne parvienne pas heureusement à ses fins. Il n'y a guéres que l'indocilité et l'inconduite des malades qui puissent s'y opposer, et par malheur cela n'est que trop commun.

Section II.

Du phimosis et du paraphimosis vénériens.

Les écrivains sont généralement dans l'usage de réunir la description de ces deux maladies, comme si elles étoient une, ou comme si elles devoient toujours se succéder.

Le phimosis et le paraphimosis sont des affections particuliéres à la peau qui recouvre la verge, et qui se replie dans son extrémité. C'est à ce repli qu'on donne le nom de prépuce. Il est attaché à la partie inférieure et postérieure du gland, par un ligament appelé frein ou filet.

Le froncement et le resserrement du prépuce au dessus du gland, caractérise le phimosis, et le paraphimosis, au contraire, est marqué par un bourlet formé par le prépuce refoulé sous sa couronne. Ces deux maladies quoique considérées comme vénériennes, ne sont cependant telles, que relativement.

Le phimosis vénérien est ordinairement suscité par le contact de l'humeur gonorrhoïque, chez les sujets dont le prépuce est fort allongé ; alors une portion de cette humeur est retenue à sa sortie de l'urétre, et s'épanche entre le prépuce et le gland. Quel-

quefois il est une suite de la gonorrhée batarde, d'autres fois il est produit par des chancres, placés dans l'intérieur du prépuce ou sur le gland, et assez fréquemment sur les deux ensemble, ce qui se remarque principalement aux personnes qui n'ont pas cette partie habituellement découverte; quelquefois aussi le phimosis peut avoir lieu sans le concours d'une autre maladie. Mais cela n'est pas commun.

La diversité des causes fait varier les symptômes propres à ce genre d'affection : c'est pourquoi le phimosis est tantôt inflammatoire, et tantôt édémateux. L'abus des topiques relachans, celui des bains tiédes en particulier, contribue beaucoup à lui imprimer ce dernier caractére, tout ainsi que l'application trop soutenue des résolutifs astringens peut changer la disposition de ce phimosis, au point de resserrer et d'endurcir l'extrémité du prépuce, à un point extrême. Ce phimosis d'une espéce particuliére dans le genre vénérien, n'est pas rare chez les soldats qui font usage contre ces maux, de tous les remédes qui leur tombent sous la main.

Le léger boursoufflement inflammatoire de l'extrémité du prépuce passe pour un accident de peu de conséquence dans la gonorrhée légitime : en effet, il se dissipe commu-

nément de lui-même, ou à très-peu de frais.

Quant au phimosis causé par des chancres, ou par une gonorrhée batarde, ce n'est pas la même chose, il ne céde qu'à la guérison de l'un et de l'autre, ou à-peu-près: par fois aussi la terminaison n'en est pas heureuse, pour peu que les malades ne soient pas secourus à propos. La sanie que rendent continuellement ces ulcéres ne pouvant s'écouler librement, détermine en peu de temps, la tuméfaction inflammatoire du prépuce, qui va même quelquefois jusques à interresser le gland. Le tableau de ces accidens se renouvelle souvent dans les hopitaux militaires, où les malades n'y viennent chercher du soulagement à leurs maux, qu'à la derniére extrémité. Le nommé Tréman, caporal au régiment de Saintonge vient tout récemment de nous en fournir un exemple. Le penis étoit déjà frappé de gangréne dans toute sa circonférence lorsqu'il arriva; et après la chûte de l'escarre, on vit le gland détruit en partie.

Dans le phimosis simple, il n'est question que de relacher, c'est ainsi qu'on calme la douleur et appaise la chaleur. Mais s'il est entretenu par le contact habituel de la matiére virulente sur le prépuce, il est essentiel de l'en mettre à l'abri. Prévenir le mal à naître ou le détourner, c'est en quelque façon guérir.

Une fois le prépuce excorié, on n'y remédie pas toujours à son gré.

Les moyens que l'art offre, en pareille occurrence, consistent dans les bains locaux, dans les fomentations, et dans les injections. Mais est-ce dans l'eau tiéde, ou dans le lait ou dans d'autres décoctions relachantes de cette nature, qu'on fera baigner l'extrémité du pénis ? Ce genre de bains qui peut avoir son utilité dans certains cas, peut-être contraire dans d'autres. L'expérience crie par tout que l'usage inconsidéré de ces petits remédes le convertit bientôt en phimosis édémateux. L'expérience a raison de crier, car lorsqu'elle ne fait que parler, on feint de ne pas l'entendre, ou si on l'entend, on ne veut pas la comprendre : métamorphoser une maladie en une autre, n'est pas guérir. Le cri de la nature mêlé avec celui de l'expérience réclament les résolutifs doux, de préférence aux simples relachans ; aussi ai-je tiré utilement parti des infusions de fleurs de mélilot, de camomille, et de sureau dans lesquelles on ajoute un peu d'extrait de saturne, et au besoin quelques gouttes d'eau-de-vie. De petites compresses trempées dans cette fomentation, et au moyen desquelles on enveloppe toute la verge avec art, en lui donnant une situation convenable, ne sont jamais sans avantage.

Le phimosis oédémateux ne demande rien autre ; à l'exception, qu'ayant égard à la foiblesse naturelle des fibres de l'organe malade, et au *maximum* du volume auquel l'affluence des fluides le porteroit, d'autant mieux que ces fluides ne trouveroient point de résistance, il faut avoir soin de rendre successivement ces remédes plus actifs. Pour favoriser plus puissamment, encore, l'effet de ces topiques, j'insiste sur ce qu'on comprime la tumeur entre les doigts, chaque fois qu'on renouvelle l'appareil, et cela à dessein de faciliter le dégorgement des cellules, et de ranimer le ressort languissant de leur tissu.

Le phimosis inflammatoire, avec tuméfaction, demande une chirurgie médicale très-active, dès son principe. On suplée la saignée, dont j'ai appris à redouter les effets en cas pareil, par un régime sévére, par des boissons acidules, par des évacuations alvines qu'on est toujours maître de modérer au besoin, et par des topiques antiphlogistiques pris dans la classe des résolutifs anti-septiques. Si nous avons dit préliminairement, en parlant de cette maladie, qu'il falloit, sur les craintes apparentes d'une terminaison fâcheuse, mettre essentiellement les parties souffrantes à l'abri du contact de la matiére morbifique, par des pansemens soignés, nous n'avons

eu

eu d'autre objet que celui de faire sentir la nécessité de prévenir son accumulation et son séjour : mais nous n'avons rien proposé pour remédier au mal déjà fait. Qu'on ne se persuade pas que les ressources de l'art soient épuisées dans ces fomentations stimulantes! Il est question, ici, de renchérir sur ces moyens. On leur substitue alors, les cataplames aromatisés, et les injections détersives stimulantes. Ces cataplames, auxquels on associe la poudre de kina, soutiennent le ressort chancelant des solides, tandis que ces injections, tout en entraînant la sanie septique, agacent intérieurement les fibres et les raniment. Elles seules préviendroient les accidens qui menacent, comme elles les combattent victorieusement quand ils existent. On compose ces injections avec l'aigremoine, l'aristoloche ronde, l'hypericum, le marrube noir, le scordium, et le kina, auxquelles un peu de miel rosat ajoute un certain mérite. Deux sortes de ces plantes suffisent au besoin. On peut rendre ces remédes plus stimulans encore,par l'addition d'une petite quantité de sel ammoniac et de camphre que l'on y tient en dissolution. Mais il faut se tenir pour prévenu, que ces injections doivent être répétées souvent : la maladie et les remédes en font un devoir. Le renouvellement des souffrances annonçant l'accumula-

tion de la matiére, on sent naître la nécessité de soustraire les piéces d'appareil pour leur en substituer d'autres, et d'évacuer en même temps la matiére, dont le séjour est la source active du mal. J'insiste beaucoup sur ce que ces pansemens soient renouvellés pendant la nuit, lorsque le malade veille : toute négligence à cet égard seroit préjudiciable. On recueille toujours avec satisfaction, le fruit de sa vigilance et de ses soins, quand on a autant d'affection pour ses malades, que d'amour pour son art.

Témoin, il y a long-temps, des effets dangereux, suggérés par l'application des topiques anodins relâchans, recommandés si soigneusement, sous l'autorité de la plûpart des maîtres de l'art d'une réputation connue, j'ai cru devoir les rejeter d'après le conseil d'une longue expérience, fondée sur de nombreuses observations. J'en appelle à la raison.

Tant que la tuméfaction du prépuce n'annonce rien de fâcheux, que l'écoulement n'est pas considérable, la situation de la verge est d'être dans un plan vertical. Mais, si au contraire cet écoulement est abondant et de mauvaise nature, il convient de la placer de maniére à favoriser l'évacuation de la matiére. Alors elle doit être posée horisontalement, mais légérement inclinée, et soutenue ainsi par quelques linges; or, il faut nécessaire-

ment que le malade soit couché sur l'un ou l'autre côté, et non sur le dos : tels sont les principes que la saine chirurgie a adoptés. Mais durant l'orage des symptômes du phimosis gangreneux, (1) la médecine doit-elle rester inactive? non. Elle prescrit des boissons acidules, et dispose les premieres voies, toujours plus ou moins embarassées, à favoriser l'action des remédes qui luttent contre la gangrêne. Le kina, dont les propriétés sont incomparables dans cette occurrence, n'est pas sa seule ressource : elle lui associe le camphre, et ces deux substances unies avec le syrop d'absinthe, forment un opiat, dont la dose et les quantités varient selon le degré de foiblesse du malade et son état. Les bouillons maigres, préparés avec les plantes, parmi lesquelles l'oseille domine, quelques cuillerées à bouche, par intervalle, de crême d'orge ou

---

(1) Un observateur plein de mérite a remarqué que les phimosis gangréneux étoient plus fréquens au printemps que dans les autres saisons. Il en donne pour raison que » l'énergie du mal est mesurée sur l'activité des esprits, dans » une, saison que la nature a semblé destiner à la reproduction. „

Mais ne peut-on pas présumer aussi, que dans le printemps, les humeurs sont plus disposées à la fermentarion putride, et que la révolution qui se passe parmi elles, à cette épeque, est un effet naturel de l'impression du froid de l'hiver, qui a mis des bornes étroites à la transpiration cutanée ?

de ris cuites à l'eau, avec une addition d'un peu de suc de citron ou de limon, sont les seuls alimens que les circonstances permettent, lorsqu'il est question d'entretenir ou de soutenir les forces dans cette occurrence.

Le calme qui succéde à cet orage, s'annonce par un relâchement sensible dans les souffrances, par une diminution marquée dans le volume de la tumeur, et par un changement manifeste dans le caractère de la matiére, qui passe successivement de sa fluidité, et de sa couleur grisâtre et infecte, à une consistance louable et inodore.

C'est alors le moment desiré, pour placer utilement un minoratif, sans égard pour les autres évacuans, que des circonstances antérieures auroient déjà pu exiger. Ce reméde, placé à propos, achéve de dissiper le reste du gonflement, en détournant les fluides, et rien n'est plus prompt que son effet. Quiconque se plaira à raisonner les moyens dont son discernement lui inspirera l'usage, trouvera, à coup sûr, dans ces remédes, des ressources certaines : et dès que l'expérience l'aura convaincu une fois de leur utilité, il saura désormais les apprécier.

Ce n'est pas à dire que les lavemens émolliens laxatifs, et purgatifs même, puissent les supléer. Si ces remédes ont la propriété de

baigner les gros intestins, de calmer la chaleur qu'ils concentrent, de délayer et d'évacuer les matiéres qu'ils récélent, ils sont bien éloignés de satisfaire complétement aux desirs et aux besoins de la nature. Si l'on a pu évacuer par des émétiques avec tant de succès, dans la plus grande force des accidens, que ne peut-on pas faire quand ils sont entiérement dissipés?

Eh quoi ! Dira-t-on peut-être, toujours bouleverser la nature par des purgatifs! Mais n'est-ce pas la soulager, bien au contraire, que de la débarasser du fardeau qui la fatigue et l'opprime ? Si l'on m'entend revenir si souvent sur ces remédes, c'est que n'ayant à converser qu'avec des éléves, j'ai fait voeu de ne laisser passer aucune occasion favorable à leur emploi, sans leur en rappeler l'importance et l'utilité. Est-ce autrement, d'ailleurs, qu'en répétant, qu'on instruit ? Persistant dans cette intention, je dis donc, que c'est souvent à tort qu'on éloigne, tant, les purgatifs, par respect pour certains accidens, sous prétexte qu'ils se présentent sous un aspect inflammatoire. Mais si la cause matérielle et productrice de cette inflammation dépend de l'excès des humeurs, ou de leur dépravation, ou de l'une et de l'autre ensemble, à qui confiera-t-on le soin de les expulser, pour prévenir les suites de cette inflammation, que

l'on redoute si fort, si ce n'est aux purgatifs? Quand l'estomac a été un peu secoué par un émétique; un eccoprotique n'est pas inutile à beaucoup près, pour balayer les humeurs qui ont été à l'abri de ses coups, dans le centre du canal des intestins. En quoi imagine-t-on que je fais consister ces évacuans? en tout ce qu'il y a de plus doux: je les borne à la décoction ou de tamarins, ou de casse, ou de polipode de chêne, &c. dans lesquelles je fais dissoudre un peu de manne, et deux ou trois gros de sel cathartique. Il en résulte une couple d'évacuations, qui ne contribuent pas peu à assurer le calme, en diminuant la source du mal.

Dans le cas, où l'engorgement inflammatoire ne laisseroit plus aucun espoir de résolution, et où déjà la tumeur seroit tachée de points noirs, la chirurgie ne peut que prévenir l'étendue de la gangrêne, en incisant sur le champ, les escarres. L'évacuation de la matiére qui s'échappe par ces incisions, soulage les parties, et les accidens cessent. On employe alors les injections, les lotions antiseptiques, et les digestifs animés, jusqu'à l'entiére séparation des parties mortes. L'ulcére ne tarde pas à prendre un tout autre caractére, la suppuration devient successivement louable, et il ne demande plus qu'un pansement simple, auquel la charpie séche,

mais choisie, suffit. De cette maniére la guérison est assez prompte, et la cicatrice qui s'en suit, n'est ni incommode, ni même bien sensible à la vue. Mais pour obtenir de pareils succès, je conviens qu'il faut avoir été à portée de secourir le malade, dès le principe de cet accident.

Quelques médecins attribuant uniquement ces accidens à la malignité du virus vénérien, veulent qu'on substitue à ce traitement, le mercure en frictions administré à grandes doses; afin, disent-ils, de détruire promptement ce virus, qu'ils regardent comme le principal moteur du mal. Un pareil procédé combattu si vivement, par la raison et par l'expérience nous paroît bien hasardeux. En supposant que le mercure détruise le virus à volonté, il faut donc qu'il l'attaque directement, sans toucher aux fluides qui en sont le véhicule, ce qui est impossible. Or, ne seroit-il pas à craindre que l'action de ce minéral, n'augmentât les accidens en excitant le jeu des vaisseaux sur ces mêmes fluides? il semble que cela doit être. Mais que deviendront-ils ensuite, infectés qu'ils sont par le virus, dont l'accumulation dans les tubes délicats du prépuce, est la cause occasionnelle de l'inflammation? retourneront-ils sur leur pas, dès qu'ils seront dépouillés de ce virus, et les fibres maltraitées recouvreront-elles leur énergie et leur élasticité, sitôt après leur dé-

part? enfin ces fluides et ces solides auront-ils la constance d'attendre la destruction entiére du venin virulent, sans se décomposer et sans se rompre? Voilà bien des questions! mais aucune, cependant, n'est hors des loix de la nature. Croira donc à ce procédé qui voudra : quant à moi, qui calcule chaque jour les effets du mercure sur les humeurs, qui suis journellement témoin des désordres résultants de la mauvaise disposition des fluides, combinés avec ce virus, je m'en tiens à mes principes, jusqu'à ce qu'on m'ait clairement démontré mon erreur.

Il me suffit de savoir que, le phimosis le plus redoutable céde toujours à un traitement médico-chirurgical méthodique, sans le concours du mercure, pour me fixer toujours plus à mon opinion. Ce fait est d'ailleurs généralement connu des chirurgiens exercés au traitement de la maladie vénérienne. Mais ce que je sais encore, pour l'avoir bien observé, c'est que les mercuriaux administrés, sous quelle forme que ce soit, dans le cas d'une inflammation quelconque, exaspérent toujours le mal. Je ne me hasarderai pas de répéter, à ce sujet, les expériences de M. *** quoique ce soit le seul moyen de s'assurer de l'efficacité du mercure dans l'occasion, où il se plait à en faire l'éloge; mais que d'autres

s'en chargent, s'ils y ont quelque confiance : il le faut nécessairement pour décider cette question dont l'affirmative, si elle étoit possible, auroit l'influence la plus salutaire dans la pratique. *Les frictions mercurielles administrées à grandes doses, dans le phimosis et le paraphimosis inflammatoires, sont-elles utiles ou nuisibles ?*

La dissipation totale de l'inflammation, dans le phimosis enflammé, n'emporte pas toujours avec elle ce resserrement, de l'extrémité du prépuce, qui caractérise essentiellement cette maladie ; parce que souvent cette inflammation n'est qu'accidentelle. Mais quand au contraire, elle précéde ce froncement, il peut se faire qu'il se dissipe avec elle; cela n'est pas sans exemple. S'il persiste, cela dépend de ce que les vaisseaux du prépuce, naturellement foibles, n'ont pu rendre à la circulation les fluides qui les excédoient, ou de ce que ces fluides, dont le mouvement a été rallenti, se sont épaissis; ou enfin, de ce que quelques chancres qui bordent le contour de cette extrémité, ou qui sont placés dans son enceinte intérieure, ne lui permettent pas de reprendre sa souplesse et de se replier. Lorsque ce froncement est entretenu par des chancres, ce sont eux qu'il faut attaquer : et si après leur défaite, la peau est épaisse et resserrée,

on emploie les bains locaux d'eau tiéde, d'eau de mauve ou de décoction d'althéa. Mais si ces duretés quoique ramollies, le prépuce reste toujours étranglé à l'endroit des cicatrices, on introduit dans son ouverture quelques dilatans passifs. La racine de guimauve désséchée, est préferable à celle de gentiane, par la propriété qu'elle a de ramollir en dilatant, tandis que la racine de gentiane dilate, mais ne ramollit point. L'éponge préparée a, sur elles, un effet supérieur, en ce qu'elle dilate et plus promptement et plus sûrement sans inconvéniens, et que mieux que ces racines elle se prête au passage des urines, quand on a su la disposer de maniére à leur ménager une issue. Et dans le cas où le jet d'urine la chasseroit, le malade lui-même ne sauroit-il donc la remplacer?

Il y en a, cependant, certains de ces phimosis vénériens, qui résistent à tous les remédes imaginables, parce que le tégument est racorni, dans l'endroit ou il forme étranglement, par des cicatrices qui ont remplacé la perte de substance occasionnée par des chancres internes. Plutôt que d'employer un temps inutile à vouloir corriger ce vice de conformation accidentel, il est bien plus raisonnable d'emporter toute cette dureté, en incisant circulairement le prépuce avec un bistouri,

quelques lignes au dessous. Cette opération décrite dans un autre sens, par les chirurgiens qui ont traité des opérations en particulier, est connue sous le nom de circoncision. J'ai été plusieurs fois dans le cas de la pratiquer, et j'ai constamment vu que, la plaie nouvelle qui en résulte, guérit avec la plus grande facilité; ce qui prouve qu'on a détruit l'obstacle qui s'opposoit à ce que les fluides circulassent librement, jusqu'à l'extrémité des vaisseaux coupés.

Mais rappelons cette espéce de phimosis que j'ai dit, il n'y a qu'un instant, qui persistoit après l'inflammation, ou qui lui succédoit : et qu'on attribuoit, non sans fondement, à l'abus des relachans. Ce phimosis est bien différent du précédent. Ce n'est point, à proprement parler, un étranglement de l'extrémité du prépuce, mais une tuméfaction édémateuse qui en rétrécit tellement l'ouverture que les urines sortent avec la plus grande difficulté, quelquefois même goutte à goutte. La peau est boursoufflée, tendue et luisante, en maniant cette tumeur entre les doigts, elle s'affaisse, et reparoit sitôt après qu'on cesse de la comprimer : mais quoiqu'elle soit affaissée, le rétrécissement de l'ouverture n'en subsiste pas moins; attendu qu'elle doit perdre de son diamêtre, en raison de la tension qu'é-

prouve nécessairement la membrane interne du prépuce.

J'ai déjà fait l'observation, si je ne me trompe, que cet état prouvant pour la foiblesse organique des différens tissus qui composent ce tégument, ou se sentoit naturellement porté à y rappeler l'énergie, par des repercussifs stimulans, ou par des déssicatifs absorbans. Outre les remédes que l'usage a adoptés et dont l'habitude a fait loi, on trouve dans les cendres chaudes passées au tamis, dans la ceruse pulvérisée et appliquée à un degré de chaleur supportable, des secours très-efficaces, si l'on a l'attention de donner au pénis une situation favorable.

Les boissons apéritives ou sudorifiques employées conformément à la disposition naturelle du sujet, et à la saison, les purgatifs hydragogues toniques, les alimens déssicatifs, viennent à l'appui de ces remédes, en tant que de besoin.

Mais à supposer que, la maladie résiste à tous ces ces moyens, les mouchetures, et les pressions digitales offrent une nouvelle ressource, qui, si elle est infructueuse, nécessite la même opération que nous avons proposée dans le cas qui précéde : il faut cependant observer que cette opération ne peut avoir lieu, qu'autant que la longueur du prépuce

excéderoit sensiblement trop, les bornes ordinaires. J'en ai retranché, il y a quatre ans, de l'étendue de près de deux pouces, à un jeune tambour du régiment de Perche, pour le même objet. Il est vrai que ce prépuce étoit montrueusement allongé, car après sa guérison, on n'auroit pu lui en retrancher encore, de la longueur de six lignes. Cette opération alors indispensable, a la préférence, en grande supériorité, sur ces incisions que l'on propose, au moyen desquelles le prépuce reste échancré en force de bec de liévre. Outre la défectuosité que présentent les lévres de cette échancrure, elles ont encore l'inconvénient de s'épaissir, surtout dans les angles, et de diminuer le plaisir de la jouissance dans les débats amoureux. C'est à cette seule considération qu'un officier au service des troupes étrangéres, qui avoit subi cette opération, pour cause, (au delà du Rhin) étant résolu de se marier, vint en France chercher le correctif de cette défectuosité : aimant mieux, comme de raison, avoir le gland habituellement découvert, qu'un long bec de liévre au prépuce.

Du paraphimosis.

On vient de lire au commencement de cette section, en quoi le paraphimosis diffé-

roit du phimosis. On ajoute que le premier n'a aucun rapport avec la gonorrhée virulente, tandis que le second en a beaucoup. Le paraphimosis ne peut donc être considéré comme maladie essentielle, que chez ceux dont le gland est toujours recouvert. Lorsque le prépuce est étroit et peu allongé, il est à craindre qu'étant porté brusquement en arriére, il ne puisse revenir sur lui-même. Or, pour peu qu'il reste en place, le colet du gland est comprimé circulairement, et le filet nécessairement tendu, le tiraille avec douleur. Il suit de cette compression que, l'action circulaire, au moyen de laquelle les fluides sont rapportés du gland aux parties adjacentes, étant rallentie, il se tuméfie, avec rougeur, et prend une couleur violette. Alors, cette tuméfaction devient à son tour un obstacle à la progression des fluides dans l'étendue du prépuce replié sur lui-même; d'où résulte un engorgement de part et d'autre.

Le paraphimosis essentiellement vénérien est donc, d'une part, celui où le prépuce lâche, constamment placé sous la couronne du gland, est affecté de quelques chancres ou crevasses qui occasionnent une bouffissure plus ou moins considérable dans la texture de cette enveloppe; ou de l'autre, la suite de quelques tentatives un peu trop précipi-

tées pour découvrir le gland, dans l'intention de soigner immédiatement les chancres que cache le prépuce. Souvent les malades eux-mêmes donnent lieu à ce paraphimosis, par le désir qu'ils ont de s'assurer à quoi tient leur guérison. Hors ces deux cas, il seroit difficile d'en imaginer d'autres.

Dans le premier, ce boursoufflement n'est jamais ou rarement inflammatoire, mais assez communément il l'est dans le second. Au reste cette inflammation peut exister sans signes extérieurs bien sensibles, à la dureté et un peu de rougeur près : parce que l'organisation du prépuce n'admet qu'un très-petit nombre de vaisseaux sanguins d'un certain calibre. Mais alors on juge du degré de cette inflammation par la tension, la chaleur, la douleur et les érections soutenues que le malade accuse ressentir dans la partie.

Dans le paraphimosis édémateux, espéce beaucoup plus fréquente, la tumeur est plus froide que chaude, elle est luisante, et sa principale saillie est sous la verge, à la naissance du frein. C'est là aussi, que ce tégument est plus délicat, le tissu cellulaire plus multiplié, mais plus foible, ce qui donne au pénis, une figure torse, pour peu qu'il soit tendu. C'est encore là, que, lors d'un engorgement excessif, la mortification s'annonce

en premiére instance, par quelques points gangreneux.

On croiroit peut-être qu'il suffit de faire la section du filet pour obtenir le retour du prépuce sur le gland, et mettre ainsi le terme aux accidens? Mais cette section a été faite, et les expériences auxquelles on là assujettie avec confiance n'ont pas été heureuses, au rapport même des praticiens qui croyoient à cette opération. Les plis que le prépuce fait sur le dos de la verge, sont restés tels qu'ils étoient auparavant, et la tuméfaction qui avoisine ce filet, n'a rien perdu de son volume. On a vu distinctement pour lors, que le point essentiel de l'obstacle à la réduction du prépuce, consistoit moins dans le frein, que dans la circonférence du col de la verge qu'il embrasse. Ce qui a confirmé dans cette opinion, c'est que cette espéce de ligature ne céde jamais, qu'au dégorgement des fluides retenus dans les mailles celluleuses, dont le tissu de cette enveloppe est presque totalement formé.

Selon quelques écrivains, le prognostic du paraphimosis, pour peu durable qu'il soit, abstraction faite de la cause qui lui a donné lieu, porte sur la destruction de la partie, par la gangrêne; ou ce sont des abcès purulens qui

qui ravagent le tissu cellulaire et le tégument qui l'entourent. Le Monnier en cite un exemple dans l'histoire d'un paraphimosis survenu „ à un paysan, pour s'être renversé le pré- „ puce, à dessein de se procurer plus de plai- „ sir avec sa femme : ce qui détermina sur „ le champ un étranglement cruel, dont les „ suites furent extrêmement facheuses. „

Quel excessif qu'ait été cet étranglement, je n'ai jamais eû la douleur de voir de pareils accidens. Les taches gangréneuses qui paroissent par fois au dessous du frein, cédent assez complaisamment aux anti-septiques stimulans, et les ulcérations qui leur succédent, sont autant d'émonctoires purulens qui contribuent puissamment au dégorgement de la partie.

La guérison du paraphimosis ne consiste qu'à détruire l'étranglement. On a imaginé à ce sujet, plusieurs moyens pour y parvenir, mais tous ne sont pas également satisfaisans, à beaucoup près. Il est question entre autres de comprimer le gland, en tout sens, du bout des doigts de la main droite, et de s'occuper de la gauche à ramener le prépuce en avant. Cette manoeuvre généralement recommandée est parfaitement décrite dans les livres de l'art. Elle a pour objet de diminuer le volume du gland, en l'allongeant par une compression

circulaire qui ne peut avoir lieu, lorsque cette partie est tuméfiée, sans y préjudicier beaucoup. Il faudroit pour espérer du succés de ce procédé, l'employer dès le moment même du renversement du prépuce, ce qui n'est pas toujours possible : cependant passé un certain temps il n'est guére praticable. Il est plus raisonnable alors, de faire situer favorablement le malade, et d'envelopper le pénis de compresses trempées dans l'eau froide, avec l'attention de renouveller souvent ces applications ; j'en ai toujours vû d'excellens effets. L'impression du froid resserre le calibre des vaisseaux, refoule les fluides qui s'y portent en trop grande quantité, le gonflement diminue, la tumeur s'amollit, et le prépuce céde d'aprés cela, aux sollicitations qu'on lui fait; mais voici comment.

Au lieu de comprimer le gland et de tirailler le prépuce, je conseille d'embrasser la verge à pleine main, et, en la tenant un peu élevée, de la glisser le long de son corps comme si on vouloit l'allonger en la tirant à soi, tandis que de l'autre, placée près des pubis, on la soutient : alors le jeu des doigts en passant et repassant sur le prépuce, et en comprimant modérément le gland, raméne insensiblement ce tégument en avant. Ce procédé qui imite assez bien celui qu'on

emploie dans la réduction des fractures, par l'extension et la contre-extension, n'est jamais malfaisant; on peut en acquerir la preuve.

Lorsqu'au contraire on s'obstine a presser ces parties du bout des doigts; d'indolentes d'abord qu'elles étoient dans le principe, on y appele la douleur en y attirant le gonflement: et si l'on persévére, les suites en sont toujours critiques. Comment en effet, vouloir comprimer avec une double force, des parties molles et délicates, déjà d'une sensibilité extrême à laquelle la maladie ajoute, dans l'intention de les faire céder l'une à l'autre, sans les voir bientôt frappées de mortification? C'est probablement d'après ces manoeuvres ridicules que Monnier a vu paroître les dépôts et la gangrêne dont il parle: et je ne doute point que, ce ne soit ce qui lui a fait dire, que ces accidens étoient le sort ordinaire du paraphimosis: cette maniére de procéder au recouvrement du gland, est d'ailleurs une impulsion assez naturelle, contre laquelle les chirurgiens ordinaires ont peine à se défendre.

Je veux qu'à force de pressions, on parvienne enfin, à surmonter les obstacles de part et d'autre, qu'en résulte-t-il? Ce que j'ai vu deux fois dans l'amertume de mon coeur, sans oser en rien témoigner au chi-

rurgien dont la monstrueuse impéritie passoit pour dès talens sublimes, aux yeux de ses protecteurs servans, qui les peignoient ainsi à leur maîtres, dont le moindre défaut étoit d'être parfaitement ignorans et trop crédules. Le prépuce et le gland avoient été si cruellement molestés que, la maladie changea simplement de caractére, quoique ce chirurgien se fût applaudi de ses succès: au paraphimosis succéda, sur le champ, un phimosis gangréneux qui détruisit le prépuce en entier, avec perte de substance d'une partie du gland.

Les motifs qui nous ont déterminé à rejeter les saignées dans les maladies de ce genre, se représentent ici, sous un nouveau jour, dans l'usage des relachans dont on se plait à vanter l'efficacité. Toujours des prétextes! oui toujours, et cela pour perpétuer des abus. Les parties, dit-on, sont tendues et douloureusement étranglées, donc il faut se hâter de les relacher. Cette propriété est naturelle aux émolliens, donc il faut soumettre le paraphimosis à l'effet de ces topiques. Tels étoient les principes et le raisonnement d'autrefois: Il est question de savoir si la législature médicale d'aujourd'hui, adoptera les uns et les autres, ou si elle les rejetera.

La saignée étoit le premier moyen qn'on

employoit contre le phimosis et le paraphimosis inflammatoire : non seulement il étoit dit qu'il falloit saigner, mais la loi écrite, que des plagiaires ont perpétuée et perpétuent encore, vouloit que cette opération fut répétée de proche en proche, tant que les accidens subsistent. Et si, sous l'empire de cette loi, la maladie ne cesse de faire des progrès, que dira le médecin et qu'en pensera la médecine ? Le médecin sera sans doute d'avis qu'on insiste toujours plus sur la saignée, tandis que la prudente médecine s'y opposera. Elle réclamera, dans l'esprit de sa sagesse, la chirurgie qui, avant de décider l'opération pour laquelle les circonstances la font intervenir, recherchera paisiblement la cause des maux graves dont le tableau la frappe. Elle la découvrira, ou plutôt elle la trouvera dans l'abus des relâchans et des saignées. Elle y voit que les uns et les autres ont attiré et retenu les fluides dans la texture du prépuce, en affoiblissant par trop, les ressorts organiques qui devoient les réintégrer dans la masse ; et elle ne se trompe pas. Sitôt après ce simple coup d'oeil, elle décide de la nécessité des topiques résolutifs stimulans qui, en faisant disparoître le mal comme par enchantement, repoussent, loin d'eux, l'opération insciemment méditée.

Une erreur non moins interessante à réprimer dans la circonstance, est celle de croire qu'il faille attendre la cessation totale de la douleur, pour substituer les résolutifs aux émolliens, lorsqu'un usage impérieux a prononcé sur leur emploi. Diroit-on que cette douleur ne dut subsister que sous les auspices de la chaleur et de la rougeur? quiconque considére, avec un tant soit peu d'attention, le siége de cette maladie, n'est point embarassé de prononcer affirmativement sur la source de ces souffrances. Il voit qu'elle est exactement la même, que celle de ces érections constantes dont les malades ne cessent de se plaindre : puisqu'elles tiennent ensemble à la structure particuliére de cet orgâne; mais est-ce le cas d'envelopper le pénis de cataplâmes relâchans? pas du tout, c'est le triomphe, au contraire, des résolutifs parégoriques.

Le seul des cas, ou les anti-phlogistiques relachans pourroient-être accueillis, seroit celui ou la tumeur présenteroit un aspect phlégmoneux qu'accompagne toujours la chaleur. Mais tout en désignant l'occasion à user utilement de ces topiques, seroit-ce un motif pour en abuser? non. Dès que le calme est rétabli, ce qui s'annonce toujours par une certaine molesse dans la tumeur, qui de rouge, et de brûlante qu'elle étoit, devient

pâle et froide, il est instant de leur faire succéder les topiques actifs, faute de quoi il s'opére un changement rapide dans la tumeur. Sa partie la plus éminente est tachée de noir, et cette tache est susceptible de faire des progrès, si l'on tarde à y rappeler le degré de chaleur nécessaire qui doit y mettre des bornes et en accélérer la disparition. Rien n'y contribue plus que, les cataplâmes préparés avec les farines résolutives cuites dans une forte décoction de camomille et de melilot, ou dans l'oxicrat ou dans la décoction de kina. En suivant à l'oeil l'effet de ces topiques, on juge de la nécessité ou non, d'y ajouter des ingrédiens plus actifs ; mais communément ceux-ci suffisent. La diminution sensible du volume de la partie, le relachement dans les douleurs, l'éloignement et la foiblesse des érections, sont les préludes flatteurs d'une guérison prochaine. Dès lors, quelques pressions digitales faites avec circonspection sur le boursouflement édémateux, chaque fois qu'on renouvelle le pansement, en accelérent singuliérement la résolution.

Dans cette occurrence comme dans la précédente, je ne vois point les purgatifs avec indifférence. Je les emploie avec un égal succès, et comme évacuans et comme fondans. J'ai aussi pour le régime les égards que né-

cessite la circonstance, et je suis très-attentif à faire maintenir, fort exactement, la verge dans une situation perpendiculaire, pendant le cours du traitement.

Mais en attribuant à ces topiques, et aux évacuans, le mérite de dompter ces accidens, je ne m'abuse point sur leur puissance. Ils peuvent être insuffisans les uns et les autres, toutes les fois que l'action organique des vaisseaux blancs sera beaucoup trop foible, pour conserver à la partie une certaine chaleur capable d'entretenir la consistance dans les fluides qui menacent de dissolution putride.

La résolution de ces fluides, prise sous le point de vue le plus intéressant, ne pouvant s'opérer d'après ces moyens, on voit la nécessité de leur ouvrir une issue, en mouchetant, ou en scarifiant les principaux réservoirs dans lesquels ils sont retenus. Ces mouchetures, ou ces scarifications, si l'occasion le veut, sont toujours préférables à celles que l'on conseille de faire sur le gland, et ont un mérite bien au dessus de cette opération, vantée comme le plus salutaire de tous les secours : opération dans laquelle il est expressément prescrit de passer circulairement un bistouri, à dos renversé, entre le prépuce et le gland, pour scarifier intérieurement tout le bourlet. Et par un oubli in-

concevable, on ne décrit pas le procédé en donnant le précepte.

Il n'est cependant rien moins qu'indifférent de savoir, si ces scarifications doivent être faites en long ou en large, c'est-à-dire de bas en haut ou transversalement. Ces incisions ont-elles pour unique objet de relâcher instantanément le prépuce, afin que saisissant le moment, on puisse le réduire sur le champ? ou ne sont-elles proposées d'abord, que dans l'intention d'ouvrir une voie de décharge aux fluides captifs qui grossissent le bourlet? Dans la premiére acception, elles peuvent avoir lieu, non sans conséquence, cependant; mais dans la seconde, elles sont incapables de remplir l'objet auquel on les destine : et je dis.

En incisant ainsi le prépuce, c'est-à-dire, en le tailladant, et en le réduisant d'abord, on récéle des plaies qui épanchent continuellement des fluides impurs, entre le tégument et le gland; et qui n'en sent pas l'inconvénient! Inciser, couper ou tailler, le plus souvent sur des chancres, quelle doit en être la suite? Espére-t-on que ces ulcéres, plus compliqués encore, au moyen de cette source nouvelle d'irritation et de purulence, constamment inondés d'une matiére malsaine, dont la chaleur du lieu augmente infaillible-

ment encore l'acrimonie dévorante, en guériront plus promptement? qu'on réponde! Quelle est donc la fin qu'on se propose par ce procédé, qui doit nécessairement en avoir une? peut-elle être heureuse? qu'on le prouve!

Singuliérement attentif à prévenir une terminaison aussi humiliante pour la nature que pour l'art, (la gangrêne) je ne scarifie point. Je me contente de quelques mouchetures, faites circulairement ou transversalement, sur la portion de la membrane interne du prépuce, la plus saillante et la plus boursoufflée. J'en exprime ensuite les fluides, en la serrant modérément entre deux doigts, et j'ai la satisfaction de voir la tumeur s'amollir et s'affaisser sur le champ. Alors, c'est le cas, plus que jamais, d'insister sur les toniques; et si ces mouchetures viennent à se fermer trop tôt, il convient de les renouveller. Mais lorsque, par événement, elles s'ulcérent; bien loin de redouter les suppuratifs irritans, que l'on accuse gratuitement de susciter, alors, une inflammation indomptable et funeste: C'est au contraire, par leur orgâne que je sollicite le dégorgement total des cellules, en soutenant constamment le ressort des vaisseaux, de l'ensemble de la partie, par des cataplâmes stimulans.

De cette maniére, il n'est point à craindre que les cicatrices qui résultent de ces mouchetures, puissent jamais être un obstacle à l'extension du prépuce, ni qu'elles puissent influer sur son retrécissement : puisqu'après la guérison, il est impossible d'en reconnoître les traces, contradictoirement au procédé des incisions.

Nullement jaloux de réduire le prépuce lorsqu'il est entouré de chancres qui compromettent le gland, je préfére, en toute occasion, les avoir sous les yeux, à les savoir couverts. J'en connois le siége, la nature et l'étendue ; je suis les diverses nuances sous lesquelles ils passent, et outre la facilité d'y porter et d'y assujettir les remédes, j'ai la satisfaction de voir journellement leur progrès de guérison.

C'est à cette époque que j'essaye de réduire le prépuce, dont j'ai l'attention de rétablir insensiblement la souplesse, en exposant, par intervalle, le pénis à la vapeur de l'eau tiéde. Dans la circonstance où il subsisteroit quelques duretés, elles cédent, sans beaucoup de peine, à de légeres onctions mercurielles, que l'on ne peut, sous aucun prétexte, se dispenser d'administrer en grand, du moment que les chancres sont détergés.

SECTION III.

De la fluxion vénérienne des bourses, de celle des yeux, &c. et de l'atrophie du testicule.

On croyoit généralement, autrefois, que, la tuméfaction vénérienne des bourses étoit une suite conséquente du transport de la matiere gonorrhoïque, sur le corps du testicule et sur les membranes qui l'entourent; que cette tumeur survenue à cette époque, étoit indicative de la vérole, dans la persuasion qu'il suffisoit qu'une portion de fluides impregnés de virus fut abandonnée à la circulation, pour infecter totalement la masse des liqueurs. On étoit également dans la croyance, que, cette espéce de métastase s'opéroit au moyen des vaisseaux inhalans qui pompoient cette humeur, pour la déposer, par voie de communication, où bon leur sembloit. Mais aujourd'hui ce n'est plus cela; toute cette théorie est renversée, et on vient de lui en substituer une nouvelle qui frappe par sa singularité. Plus éclairé, sans doute, par les lumiéres d'une physiologie complaisante, le génie a trouvé moyen de s'élever, tout à coup, bien au dessus de cette doctrine antique; et si l'on en croit à ceux qui ont ouvert des

vues neuves sur la cause et sur la source immédiate de cette tumeur, l'art de la combattre victorieusement est à son plus haut degré de perfection.

Selon le systême nouveau, la tuméfaction vénérienne des bourses, n'est que le résultat d'une irritation quelconque dans le canal de l'urétre. „ La matiére gonorrhoïque est trans- „ portée, sur le champ, dans les vésicules „ séminaires, dont les orifices excréteurs se „ resserrent : d'où suit incontinent, le gon- „ flement de l'épididyme „ et non point celui du testicule, comme on l'imaginoit, et peut-être pas même, celui de la tunique vaginale. Précieuse découverte, à laquelle, désormais, les personnes affligées de pareils maux, devront incontestablement leur salut! Ce qui doit les rassurer d'avantage encore, contre les inquiétudes que cette maladie pourroit leur causer dans la suite, c'est qu'il est statué, que cette humeur gonorrhoïque une fois déposée sur les bourses, n'est plus la même, qu'elle est modifiée de maniére à ne pas transmettre la vérole, comme on avoit la foiblesse de le craindre : car, l'auteur de ce systéme a eu la précaution de dire, que „ si „ cette tumeur métastatique vient à s'abcé- „ der, le pus qu'elle fournit n'est du tout „ point virulent. „

Telle est la doctrine que l'on a publié depuis peu, hors des limites de la France, concernant la cause, l'origine, le siége et le caractére de la fluxion vénérienne sur une des parties extérieures la plus essentielle à la génération.

M. *** voulant donner à cette doctrine un air de vraisemblance, compare cet accident aux effets malfaisans des bougies âcres, et des injections irritantes, employées à contre-temps. Mais sont-ce là des preuves comparatives! En s'obstinant à chercher la vérité où elle n'est pas, on s'en éloigne pour toujours, et il est bien difficile, ensuite de s'en rapprocher. Pourquoi les mouvemens par lesquels la nature déréglée opére la métastase vénérienne, seroient-ils différens de ceux qu'elle éprouve dans les autres reflux de matiére purulente? Quoique les causes occasionnelles de ce dérangement ne soient pas toutes les mêmes; quelle irréguliére que soit sa marche, n'est-elle pas toujours uniforme? L'immortel Bordeu n'en a-t-il plus dit, à cette occasion, qu'il n'en falloit, pour convaincre les incrédules? abstraction faite des exemples qu'il a fait servir à l'appui de sa doctrine. Et pourquoi donc recourir à une irritation imaginaire, qui est plutôt l'effet que la cause de cet accident, pour donner crédit à une opinion qui n'a pas l'ombre de

vraisemblance? et en étoit-il besoin, pour expliquer un fait qui existe presque toujours sans cette irritation?

Qui ne sait pas que, lors de l'invasion et de l'accroissement de la gonorrhée virulente, temps auquel l'irritation de l'urétre entier est extrême, et l'écoulement déjà fort abondant; temps, où tout paroît présager cet accident, douleur sourde, et pesanteur dans les bourses, tiraillement douloureux dans les cordons spermatiques, élancemens dans les glandes inguinales qui se tuméfient par fois avec un sentiment de douleur très-délicat; Qui ne sait pas, dis-je, que les testicules ne s'engorgent point! et pourquoi? parce que l'écoulement, loin d'être interrompu, n'est pas même rallenti. N'est-ce pas au contraire, après cette irritation dissipée, que cet engorgement a toujours lieu? Il y a plus, c'est que communément il ne survient que lorsque lui, cet écoulement, est infiniment moindre, et le plus souvent lorsqu'il semble toucher à sa fin. Si cela n'arrive pas constamment, au moins conviendra-t-on que c'est l'époque où cette métastase est le plus à craindre, et celle en effet, où elle s'annonce de préférence. Et pourquoi? parce qu'alors, l'accumulation des fluides attirés par l'agent irritant, qui est ce virus lui-même, dans les

vaisseaux poreux de l'urétre, cet agent retrécit leurs orifices, et ceux des tuyaux excréteurs des glandes qui viennent s'y ouvrir: d'où il arrive, que cette irritation que l'on voudroit faire servir à la suppression de l'écoulement, est précisément ce qui le sollicite; aussi point de métastase alors. Ce raisonnement se trouve soutenu par le résultat contraire: Car ces vaisseaux étant dégorgés, le relâchement devient général, et la bouche des pores absorbans est pour ainsi dire béante: aussi rien de plus commun, que de voir la matiére de l'écoulement disparoître tout-à-coup, et se porter, je me garderai bien de dire toujours sur les testicules, mais sur les prostates, sur la vessie, sur les yeux, sur les articulations, et sur les glandes extérieures.

Mais est-ce bien la résorption de la matiére gonorrhoïque; ou n'est-ce que l'interruption de son écoulement qui cause ces divers accidens? j'avoue que je me sens plus de disposition à croire à l'un qu'à l'autre. J'ai vu de ces écoulemens cesser sur le champ, et renaître vingt-quatre heures après, sans rien occasionner de fâcheux; tandis que, dans d'autres circonstances il a suffi seulement, qu'ils se rallentissent pour entendre les malades se plaindre de douleurs dans les cordons ou dans les bourses, ou allieurs. Chez

quelques-

quelques-uns, la gonorrhée flue encore en moindre quantité, il est vrai, et cela sous la forme d'une liqueur séreuse, indépendamment de ce que le testicule est déjà tuméfié et souffrant. Mais j'ai toujours observé que dans l'un et l'autre cas, ces malades urinoient toujours sans douleur, qu'ils n'éprouvoient aucune inquiétude dans le tube de l'urétre : si ce n'est un certain tiraillement, pendant la durée des érections, qui sont presque constantes, jusqu'au moment où la tumeur devient moins sensible, et perd de son volume; raison de plus pour croire que, la tumeur vénérienne des bourses, n'est pas toujours déterminée par une irritation dans le canal.

Ces érections ne sont pas la seule chose qui fatigue les malades. Les douleurs de reins, celles qu'ils ressentent à la face interne des cuisses, sont les plus habituelles, et les plus cuisantes. Il est certain dès lors que les nerfs qui correspondent avec ces parties, sont agacés et tiraillés, par la tension excessive qu'éprouvent les vaisseaux spermatiques. Dans tous les cas, l'anneau est toujours le point central de la douleur : il est même sensible encore, long-temps après la diminution de la tumeur.

Les faits que nous avons extraits de nos observations, réfutent le paradoxe par lequel

on se propose d'établir que cette tumeur dégénérée en abcès, cesse d'être vénérienne. Comment imaginer, en effet, que la décomposition en pus, des humeurs qui ont servi de matériaux à cette maladie locale, au préjudice de l'écoulement d'un flux gonorrhoïque virulent, ne récéle pas un principe vénérien; qui y croira! Cela peut-il se concilier avec les événemens dont nous sommes témoins chaque jour? c'est ainsi qu'on a prétendu aussi, que le bubon vénérien suppuré dépuroit la masse du sang, délivroit de la vérole, et excluoit par conséquent les grands remédes. Eh quoi! Ces graisses et ces tissus membraneux convertis en pus, ce pus aura la propriété d'étouffer le germe du virus qui avoit donné occasion à ces tumeurs? Est-ce donc la fermentation de ces fluides duément infectés qui opérera cette révolution? Y a-t-il enfin, une maniére satisfaisante d'expliquer ce phénoméne? Si la matiére gonorrhoïque et celle des chancres, soumise aux loix d'une absorption qu'on ne sauroit revoquer en doute, peuvent enfanter des prodiges en vérole, pourquoi donc le pus d'une tumeur essentiellement vénérienne, n'auroit-il pas la même influence? n'allons pas plus loin.

J'en ai sans doute assez dit, pour prévenir

les nouveaux praticiens, contre le danger qu'il y auroit à ce qu'ils adoptassent une pareille opinion. Les routes les plus fréquentées sont toujours les plus sures. Je ne crois pas m'en être écarté, par mes raisonnemens, au préjudice de l'humanité, non plus qu'à celui de l'art, en disant que, la métastase gonorrhoïque vénérienne, n'est pas toujours déterminée par l'irritation du canal de la verge; que l'absorption virulente a lieu indépendamment de son érosion; que toute espéce de maladies causées par cette métastase est incontestablement vénérienne; que l'épididyme et le testicule sont également souffrans dans la fluxion des bourses; que c'est mal étayer l'opinion contraire, que, de s'autoriser,en sa faveur, de la dureté de l'épididyme qui subsiste après le dégorgement parfait du testicule; et qu'enfin la perversion en pus de cette humeur déplacée ne détruit point sa qualité virulente. Cette maladie accidentelle, ne demandant aucune autre définition, divisons-la d'après les différences sensibles qu'elle présente dans ses diverses maniéres d'être.

Le caractére varié de l'engorgement vénérien qui affecte les bourses, le siége des douleurs, qui l'accompagnent et leur extension, comparés avec l'état de la maladie, et au temps de la gonorrhée où le malade éprou-

ve cet accident, laissent présumer que deux causes diamétralement opposées peuvent y donner occasion : et que par conséquent il doit en résulter deux genres de tumeurs différens. Une affluence subite d'humeurs sur les vaisseaux encore vigoureux de la partie, d'une part ; et de l'autre, leur foiblesse, leur relachement et leur espéce d'inanition établissent seules cette différence. On trouvera peut-être la cause de ces deux états opposés, dans le dénombrement de celles qui vont suivre.

Ce qui prouveroit assez en faveur de cette distinction, c'est que la premiére de ces tumeurs, celle que je suppose produite par un concours subit d'humeurs, a tout le caractére d'une tumeur phlegmoneuse, et elle est telle en effet : l'autre au contraire, présente simplement, un engorgement blanc borné, par fois, à un volume assez médiocre, comparativement à celui de la premiere; elle est beaucoup moins douloureuse qu'elle, et jamais sa terminaison n'est, ni ne peut-être purulente : ce qui a lieu, dit-on, par rapport aux tumeurs inflammatoires, et ce que je proteste hautement, n'avoir jamais vu. Cette tumeur blanche, n'affecte jamais tellement le testicule, que le cordon spermatique puisse porter, sur la région des lombes et du bas ven-

tre, une douleur égale à celle qu'y répand la tumeur phlegmoneuse. En effet, elle se borne au testicule et à ses enveloppes, ce corps glanduleux se tuméfie, ses membranes s'épaississent ; mais jamais il n'acquiert cette dureté qui suit la tumeur exposée à tous les coups de l'inflammation. Enfin cette seconde espéce de maladie différe encore de la premiére, en ce qu'elle est susceptible de retour, qu'elle affecte quelquefois les deux testicules alternativement, et par fois les deux ensemble.

Dans la tumeur vraiment inflammatoire, l'écoulement est presque toujours supprimé, et, assez communément, cette suppression accompagne et précéde même, la naissance de la tumeur qui s'annonce par un sentiment d'inquiétude très-vif, bientôt converti en une douleur extrêmement fatiguante. Dans la tumeur blanche, le malade se plaint d'une pesanteur incommode dans les bourses, quoique l'écoulement persiste; et ce qu'il y a de remarquable, il ne tarit jamais totalement. Là, c'est presque toujours une humeur épaisse qui sort de l'urétre : et ici, cette humeur est limpide et séreuse.

L'âge et le tempérament contribuent beaucoup à la variété de ces deux espéces d'affections, et influent beaucoup aussi sur leur

guérison. Rien n'est indifférent quand il est question de poser la base d'un traitement; c'est dire qu'il faut s'assurer préliminairement de la cause occasionnelle du mal; et si elle est confondue parmi beaucoup d'autres, il est très-essentiel de la démêler. Je conviens que les lotions et les bains froids, les injections astringentes, les bougies &c. peuvent supprimer l'écoulement, et que de cette suppression, il s'ensuivra un engorgement dans les bourses. Mais souvent aussi cet accident peut dépendre d'une autre cause, que l'on pourroit attribuer à celles-ci; parce que l'usage d'un moyen employé sagement, et dans des vues salutaires, n'empêche pas le malade de se livrer indiscrétement ou insciemment à différentes choses contraires à son état. J'ai souvent observé, par exemple, que la fatigue du corps, ou un exercice violent quoique peu soutenu, une situation gênante, l'usage même moderé des boissons échauffantes, la qualité et communément l'excès des alimens, la constipation, les purgatifs drastiques, les médicamens internes astringens, le commerce des femmes, la masturbation &c. et parmi les affections de l'ame, la colére surtout, avoient généralement beaucoup de part à cet accident.

Mais outre ces causes connues et avouées, il en est d'autres qui agissent en secret: c'est

des causes conjointes dont je veux parler, et auxquelles on attache généralement si peu d'interêt. Ces causes sont susceptibles de varier chez tous les individus, puisqu'elles dépendent de leur constitution et de leur disposition ou naturelle ou accidentelle. Aussi voit-on que ces symptômes propres à un même genre de maladies, différent souvent entre eux par leur gravité ! et il ne faut pas en être surpris.

Les bains tiédes, et tous les topiques relâchans abusivement employés, un régime végétal trop constamment soutenu, une trop longue abstinence, ce qui équivant à une diéte trop sévère, l'usage immodéré des boissons mucilagineuses nitrées, l'abus des lavemens émolliens, principalement s'il sont pris un peu chauds, la fréquence des selles, une saison ou un climat dans lequel on ne respire qu'un air humide et échauffé, l'habitude du lit, enfin, sont pareillement des occasions à ce second genre d'engorgement des bourses, principalement chez les sujets d'un tempérament phlegmatique et débile.

Que l'on réunisse actuellement toutes ces consonnances, et qu'on les compare, ensuite, à la foiblesse de l'action organique inséparable de ces dispositions, auxquelles un écoulement toujours abondant et durable aura

contribué ! on y démêlera sans peine, celle de ces causes qui aura donné naissance à la tuméfaction des bourses et on jugera sans erreur, de son caractére. C'est encore un moyen pour se rendre compte de cet engorgement alternatif ou simultané.

La différence manifeste qui existe dans les causes de ces deux états maladifs, jointe à celle de leur maniére d'être respective, semble demander nécessairement, un traitement chirurgical analogue à chacun deux, en particulier. C'est dans cette acception que nous commençons par celui qui a rapport à l'état inflammatoire.

Une tranquillité parfaite, une situation convenable dans le lit, les genoux étant un peu flêchis, et les parties affectées soutenues, non seulement par un suspensoir, mais encore au moyen de quelques linges doux, mollement placés sous les bourses, sont les premiers moyens sécourables, que le chirurgien intelligent doit employer, dès l'instant où cet accident s'annonce. En attendant qu'il ait sous sa main les remédes que lui indique la circonstance, il peut baigner utilement quelques compresses dans l'eau tiéde, et en couvrir la partie.

L'indication la plus urgente à remplir, étant, sans doute, de calmer la douleur, c'est pré-

venir l'accroissement du mal, et disposer la tumeur à la résolution, que d'y atteindre.

Ce soin est d'abord confié aux fomentations et aux cataplâmes anodins relâchans, dont la nécessité de renouveller souvent l'application, est indiquée par le degré de chaleur, et la souffrance de la partie malade : L'expérience raisonnée prouvant contradictoirement, dans cette circonstance, en faveur de toute espéce de répercussifs, tels légers qu'ils soient. Mais avant d'appliquer ces cataplâmes, il est à propos d'emporter, soit avec le rasoir, soit seulement avec les ciseaux, tous les poils qui croissent sur les bourses, et une partie de ceux qui couvrent le pénil. Un autre objet qui ne mérite pas moins d'attention, est celui de ne point passer d'une application topique à l'autre, qu'après avoir totalement détaché, avec un peu d'eau tiéde, toutes les parcelles du dernier cataplâme, inhérentes au scrotum. La raison veut aussi, qu'on porte ce topique jusques sur l'anneau : Le chirurgien intelligent ne demande pas pourquoi ?

Si le cordon spermatique est tendu et tuméfié, si le bas ventre est douloureux et les reins souffrans, c'est le cas de fomenter toute la région hypogastrique avec des flanelles trempées dans la décoction émolliente. Le repos, la situation et la chaleur intérieure

qui s'en suit, concourant à prolonger le séjour des matiéres stercorales, dans les gros intestins, il est très-intéressant de les vider, durant les premiers jours, par un lavement laxatif, et de les baigner ensuite, par intervalle, au moyen de quelques demi-lavemens émolliens.

Une position pareille ne pouvant guére exister sans fiévre, la saignée peut avoir son utilité. Mais je pense qu'il y auroit de grands inconvéniens à la réitérer aussi souvent que le disent certains livres de l'art, dans lesquels on lit qu'en cas pareil, on ne doit pas épargner le sang.

J'ai à ce sujet, un triste exemple de la confiance en ce moyen, dans un nouveau praticien, moins disposé à consulter la nature malade, qu'à suivre servilement ses auteurs. Il fit saigner jusqu'à onze fois, dans deux jours, un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans, d'une constitution assez délicate, à raison d'une fluxion vénérienne inflammatoire récente sur les bourses; intimément persuadé, d'après ce qu'il avoit lu, que, la résolution de cette tumeur tenoit exclusivement à ce moyen. Le malade paya chérement cet excès de confiance. La gangréne du scrotum qui succéda de près à ces saignées, et à l'abus des topiques relâchans, le mit à deux doigts de sa perte.

Le testicule fut enveloppé dans cet affreux désastre. La suppuration abondante et longue, réduisit le malade à une foiblesse excessive, qu'on ne put surmonter qu'avec beaucoup de peine, et par beaucoup de soins.

Heureusement, les exemples d'une pareille docilité ne sont pas fréquens. Mais quand sur mille malades, il n'y en auroit qu'un, il devroit suffire, ce me semble, pour infirmer cette doctrine meurtrière, et ramener à la raison ceux qui la publient. Mais si les suites de ces saignées abusives ne sont pas toujours aussi malheureuses, il n'en est pas moins vrai qu'en affoiblissant trop le systême vasculeux, elles rallentissent la marche des fluides et les fixent, bien loin de les rendre à la circulation.

C'est par une suite de ce faux raisonnement, qui force la main du chirurgien pour les saignées, qu'on la lui retient pour les évacuans, sous prétexte que ces remédes accroissent l'inflammation. On s'efforce même de lui inspirer, par un délire de raison, que dans le cas où cette inflammation seroit entiérement dissipée, le plus benin des purgatifs, peut lui donner une existence nouvelle. Que faut-il de plus, pour l'éloigner à jamais, de ces remédes?

Ne m'étant assujetti dans aucun temps à

suivre aveuglément l'exemple des autres, je prescris la saignée lorsqu'elle me paroît indiquée, par les circonstances, mais je n'en fais jamais habitude. Ma conduite est la même à l'égard des purgatifs, je me laisse diriger par les indications, et je pense qu'il y auroit de la lâcheté à ne pas y répondre, quand une fois on est assuré qu'elles sont justes : Aureste, ceci est autant l'affaire du discernement, que de l'expérience.

Esclave de l'observation, j'ai toujours vu que, ces évacuans étant placés d'aprés les moindres signes de saburre dans les premieres voies, les douleurs s'affoiblissoient insensiblement, l'inflammation s'éteignoit, et que la tumeur en s'amoindrissant passoit à un état de molesse, présage non équivoque de sa résolution prochaine.

Cette époque est celle, où je me hâte de substituer les cataplâmes résolutifs doux aux anodins. Suivant ensuite, à l'oeil, les progrès de diminution dans le volume de la tumeur, j'employe des résolutifs plus énergiques. Le cataplâme préparé avec les quatre farines, cuites dans l'oxicrat ou dans l'eau végéto-minérale, suffit en premiére instance. Dans la seconde, je cherche à lui donner plus d'activité, en y associant quelques pincées de poudres aromatiques, ou simplement le sel ammo-

niac, à une dose convenable: mais assez généralement le premier de ces topiques satisfait à tout. Si le décroissement de la tumeur se rallentit, je retourne aux évacuans; de même que si elle s'endurcit de nouveau, je rappelle l'usage des relâchans.

Tout sentiment de douleurs étant dissipé, les onctions mercurielles faites sur la totalité de la tumeur, qu'on recouvre exactement de l'emplâtre fondant, composé de partie égale de mucilage et de de-vigo, sollicitent utilement la résolution de l'humeur. En cas de résistance, j'alterne ces légéres frictions, avec les pillules évacuatives décrites dans la section de la gonorrhée; elles les secondent merveilleusement.

Assez ordinairement, on le sait, le retour de l'écoulement suit la progression en bien, dans les mouvemens de cette tumeur. Mais il ne faut pas croire cependant, que s'il ne se réproduit pas, la guérison en soit moins certaine. C'est un préjugé que l'observation et l'expérience démentent.

Convaincu, comme beaucoup d'autres, que la dureté permanente de l'épididyme, le testicule rendu à son état de nature, est sans conséquence lorsque la maladie qui y a donné lieu a été méthodiquement traitée, je n'en tiens pas compte. Quelquefois cependant,

pour la tranquillité des malades, je leur prescris des bains de vapeurs d'eau chaude et de vinaigre, et leur conseille de continuer l'usage de l'emplâtre et du suspensoir, aussi long-temps qu'ils voudront bien s'y astreindre, avec la précaution d'éviter soigneusement, que les testicules ne soient trop relevés; ce qui est susceptible de grands inconvéniens.

En considérant la tumeur inflammatoire vénérienne des bourses, comme un symptôme caractéristique de vérole confirmée, vouloir, qu'à cet égard, les malades soient traités en conséquence, rien n'est plus conforme à la raison. Mais le procédé que j'emploie durant cette maladie, les dispense évidemment des grands remédes, et pourquoi? parce qu'au moyen des onctions mercurielles locales, appliquées directement sur la tumeur qui concentre la matiére virulente, déposée accidentellement sur la partie, je détruis et j'anéantis le virus dans le lieu où il s'est circonscrit. De cette maniére je défends et je protége la masse des fluides contre les effets de la résorption virulente, en même temps, je le répéte, que je défais l'ennemi dans ses retranchemens. Peut-être quelques scrupuleux trouveront-ils cette méthode insuffisante? Mais rassuré par une expérience qui ne m'a

jamais déçu, j'y tiens avec une confiance inaltérable.

Les principaux organes de la génération ne sont pas les seules parties sujettes aux accidens de la métastase gonorrhoïque vénérienne. Il y en a d'autres qui, quoique très-éloignés du siége du mal, ne laissent pas d'être exposés à l'invasion subite de la matiére infecte déplacée. Ce fait, non contesté, si ce n'est par les médecins de cabinet, prouveroit, en tant que de besoin, que, l'engorgement des testicules ne peut être, sous aucun prétexte, une suite conséquente de l'irritation de la partie voisine où le virus s'est d'abord fixé : c'est de l'ophtalmie vénérienne dont j'ai l'intention de parler.

Les yeux ne sont pas les seules parties que cette humeur mobile puisse affecter. Je l'ai vu, cette humeur gonorrhoïque refluée, se déposer tout à coup, sur les glandes axillaires du bras gauche, chez un tambour, du régiment d'Angoumois, dit Picard, et y être le germe producteur d'un bubon inflammatoire qui s'abcéda très-promptement. Je l'ai vu encore, se fixer, d'une maniére non moins rapide, dans l'oreille d'un fusilier au régiment Suisse de Schönau, nommé Ebern, et y être la source des douleurs les plus cruelles, auxquelles a succédé une suppuration in-

terminable. Je suis témoin, aussi, d'un enchiffrénement beaucoup plus que fatiguant, suivi d'un écoulement abondant de mucosité fort acre, duquel fut rapidement saisie une demoiselle de marque, âgée de vingt-deux ans, qui depuis trois mois étoit sous le poids d'un flux gonorrhoïque vénérien. Cet écoulement d'humeurs par les narines, que rien ne put modérer d'abord, se termina par des ulcérations qui ne cédérent, à quelques exfoliations près, qu'à un traitement pénible et long. Je dois dire que dans ces deux derniers cas, l'écoulement gonorrhoïque suprimé, n'a jamais reparu.

Quoiqu'il en soit, quel lieu qu'occupe le virus déplacé, on doit tout employer pour le rappeler dans celui de sa naissance. On n'y parvient pas toujours, j'en conviens; et quand même on y parviendroit, il est bien difficile et bien rare qu'il ne laisse pas de ses traces, sur les parties où il a séjourné, pour peu qu'il s'y soit arrêté.

En effet, on observe que, ce virus s'étant insinué dans des parties non moins délicates par leur structure, que celles de la génération, où il est dans l'usage de se développer, bien loin d'en départir aisément, y étend son domaine avec assez de rapidité; au point d'y causer dans peu des impressions bien fâcheu-

ses.

ses. N'importe quelqu'en soit l'événement, on seroit impardonnable de n'avoir pas fait usage, sur le champ des moyens que l'art propose dans cette intention, quelques infidels qu'ils soient généralement.

Les saignées du bras, celles du pied, les pédiluves, les boissons délayantes, les lavemens irritans, les purgatifs; tels sont les remédes généraux qu'on employe dans la circonstance. On dit avoir retiré, des injections stimulantes et des bougies irritantes, introduites dans l'urétre, comme moyens particuliers, des effets très-utiles ; j'y consens: mais je n'ai jamais été aussi heureux. On propose à cette même fin, l'application d'un vésicatoire au périné, pour, en agaçant et irritant le canal, y exciter de la douleur, et y rappeler la phlogose et l'écoulement. Je l'ai essayé trois fois, ce vésicatoire, sans le moindre succès; mais peut-être ce petit stratagême a-t-il réussi à d'autres. Si l'insertion d'un nouveau virus dans l'urétre, par la voie de l'inoculation naturelle ne répugnoit pas, jamais circonstance plus favorable à cette expérience. L'histoire de nos jours, dit, que des chirurgiens étrangers l'ont tentée très-utilement : je n'ai rien contre.

Mais enfin, si ce virus ne peut être déplacé par aucun de ces moyens, il ne reste

autre chose à faire que de l'attaquer où il est : tout ainsi qu'on en use dans la tuméfaction des bourses. Or, ne pouvant le faire directement ailleurs, comme ici, il faut donc se borner à combattre ses effets, au moins de maniére à les affoiblir, afin d'empêcher les progrès du mal. Dans l'inflammation cuisante de l'oeil, on prescrit les collyres rafraichissans mucilagineux. Un peu de camphre et quelques gouttes de Laudanum liquide associées à ces remédes, ne sont pas sans mérite. Abstraction faite des médicamens internes qui doivent concourir avec ces topiques, les épispastiques appliqués soit à la nuque, soit aux tempes, soit à l'une et à l'autre en même temps, agissent très-efficacement, lorsqu'on a soin d'entretenir l'écoulement de matiére dont ils ouvrent les sources.

La violence et la dureté de cette inflammation laissant nécessairement, après elle, des ulcérations sur l'une ou l'autre cornée, il est question dès lors, de substituter aux anti-phlogistiques anodins, les collyres détersifs et déssicatifs, tels que ceux qu'on prépare avec les eaux distillées de roses, de plantain, l'eau de chaux seconde, la tuthie, le vitriol blanc, le sucre de saturne, et un peu de gomme arabique, ou adraganthe, surtout s'il y a encore de la douleur.

Les diverses sortes de bains de vapeurs et d'injections, ainsi que les autres topiques solides conseillés et accueillis par l'expérience, contre le même genre d'affection applicable à d'autres organes, jouissent des mêmes avantages que ces collyres : ils calment les accidens et soulagent.

Mais quels salutaires que soient, dans cette occurrence, ces remédes locaux, ils sont insuffisans pour obtenir une guérison radicale. Il faut avoir recours aux anti-syphilitiques, dès le relâchement manifeste des accidens : c'est là le signal qui avertit l'art de déployer ses grandes ressources. L'emploi trop tardif de ces remédes pourroit être une occasion au retour de l'ophtalmie, et il ne seroit point surprenant qu'elle reparut dans toute sa force. Il n'y a pas même de doute que, sans cette précaution, elle ne persévérât par l'existence des ulcéres de la cornée, dont on ne peut guère se flatter d'obtenir la cicatrisation, sans le concours de ces spécifiques.

Si l'occasion n'est pas favorable à l'usage du mercure en frictions, on y supplée par les mercuriaux internes prescrits d'abord, à petites doses. Une demi-once de savon de Venise, un gros d'extrait de saponaire, et un demi-gros de mercure doux, mis en une masse de laquelle on forme, ensuite, des pillu-

les du poids de cinq grains, présente un reméde dont les propriétés, à cet égard, me sont parfaitement connues : je lui dois, en particulier des cures surprenantes. Mais quand bien même il n'auroit pas toujours la supériorité sur le virus, je veux dire, qu'il ne le surmonteroit pas, ou qu'il ne l'anéantiroit pas ; il est constant qu'il dispose et prépare les voies au mercure administré en pommade.

Quels que soient ces différences locales, qu'elles intéressent les yeux, le nez ou les oreilles, elles n'exigent rien de plus, les symptômes graves étant dissipés, que, les ressources connues, prescrites, à leur égard, par la chirurgie dans le cours des événemens ordinaires. Ici, ce sont des collyres, là des injections, ou des fumigations mercurielles, dont les formules sont toujours subordonnées à l'intelligence, au discernement et aux connoissances du chirurgien.

De cette digression inséparable de notre objet, par son analogie avec la métastase inflammatoire gonorrhoïque sur les bourses, revenons à cet autre genre de tuméfaction que nous avons cru devoir attribuer au relâchement des solides. En balançant les raisons qui nous ont déterminé à considérer cet engorgement, comme une suite conséquente de la foiblesse des tuyaux organiques de la

partie, peut-on se persuader qu'il soit toujours vénérien ?

Quand on se peint ses symptômes, qu'on se rappéle son indolence; quand on suit la marche de cette tumeur, que l'on voit sa disparition céder à de petits moyens, et que l'on peut terminer heureusement et guérir promptement et radicalement cette maladie, sans rien exiger des remédes consacrés à la destruction du virus vénérien, on a grande peine à y croire. En effet, si l'on se représente la molesse habituelle de cette tumeur; si l'on a égard à ce qu'elle n'affecte ordinairement que des sujets d'une constitution fréle, dominés par le phlegme, et affoiblis par un écoulement abondant et soutenu, si l'on réflêchit sur l'époque à laquelle son développement a lieu, à la transition successive et rapide de l'humeur, d'un côté des bourses à l'autre, et qui, par fois, compromet les deux ensemble; il semble voir cette opinion prendre faveur.

J'expose mes doutes sur le caractére de cette maladie, d'après celui de ses symptômes, mais je ne décide pas. Je me permets simplement de dire, que je juge bien moins de la non existence du virus, rélativement à cette tumeur, par le laps de temps que l'écoulement a parcouru, que par la nature et la disposition des humeurs sur lesquelles il n'a

que peu on point de prise : car, n'oublions pas de le répéter, il est tels fluides très-propres à émousser et à annihiler le virus, comme il en est, qui ont la propriété de le développer, de le propager et d'augmenter son activité.

En comparant cette tumeur à la premiére, on voit qu'elle est d'un caractére froid, tandis que l'autre au contraire, est d'un caractére brulant ; qu'elle est, pour ainsi dire, indolente, tandis que l'autre est d'une sensibilité extrême ; et lors qu'on la palpe, sa molesse rend au tact la souplesse d'une partie infiltrée, et n'oppose point la dureté d'un engorgement massif. L'écoulement séreux qui subsiste toujours avec ce genre d'engorgement, sert encore mon opinion. Il prouve pour la trop grande fluidité des sucs, en même temps que pour la foiblesse des ressorts organiques.

On trouve d'ailleurs, une pareille affection en tout point, chez les personnes d'un tempérament humide, lorsqu'elles ont éssuyé quelques maladies longues, dont le principal siége occupoit la région basse de l'abdomen, sans qu'on puisse raisonnablement soupçonner qu'elles y ayent donné occasion par un commerce impur : La masturbation habituelle produit aussi les mêmes phénoménes.

La cause et la source de cette seconde es-

péce de tuméfaction des bourses, à la suite de la gonorrhée, étant incontestablement différentes de celles qui y donnent lieu par la voie inflammatoire ; il est démontré qu'il ne suffit pour y remédier, que de relever le ton des solides et de les raffermir : de-là suit naturellement le retour des fluides à la consistance : Mais cette opération est bien autant l'ouvrage de la diététique que celui des remédes, si plus ne passe.

Il seroit aussi indiscret d'employer sur cette tumeur des topiques relâchans, que d'y appliquer d'abord, de puissans résolutifs. Les uns accumuleroient les fluides, et il seroit à craindre que les autres n'y appelassent la douleur, et n'y fixassent ainsi l'humeur. Il est donc question de prendre un juste tempérament entre ces remédes dont les propriétés sont opposées. Cette réflexion ne tient place ici, que pour les nouveaux initiés dans l'exercice de l'art.

Sitôt que cette apparence de sensibilité qui ne se reconnoît guère qu'au toucher, est évanouie par le repos, par la situation et par l'usage de quelques compresses imbibées ou d'oxicrat ou d'eau végéto-minérale, appliquées un peu chaudement, la diminution dans le volume de l'engorgement, est plus qu'apparente. L'infusion de kina, ou la poudre de cette écorce en substance, convient à mer-

veille dans cette occasion. Il m'arrive quelquefois de couper cette infusion avec un tiers de lait de vache : mais ce n'est jamais qu'au cas où, le malade seroit dans une sorte d'épuisement qui demanderoit autant à reparer qu'à relever les forces, et où il seroit imprudent de vouloir l'un, au préjudice de l'autre.

A supposer que ces légers répercussifs soient insuffisans pour effacer en entier cette tumeur, les fomentations ou les cataplâmes résolutifs, animés avec les liqueurs spiritueuses, ou avec le camphre ou le sel ammoniac &c. disputent de mérite avec tous les remédes imaginables. Si la circonstance exige quelques purgatifs dans ces entrefaites, il est senti qu'on doit la préference à ceux de ces remédes qui, avec la propriété d'évacuer, ont celle de fortifier les orgânes digestifs ; et qui pourroit les méconnoître, ces remédes ?

Les anciens erremens de l'art de guérir, n'ont aucune considération pour cette affection particuliére : elle n'y paroît que comme un diminutif de la précédente. On y lit que les saignées et les topiques émolliens sont applicables indistinctement dans l'un et l'autre cas. Mais connoit-on bien les maux qui s'ensuivent ? non certes. L'aug-

mentation progressive de la tumeur, portée au delà des bornes plus qu'ordinaires, est le moindre de tous, quoiqu'elle ait de grands inconvéniens dont il est difficile que les suites soient heureuses. Combien de fois l'hydrocéle n'a-t-elle pas succédé à l'abus de ces remédes ? et si je dis que, dans le nombre de ces maladies qui ont nécessité l'opération après de pareils traitemens, j'ai trouvé plusieurs fois le testicule, endurci, racorni et flétri par un ulcére, je ne fais que mettre sous les yeux de ceux qui m'entendent, des faits malheureusement trop vrais. Cette métamorphose n'a rien aureste de surprenant; puisqu'elle est forcément inévitable par un procédé semblable.

Si, cependant, on prenoit la peine de réfléchir sur la structure délicate des parties où le mal a fixé son principal siége, on seroit, peut-être, bientôt désabusé. Il suffiroit de considérer que, placées hors du corps, elles sont, par leur situation, fort éloignées du tronc principal des artéres, qui y portent la vie, et qui y préparent le germe de l'existence humaine. Mais qu'en concluroit-on ? Que le résidu des liqueurs, qui a servi à cette opération sublime, ne peut être rendu à sa source primitive, lieu de sa destination, que par des ramifications veineuses divisées à l'in-

fini. Et puis quoi encore? que n'ayant rien, par conséquent, à espérer de l'action musculaire, pour favoriser son acheminement dans des vaisseaux d'un calibre supérieur, qui jouissent pleinement de cet avantage, les topiques relâchans, anodins ou émolliens abusivement employés, ne peuvent qu'affoiblir encore plus, leur ressort, et les réduire à la nécessité de se rompre, pour épancher successivement les fluides dont ils régorgent; d'où résulteront les infiltrations ou les épanchemens aqueux, les dépôts ou la gangrêne, &c.

Ces infiltrations et ces épanchemens aqueux se distinguent facilement à l'oeil, surtout dans leur principe, que le malade soit couché ou qu'il soit debout : il suffit de balotter un peu le scrotum pour voir distinctement le fluide onduler. En substituant promptement les résolutifs chauds ou les absorbans déssicatifs, aux émolliens relâchans, non seulement on s'oppose au progrès du mal, mais on guérit. Parmi les nombreux exemples que j'ai de ces guérisons, je me bornerai à celle qui suit, comme une des plus récentes.

Un fusilier du régiment de Bourbonnois, connu sous le nom de Renard, compagnie de Goyon, entra à l'hopital auxiliaire le 16 mai dernier, pour une hydrocéle d'un volume

plus que médiocre, suite d'une fluxion vénérienne, de la premiére espéce, sur les bourses; maladie pour laquelle il avoit, de son chef, constamment employé les topiques relâchans. Depuis trois mois l'écoulement de la gonorrhée n'avoit point reparu : l'usage intérieur des fondans associés au mercure, le rappela successivement, mais en assez petite quantité; n'importe, l'application soutenue des résolutifs en cataplâmes et en emplâtres, les onctions mercurielles, faites à la proximité du siége de la maladie, dissipérent entiérement l'hydrocéle dans le cours de deux mois et demi. Il sortit de l'hopital, radicalement guéri, le 30 juillet suivant.

Le nommé le Grand, fusilier au régiment de Saintonges, compagnie de Marguerite, est aujourd'hui, 19 octobre 1790 dans le même cas; et ce, par les deux mêmes causes. Depuis huit jours qu'il est entré à l'hopital, la tumeur aqueuse est sensiblement diminuée, et il y a tout lieu d'espérer que, comme beaucoup d'autres, il guérira très-bien, sans le secours de l'opération.

Si, communément, l'épididyme reste endurci, après la métastase gonorrhoïque sur les bourses, il faut dire aussi que, quelquefois, le testicule s'atrophie et disparoît. Cet événement désagréable à plus d'un égard est, à

la vérité, un peu rare; l'histoire, dont l'extrait suit, n'est pas la seule en ce genre.

La tumeur métastatique vénérienne qui y donna occasion étant ardemment enflammée dans son principe, les parents du malade inquiets sur les suites, assemblerent un conseil. Il y fut décidé à la pluralité des suffrages qu'on insisteroit sur les saignées et sur les topiques anodins. Ne pas céder, j'eusse été répréhensible, car on sait, qu'en matiére de consultation, il est d'usage de respecter les décisions des anciens. Le public même, qui est la seule partie intéressée à ce qu'on discute profondément sur la maniére de guérir, ne fait pas grâce à ceux qui prétendent au droit de contrarier leur opinion. La sotte chose, qu'une consultation...en médecine!

Quoiqu'il en soit, cette décision fut très-scrupuleusement suivie; c'est-à-dire, qu'on saigna, et souvent et beaucoup, et qu'à l'égard des cataplâmes, les anodins relâchans tinrent séance, dès le commencement jusqu'à la fin. Sur un avis donné au hasard, on proposa les onctions mercurielles, et d'abord elles furent faites et répétées avec largesse, sur toute la tumeur, sans aucune considération pour les différens états dans lesquels la sage révolution de la nature la faisoit passer. Enfin, elle étoit déjà molasse et parfaitement indolente, que l'on

continuoit encore ces onctions à discrétion. Mais ce qui m'étonna, est, que cette tumeur qui avoit résisté à tous les remédes, pendant près de trois semaines, s'évanouit si rapidement, que dans l'espâce de huit jours, il ne restoit plus aucun vestige du testicule ni de l'épididyme, et qu'on ne retrouvoit déjà plus le cordon, qu'à un pouce environ de l'anneau.

Inutilement se persuada-t-on que les embrocations aromatiques huileuses, et d'autres remédes semblables pouvoient réproduire cet organe; il n'a pas reparu depuis. La personne aureste jouit d'une très-bonne santé, d'ailleurs: la perte de cette partie ne paroît pas même avoir rallenti l'ardeur de ses desirs pour le sexe: Il en a donné des preuves non équivoques, il y a peu.

A quoi, actuellement, attribuera-t-on raisonnablement cette révolution aussi subite que singuliére? on s'est crû dispensé de nous en faire connoître la cause, dans le nombre des exemples de pareils phénoménes, dont on nous a fait part. Il semble cependant qu'il seroit essentiel de savoir, si la fonte et la destruction totale de cette glande est l'effet ou du virus, ou des topiques, et s'il y auroit désormais un moyen de prévenir de semblables événemens? Telles sont les réflexions que celui-ci m'a suggérées.

J'ai d'abord pensé que le virus vénérien, dont le propre est d'épaissir les fluides blancs, puisqu'il produit des masses concrétes sur différentes parties, ne pouvoit avoir contribué en aucune maniére, à cette destruction. Je me suis vu porté ensuite à croire que, la perte de ce testicule, d'après une inflammation à laquelle ce virus n'avoit coopéré que très-indirectement, ne sauroit être son ouvrage.

Il faut donc, me suis-je dit! Car c'est ainsi que j'envisageois la chose; que cette glande ayant été extrêmement tuméfiée, les vaisseaux inombrables, et infiniment délicats qui la composent, ayent absolument perdu leur ressort, à quoi les saignées copieuses et fréquentes, et l'usage soutenu des relâchans auront mutuellement contribué. Alors, continuois-je, le mercure, appliqué à large dose, aura probablement décomposé et reduit ce tissu vasculeux, en un fluide qui aura été versé et reversé dans la masse à mesure que cette destruction s'est opérée; il le faut bien; puisque jamais il n'y a eu de fluctuation, et que cet orgâne a toujours conservé sa consistance naturelle jusqu'à sa fin.

J'en ai tiré ensuite la conséquence, que, cet accident étoit infailliblement l'effet de l'abus

des saignées, des topiques relâchans et des applications mercurielles sur-abondantes, et indiscrétement employées; ai-je tort ou raison?

Je termine ces réflexions, en répétant qu'un traitement méthodique qui prescrit l'usage de ces moyens, lorsque la tumeur est rénitente et extrêmement douloureuse, les proscrit, au contraire, dans le cas où elle est molle et indolente, pour faire place aux résolutifs; et que recommander l'usage des onctions mercurielles locales dans les circonstances que nous avons indiquées, n'est pas dire, qu'on doit en abuser.

SECTION IV.

De l'abcès au périné et de la fistule urinaire.

LORSQUE, dans le principe de la gonorrhée virulente, l'irritation douloureuse de l'urétre est constante et extrême, cette irritation suppose un genre d'inflammation à laquelle il n'est pas toujours possible de mettre des bornes. Si elle se porte essentiellement sur le veru-montanum, et qu'elle l'em-

brasse, alors les fluides embarassés dans les vaisseaux délicats de ces tissus, s'y fixent, s'y accumulent, et donnent nécessairement naissance à une tumeur au périné.

La chaleur cuisante, la pulsation continuelle, un point de dureté qui répond directement au siége de ce foyer de douleurs, la strangurie, et l'ischurie même qui en est une suite, sont le présage de l'abcession de cette tumeur.

Mais dès que le pus est formé, les douleurs cessent, à l'exception de celle qui est inséparable de l'obstacle que les urines éprouvent pour sortir; douleurs qui subsistent, jusqu'à ce que l'abcés soit ouvert, et même au delà. Ici, comme dans tous les autres cas possibles, ce surcroît de maux, dans les gonorrhées virulentes, n'est pas toujours l'effet immédiat du virus. La disposition naturellement ou accidentellement cacochimique du sujet, telle, au moment de l'invasion de la gonorrhée, en est une des principales causes. On accuse aussi certaines affections locales, suite de quelques gonorrhées anciennes, d'y donner occasion. Il est assez d'usage d'attribuer ce supplément de causes aux personnes chargées du traitement de cette maladie; mais le plus souvent c'est à tort.

J'ai vu cette tumeur au périné se renou-

veller, chez une personne qui, de son aveu même, n'avoit rien négligé pour la faire naître, dans une premiére gonorrhée qu'elle avoit eue peu d'années auparavant: nous en parlerons ailleurs.

La résolution de cette tumeur est toujours très-rare, et par là même très-incertaine; quelle chose que l'on puisse lui opposer dès son principe. Les saignées, les boissons rafraîchissantes, les demi-bains, les topiques anodins &c. peuvent rallentir sa marche, en borner le volume, mais non en détourner l'abcession. L'opinion générale est, que le noyau de cette tumeur se forme dans la texture même des parois de l'urétre; mais si l'on en croit à l'observation, il semble qu'elle prend immédiatement sa source dans le tissu cellulaire qui l'enveloppe. La proximité du voisinage de cette tumeur avec le canal urinaire, décide son adhérence; aussi trouve-t-on communément, à l'ouverture tardive de l'abcès, les parois membraneuses de ce canal fort amincies, et quelquefois rompues par le contact de la matiére purulente. Les chirurgiens instruits ne sont pas seulement circonspects dans l'opération qu'exige cet abcès, mais ils ont grand soin de suivre les progrès de la tumeur, afin de saisir l'instant propre à son ouverture, pour éviter le désordre que le pus feroit infailliblement, soit sur l'urétre,

soit sur les graisses qui l'environnent. Sous prétexte que l'évacuation prématurée de cette matiére laisseroit des callosités indomptables, d'autres, au contraire, prétendent qu'on doit temporiser. Craintes vaines! L'inconvénient de ces callosités est-il comparable aux maux dont menace le séjour du pus? Le plus souvent d'ailleurs, la gangrêne est le résultat de cette expectative, et il n'est pas douteux que cet accident ne soit très-redoutable, autant par la progression rapide de ses ravages, que par la difficulté grande à les borner.

Les réflexions que nous nous permettrons sur le procédé à employer dans l'ouverture de cet abcès, ne sauroient être superflues, puisqu'il entre dans notre objet, de faire sentir que, de ce procédé bien exécuté, dépend souvent le salut du malade: non qu'il soit toujours suivi du danger imminent de perdre la vie, mais il est justement accusé d'être la source de plusieurs infirmités qui la rendent insuportable.

Les régles de l'art d'opérer veulent qu'on n'incise d'abord, que les tégumens qui retiennent le pus, et c'est en traînant le tranchant de l'instrument sur la surface saillante de l'abcès, qu'on décrit l'étendue convenable à cette incision. Il y auroit de l'inconvénient à plonger la pointe du bistouri dans cet abcès, parce qu'il

pourroit se faire qu'elle intéressât le canal urinaire qu'on doit avoir spécialement intention de respecter. Cette première incision faite, on porte le doigt indicateur de l'autre main, dans le vide de l'abcès, afin de s'assurer de sa capacité, reconnoître les brides, s'il y en a, et diriger l'instrument dans le cas où besoin seroit, ou pour les détruire avec le fer, quand on ne peut pas les rompre ou les contondre avec les ongles, ou pour prolonger l'ouverture. Le doigt est généralement préférable à la sonde, toutes les fois qu'il est susceptible d'être introduit; quoiqu'en dise la fanfaronade chirurgicale qui veut que, pour plus de grâce dans l'opération, et souvent au préjudice du malade, le bistouri ne marche jamais que dans la canelure de cet instrument auxiliaire. Est-il une circonstance plus favorable à cette sonde, pour se frayer de fausses routes, que celle de la porter de droite et de gauche, dans la cavité d'un abcès récemment ouvert, où les parois presque toujours macérées par le pus ne lui opposent aucune résistance, quelque part qu'elle se présente ?

En ouvrant l'abcès dans toute son étendue, le pus a la liberté de s'évacuer totalement, et le chirurgien, celle de porter jusques dans le fond de l'ulcère, les topiques convenables. Ceux-là seuls, de ces topiques, qui stimulent,

qui excitent le jeu des vaisseaux et en pressent le dégorgement, sont à préférer. S'il pouvoit arriver, d'après une pareille conduite, qu'il échappât quelques duretés à la suppuration primitive, elles succomberoient inévitablement à la secondaire. Au surplus, les cataplâmes résolutifs et les emplâtres maturatifs fondans, dont on recouvre le plumasseau et les alentours, en favorisent puissamment la fonte. La propriété de ces topiques que l'on considére, souvent, comme malfaisans, faute d'un jugement raisonnable, tend à relever l'action des vaisseaux dont le ressort augmenté broye les fluides épaissis et les déloge.

Il arrive, et j'en ai plus d'un exemple, que, la perforation du canal ne se fait bien connoître qu'ensuite des premiers pansemens, c'est-à-dire, après la chûte des parties mortifiées par le pus, lesquelles malgré cela adhérent encore aux parties saines, et que lors même de la détersion commencée de l'ulcére. Quelquefois cette ouverture est imperceptible, et alors il est bien difficile de prononcer affirmativement sur son existence. Souvent on n'en a que des témoignages équivoques, et il faut recourir aux piéces de l'appareil pour s'en assurer, par l'odeur d'urine dont elles doivent être imprégnées. Je dis équivoques, parce qu'il peut

se faire que cette odeur leur soit communiquée par l'urine qui auroit découlé de l'extrémité de la verge, pendant que le malade la rendoit: c'est ce qu'il faut bien observer ; aureste, quelques questions faites à propos, éclaircissent le fait.

Si l'urétre n'a été touché ni par le pus, ni par l'instrument, et que l'opération ait été décidée assez tôt, pour prévenir son déchirement, l'ulcération qui la suit, guérit avec facilité. Dans le sens contraire, la guérison en est non seulement longue, mais extrêmement pénible et fort incertaine, même entre les mains des chirurgiens les plus exercés. Ce n'est pas à dire que, la perforation de l'urétre rallentisse directement les progrès de la cicatrisation, à la circonférence de l'ulcére : Les bords s'affaissent et ils se réunissent complétement, à l'exception de l'endroit seul auquel répond la petite ouverture, qui, dès lors devient plus sensible à l'oeil, qu'auparavant. C'est elle, cette petite ouverture, qui prend le nom de fistule urinaire : On en compte par fois, jusqu'à deux, trois et même plus. Il est très-essentiel d'observer, si ces ouvertures filtrent continuellement l'urine, on non. Si elles en filtroient effectivement, il n'y auroit pas de doute que, cette ouverture ne répondit au col de la vessie, et même au delà :

Alors le mal est sans remède, ou à-peu-près. Mais si, au contraire, l'urine ne s'échappe de l'ulcère fistuleux, que dans les instans où le malade la rend volontairement, il est plus que probable que l'urètre est ouvert, en delà du col de la vessie, et dans cette circonstance le mal est réparable.

Lorsqu'on n'a pu parvenir à fermer ces ouvertures, avant la cicatrisation totale de l'ulcère, une seule goutte de matière épaisse a suffi souvent, pour s'opposer au passage de l'urine; que ces ouvertures, c'est-à-dire, celles des tégumens et de l'urètre, soient pararelles ou non; pourvu que leur orifices fussent parfaitement égaux dans leur diamêtre. L'interruption subite de l'écoulement urinaire par l'ouverture fistuleuse, a fait croire, plus d'une fois, à une guérison radicale. Ce qui a pu induire en erreur, est, qu'on n'apperçoit plus au dehors, le moindre vestige de l'ouverture, à cause de la pellicule, suite de la dernière gouttelette purulente desséchée, dont elle est couverte. Mais bientôt cette gouttelette venant à être mouillée, la pellicule dessêchée s'humecte, perd sa consistance, elle se détache, et le cours de l'urine se renouvelle par la petite ouverture, et coule comme auparavant.

J'ai vu cette fausse guérison se soutenir

pendant dix jours consécutifs, au bout desquels le malade étant désabusé, à son grand regret, passa de la satisfaction la plus grande aux plus sérieuses inquiétudes.

A peine deux ans s'étoient-ils écoulés, depuis la cicatrisation heureuse d'une fistule de ce genre, guérison de laquelle M. Sabatier, chirurgien-major des invalides désespéroit, non sans raison, que le libidineux jeune homme contracta une seconde gonorrhée, de laquelle résulta une nouvelle tumeur au périné, dont l'abcession fut inévitable. Il est bien vrai qu'il ne négligea rien dans le début de cette seconde maladie, pour rappeler les accidens qui avoient précédemment donné occasion à ce surcroît de mal dans la premiére. Le récit de l'histoire qui a rapport à cet événement, seroit une jouissance pour les amateurs de bagatelle, si on la leur présentoit ornée de tous ses détails: Mais ce seroit une superfluité, venons à l'intéressant.

La tumeur s'annonça par les symptômes que nous avons décrits, elle s'abcéda, et l'ouverture en fut faite avec sagesse et précaution. Déjà l'ulcére se détergeoit, lorsque je m'apperçus d'une étrange humidité dans les piéces de l'appareil. Elle me fit naître des doutes sur la perforation de l'urétre, et ils se réalisèrent. Il étoit ouvert en effet.

J'ignorois jusques là que M. M * * * eut déjà éprouvé le même sort ; c'est d'après quelques questions sur sa vie passée, qu'il m'instruisit de la déplorable avanture qui avoit précédé celle-ci.

Les inquiétudes de M. M * * * grossirent, mais ce n'étoit qu'en apparence. Il vouloit guérir, quoiqu'il lui en coutât, répétoit-il à chaque instant, et bien loin de se prêter aux moyens qui pouvoit l'amener à cette fin, il faisoit très-exactement tout ce qui l'en éloignoit.

Un chirurgien de cette ville, dont le sublime talent est de semer adroitement de la défiance sur ceux de ses confréres, et de se montrer supérieur aux événemens les plus désagréables, en les tournant humainement et modestement à son avantage, persuada M. M * * * qu'il le guériroit sans opération. Dieu sait avec quel transport d'allégresse le malade l'accueillit ! Il le saigna, le purgea, le baigna, le médicamenta et l'injecta, puis ensuite le graissa. Mais il n'en fut ni plus ni moins, la fistule urinaire subsista, et M. M * * * dupe de sa confiance transporta cette fistule urinaire de Strasbourg à Brest, où j'ignore ce qu'il en est résulté. Mais reprenons.

Si le fond de ces ulcéres fistuleux est plus spacieux que leur orifice extérieur, comme cela est ordinaire, et que par événement

celui-ci vint à se fermer; alors l'urine s'amasse peu à peu dans la capacité du vide intérieur, elle désunit et détruit le tissu cellulaire, s'y infiltre, et fournit bientôt matiére à une tumeur secondaire qu'il est prudent d'ouvrir dès le moment de son apparition, si l'on veut éviter les désordres dont cet amas de mélange est susceptible. On ne sauroit prendre le change sur le caractére de cette tumeur, attendu qu'elle est molle et fluctuante dès son principe. La maladie est alors en évidence, et le chirurgien ne peut pas la méconnoître.

J'ai vu, plusieurs fois aussi, de petites ouvertures à l'urétre, se transformer, sous peu, en une crevasse, et produire inopinément sous la peau, une tumeur volumineuse d'un aspect inflammatoire, mais d'une couleur terne. Le sort de ces tumeurs est de passer rapidement à la gangrêne, a moins que la chirurgie opératoire, active, ne la prévienne par une prompte ouverture.

Le six avril dernier, vint à l'hopital un cavalier du régiment de Royal, nommé Brismet, compagnie de Baget, duquel j'ai déjà eu occasion de parler, il se plaignoit d'une tuméfaction vénérienne dans les bourses, de laquelle il rejetoit la cause sur une gonorrhée qu'il portoit depuis cinq ans. Il avouoit au surplus très-ingénument, ne lui avoir opposé que des

boissons fort communes, attendu qu'il avoit ouï dire qu'elles suffisoient pour guérir. Je ne prétends pas en conclure qu'il en excluoit le vin non plus que la biére. Quoiqu'il en soit, la fiévre étoit ardente, le pouls petit et la peau séche. Le bas-ventre étoit douloureux et un peu tuméfié, et depuis la veille les urines passoient goutte à goutte. On essaya d'abord, de lui introduire une bougie dans l'urétre; mais à peine put-on la faire parvenir au delà de l'étendue de deux pouces. Les cataplâmes et les fomentations anti-septiques, n'empêchérent pas la gangrêne de se développer: Le scrotum perdit sa chaleur et noircit, et le malade mourut dans la nuit.

Dans les recherches que l'on fit, après sa mort, sur les parties qui avoient essentiellement souffertes, on découvrit, entr'autres, dans l'urétre, un ulcére, un peu au dessous du veru-montanum. Là, le canal étoit ouvert par une crevasse de la longueur de quatre lignes à peu près; cet ulcére se prolongeoit jusqu'aux prostates antérieures qui, totalement détruites, étoient remplacées par deux larges et profondes excavations, remplies d'une matiére sanieuse noirâtre dans certains endroits, et grisâtre dans d'autres, mais d'une odeur infecte. Cette sanie avoit communiqué dans les corps caverneux, et les avoit completement

détruits, au point qu'on pouvoit sans obstacle, porter le doigt par tout. Il y a plus, les lignes celluleuses, qui séparent les muscles épigastriques entr'eux près du pubis, étoient imbibées de cette sanie putride. Que l'on dise donc encore, que la gonorrhée est une maladie simple, qui ne demande rien à l'art, et que l'on peut guérir avec de l'eau ! en voilà une preuve.

En parlant des fistules, en général, on a voulu dire que, celles du périné, confondues avec les autres, n'étoient point exemptes de clapiers, et qu'il étoit impossible, alors, qu'elles existassent sans callosités. L'opinion commune est, d'après ce dire, qu'on doit ouvrir tous les détours et les sinus, et détruire, par la même opération, toutes les duretés qui pourroient naturellement s'opposer à la cicatrisation de ces plaies nouvelles. Je conviens que ce moyen extrême est en effet, le plus sur pour guérir; mais il s'agit de savoir, s'il est toujours praticable. Il n'est rien moins que question d'inciser longuement l'urétre du haut en bas, selon l'étendue de l'ulcére, comme le désireroit un écrivain moderne, dans l'intention de tenir lieu de l'excision des callosités qui circonscrivent la maladie locale de ce tissu membraneux : Ce sont ces callosités mêmes qu'il faut attaquer. Quelle étendue que l'on don-

ne à cette ouverture fistuleuse, cela ne peut contribuer en rien à la guérison, si ces callosités subsistent.

Au moyen d'une sonde canelée introduite dans l'urétre, et de l'extrémité du doigt placé au déhors, on juge facilement de la différence qu'il y a entre les parties calleuses, et celles qui ne le sont pas. La plus urgente des indications à remplir est, sans doute, celle de procurer un libre cours aux urines, par une seule issue: Or, si l'on ne peut y parvenir par l'emploi méthodique des bougies, une incision faite au périné au moyen de laquelle on fixera une cannule dans la vessie pour en éconduire l'urine, de maniére à ce qu'elle ne baignât plus les sinus, et n'arrosât plus les ulcéres extérieurs, remplit utilement l'objet, dans la circonstance. Quelle difficulté y auroit-il d'après cela, que ces sinus se cicatrissassent, les anti-vénériens ayant cours ?

C'est la condition qu'impose M. Petit, dont l'observation, sur un fait pareil, est consigné dans le premier volume in 4°. des mémoires de l'académie royale de chirurgie. Il y est question d'une tumeur qui occupoit l'urétre jusqu'au scrotum, et qui, plus tard que, dans le cavalier Brismet, fut frappée de snppuration gangréneuse, je veux dire, dans

vingt-quatre heures. Le voisinage de cette fistule, au rapport de M. Petit, étoit parsemé de duretés, qu'il eut la satisfaction de voir disparoître, sous l'usage des mercuriaux, desquels s'ensuivit une légére salivation que cet habile chirurgien crut devoir regarder avec intérêt. D'après cela, il fit une opération dont il décrit les détails, et à laquelle le malade dut son salut.

Mais toutes les fistules urinaires ne comportent pas une opération semblable, puisqu'elles varient dans leur siége. Il est des cas où la simple rescission des bords endurcis d'un ulcére, suffit pour obtenir la guérison, avec l'attention toutefois de détourner les urines de la plaie, à la faveur d'une bougie creuse, procédé que j'ai employé dans trois circonstances avec succès. Tel étoit le moyen que je me proposois de faire servir à la guérison de la fistule urinaire au périné, de la personne dont j'ai parlé, il n'y a qu'un instant; mais qui s'y refusa par pusillanimité, ou qui en fut détourné par les promesses illusoires de ce chirurgien à secret.

Les doutes qui se sont élevés sur l'efficacité d'une incision qui comprendroit toute l'étendue du sinus, et qui passeroit par delà le sphincter, sont, assez généralement, fondés en raisons. On a demandé si une pa-

reille opération pourroit réparer le mal, en rendant aux urines leur cours libre et naturel, mais on s'en est défié. Il a paru, au contraire que la cicatrice qui doit réunir les parois de l'urétre divisé, devoit infailliblement le rétrécir; ce qui se laisse aisément présumer; et on a cru trouver le reméde à ce rétrécissement: Il consiste à ramollir cette dureté, par les bains de vapeurs, les demi-bains d'eau tiéde, les cataplâmes et les emplâtres émolliens, les onctions huileuses relâchantes, en même temps qu'avec une bougie on cherche à dilater insensiblement l'urétre. De pareils soins employés avec constance ne sont jamais sans quelque satisfaction; j'en offre la preuve à quiconque voudroit en douter.

Les fistules urinaires accidentelles à l'opération de la taille, celles qui résultent directement et immédiatement d'un abcès au périné, pour cause d'un gravier engagé dans l'urétre, ne sont comparables à celles dont nous parlons, que rélativement; tant il est vrai que la source du mal y met, seule, toute la différence.

Les fistules urinaires vénériennes exigent un traitement beaucoup plus étudié, à parité même d'ancienneté, et de complication locale. Les moyens qui suffisent dans le pre-

mier cas, sont ordinairement insuffisans dans le second. De ces fistules, en un mot, les unes attendent tout, exclusivement, de l'art opératoire : et les autres, indépendamment de l'opération, demandent et exigent un concours de remédes dirigés avec méthode, sans lesquels, la nature est au moins inactive. Qu'attend-elle donc la nature pour agir ? Ce qu'elle attend; qu'on lui aide à fondre et à dissiper l'engorgement et les callosités qu'a fait naître le vîrus confondu avec les humeurs dont il a altéré les principes, et qui, au défaut de cette homogénéité, n'ont plus cette propriété conglutinante, inséparable des loix qu'elle s'est imposées pour travailler utilement à la cicatrisation. Cela est si vrai qu'on a vu des fistules urinaires simples, c'est-à-dire, sans callosité, céder à un traitement antivénérien, sans aucun soin pour leur localité, à la propreté près, que les malades prenoient attention d'entretenir, par de fréquentes ablutions d'eau froide.

On trouve aussi quelques exemples de fistules urinaires, qui se sont guéries spontanément : mais on a observé que ces guérisons étoient une suite du recouvrement des forces et de l'embonpoint, chez des sujets qui avoient langui dans le besoin.

Le fils d'un vigneron, à Dôle, en Franche-

Comté, nommé Romanet, taillé à l'âge de cinq ans, pour un calcul dans la vessie, et vivant depuis cette époque dans une maigreur extrême, pendant laquelle je lui tirai plusieurs petites pierres hors de la voie naturelle des urines, guérit finalement, et très-radicalement de cette infirmité, plus de quatre ans après cette opération, sous les degrés d'accroissement et de force auxquels la nature le portoit invisiblement. C'est donc elle incontestablement, la nature, qui, dans l'impuissance d'agir, faute de moyens, laisse subsister un mal qu'elle mettroit l'art au défi de réparer, si elle n'y étoit consentante. J'ai eu d'autres occasions de faire pareilles remarques en ce genre; mais qu'est-il besoin d'en parler ici?

En général, les fistules urinaires ont peu exercé les chirurgiens. M. Louis est le seul qui s'en soit bien occupé : sans lui, l'art de guérir n'auroit encore que des notions très-imparfaites sur cet important objet, comme sur tant d'autres. Cette tâche intéressante ne pouvoit se remplir à la satisfaction de cet art, qu'en comparant les divers moyens proposés pour la curation de ces maladies, et en les classant selon leur mérite et les circonstances, et c'est à quoi, M. Louis s'est spécialement attaché. Son savant mémoire sur

la

la formation des pierres urinaires hors des voies de l'urine, et celui de M. Marvidès son éléve et mon ami, sur les fistules, réunissent tout ce que l'expérience et le génie de la chirurgie ont découvert et imaginé de plus efficace et de plus salutaire, pour la guérison des fistules en général, et nommément pour celles qui s'ouvrent au périné, avec perte d'urine.

On conçoit d'avance combien il seroit ridicule de vouloir, indistinctement dans tous les cas, emporter avec l'instrument tout ce qui a l'apparence de dureté, sous prétexte de ne pouvoir parvenir à la cicatrisation de ces ulcéres fistuleux, tant que ces callosités subsistent; c'est ce qu'on lit dans les mémoires de ces deux grands chirurgiens. Lorsqu'au moyen d'une principale incision, on n'a fait qu'ébranler foiblement les callosités voisines par des topiques suppurans et fondans, on a la ressource des stimulans. M. Petit n'employa, aprés l'opération dont nous avons parlé, que des injections, et elles lui suffirent. J'ai fait, dans pareille occurrence, un très-bon usage des huiles de térébenthine ou de moutarde appliquées chaudement, soit en injections, soit avec un petit pinceau de charpie, soit aussi avec cette charpie apprêtée en forme de plumasseau, imbibée de l'une ou l'autre de ces

huiles. La maniére d'en user ainsi, veut que l'on comprime légérement le plumasseau entre deux linges, avant d'en recouvrir ces ulcéres.

A supposer que ces remédes fussent encore trop foibles, ou qu'ils agissent avec trop de lenteur, on a recours à la dissolution de pierre à cautére, ou à celle de sublimé, qui sont plus énergiques. Il est à la disposition du chirurgien de les rendre, l'une ou l'autre, plus ou moins actives en les noyant dans un véhicule mucilagineux convenable. Il en est de même de l'huile de tartre par défaillance. Mais il ne faut pas dissimuler que, ces liqueurs caustiques, ainsi que la poudre de trochisques de minium, demandent beaucoup de prudence dans leur emploi; aussi leur préférai-je les huiles dont je viens de parler, échauffées à un degré de chaleur raisonnable. Il est vrai que, ces topiques ne sont pas d'un usage journalier: Lorsqu'ils ont procuré une inflammation suffisante, de laquelle on ose se promettre la chûte de l'escarre, on leur substitue des digestifs relâchans, afin d'exciter promptement la suppuration, et d'accélérer la séparation de la partie insensible d'avec la vivante. Sitôt ces duretés découvertes, on applique derechef ces doux escarrotiques, jusqu'à leur entiére destruction. L'usage combiné de ces remédes

stimulans avec les peptiques, finit par opérer la destruction desirable de toutes ces duretés : dès lors la charpie sèche seule, ou aidée, selon les occurrences, des petits remédes extérieurs connus, conduit ordinairement la plaie à cicatrice ; et que faut-il de plus !

Mais m'objectera-t-on, l'on est même fort autorisé à me l'objecter, si ces callosités sont essentiellement vénériennes, n'est-il pas à craindre qu'elles ne se renouvellent après l'excision, tant qu'on n'aura pas anéanti leur cause génératrice ? Cette crainte se présente naturellement à l'idée, et elle est fondée : car quelqu'exacte et fidéle qu'ait été cette excision, la source de leur réproduction est sans doute dans les humeurs, et dans les parties voisines même, quoique saines en apparence. Or, pour prévenir ce retour inévitable, il est instant de détruire en entier, le principe vénérien, avant de tenter aucune opération. Telle est la conduite qu'a tenue Fabrice de Hilden pour parvenir à la cure d'un ulcére avec carie, infecté du virus vénérien, pour lequel le malade avoit déjà subi sans fruit plusieurs traitemens. Il extirpa le mal jusques dans sa source, tandis que les remédes anti-vénériens en détruisoient la cause active. L'expérience a toujours prouvé qu'il n'y avoit jamais rien eu à

espérer, tant que le vice local existe. Guyon de la Noche, savant praticien de son temps, et mon compatriote, en a fait l'application dans ses écrits, qui ont servi depuis de boussole à ceux qui lui ont succédé.

En vain chercheroit-on à prouver contre l'inutilité des frictions mercurielles locales, en calculant leurs effets d'après les régles de mathématiques, toutes les fois qu'on les applique à la proximité ou à la circonférence de certaines tumeurs vénériennes; qu'elles occupent les parties molles ou dures. Ces onctions n'excluent pas les autres topiques anodins relâchans ou résolutifs, quand les circonstances les réclament devant le tribunal de la raison. Je les ai toujours diversifiés selon les occurrences, et j'ai observé qu'ils contribuoient beaucoup à dissiper ces tumeurs, concurremment avec les purgatifs fondans, ou qu'ils les changeoient en abcès. Ce n'est pas à dire que je regarderois toujours la disparition de ces symptômes, comme une guérison assurée, si je me bornois à ces différens remédes. C'est pourquoi, je donne aux mercuriaux une extension relative, dès que les circonstances le permettent.

Il suit de cette application, par comparaison, qu'il importe nécessairement de consi-

dérer la cause de la maladie avant de l'attaquer ouvertement; que ce n'est pas assez de s'attacher à ses effets, de les combattre et de les vaincre, puisque cette victoire n'est jamais qu'instantanée, et qu'ils repullulent toujours après un certain temps.

Si l'urétre est parsemé de rugosités, si son rétrécissement est supérieur à sa perforation accidentelle, on présume déjà de l'impossibilité où les urines sont de sortir librement par la voie naturelle : cette liberté dans leur cours est cependant la premiére condition sans laquelle la guérison ne peut avoir lieu. La tâche d'effacer ces rugosités est confiée aux bougies. Mais quand elles sont destinées à remplir deux objets, c'est-à-dire à servir de tuyau pour porter les urines au dehors, et à corriger les vices de l'urétre qui font obstacle à leur cours, on emploie celles qui sont creuses. L'usage de ces bougies exige certaines attentions. La premiere veut que le volume du tuyau soit proportionné à la capacité de l'urétre, afin d'éviter que l'urine ne s'échappât entre lui, ce tuyau, et les parois de l'urétre. On convient que cette juste proportion est assez difficile à bien saisir : mais malgré toute son importance, rarement on y avise; parce que l'on regarde assez communément cette condition comme

superflue; et on a tort. La seconde de ces attentions, non moins essentielle que la premiére, est encore un sujet de contestation dans le fait, parmi les maîtres de l'art. Les uns sont d'avis qu'on doit laisser cette bougie à demeure dans la vessie, ils entendent dire sans la déplacer, jusques à la cicatrisation parfaite de l'ulcére fistuleux. Les autres, au contraire, pensent, que le séjour trop long de ce corps étranger dans cette poche urinaire, doit être malfaisant et préjudiciable; et je le crois de même.

Si quelques événemens rares ont prouvé contradictoirement aux motifs qui font un sage précepte de sortir cette bougie, par intervalle, pour en enlever la crasse ou pour lui en substituer une autre, doit-ce être une raison pour croire qu'elle dût séjourner dans la vessie pendant la durée entiére du traitement? Ne doit-on pas craindre que l'extrêmité de cette bougie ne se chargeât de tartre urineux? Dès lors, on prévoit naturellement qu'on ne peut la retirer alors, sans déchirer les parois de l'urétre, et ensemble la cicatrice naissante de l'ulcére dont on recherche la cicatrisation avec tant d'intérêt; ce qui ne doit avoir lieu sans de grandes douleurs. Les partisans de ce précepte articulent sur la nécessité de la déplacer de temps

à autre, mais avec beaucoup de précaution.

La diversité des tempéramens et celle des dispositions physiques de chaque individu, pris en particulier, exigent nécessairement des égards dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres qui ont rapport à différens objets. Chez certains sujets les urines charrient une certaine quantité de parties terreuses qui s'attachent à l'extrémité de cet instrument, par sa présence habituelle dans la vessie, et chez d'autres elles en charrient très-peu; différence qui s'observe journellement. Mais quand bien même, nous ne serions pas fondés à craindre l'incrustation de cette matiére terrestre par cette raison, il semble que l'inaction du malade, la situation qu'il est obligé de garder dans le lit, doivent la rendre inévitable.

Ayant à traiter un soldat du régiment de la Marck, des suites d'un dépôt au périné, sans cause vénérienne, qui avoit détruit une portion de l'urétre de maniére à y faire une crevasse assez grande, je me déterminai à porter dans la vessie une bougie creuse, de gomme élastique. Elle y resta pendant dix jours entiers, et peut-être ne me seroit-il pas venu à l'idée de la retirer à cette époque, si le malade ne se fût plaint qu'elle le fatiguoit. Je ne puis taire les craintes que m'ins-

pira la résistance que j'éprouvai en la sortant. Ce ne fut qu'au moyen de l'huile d'olive, dont je remplissois le tube de cette bougie, et que par beaucoup de lenteur dans le procédé, que j'y parvins. Son extrémité étoit hérissée de pointes saillantes, si profondément incrustées dans sa substance, que là, elle étoit détruite en partie.

Le malade soutint courageusement cette épreuve, de laquelle je calmai les rigueurs par des injections anodines mucilagineuses. Malgré la nécessité d'en introduire une nouvelle, le patient protesta contre, et je ne pus le persuader qu'en lui promettant de la sortir de deux jours l'un. Je lui tins parole, comme de raison. Ce qui m'a paru digne d'étonnement, est que, malgré ces introductions, la guérison n'ait souffert aucun retard.

Je devois opposer, au moins, cet exemple à l'opinion de ceux qui ne croyent pas à la possibilité de cette incrustation terreuse. Mais à supposer qu'ils n'ayent point encore eu d'occasion à la remarquer; est-il permis d'ignorer que, les corps étrangers échappés dans la vessie, servent, au bout de très-peu de temps, de noyau à un calcul? Ces réflexions ne s'adressent point aux maîtres de l'art, qu'une expérience journalière tient à

l'abri des préjugés et de l'erreur, c'est à des étudians en chirurgie que je parle.

SECTION V.

De la strangurie et de l'ischurie vénériennes habituelles.

N'AYANT égard qu'à la cause originelle de la strangurie et de l'ischurie vénériennes, habituelles ou essentielles, quelques écrivains n'en ont fait qu'une seule et même maladie. Mais pour peu qu'on les considére en particulier, et qu'on compare leurs symptômes, on voit la nécessité de les distinguer.

La strangurie exprime un genre d'affection dans lequel les malades éprouvent de fréquentes envies d'uriner, et urinent effectivement, mais en très-petite quantité à la fois, et cela avec peine, et le plus souvent avec douleur.

L'ischurie a cela de différent, qu'elle caractérise nommément la rétention totale des urines, accompagnée d'un besoin pressant et continuel de les rendre; ce qui suppose

que dans la strangurie les douleurs sont interrompues, et que dans l'ischurie elles sont constantes : d'où il suit que l'ischurie vénérienne peut être regardée comme l'apogée des symptômes de la strangurie. Peut-être est-ce bien là, la raison pour laquelle les auteurs qui ont disserté sur ces maladies, ont cru devoir les confondre.

La strangurie et l'ischurie vénériennes retiennent ensemble l'épithéte d'accidentelles, lorsqu'elles surviennent dans les premiers temps de la gonorrhée virulente, et on les dit essentielles ou habituelles, quand elles ont dégénéré en maladie chronique, ou qu'elles succédent à la gonorrhée de près ou de loin.

Les causes ordinaires de cette derniére espèce de strangurie, sont les cicatrices saillantes, les brides, le rétrécissement du canal, pour cause de désséchement des fibres, l'irritation, le spasme auxquels la vessie est quelquefois intéressée, l'induration squirreuse du veru-montanum, celle des prostates; et par opposition, le relâchement de la membrane celluleuse de l'urétre, les ulcérations fongueuses de ce conduit, et celles de ses glandes.

Mais, quoiqu'on soit autorisé à attribuer ces différentes affections locales au vice vénérien,

il ne s'ensuit pas qu'elles ayent toujours une existence inhérente à ce principe : puisque le virus qui a donné lieu à la gonorrhée, étant censé détruit, le mal local qu'il aura produit peut être encore susceptible, malgré cela, de faire d'ultérieurs progrès. Cet axiome si connu, et si généralement adopté, duquel on s'étaye journellement pour prouver qu'en faisant soustraction d'une cause quelconque, l'effet cesse, n'est donc pas toujours justement applicable. Il est évidemment démontré que, les injections induement ou maladroitement faites, l'introduction peu méthodique des bougies, leur abus comme leur non-convenance, sont des occasions fréquentes à ce surcroît d'accidens auxquels le virus n'a aucune part, si ce n'est au moins d'une maniére bien indirecte.

Ce n'est pas que je veuille rapporter toutes les stranguries à une affection purement locale; je n'ai garde. Mais je sens combien il seroit prudent, sous prétexte que ces maladies sont incontestablement vénériennes, parce qu'elles auront été précédées d'une gonorrhée, parfaitement traitée d'ailleurs, de ne pas soumettre indistinctément tous ceux qui sont travaillés de strangurie, à un traitement anti-vénérien. On ne peut se dissimuler d'ailleurs, que cette maladie

ne puisse être une suite de l'abus des boissons; ainsi que des autres remédes donnés à dessein de tarir l'écoulement des gonorrhées.

En général, la guérison de la strangurie est difficultueuse et longue. Souvent les accidens s'aggravent au point de ménacer des plus pressans dangers: il est vrai que le siége et la nature du mal y ont beaucoup de part. Les plus redoutables de ces acccidens sont ceux qui proviennent de la roideur et de la sécheresse des fibres de l'urétre, ainsi que du racornissement de la vessie, presqu'inévitable à la longue, par sa vacuité habituelle. Si dans cet état elle forme des plis intérieurs un peu considérables, le peu d'urine qui y séjourne, y déposera le germe d'un calcul, au moins est-on fondé à le craindre! La souffrance continuelle, l'affaissement des viscéres du bas-ventre, le travail douloureux des reins, qui quelquefois s'ulcérent ou s'abcédent, le gonflement et la dilatation des uretéres, leur desséchement d'une part; et de l'autre, leur foiblesse, et celle des fibres de la vessie, sans cesse fatiguées, dispose, tout insensiblement, le malade, ou à l'hydropisie ou à l'incontinence d'urine ou à sa rétention, aux dépôts gangréneux au périné, &c. (1) quand

(1) Parmi plusieurs exemples des suites des dépôts gangré-

les accidens sont portés à cet extrême, rarement peut-on espérer de guérir.

Les efforts involontaires faits à dessein d'expulser les urines, affoiblissent le ressort des vaisseaux hémorrhoïdaux, dans lesquels le sang poussé avec force et retenu, les tient passivement dilatés : aussi presque toujours ces vaisseaux sont-ils prodigieusement engorgés. Rien n'est plus commun, par conséquent, de voir ces deux maladies, la strangurie habituelle et les hémorrhoïdes, réunies.

Les vaisseaux du rectum ne sont pas les seuls qui ayent à souffrir de ces efforts. Ceux de la vessie les partagent avec eux ; tellement que celui qui est travaillé d'une strangurie

---

neux précédés de strangurie, en voici un. M. P... étoit depuis plusieurs années sous le poids d'une strangurie habituelle, causée par une maladie de vessie, disoit-on. Le 12 novembre 1788 il en éprouva un violent accès. Les personnes de l'art appellées pour le secourir, ne négligérent ni les saignées ni les bains tiédes, ni les fomentations, ni les cataplâmes émolliens ; on ne sauroit leur en faire un reproche, ils étoient dans leur principe. Ces remédes firent leur effet. Ils décidérent, le troisiéme jour, un abcès au périné, et par une concordance d'événemens fâcheux qui ne pouvoient manquer de se succéder, cet abcès ne fut ouvert que dans un état de gangrêne manifeste. Tel fut le sort du malade, qu'il succomba sous les efforts de la routine, le 23 suivant, dans la nuit du samedi au dimanche, au milieu de la pourriture et de l'infecrion.... Avis aux stranguriés Ils courrent tous la même chance, quand ils placent leur confiance dans des personnages jaloux de conserver leur habitude.

un peu ancienne est sujet au ténesme hémorrhoïdal et vésical, tout à la fois. Le terme des maux ne finit pas toujours là. Ces efforts n'agissant pas moins sur les autres viscéres flottans du bas-ventre que sur la vessie, souvent ils en provoquent le déplacement ; et on remarque, en effet, que pour peu que cette situation cruelle soit durable, les malades sont exposés à différentes hernies, mais principalement à la chûte ou au renversement du rectum ; d'où suit le faux besoin d'aller à la garderobe, chaque fois que celui d'uriner se présente.

La tuméfaction des prostates peut seule exciter ce désordre. Quelque rares que soient les urines qui s'échappent, elles sortent bourbeuses et déposent ordinairement un sédiment briqueté, d'une odeur très-désagréable. Cette circonstance est néanmoins une de celles, où l'obstacle à leur écoulement est un des moins difficiles à surmonter. Quand ces glandes ne sont que médiocrement tuméfiées, qu'elles ne sont ni squirreuses ni ulcérées, ni même enflammées, on parvient, mais non pas sans quelque peine, à porter la sonde dans la vessie. Alors le malade est soulagé pour un certain temps, pendant lequel les remédes ont celui d'agir.

Lorsque la strangurie dépend d'un spasme

suscité par une irritation au col de la vessie, ou à sa proximité, de maniére que toute espéce d'attouchement avec la sonde ou la bougie est interdit, ce n'est certainement pas aux applications émollientes qu'il faut recourrir pour le faire cesser ; loin delà. L'histoire précédente, dont nous avons tenu note, le prouve de reste. Consultons l'observation à cet égard, et rapportons-nous en à l'expérience. Qu'elle parle !

Dès que cette strangurie est subordonnée à ce spasme, ce qu'il est si facile de distinguer, pourquoi ne pas aller droit au but? Tout remède, qui calmera l'irritation ou le trémoussement des nerfs, peut sans contredit, rendre libre le cours des urines, sur le champ. Quelques gouttes de laudanum liquide répandues dans une certaine quantité d'eau tiéde, et injectées dans l'urétre, dissipent ce spasme, comme par enchantement. Les seules têtes de pavot en décoction ne sont pas sans succès dans cette occasion : elles opérent très-efficacement aussi, en lavemens; et si l'on y délaye un jaune d'oeuf, cette décoction n'en a que plus de mérite. Quand il s'agit de calmer, il n'est pas question d'évacuer; c'est pourquoi, six ou huit onces de liquide, au plus, suffisent pour un lavement, sauf à le réitérer et à en rapprocher l'usage selon la force et

la durée du mal. Une quantité de liquide plus considerable auroit le double inconvénient de dilater la portion intestinale qui la reçoit, au-delà des bornes ordinaires, hors desquelles la douleur devient nécessairement plus vive; et celui en même temps de faire une pression trop forte sur le col de la vessie. Faute d'intelligence dans la prescription de ces remédes, tout salutaires qu'ils sont, il est très-possible qu'ils nuisent. On ne les administre, que sous la forme d'injections, qu'en maniére de supplément aux autres topiques dont le local de la maladie prescrit l'emploi. Je me sers du mot injections, parce qu'on ne doit en effet les regarder que comme telles : aussi quoique cela, désirai-je que les malades les conservent long-temps. Si, par événement, elles sont évacuatives, ce double avantage ne peut être un mal, à beaucoup près, pourvu que ces évacuations ne soient ni trop abondantes, ni trop multipliées.

Mais ces injections et ces lavemens ne dispensent point de l'application des topiques sur l'étendue du périné. Les farines résolutives cuites dans le vinaigre à la consistance de cataplâmes, l'eau froide dans laquelle on trempe des compresses qui, à la vérité, veulent être renouvellées souvent, concourrent

conjointement

conjointement au bien; j'en ai souvent acquis la preuve.

Dans le cas où l'induration des prostates seroit la cause occasionelle de la strangurie, le caractére de cette maladie offre, alors, de plus grandes difficultés à l'art: la squirrosité du veru-montanum n'en présente pas moins; mais en pareilles occasions, on a plus d'espérance de les surmonter. L'embarras de l'urétre par la rugosité des cicatrices ne laisse pas les mêmes inquiétudes, parce qu'il est très-possible à la bougie de se frayer une route parmi elles. Aureste quel que soit l'événement, la ponction de la vessie au moyen de laquelle on évacue l'urine retenue, prévient, dans l'un et l'autre cas, tous les dangers à naître, quand cette opération est faite à propos (1).

---

(1) Malgré les progrès admirables de la chirurgie, on est surpris de voir, qu'on ne soit pas encore parfaitement d'accord sur le lieu d'élection le plus propre à la nature de cette opération. Les uns préférent la ponction par l'anus, les autres conseillent d'ouvrir la vessie au dessus du pubis, après avoir préalablement incisé la peau, la graisse et les muscles, pour faciliter cette ouverture, et la rendre plus propice: d'autres aussi, aiment mieux la faire au périné; là, où se pratique l'incision pour la taille à l'appareil latéralisé. Ce lieu est celui que, d'après l'expérience, j'ai adopté pour cette opération. Le motif qui m'y a déterminé, plus puissamment, est la liberté d'abandonner la canule du trois quart dans la playe, moyennant les précautions d'usage. De cette maniére on prévient la récidive de l'opération, et on évite les douleurs, inséparables

Mais voilà l'extrême auquel la saine chirurgie ne devroit jamais arriver, sous quelque prétexte que ce soit, quand elle est secondée par la prudence et la docilité des malades.

Malgré l'autorité de l'observation, les uns ont revoqué en doute, et les autres ont nié formellement l'existence des carnosités, comme s'il étoit impossible qu'une ulcération qui intéresse par fois la substance spongieuse de l'urétre puisse donner occasion à une hypersarcose. Il est question partout, de beaucoup d'ouvertures de cadavres faites à dessein de s'en assurer, et ce qu'il y a de trés-singulier, ceux qui ont eu ces recherches à coeur, soit disant, n'y ont jamais rien vu, ou n'ont jamais voulu y rien voir (1). On nie qu'il y

des mouvemens et des attitudes, qui ne laissent pas d'être un surcroit de maux pour les malades.

La ponction par l'anus, a principalement contre elle les garderobes et l'usage des lavemens, dont la nécessité est souvent indispensable pour calmer la chaleur, relâcher les fibres et favoriser le dégorgement des parties souffrantes, ce qui ne peut avoir lieu qu'en supprimant la canule. Cette canule supprimée ne peut être introduite derechef, que par une ponction nouvelle; et il le faut, tant que la vessie ne peut se vider, ni par l'ouverture naturelle ni par l'artificielle. N'ayant point intention de discuter à fond, sur la préférence du lieu à assigner pour cette opération, on me dispensera d'exposer les autres motifs, non moins raisonnables, qui m'ont déterminé à ne plus la pratiquer par l'anus.

(1) M. Daran, répéte-t-on, d'après M. Guerin, en a vu, et

ait des ulcerations dans le tube de l'urétre, et il est prouvé que ces ulcérations existent, que répondre ? rien. Je conviens que ces excroissances sont plus rares que ces cicatrices défectueuses saillantes et boursoufflées qui croissent ou s'élévent dans le canal. Mais de ce quelles sont rares, ces carnosités, doit-on en conclure qu'elles n'existent pas ? La rareté d'une chose prouve sans doute pour son existence. Le célébre Lobstein professeur et démonstrateur d'anatomie à l'université de Strasbourg, qui en regrette aujourd'hui la perte plus amérement que jamais, conservoit dans

---

il le dépose sur le témoignage de plusieurs médecins et chirurgiens. Mais, objecte un particulier qui met peu d'intérêt à la découverte de cette vérité, l'ouverture de plusieurs personnes mortes de la strangurie prouve le contraire. Mais, j'objecte aussi à cet *objecteur*, toutes les stranguries doivent-elles avoir nécessairement la même cause, et l'ont-elles ? Tant qu'on se jouera ainsi des choses, il est impossible que jamais les ténébres fassent place à la lumiére. Oh! MM. ne négligez donc rien pour bien voir, et ne prononcez désormais qu'après avoir bien vu. Ne perdez jamais de vue qu'un témoin positif en vaut vingt et plus de négatifs. Parlez d'après vous, et point d'après les autres. Le célébre le Cat n'a pas vu ces carnosités, le savant Fabre n'y croit pas. M. Petit a ouvert beaucoup de cadavres d'hommes morts avant les attaques de cette maladie, et il n'a rien découvert dans l'urétre qui puisse le faire croire à ces carnosités : cependant un des chirurgiens anglois qui mérite le plus d'estime, Sharp, dit avoir trouvé dans l'urétre des espéces de filamens membraneux en forme de valvules. Voyez donc enfin quelle contradiction parmi des personnes de l'art, qui devroient tous avoir les mêmes yeux!

son cabinet une piéce qui déposoit sans replique, en faveur de ces productions charnues dans l'urétre. Il me fit voir cette piéce en 1782, et j'observai que parmi ces carnosités, au nombre de quatre, il y en avoit une de la grosseur d'une fêve. Solingius d'après Stalpart Wanderviel (Cent. II — obs. 40) bien persuadé que ces excroissances carniformes étoient la cause la plus ordinaire des stranguries, vouloit qu'on ouvrit le canal sur ces excroissances mêmes, qu'on y appliquât un caustique, et qu'ensuite on réunit la playe au moyen d'une suture. Mais, dit-on, en comprimant la verge avec les doigts, on ne sent pas ces carnosités; donc elles n'existent pas. Ceux qui opposent de pareils argumens pour preuve de cette non-existence, sont encore bien nouveaux dans l'art de distinguer.

Quelques autres chirurgiens de réputation du temps de Stalpart Wanderviel, et entr'autres le fameux lithotomiste Colot, étoient dans l'usage, en pareil cas, de faire une incision au périné, un peu moins grande que celle qu'on pratique, à dessein d'extraire la pierre de la vessie, puis de porter, dans l'urétre un séton chargé de médicamens fondans, et de l'y entretenir jusqu'à ce que ces excroissances fussent entiérement détruites;

avec la précaution, toutefois, de laisser pendant ces entrefaites, un cours libre à l'urine, par l'ouverture faite au périné.

Charles Musitan et son savant traducteur préférent ce procédé à celui des caustiques dont ils proscrivent l'emploi : Si leur erreur nous offusque, sans elle cependant nous ne serions pas aussi instruits. Blegni au contraire ne désaprouve ces caustiques, qu'autant qu'il trouve de la difficulté à les porter directement sur le mal, sans intéresser l'urétre. Il croit cependant pouvoir y réussir en se servant d'une bougie de baleine creuse, à l'extrémité de laquelle il propose d'attacher trois ou quatre boucles de fil qu'il laisse sortir hors de la playe. Ces boucles servent à porter son caustique, auquel il donne une forme relative, directement sur ces carnosités.

Il n'y a qu'un moment qu'on vient de rajeunir cette méthode dans un traité *ex professo* sur la maladie vénérienne, traité dans lequel on a même essayé de la perfectionner ; et voici comment.

L'auteur de ce procédé conseille d'ajuster au bout d'un stylet d'argent, un porte crayon dans lequel sera engagé un morceau de pierre infernale, pour être déposé avec art et circonspection, sur la carnosité, quelque

profondément qu'elle soit située dans l'urétre.

Il paroîtra bien surprenant, sans doute, que dans un siécle aussi lumineux qui a sans contredit la réputation d'avoir adouci les rigueurs de l'art, on ait pensé à faire revivre une méthode que les temps d'ignorance avoient imaginée à grands frais ; méthode que la chirurgie devenue plus éclairée ne pouvoit s'empêcher de proscrire par la suite. Je suis peut-être plus pénétré de reconnoissance que personne, envers ceux qui nous ont précédé dans la rigoureuse carriére de l'art de guérir, puis qu'ils ont tout imaginé et tout prévu ; mais seroit-ce y manquer à la reconnoissance, que de dire qu'il y a souvent autant à corriger qu'à édifier, d'aprés leur doctrine et leurs préceptes pour perfectionner cet art.

On lit dans le nouveau traité de la maladie vénérienne en question, le récit d'une opération de ce genre, faite à dessein de remédier au rétrécissement de l'urétre. Quiconque méditera bien ce récit, ne peut être sans injustice, accusé d'incrédulité, s'il n'y ajoute pas foi. Je parle d'aprés l'impression que cette histoire m'a faite ; car pour y croire il faut supposer que le malade qui en fait le sujet, avoit reçu de la nature, une force

d'âme incalculable et un tempérament à toute épreuve, pour y avoir survécu. Or, quand une opération est dix fois pire que le mal, et que les suites heureuses qu'on en espére sont soumises au hasard, peut-on humainement la proposer ? Je dis plus, en tenter l'exécution ; sans compromettre la vie du malade, et sans insulter à l'art duquel il attend son salut ? Le chirurgien instruit sait balancer les dangers d'une opération avec ses avantages ; et quand il est prévenu que les accidens qui doivent infailliblement en résulter, sont beaucoup au-dessus du bien qu'il peut en attendre, il se borne à pallier la maladie, et cette conduite sage fait l'éloge de ses connoissances, et de ses talens.

La strangurie qui est excitée par de petites ulcérations dans la profondeur du tube urinaire, c'est-à-dire, aux prostates ou à la face extérieure du bourlet qui forme le col de la vessie, est d'une guérison difficile, attendu que ces ulcérations sont sans cesse inquiétées et irritées par le contact des sels urineux. On la reconnoît, cette espéce de strangurie, à un sentiment douloureux qui se reproduit chaque fois que les urines s'échappent. Cette sensation est d'autant plus vive, que les humeurs ont été agitées plus violemment, comme il arrive à la suite d'un

exercice peu ménagé, ou de l'abus des alimens et des boissons échauffantes. Il est rare, au reste, que ces causes accidentelles soient soumises à des événemens dangereux. Le chirurgien instruit en dévine, pour ainsi dire, la source; aussi a-t-il bientôt calmé les souffrances du malade; et l'irritation une fois appaisée, tout rentre dans le premier état, à peu de chose près. En supposant que les signes qui caractérisent essentiellement cette maladie puissent échapper au discernement de l'homme de l'art, il en est un parmi, qui doit la lui faire distinguer sans équivoque : c'est l'écoulement presque habituel d'une matiére plus ou moins séreuse. Pour acquérir de pareilles connoissances, il ne faut que vouloir observer, et réfléchir.

La roideur et le racornissement des fibres de la vessie influent beaucoup sur l'état du canal urinaire; c'est assez dans l'ordre de la nature. Cette roideur et ce racornissement, la sécheresse de l'urétre surtout, supposent un vice dans l'organisation des glandes de l'urétre, duquel résulte nécessairement une extrême pénurie de sucs, de la qualité de ceux dont la nature a réellement besoin pour remplir salutairement ses fonctions, dans l'acte de porter l'urine au dehors. Les malades se plaignent habituellement d'une irri-

tation douloureuse dans le canal, dès qu'il se sent touché par ce fluide ; et quoique les envies de le rendre soient fréquentes, l'évacuation en est extrêmement rare. Pour peu que cette irritation soit durable, elle est suivie d'un spasme ; alors le diamêtre du canal devient successivement plus étroit ; et si, durant ce spasme, le col de la vessie est resserré de maniére à retenir les urines captives, on donne le nom d'ischurie à ce genre d'affection extrême. Cette oblitération parfaite dépend de plusieurs autres phénoménes dans lesquels les prostates entrent pour beaucoup, contre l'opinion de certains écrivains qui n'en tiennent aucun compte.

S'il s'échappe, par-ci par-là, quelques gouttes d'urine, les douleurs deviennent excessives. Or, je demande si, en cas pareil, on peut humainement et raisonnablement chercher à introduire, à grands frais, des bougies dans l'urétre ? Conçoit-on bien le prix de cette témérité ? Et si l'on en employe de caustiques, à dessein de s'ouvrir plus promptement un passage ; que ne doit-il pas en résulter ?

Un négociant de Milan avoit eu une gonorrhée virulente, que les fatigues d'un long voyage avoient prolongée. Depuis plus de dix-huit mois, il usoit aveuglément de tous

les remédes que lui prescrivoient les personnes de l'art dans les villes où il séjournoit. Rien encore ne l'avoit soulagé, ses douleurs étoient toujours les mêmes, et ses inquiétudes ne faisoient que s'accroître. Chaque jour le diamêtre du canal lui paroissoit se rétrécir, et le jet des urines s'amoindrissoit sensiblement. Bien déterminé cependant à guérir radicalement avant de se rendre chez lui, il sortit de Francfort pour venir à Strasbourg, chercher définitivement le reméde à ses maux. Le hasard le fit tomber entre les mains d'un médecin habile d'ailleurs, mais nullement exercé au traitement de ces maladies. Les choses en étoient au point, que les urines couloient à peine, et qu'il étoit désolé par de vives souffrances, toutes les fois qu'il étoit pressé de les rendre : ce qui arrivoit fréquemment.

Ce médecin jugeant que l'obstacle à leur cours dépendoit de quelques excroissances, et qu'en les détruisant il rétabliroit la liberté du canal, conseilla l'usage des bougies préparées avec du précipité rouge. Mais ce topique, bien loin de réparer le désordre, l'accrut; il incendia le canal, les douleurs devinrent atroces, et les urines cesserent totalement de couler. Cet étranger justement allarmé sur son sort, me fit appeller, con-

jointement avec ce médecin : Nous décidâmes d'abord, que les bougies seroient supprimées, et qu'on y substitueroit des injections mucilagineuses. Les douleurs s'appaiserent assez promptement, et les urines ne tarderent pas à percer. Le lendemain il parut un écoulement qui dégagea successivement tout le canal, et à l'aide d'une suite de remédes convenables aux circonstances, il quitta Strasbourg pour se rendre à Bâle, d'où il me manda que sa santé étoit entiérement rétablie.

Les injections trop austéres peuvent produire le même effet que ces bougies, quand on les employe pour tarir d'anciens écoulemens : et si je ne me trompe, telle étoit la cause de la strangurie du marchand de Milan. Mais si les injections astringentes peuvent donner lieu à de pareils maux, l'abus des contraires, c'est-à-dire l'usage trop soutenu des injections relâchantes, dans le principe des gonorrhées, peut également devenir la source d'une maladie pareille, d'autant plus difficile à guérir qu'on en méconnoit souvent la cause. Le tissu celluleux qui revêt la capacité de l'urêtre se relâche peu à peu, de sorte qu'il s'y forme des rides qui en diminuant le diamêtre du canal, opposent, d'intervalle en intervalle, des digues presqu'in-

surmontables au cours des urines. Il en est de ce relâchement, comme des cicatrices qui le froncent et l'étranglent en quelques endroits; le jet de l'urine décrit alors une spirale ou se bifurque. Dans ce cas, comme dans le précédent, la difficulté d'uriner n'est pas toujours la même, elle varie à certaines époques. Mais quand les urines sont arrêtées par une rugosité, c'est tout différent; ni les brides, ni cette rugosité n'en interceptent jamais le cours totalement: on observe seulement que, quelque forte que soit l'impulsion de la part des muscles qui contribuent à vider la vessie, l'urine n'en sort ni plus abondamment ni plus vite.

La bougie est entre les mains du chirurgien, ce que la sonde est entre celles du navigateur. Elle lui sert à reconnoître la nature de l'obstacle qu'il a à combattre, sa profondeur et son siége immédiat. Si ce sont des ulcéres, l'introduction dans l'urétre en est très-douloureuse; et pour peu qu'on la précipite, on les déchire et alors le sang paroît.

Les rides du tissu celluleux de l'urétre n'excitent jamais de pareilles douleurs à beaucoup près, sous le toucher de la sonde. Si elles sont molles, la résistance est légére, mais l'opération ne demande pas moins de la len-

teur. Après avoir retiré la sonde, on voit qu'elle forme par intervalle quelques douces inflexions; mais l'extrémité n'en est ni torse ni émoussée.

On peut aussi tirer des indications très-intéressantes, pour la pratique, des signes commémoratifs et rationels, touchant l'existence de ces rides, qu'il seroit possible que l'on confondit avec la sécheresse du canal: quoique la maniére dont les urines sortent, ne dut point laisser d'équivoque à cet égard.

On observe, dans le premier cas, que les malades urinent assez aisément pendant l'été et quand l'air est d'une température sêche. Le contraire arrive dans le second, la voye des urines est plus libre lorsque l'atmosphére est fraiche et humide. Ici la bougie ne rencontre point d'obstacle, mais pour peu qu'on mette d'intervalle à uriner, le canal se resserre immédiatement après l'avoir retirée, et les urines sortent en bavant à l'orifice.

Les cicatrices rugueuses et les hypersarcoses se distinguent facilement par la résistance opiniâtre qu'elles opposent à l'introduction de la bougie. Quand ces cicatrices sont saillantes, il n'est pas possible de la faire passer outre, dans le cours des premiéres tentatives: on n'y parvient quelquefois qu'après un temps très-long, encore faut-il y mettre beau-

coup de prudence et de soins. Convaincu qu'il existe nécessairement une ouverture à travers laquelle l'urine s'échappe, on se persuade que sa rencontre est inévitable, et plus on s'obstine à la trouver, plus la difficulté d'y parvenir augmente, par la raison que, plus ces parties sont irritées, plus elles se boursoufflent et se tuméfient : et alors cette tuméfaction dérobe totalement cette petite ouverture, à l'extrémité de la bougie. Ajoutons, que le cours des urines étant établi du dedans au dehors, le canal doit-être plus dilaté au dessous de l'obstacle, qu'il ne peut l'être au dessus. Or, le diamêtre de l'ouverture par laquelle les urines filtrent, sera plus grand au dedans qu'au dehors, celle-ci faisant en quelque sorte l'office d'un second sphincter. J'aime à croire que si l'on se pénétroit bien de cette vérité, on s'obstineroit moins à vouloir triompher de la difficulté de rencontrer cette ouverture, par des recherches dont la rudesse et la durée ne sont point indifférentes aux malades.

Si ce sont des brides, elles partagent quelquefois le canal, de maniére que l'extrémité de la bougie peut s'engager dans un des détroits : mais dès que l'augmentation de son calibre l'empêche de pénétrer plus avant, il convient de céder à la résistance ; car si

sa pointe est étranglée elle ne chemine plus. Pareille chose à lieu, lorsque le canal est retréci dans un seul point, par une cicatrice. Les chirurgiens méthodiques n'ont garde de brusquer l'introduction de la bougie ; un procédé pareil passe avec raison, pour une faute grave en pratique. Ils ne s'abusent point non plus, ces chirurgiens, sur les progrès qu'elle fait, après l'avoir engagé et porté avec douceur jusques sur l'obstacle ; ils l'appuyent légérement, puis ensuite l'abandonnant entiérement à elle-même, ils l'observent. S'ils voyent qu'elle rétrograde, ils en concluent sagement qu'elle a moins descendu qu'il le paroissoit d'abord, et qu'il y auroit beaucoup d'imprudence à vouloir l'obliger de pénétrer plus loin.

Il est assez de principe et c'est presque général, dans le traitement de la strangurie et de l'ischurie vénériennes, de faire d'abord usage des remédes adoucissans et relâchans, dans la persuasion où l'on est, que ces deux maladies ont toujours pour cause des excroissances extrêmement dures qui demandent à être ramollies pour être résoutes et applatties. C'est dans cette hypothése que la plûpart des écrivains conseillent unanimement les saignées, les boissons mucilagineuses et nitrées, les bains tiédes, les fomentations, les cata-

plâmes, les lotions et les lavemens émolliens. Quelques-uns cependant, ayant de la nature de ces maux une opinion toute différente, recommandent généralement et avec tout aussi peu de fondement que les premiers, les lavemens irritans, les vomitifs, les bains chauds, le vésicatoire au périné &c. Il faut convenir qu'un contraste aussi frappant dans la prescription des remédes, contre ces maladies, est bien fait pour dérouter le praticien inexpérimenté. D'après cette opposition formelle entre ces préceptes, on croiroit qu'il seroit préférable de n'écouter que la voix du hasard; car s'il est des cas où les relâchans peuvent être utiles, il en est certainement aussi où ils sont nuisibles; même réflexion par rapport aux irritans.

Les relâchans sont incontestablement indiqués, lorsque les attaques de strangurie ou d'ischurie sont inflammatoires, ou dans une disposition prochaine à le devenir. Mais on a déjà fait observer que, trop de persévérance dans l'emploi de ces topiques, étoit susceptible de faire changer de caractère à la maladie: cela est même plus fréquent qu'on ne le croit. Je conviens qu'il faut être très-attentif à suivre les différentes alternatives dans lesquelles passent assez rapidement ces états, pour s'en appercevoir; mais il est très-

aisé-

aisé de s'en rendre raison. La cause de cette transition est fort essentielle à connoître, et l'on doit en sentir tout l'intérêt. L'erreur vient toujours de ce que ces remédes ayant sensiblement soulagé le malade dans le principe, on se croit autorisé à persévérer dans leur usage jusqu'à entiére guérison; et on ne se doute pas que si à telle époque leur usage a été utile, il en est une où ils sont préjudiciables et même funestes; qui en doute!

Il en est ainsi des topiques stimulans et irritans qu'on employe avec succès contre les engorgemens blancs. Ils peuvent parfaitement convenir dans un temps et nuire dans un autre; tant il est vrai que les généralités en matiére de remédes, sont une source intarissable de maux. Il n'est pas douteux que si ceux qui nous ont dévancés, dans la connoissance de ces maladies, eussent distingué les circonstances particuliéres où l'un ou l'autre de ces traitemens est applicable, l'art n'eut fait, à cet égard, d'utiles et de surs progrès. Peut-on, équitablement rendre responsable des événemens, celui qui nouvellement initié dans la pratique, employeroit un de ces moyens, de préférence à l'autre, d'après la lecture des différens auteurs qu'il auroit consulté? Les livres sont moins faits pour les personnes instruites que pour

celles qui cherchent à s'instruire. Mais dira-t-on, l'expérience ne se communique pas; non sans doute, mais c'est le fruit de cette expérience qui se communique, et on est inexcusable de ne le pas faire circuler, quand on a à coeur l'instruction de ceux qui viennent après nous. Je ne doute point, que le nouveau praticien intelligent ne conçoive très-bien qu'il lui importe de ne pas s'abandonner aveuglément à des généralités, et qu'il est intéressant pour la vie des hommes de distinguer le faux d'avec le vrai des principes dont elles font la base. Mais de pareilles réflexions supposent déjà des expériences ultérieures; par conséquent, avant de se décider à changer de systême, il aura infailliblement fait quelques victimes, cela est au moins à présumer; et par la faute de qui? Cela se dévine.

Si les bains tiédes, par exemple, dont l'usage est si efficace dans la strangurie séche et inflammatoire, venoient à aggraver les symptômes dans un cas semblable, quel est le chirurgien qui, avec des connoissances ordinaires n'en conclueroit pas que cette espéce de strangurie est séreuse? alors, n'est-il pas amené naturellement à substituer, sur le champ, aux anodins relâchans, les topiques résolutifs? ne s'empressera-t-il pas de déplacer l'humeur stagnante et de l'attirer au

dehors, au moyen d'un vésicatoire placé au périné ? vésicatoire qui aura en outre le double effet de rappeler l'énergie des vaisseaux affoiblis par l'oppression des fluides.

Éveiller l'attention sur l'abus des émolliens dans cette occasion, n'est pas les proscrire. Je n'ai d'autre objet que celui de faire observer, qu'à la seule apparence de l'aigreur du mal, sous l'usage des relâchans, il est instant de leur substituer les toniques. Je tiens d'autant à ce principe, que j'ai été plus d'une fois témoin de la conversion subite de la strangurie en ischurie, pour avoir voulu persévérer dans l'emploi des bains tiédes, sous le spécieux prétexte qu'ils avoient réellement soulagé dans le principe de la strangurie : les chirurgiens les moins exercés ne contesteront pas ce fait.

Ce que nous venons de dire des topiques est applicable, par comparaison, aux remédes internes ; cela se conçoit. Or, si la strangurie est inflammatoire, la saignée deviendra indispensable, tandis que dans le cas contraire on donnera la préférence aux évacuans laxatifs, indiqués par les symptômes de plénitude des premiéres ou des secondes voyes : c'est-à-dire, ou qu'on émétisera ou qu'on purgera par les selles selon les indications. Un fait, peut-être un des plus saillants en

ce genre, confirmera cette doctrine, soit dans la diversité des topiques que requiérent ces différens genres de maladie, soit dans la nature des évacuations dont leur traitement peut être susceptible.

M. D...i, attaché aux Maréchaux de France, âgé de trente-cinq ans à-peu-près, d'une complexion délicate, souffroit depuis plusieurs années d'une strangurie vénérienne habituelle, que la fréquence et la rigueur des accès lui faisoit désespérer de voir jamais guérir radicalement. Il se le persuadoit d'autant plus que, les traitemens qu'il avoit subis en conséquence, en différens lieux et en différens temps, ne lui avoient procuré que des soulagemens instantanés. Attiré à Strasbourg par les prétendus prodiges du fameux Comte de Cagliostro, il se confia à ses soins, en derniére ressource. Après quatre mois entiers d'une docilité sans exemple, à ses ordonnances, il ne pouvoit se dissimuler l'accroissement de ses maux. La tisanne du printemps, dont M. le Comte lui exaltoit les vertus, ainsi que ses divines gouttes auxquelles il attribuoit des effets surnaturels, principalement dans cette occurrence, avoient épuisé ses forces, au point qu'il craignoit de ne pouvoir résister long-temps encore à ses souffrances. Découragé et abbatu, sentant ses dou-

leurs se succéder de plus près, et acquérir chaque jour de nouvelles forces, en dépit de sa foiblesse, il s'interdit l'usage de ces remédes et leur substitua, de son chef, l'eau nitrée dont il n'abusoit pas.

Je fus prié de voir M. D...i pour la premiére fois le 24 juin 1781 à neuf heures du matin. Depuis midi du 23, il n'avoit pas lâché une cuillerée d'urine. Les selles étoient retardées, le bas ventre tendu et le pouls foible, mais précipité. La nécessité de vider les intestins me parut indiquée avant tout: les lavemens purgatifs pouvoient seuls opérer cette évacuation et, malheureusement ils furent sans effet. On désira qu'il fut saigné et mis ensuite dans un bain d'eau tiéde; il s'en trouva plus mal. A six heures du soir, la situation de M. D...i étoit encore la même, à l'affoiblissement près du pouls. A chaque instant il croyoit voir arriver son dernier moment; tout son espoir étoit dans la sonde, mais cette opération étoit impraticable à cause des rugosités dispersées dans le canal; et d'ailleurs, jamais, de son aveu, il n'avoit pu être sondé: par conséquent les tentatives faites à dessein de porter cet instrument dans la vessie, auroient infailliblement occasionné des douleurs cuisantes qui eussent ajouté à ses souffrances,

sans espoir d'en tirer aucun avantage, tant s'en faut.

Deux fois j'avois proposé l'application de l'eau froide, mais faute de confiance en ce moyen, le malade l'avoit rejeté. Il étoit dix heures du soir, lorsque M. le médecin *Laurent* fut appellé en consultation. Après lui avoir mis sous les yeux ce qui s'étoit passé depuis ma premiére visite, et entr'autres l'effet défavorable de la saignée et des bains tiédes, je présentai l'application de l'eau glacée comme le seul reméde auquel je pensois qu'on pouvoit recourir utilement, dans cet extrême. Le malade y souscrivit enfin. Un éléve en chirurgie, attentif et intelligent, fut chargé de renouveller l'appareil, de proche en proche, sur toute l'étendue du périné, les bourses comprises. Une heure et demi après l'application de ce topique, M. D...i remplit d'urine un grand vase de nuit, il s'assoupit ensuite, et dormit pendant huit heures sans interruption : le lendemain il fut évacué, et jamais les mêmes accidens n'ont reparu. Je lui continuai mes soins, et dans la révolution de quatre mois il quitta Strasbourg pour se rendre dans une de ses terres en Picardie, d'où il m'a témoigné plusieurs fois sa reconnoissance dans les termes les plus affectueux.

Cette observation réunit à l'avantage de faire sentir l'abus des relâchans, celui de fixer l'utilité des répercussifs astringens dans cette espéce de strangurie : l'effet de ces divers remédes décélent toujours le vrai caractére du mal. Ainsi, faute d'expérience, l'homme prudent doit toujours balancer les résultats des topiques qu'il employe en pareilles circonstances, sans s'obtiner à persévérer dans leur usage, s'il arrive qu'ils ne répondent pas au succès qu'il en attend.

Il seroit bien à désirer que, par comparaison, on s'observât de même à l'égard des bougies. Ce genre de topiques si utile dans le traitement de la strangurie ou de l'ischurie vénérienne essentielle, que faute de ce moyen il seroit le plus souvent impossible de sécourir efficacement les persones qui en sont attaquées, n'a pas, malheureusement encore, fixé l'attention des praticiens d'une maniére égale. Je croirois volontiers que l'abus qu'on en a fait a pu influer défavorablement sur la confiance dont elles se sont rendues dignes, tant de fois, lorsqu'elles ont été employées avec raison et méthode. Ce médecin anglois qui a prétendu que ce seroit un vrai bonheur pour l'humanité que, Daran eut été pendu avant de répandre celles de sa composition, n'en auroit-il pas abusé lui, tout pour le premier ?

J'ai des bougies une opinion bien différente. Je pense, au contraire, qu'il est heureux pour la société que l'intelligence, le savoir et la bonne foi, soient parvenus à les tirer de l'opprobre, où l'ignorance et la maladresse les avoient jetées : en effet, il fut un temps où sans considération pour le caractére du mal, des chirurgiens vulgaires se persuadoient, d'après de prétendus succès, annoncés chaque jour par des relations infidéles, que la guérison de toute espéce de maladies de l'urétre dépendoit uniquement d'une certaine qualité de bougies, dont la composition étoit alors un mystére, et que hors ces bougies point de salut. Je conviens que l'auteur de la découverte ne fut pas longtemps à recueillir le fruit de sa discrétion : il seroit peu juste de lui en faire un crime : au reste des personnes non moins éclairées que lui, sur leur intérêt, firent bientôt valoir leur industrie, à son exemple ; et dès lors les bougies devinrent l'objet d'un commerce important. C'est ainsi que les miséres humaines ont enrichi l'astuce. Insensiblement, cependant, le voile de l'ignorance se rompit, et laissa voir l'inutilité de diversifier ces instrumens topiques, selon les différens genres d'affections de l'urétre. L'empirisme dévoilé, la raison et la méthode reclamérent leurs droits.

Les bougies ne peuvent être considérées, en général, que comme des dilatans passifs : telles sont leurs principales propriétés. Celles qui sont irritantes et caustiques doivent cette vertu particuliére à la nature du médicament qui domine dans leur composition, les ingrédiens qui leur donnent la fermeté nécessaire, étant exceptés. Mais peut-on y avoir confiance et doit-on y en avoir? A supposer que le mal local veuille être détruit par un caustique, faut-il que tout l'urétre en souffre? On compose aussi des bougies émollientes, détersives et cicatrisantes : il n'y a pas grand mal jusques-là, car si ces bougies ne remplissent pas toujours l'intention de celui qui les préconise, au moins ne nuisent-elles pas directement. Je pense, à part moi, que toute leur propriété dans le cours journalier de la pratique, consiste essentiellement dans leur parfaite construction, dans le choix du moment où il convient d'en faire usage, et dans les précautions à prendre avant de les introduire, et en les introduisant : je ne doute même point que sans ces précautions, la bougie réputée la plus souveraine, par sa composition, contre telle ou telle affection de l'urétre, ne puisse être très-malfaisante. (1)

---

(1) Il entroit bien certainement dans mon projet de décrire la maniére de préparer les bougies. Cette préparation n'est

J'en ai trop dit pour pouvoir taire les réflexions que m'a suggérées la pratique à ce sujet : quoique sous l'apparence d'être minutieuses, ces réflexions, j'ai la présomption de croire qu'elles ne sauroient être superflues dans un code élémentaire, où je ne voudrois pas avoir à me reprocher une seule omission de propos délibéré, sur l'objet le moins intéressant.

Quelques-uns pensent, qu'il est indispensable de faire précéder les grands remédes chez tous les stranguriés, si l'on veut employer les bougies fructueusement. J'avoue que jamais il ne m'étoit venu dans l'idée qu'il pouvoit y avoir quelques inconvéniens à mener de front le traitement local, et celui que l'on destine à détruire totalement le vice infect, associé aux humeurs qui entretiennent le mal. C'est pourquoi je dis, qu'il est question d'observer d'abord, si le ton des fibres est porté à une roideur considérable, et si le principe d'irritation subsiste, parce qu'alors l'introduction de la bougie est non recevable. Il y auroit même par trop de témérité à vouloir surmonter un pareil obstacle. Jamais, sous aucun prétexte, les bougies ne doivent être employées, que les parties

---

pas un mystére, puisque presque par-tout on trouve les meilleurs renseignemens sur leur construction.

n'ayent recouvré leur souplesse naturelle. On parvient quelquefois à en accélérer le retour par les topiques les plus simples, par la parfaite tranquillité des malades, et par le régime.

Je conviens que le moment favorable pour introduire la bougie, présente quelques difficultés dans certains cas, à ceux qui n'ont pas des maladies de l'urétre, une connoissance relative. Cette connoissance tient étroitement à celle de la structure et de la composition invariable des parties qui sont le siége de la maladie.

L'expérience démontre formellement combien il est indiscret de ne pas attendre que le calme soit rétabli dans la partie irritée pour en tenter l'introduction. On diminue la durée de cette irritation, et on la calme par les injections mucilagineuses anodines. Ces injections préparent, en outre, la voie que la bougie doit parcourir, elles lui facilitent le passage, et le rendent plus supportable. Mais ce n'est pas tout : ces injections ont d'autres avantages que nous exposerons dans un moment.

Le choix de ces bougies porte naturellement moins sur leur composition que sur leur conformation. Celles qui sont grêles, méritent d'abord la préférence. Elles doivent

être parfaitement arrondies à leur petite extrémité, afin de ne point blesser les parois du canal, ce qui rappelleroit le spasme, sur le champ. L'urétre habitué au contact de ce corps étranger, permet qu'il y séjourne plus long-temps, et les parois de ce tube s'écartant progressivement, on en employe successivement de plus grosses.

C'est toujours que les bougies trop foibles trompent aisément la main qui les dirige, quand elle n'est pas expérimentée. Elles se plient, se courbent de différentes maniéres et prennent communément la forme de la mêche d'un titre bouchon, pour peu qu'on en presse un peu trop la marche. Alors la bougie ainsi déformée est incontestablement nuisible ; il importe dès lors de la retirer avec circonspection, et de lui en substituer une autre, si les circonstances le permettent. Mais si tant est que les malades se plaignent, ou qu'ils répugnent à une introduction nouvelle, on se borne à faire porter dans l'urétre une injection anodine, et l'on renvoye l'opération à un autre temps.

Les chirurgiens méthodiques sentent la nécessité de faire couler les urines, autant que cela peut se faire, avant d'introduire la bougie. Cette précaution n'est point à rejeter, tant s'en faut : elle figure, ici, dans le

même sens que celle qui invite à vider la vessie avant d'employet les injections. Il n'est pas moins utile, comme nous venons de le laisser appercevoir, de faire précéder son introduction, d'une injection de mucilage de graine de lin ou d'althéa, et cette attention n'est pas sans mérite, car c'est le cas de dire, ici, ou jamais, que ce qui abonde ne vicie pas. Cette injection lubréfie les parois de l'urétre, les relâche, les dispose au contact de la bougie et diminue la sensibilité des parties, en adoucissant les frottemens. Une pareille précaution n'exclut pas celle d'enduire la bougie de cerat de galien, ou de celui de goulard, ou de pommade mercurielle, relativement aux circonstances et aux indications à remplir.

Dans tous les arts, le génie sert le talent, et toujours il en fait partie. Lorsqu'il n'est question que de dilater le canal resserré par des brides ou par des cicatrices, on a imaginé de se servir des bougies simplement préparées avec de la cire, en quantité suffisante seulement, pour retenir les circonvolutions de la bandelette. Il en résulte que la bougie introduite dans l'urétre, jusques et au-delà de l'obstacle, s'il est possible, s'échauffe et se ramollit. Alors le foible lien qui enchaîne ses circonvolutions cédant à la cha-

leur du lieu, elles se développent à un certain point. La bougie acquierre progressivement plus de volume, et imite, assez bien alors, l'effet du coin, en écartant doucement les parois du canal. Mais pour retirer de ce procédé, fruit d'une heureuse imagination, le succès qu'on a à en espérer, il faut nécessairement garder la bougie assez longtemps pour qu'elle se ramollisse et se gonfle. Et si cette bougie n'a pénétré qu'en partie dans l'endroit retréci de l'urétre, il convient d'en substituer une seconde, immédiatement après l'avoir retirée, en observant toujours que son volume soit proportionné au vide que la premiére a laissé pour franchir l'obstacle. Cette ingénieuse méthode a eu des succès entre les mains d'un de nos plus célébres chirurgiens françois, M. Fabre.

Trop souvent témoin des maux qui résultent du peu d'attention, que l'on met communément dans la maniére d'introduire les bougies, je me suis cru obligé d'en décrire la méthode d'après des principes, qui sont les mêmes par-tout. Elle consiste, le malade étant couché sur le dos dans une situation parfaitement égale à celle qu'exige le cathétérisme, en ce que le chirurgien soutienne perpendiculairement la verge d'une main, tandis que l'indicateur, le grand doigt et le pouce de l'autre, se-

ront occupés à tenir la bougie dans son centre ou à peu près. Alors inclinant un tant soit peu la verge sur le bas-ventre, on l'engage dans la fosse naviculaire. Il est nécessaire pour lors d'allonger le pénis afin d'effacer les rides qui pourroient s'opposer à son trajet. C'est une véritable jouissance, pour celui qui en dirige la marche, de la voir couler doucement dans le canal urinaire, au moyen d'une légére pression. Il n'y en a pas moins pour ceux qui sont témoins de sa prudence, quand ils le voient suspendre attentivement cette marche, au moindre obstacle qui se présente à son passage. Trop de précipitation dans la manoeuvre est sujette à inconvénient, je le répéte et je le dois : non seulement elle rappelle les douleurs, mais elle en excite de nouvelles, la verge se roidit et l'opération ne sauroit plus avoir lieu : la prudence veut dès lors qu'on retire la bougie sur le champ. C'est pourquoi tous mouvemens de torsion au moyen desquels on prétend, cette bougie étant serrée entre les doigts, qu'elle peut se frayer plus promptement une route en dépit des difficultés qu'elle éprouve, et des maux qui peuvent en résulter, sont contraires et malfaisans. En voici la raison : ces torsions, en augmentant la résistance, déforment la bougie, dont la présence dans l'urétre devient d'autant plus malfaisante qu'elle

y séjourne plus long-temps, ce qui contraste évidemment avec l'intention de soulager et de guérir.

C'est dans les vues de prévenir ce mal que je serois assez d'avis qu'on ne laissât pas cette bougie, en place, plus de sept à huit minutes, dans le principe : l'expérience m'ayant fait connoître qu'un terme plus long pouvoit préjudicier. Mais quand une fois le canal est habitué à ce corps étranger, les malades peuvent la garder pendant une heure et plus, sans en être incommodés. Au moyen de cette attention dictée par la sagesse, on n'encourt ni les risques de rappeler les douleurs, ni ceux d'empirer la maladie. Bien loin de fatiguer le patient, on le dispose, insensiblement à recevoir plus fréquemment la bougie, et à la supporter avec moins d'inquiétude.

Il est de fait, que les premiéres introductions, quelque ménagées qu'elles soient, déterminent toujours un peu de douleur, à laquelle succéde une légére phlogose, presque toujours suivie d'écoulement : mais cet écoulement est presque toujours inévitable et salutaire. C'est le cas alors de suspendre, sur le champ, l'usage de la bougie : et la raison veut, qu'à son défaut, on y substitue, comme dans le principe de la gonorrhée ainsi que dans la strangurie par desséchement, des

injections

injections émollientes, mucilagineuses; à dessein de prévenir l'inflammation. La crise douloureuse étant passée, et les parties rassurées, on peut introduire, derechef, la bougie sans nulle crainte, en prenant les mêmes précautions qu'auparavant. Quelquefois, il faut le dire, les inquiétudes du canal sont si légéres, qu'on pourroit même se dispenser d'interrompre cette opération.

Nous avons observé, il n'y a qu'un instant, que le moindre contact de ce corps solide contre les parois de l'urétre, faisoit durcir et tendre la verge, ce qui diminuoit le diamêtre du canal, au point de refuser totalement le passage à la plus petite des bougies. Ce phénoméne peut même avoir lieu indépendamment de tout attouchement: la crainte de la douleur peut seule opérer cette révolution. Eh bien! j'ai vu néanmoins, cela ne m'échappe qu'avec regret, affronter ces contretemps, et réunir tous les efforts de la main et du génie pour parvenir à faire passer outre la bougie, malgré les instances du malade, plus raisonnable en cela que l'homme de l'art; tant il est vrai que, celui dont le talent se borne à l'exercice aveugle de la main, n'est chirurgien qu'à demi.

Je suis encore frappé du récit de deux aventures, entr'autres, qui compromirent

évidemment la vie de deux personnes bien respectables, pour cause de pareille indiscrétion. On dit que l'exemple d'un événement fâcheux instruit souvent plus que celui du succès, et cet on dit, est une grande vérité. c'est dans ce sens que je me permets une courte rélation de ces faits, attendu que je les crois instructifs. Je ne fais, au reste, qu'acquitter en détail, les engagemens qu'a contractés mon zèle pour l'instruction des personnes confiées à mes soins.

Depuis quinze ans, M. la P... étoit fatigué d'une strangurie vénérienne séche et habituelle, dont les suites lui inspiroient des craintes allarmantes. Cette espéce de strangurie étoit le résultat d'une gonorrhée ancienne, que M. ...... convenoit avoir négligée. Les accidens inhérens à cette maladie devenant journellement plus fréquens, et surtout la crainte d'une opération qu'il redoutoit, non sans motif, le décidérent à demander des secours. L'homme à qui il s'adressa, consultant moins les précautions à prendre, (dont le défaut doit rendre, à coup sûr, tous moyens inéfficaces) que le desir de donner, sur le champ, des preuves de son adresse, sortit de sa poche une bougie au hasard, la trempa dans l'huile, et s'empressa de l'introduire dans l'urétre, avec la résolution décidée de

la faire cheminer jusques dans la vessie. Mais à peine fut-elle parvenue à la profondeur de quelques pouces, que le sang coula ; et quoique le malade fut très-endurant, pour raison ; il demanda grâce.

La nuit qui succéda à cette opération fut une nuit cruelle ; et cela devoit être. L'inquiétude du malade ajoutoit à ses maux. Mais si d'un côté, les douleurs qu'il éprouvoit étoient cuisantes ; de l'autre, il avoit à lutter contre l'incertitude de la vie ou de la mort : sa situation étoit telle, enfin, qu'elle ne put être plus long-temps cachée à sa famille qui s'en allarma, et elle y étoit fondée. Le surlendemain les accidents ayant empiré, elle perdoit déjà l'espoir de le voir jamais revenir à la vie. Depuis trente heures il n'avoit pas rendu une seule goutte d'urine, le bas ventre étoit tuméfié et ballonné, la fiévre d'irritation étoit vive, et déjà l'inflammation menaçoit le pénis extrêmement douloureux. Le prompt retour du médecin qui étoit absent alors, ramena le calme.

La seconde histoire n'offre pas un tableau de douleurs, moins saississant. M. le C.... de *** éprouvoit, depuis près de douze ans, une inquiétude douloureuse au col de la vessie chaque fois qu'il sentoit la nécessité de lâcher les urines. Ces inquiétudes s'étoient converties,

depuis quelque temps, en souffrances qui avoient fait des progrès singuliers, en dépit des remédes que lui avoient conseillés quelques personnes de l'art, auxquelles il avoit eu recours, en différentes occasions. La source de cette maladie, comme la précédente, dépendoit originairement aussi d'une gonorrhée qui avoit été traitée pendant les campagnes d'Allemagne; et l'on sait comment il est possible d'en suivre le traitement, lorsqu'on est forcé de se transporter d'un lieu à l'autre, à chaque instant, et qu'on a à coeur de remplir dignement ses devoirs. A l'époque où je fus appellé M. le C.... n'étoit redevable qu'à de grands efforts, d'un très-petit filet d'urine, au moyen duquel il ne parvenoit jamais qu'à vider incomplettement la vessie, quelque fut le temps qu'il y mit. Craignant de voir arriver bientôt, le moment, où il ne pourroit plus uriner, et cette perspective l'affligeant cruellement, il ne s'occupa plus qu'à prévenir ce redoutable moment, et il crut le faire, en prenant l'avis d'un chirurgien habitué à sa maison auquel ses gens témoignoient beaucoup de confiance. Ce chirurgien ne vit rien d'extraordinaire dans l'état du malade, et lui promit prompte guérison : mais par malheur il débuta de maniére à ne pouvoir tenir parole.

Le lendemain il se présenta près du lit de M. le C..., une sonde de plomb massive à la main, et l'engagea de force dans l'urétre, bien décidé à lui en faire parcourir toute l'étendue dans la premiére séance : on voudra bien croire que cette opération ne lui réussit pas. A peine eut-il introduit cet instrument grossier dans le canal, que, voulant surmonter le premier obstacle qui s'offrit à son passage, le malade tomba en syncope. Cet accident et le sang qui ruisseloit de l'urétre ne déconcertérent point l'intrépide chirurgien ; aussi n'avisa-t-il à rien moins qu'aux suites de son indiscrette témérité ; qui sait même s'il ne s'en applaudit pas ! il peut être permis de le présumer, et je fonde cette présomption, sur ce qu'imaginant qu'il suffisoit de temporiser jusqu'au soir, pour réitérer la manoeuvre du matin, avec un succès complet, il voulut persuader le malade qu'il devoit se soumettre de nouveau à l'opération, assurant qu'il restoit très-peu de chose à faire, pour détruire entiérement l'obstacle. Mais M. le C.... s'y refusa, sentant bien que sa douloureuse situation portoit expressément l'interdiction de la sonde. Le jour d'après, les douleurs et la tuméfaction de la verge furent au plus haut degré, mais la sagesse et les soins affectueux d'un chi-

rurgien expérimenté triomphérent de tous les accidens, et M. le C... se rétablit ; à la maladie près de l'urétre, pour laquelle je fus consulté quelques années après, et dont la guérison, si elle n'a pas été radicale, a été au moins satisfaisante, puisqu'il a recouvré depuis une sorte d'existence qu'il croyoit perdue. (1)

Mais revenons à notre objet. Quoique l'on soit parvenu à rétablir la liberté parfaite du canal, par les procédés que nous avons indiqués, on auroit à se reprocher de n'avoir pas continué, malgré cet avantage, l'usage de la bougie pendant un certain temps encore ; je ne dis pas avec la même exactitude qu'auparavant, mais seulement en se bornant à la passer une fois par jour, puis ensuite de deux l'un, de trois, ou de quatre en cinq jours. Je n'attache d'autre prix à cette réflexion que celui que m'a suggéré l'expérience.

Ne connoissant, ici, que l'observation, et ayant protesté ne parler que d'après elle, dans les choses de fait, je me dois à un avertissement que j'aurois pu négliger, si des catastrophes malheureuses n'avoient prouvé contre, au grand regret des maîtres de l'art,

---

(1) Ce rapport tel que je le décris, est conforme à celui que m'a fait M. le C... et du principe de sa maladie et des causes qui avoient pu l'aggraver.

auxquels il a pu échapper. Il est question de la nécessité de prévenir les malades de recourber l'extrêmité supérieure de la bougie ou d'y attacher un fil, pour empêcher qu'elle ne descendît jusques dans la vessie et qu'elle ne s'y perdît; ce qui n'est pas sans exemple. Les malades habitués à faire cette opération en se couchant y sont exposés, par la raison que surpris par le sommeil, ils cessent de contenir la bougie, changent de situation sans s'en douter, et favorisent ainsi, par le mouvement, sa progression dans le canal. La bougie une fois échappée au point de ne pouvoir être saisie, devient un objet du plus grand intérêt pour la chirurgie: ou il faut pratiquer une ouverture extérieurement à l'urétre, pour la retirer par sa derniére extrémité, ou si elle est totalement descendue dans la vessie, y faire, au moyen du cathéter, une incision qui permette d'y fouiller et de l'y saisir. Si par quelques considérations particuliéres, la premiére opération ne pouvoit avoir lieu d'abord, et qu'une partie de la bougie restée dans l'urétre, s'opposât à la sortie de l'urine, je n'hésiterois pas, ne pouvant faire autrement, de la chasser jusques dans la vessie. J'ignore encore si ce procédé mériteroit condamnation, mais je ne le crois pas.

Nous avons dit qu'indépendamment des causes générales qui devoient dans la pluralité des cas, prolonger la guérison de la strangurie vénérienne, il y en avoit de particuliéres. Celles-ci tiennent à la nature des obstacles, à leur opiniâtreté, à leur genre de complication, et à divers incidens dont le traitement le plus méthodique n'est point exempt. L'usage constant des cataplâmes et des emplâtres émolliens, sur tout ce qui a l'apparence de dureté, les frictions locales onctueuses et mercurielles parviennent à les dissoudre, il ne faut que du temps. Tandis que ces topiques opérent au dehors, les fondans donnés intérieurement détruisent et délogent, de leur côté, la matiére de l'engorgement.

Si la strangurie dépend de quelques ulcérations anciennes du canal, les injections détersives mercurielles sont sans doute préférables aux bougies, dont je crois l'emploi très-suspect, en circonstance pareille; sauf à en introduire par intervalle si l'on s'apperçoit que le canal se rétrécisse, et que les urines coulent avec peine. Les bougies couvertes d'emplâtre de mucilage sont ordinairement celles que l'on préconise en pareil cas : mais il y auroit beaucoup d'inconvéniens à en abuser.

L'ulcération des prostates ne promet pas un semblable succès. Ce qui suffit pour fondre et dissiper leur engorgement et les rendre à leur état de nature, est insuffisant dans le cas d'ulcération, et je ne doute même point que ces moyens ne soient plus préjudiciables que salutaires. Quelques propriétés qu'on suppose aux bougies, elles sont généralement plus malfaisantes qu'utiles, lorsque la strangurie et l'ischurie vénériennes sont entretenues par l'ulcération de ces glandes. En admettant qu'on soit tenté d'en faire usage, à l'époque où l'on désespére d'ouvrir le cours aux urines, dans un instant de crise; il faut être plus circonspect que jamais dans le procédé, par la crainte de voir la bougie se former de fausses ouvertures, ce que la main la plus instruite et la plus exercée ne sauroit toujours prévenir. Or, cette opération très-délicate, a tous égards, ne pouvant être alors, d'aucune utilité réelle, on a recours à différens topiques, et principalement aux injections qu'il importe essentiellement de varier, selon les diverses alternatives qu'éprouve le malade, et la matiére qu'il rend en nature par l'urétre ou mélangée avec les urines. Dans l'ulcération de la prostate le malade ressent communément une douleur constante au col de la vessie : mais elle devient plus vive,

cette douleur, après un exercice du corps un peu fatiguant, ou lorsqu'il a marché un peu long-temps, ou qu'il est resté debout.

S'il pouvoit s'élever quelques doutes sur le véritable siége de cette ulcération, la remarque qui suit, est bien capable de les dissipper.

A supposer que cette ulcération occupât la profondeur du canal, la colonne d'urine balaye le pus en sortant et par conséquent il la précéde. Mais si au contraire le réservoir purulent est établi dans la prostate même, la matiére purulente ne s'écoule qu'après l'évacuation de l'urine, c'est-à-dire, sous les efforts compressifs de cette contraction naturelle et en quelque sorte involontaire, par laquelle la vessie semble vouloir exprimer jusqu'aux derniéres gouttes d'eau : Au reste cette action, toujours accompagnée d'un sentiment d'inquiétude plus ou moins vif, est soumise à toutes les affections maladives des organes qui concourrent au mécanisme de l'excrétion urinaire.

Quoique ces signes distinctifs soient décrits dans la plûpart des ouvrages où l'on traite des maladies de l'urétre ; nous avons cru néanmoins, devoir les rappeler ici, pour prévenir contre les inconvéniens qui résulteroient infailliblement de l'usage confus des

moyens prétendus convenables dans ces circonstances ; moyens qui par événement pourroient être ou utiles, ou préjudiciables.

SECTION VI.

Des chancres vénériens.

IL n'est question ici, que de ces ulcéres qui surviennent sur différentes parties de la verge, après un commerce impur : toutes autres excoriations, quelle qu'en soit la cause, étant exceptées.

Les chancres vénériens primitifs ont un caractére qui les distingue : malgré cela, ils sont susceptibles d'être confondus. Les différentes nuances qu'ils prennent quelquefois, peuvent causer cette erreur : mais si on les a vu naître, il n'y a plus d'erreur, et il ne sauroit guére y en avoir. Les chancres s'annoncent communément sous la forme d'un petit bouton rougeâtre qui, après avoir blanchi dans son centre passe rapidement à l'état d'ulcére. Quelquefois aussi cet ulcére n'est précédé que d'une rougeur sans élévation : la

peau vivement touchée se rompt, et d'abord cet ulcére est formé. Il en sort une matiére sanieuse plus ou moins subtile dont le propre est d'étendre l'ulcére ou de donner naissance à d'autres. Les simples excoriations présentent des ulcéres superficiels, tandis que les autres, les vénériens, sont pour la plûpart inégaux dans leur surface et irréguliers dans leur forme.

Mais quoique suscités par une même cause, les chancres vénériens n'ont pas tous le même caractére, à beaucoup près. Ces différences ne sont pas toujours soumises à l'impression du virus : des causes naturelles qui lui sont étrangéres y influent sensiblement. La structure des parties, leur délicatesse plus ou moins grande, chez les uns que chez les autres, contribuent beaucoup aussi a l'extension du mal; d'où résultent des accidens plus ou moins graves. C'est ainsi que, parmi les chancres vénériens, les uns sont bénins et guérissent fort aisément, tandis que les autres sont malins et par conséquent d'une guérison laborieuse. Dans ceux-ci, les bords durcissent en s'élevant, et le centre est toujours sâle; dans d'autres la circonférence de ces ulcéres est déjà dure, dès le moment de leur apparition. Les chancres qui occupent la partie centrale du gland deviennent bientôt pro-

fonds: leurs bords sont presque toujours décolés et frangés. Il y en a de ce genre, dont les progrès sont si rapides qu'ils détruisent une partie du gland dans la révolution de quelques jours.

En général les chancres placés au colet du gland, à son union avec le prépuce, et qui compromettent le frein, sont très-douloureux et communément les plus disposés à faire naître des accidens. Ce sont eux qui décident par fois une inflammation excessive de laquelle résulte un phimosis dont les suites sont plus que menaçantes : maladie qui a fait le sujet d'une de nos sections. Ces chancres, lorsqu'ils sont couverts par le prépuce, se propagent par leur contact et par celui du pus sur les parties saines, ce qu'il n'est pas toujours possible d'éviter, ni par la fréquence des pansemens, ni par la situation étudiée de la partie malade. C'est dans ces plis naturellement humides, où l'épiderme est si délicat, que le virus semble éclater de préférence ; aussi la progression de ces chancres est-elle aussi prompte que désastreuse.

D'entre ces ulcéres qui affectent directement le prépuce, on distingue ceux qui naissent à son extrémité, de ces autres ulcérations applaties qui occupent indistinctement une partie de sa surface extérieure.

Les premiers s'annoncent sous la forme de gerçures ou de boutons parfaitement arrondis, à leur sommet, très-durs et surmontés d'une excoriation qui s'étend successivement. Les autres, c'est-à-dire, ceux qui croissent sur l'étendue du prépuce sont précédés d'une petite rougeur circonscrite, sur laquelle on découvre plusieurs petits boutons qui blanchissent et qui se réunissent en s'ouvrant. Les chancres de l'extérieur du prépuce sont par fois d'un rouge assez vif, et généralement d'une sensibilité grande. Ces gerçures et ces chancres donnnent occasion à une sorte de phimosis qui, quoique non inflammatoire, est néanmoins d'une guérison longue, attendu qu'on ne peut tenter de découvrir le gland, avant leur parfaite guérison, sans renouveller les déchirures du bord du prépuce, ce qui contribue beaucoup à la durée de la maladie.

Plus les chancres sont nombreux, plus ils fournissent à la suppuration, et plus aussi ils sont susceptibles de se multiplier. C'est un fait bien connu: j'en ai vu quelquefois sur le gland qui résistoient avec autant d'opiniâtreté aux remédes, que ceux qui affectent uniquement le prépuce; je n'en ai point été surpris. On en dévine aisément le motif quand on est à la suite des causes qui met-

tent en mouvement les humeurs ou qui en augmentent la dépravation.

Les chancres primitifs à la verge sont, pour la plûpart, les seuls que l'on connoisse bien. Les consécutifs sont rares, et nous en avons très-peu d'exemples : mais il y en a. Au reste les premiers désignent l'invasion récente du virus, et les seconds sont, et doivent être incontestablement des symptômes d'une vérole confirmée. On les trouve, ces chancres, plus constamment à la gorge, aux amigdales, à la langue, aux parois de la bouche, aux lévres, sur le ventre, sur le scrotum, que sur le prépuce et sur le gland. (1)

(1) Il nait des chancres vénériens consécutifs sur le cuir chevelu et sur la face. Mais quoiqu'ils s'annoncent de même que ceux de la verge, ils ne leur ressemblent pas dans toute leur maniére d'être. Ces diversités dans le mode d'existence de ces chancres, est conforme à la structure des parties sur lesquelles ils se développent et croissent. Voilà peut-être une de ces choses qu'on ne se persuade pas! Mais que l'on les compare entre eux, ces ulcéres, d'après leur siége, et l'on verra que, quoiqu'avec le même caractére, il y a toujours une différence manifeste.

Un fusilier du régiment de Royal, infanterie, portoit depuis plusieurs mois un ulcére vénérien de l'étendue d'un gros écu à la face latérale externe de la jambe ganche : cet ulcére devoit son principe à un petit bouton, tel que celui qui annonce le chancre du gland. Il n'est peut-être pas inutile de dire que ce symptôme isolé d'une vérole bien caractérisée, étoit la suite d'une gonorrhée qu'il s'étoit traitée lui-même, quatre ans auparavant.

Un caporal des grenadiers du régiment d'Alsace, auquel M. de

Toutes les fois que les chancres primitifs sont cicatrisés, il ne faut pas en conclure que le virus est éteint et la maladie terminée. Contradictoirement aussi, le virus peut être entiérement détruit et le chancre n'être pas totalement cicatrisé. Cette non-cicatrisation tient souvent à des accessoires dont l'on ne se doute pas.

Le nommé Guérinot, fusilier au régiment de Royal, compagnie de Duval, a été deux fois dans le même cas, la premiére, par rapport à un chancre d'une étendue plus que médiocre sur le prépuce. Il avoit déjà pris des frictions, en nombre raisonnable, à l'infirmerie du régiment

---

Rutenberg, capitaine de cette compagnie, a pris grand intérêt, étoit couvert, de la tête aux pieds, d'ulcéres vénériens cutanés, de la largeur d'une piéce de douze sols. Ce grenadier a accusé, ainsi que le fusilier de Royal, tenir ces ulcéres d'une gonorrhée virulente mal traitée, laquelle datoit de sept ans.

Chez ce caporal, ces ulcéres qui avoient été auparavant précédés d'un bouton, s'annonçoient ensuite par une tache noire à la peau, sans élévation. D'après ce mode d'apparition, plusieurs personnes de l'art auroient bien pu les confondre avec des ulcéres arthritiques, à l'exemple de M...., rélativement à la célébre S..... Que seroit-il résulté de cette confusion? beaucoup de mal; si l'on se fût obstiné comme lui à vouloir que ces ulcéres fussent scorbutiques ou arthritiques. Mais quand il y va de la vie d'un homme, on doit, ce me semble, sacrifier tout amour propre à sa conservation. Ce sacrifice est-il donc si méritoire qu'on veuille en tirer grande vanité?.. Je le crois sans mérite.

et

et le chancre résistoit avec opiniâtreté. Arrivé à l'hopital auxiliaire, le chancre fut pansé à l'eau fraiche et se cicatrisa à vue d'oeil. Un an après, il y rentra pour cause de trois chancres, très-distincts, qui occupoient à peu près la place du premier, et ces chancres, encore une fois, ne se cicatrisérent que long-temps après une certaine somme de frictions mercurielles; et cela encore avec l'eau froide.

Malgré la bénignité apparente des chancres vénériens primitifs, il ne faut pas en conclure qu'ils ne puissent porter le vice de la contagion dans les humeurs : cela arrivera infailliblement toutes les fois que les malades seront traités avec trop d'indulgence, sous prétexte de la promptitude avec laquelle ces chancres auront disparu. Souvent une délicatesse mal entendue, à cet égard, a beaucoup nuit; cette réflexion tient à ce que plus les auteurs ont de célébrité et plus ils en imposent. Mais faisons servir ici, le même raisonnement que nous avons adopté, au sujet des frictions mercurielles, en parlant de la gonorrhée virulente, et disons sous l'autorité de tous les maîtres de l'art, que, les chancres vénériens dérivant nécessairement d'un principe virulent, on ne peut se flatter d'une parfaite guérison, qu'après l'avoir détruit: car ce n'est pas assez de dissiper l'effet

du mal, c'est à la cause qu'on doit opposer des remédes, et c'est cette cause qu'il faut anéantir, pour mettre le malade à l'abri du retour des symptômes.

La source des affections graves en fait de maladie vénérienne, se partage entre la gonorrhée virulente et les chancres. Les personnes qui viennent chercher la guérison d'une vérole confirmée, surtout dans les grands hopitaux, accusent toujours l'une ou l'autre, et assez rarement le bubon. Elles parlent avec beaucoup d'indifférence de quelques chancres superficiels qu'elles ont désséchés, sous peu de jours, au moyen de la pierre de vitriol, ou avec un mélange de basilicum et de précipité rouge. Voilà cependant, quoiqu'on en dise, un traitement méthodique très-conforme à l'opinion de ceux qui croyent à la cautérisation des chancres, dès l'instant de leur apparition, pour prévenir la vérole. Mais quand on est convaincu par des exemples sans nombre, de l'insuffisance de pareils procédés, peut-on raisonnablement négliger des moyens de guérison toujours salutaires, et jamais préjudiciables?

Je ne m'arrêterai point sur les longues discussions auxquels les chancres et la gonorrhée ont donné lieu, par rapport à l'invasion de la vérole, parce qu'il est reconnu

que ces deux affections locales y ont également part. La plus forte objection qu'on ait faite en faveur des chancres, est, que leur suppuration étant beaucoup moindre que l'écoulement de la gonorrhée, et pas à beaucoup près aussi dépouillé que la matiére de cet écoulement, la suppuration du chancre devoit incontestablement porter dans les fluides une infection plus forte, attendu que plus les globules virulens sont concentrés, plus ils sont actifs. Mais en résulte-t-il, que la matiére gonorrhoïque ne produira pas la vérole ? non certainement.

Disons que, si tant d'opinions différentes laissent aux nouveaux praticiens des incertitudes sur la conduite qu'ils ont à tenir dans le traitement général qu'exige cette sorte d'affection vénérienne, les pansemens auxquels son caractére la soumet ne doivent pas moins être un sujet d'indécision pour eux. Quelques persuadés qu'ils soient, que le chancre est une occasion à la vérole, le suivront-ils dans les différens temps qu'il doit parcourir pour atteindre légitimement le terme de sa cicatrisation, ou le cautériseront-ils d'abord, afin d'empêcher, ainsi que quelques-uns s'expriment, la pénétration des esprits véroliques ? C'est à cette derniére fin, qu'on a proposé l'application des esprits ar-

dens de nitre ou de vitriol. Espére-t-on par-là, séquestrer le virus et l'extirper, en emportant la portion des solides que le chancre affecte ? Rien n'est plus douteux ; où prétend-on, par ce moyen, exciter une suppuration destructive plus prompte, qui emportera les duretés dont il est entouré ? Mais tout ceci, encore une fois, n'est relatif qu'aux effets, et n'intéresse absolument point la cause. L'escarre qui résultera de l'application du caustique concentrera-t-elle tout le virus ? Si elle le concentre, la suppuration nécessaire pour séparer cette escarre, portion morte, des parties vivantes, se mélangera sans doute avec les sucs croupissans qui en exudent, et dans lesquels le virus n'est supposé qu'en repos. Que doit-il résulter, d'après cela, de ce mélange inévitable ? sinon, une suppuration infectée de virulence, dont la résorption infaillible, de la moindre des parties, sera incontestablement une occasion prochaine à la vérole, qu'on avoit bien certainement le projet ou d'éviter ou de soustraire.

L'opinion générale n'est-elle pas que les injections astringentes employées dans les premiers temps de la gonorrhée virulente, préparent à de grands maux en supprimant l'écoulement ? Et certes on ne peut se refuser à y croire : Eh ! comment, après ce prin-

cipe de raison, propose-t-on de cautériser les chancres vénériens que l'on dit plus susceptibles que la gonorrhée, de produire la vérole, parce que la matiére qu'ils rendent est moins dépouillée que celle de la gonorrhée? Cette cautérisation interrompra, arrêtera et refoulera la suppuration de ces chancres, et l'on veut que la guérison s'en suive, sans crainte de vérole. Dans toutes les plaies véneneuses, prenons pour exemple celles qui résultent de la morsure d'un animal hydrophobe; n'est-il pas définitivement statué, qu'afin de prévenir les effets terribles de la rage, il faut y exciter et y entretenir aussi long-temps que possible, la suppuration qui s'ensuit? Ne lit-on pas dans le long chapitre des événemens malheureux qui succédent à ces morsures, que c'est toujours pour avoir tari ces plaies trop tôt, ou pour ne s'être pas opposé à leur cicatrisation prématurée, qu'on a rapproché l'instant du développement de cette maladie cruelle, et presque toujours indomptable alors? Si l'on recoure aux cathérétiques dans ce genre de plaies, c'est bien moins avec intention de rassembler le virus hydrophobique dans une escarre, qu'afin d'entretenir ou de rappeler dans la plaie un certain degré d'inflammation, sans laquelle la suppuration ne peut se soutenir.

Que l'on applique cette comparaison aux chancres vénériens récens, on sera bientôt convaincu de la nécessité d'en presser la suppuration, pour entraîner la matiére morbifique, plutôt que de les dessécher. N'avons-nous pas chaque jour sous les yeux, des faits nouveaux qui déposent pour cette assertion? puisqu'il est peu de malades affectés de bubons vénériens, qui ne conviennent que leur apparition a été dévancée par quelques chancres de la verge désséchés indiscrétement, sous l'emploi de quelques légers escarrotiques.

Méditant sur ces vérités que des occasions journaliéres à suivre le traitement de ces chancres, ne permettent pas de perdre de vue, j'ai cru devoir les regarder dans le principe, comme de simples ulcéres dont on ne doit tenter la cicatrisation, qu'après avoir préalablement obtenu la dissipation parfaite des duretés qui les environnent: dissipation qui est l'époque de leur détersion. Partant de ce raisonnement, je soumets les chancres vénériens douloureux et enflammés aux topiques relâchans les plus doux. La décoction d'althéa, l'eau d'orge, l'eau tiéde même, me suffisent.

Ceux de ces chancres au contraire, qui sont humides et peu douloureux, je les fomente

avec le vin miellé ou simplement avec l'eau froide, et les recouvre avec une charpie séche, bien préparée. Dans l'un et l'autre cas, ces petits soins se répétent en proportion de ce que la suppuration est plus ou moins abondante. Pendant ces entrefaites, on administre intérieurement les médicamens propres à diminuer la masse des humeurs, et à les dépouiller, en même temps, du vice dont elles sont infectés: les évacuans unis aux mercuriaux remplissent ces deux indications tout à la fois.

Mais lorsque ces chancres sont pâles et livides, que les bords en sont affaissés, qu'ils jetent une matiére séreuse, il faut user de topiques plus énergiques. La dissolution mercurielle adoucie avec la décoction d'althéa ou de graine de lin réussit parfaitement bien alors; où l'on se contente de les toucher par intervalle avec ce mêlange, où l'on en imbibe de la charpie; et aprés l'avoir un peu exprimée entre les doigts, on la porte sur le chancre, Quoique très-efficace, ce topique a des bornes. Dès que cet ulcére prend une couleur vermeille, qu'il devient plus sensible, on lui substitue l'eau froide. Il est surprenant avec quelle rapidité ce remède, tout simple qu'il est, conduit l'ulcére à cicatrice; il faut en être témoin pour le croire. L'eau

froide n'exclut pas l'usage de la pierre infernale, toutes les fois que besoin est de morigéner les chairs luxurieuses : mais son application, comme celle de la dissolution mercurielle, veut être limitée. La pierre infernale ne détruit pas seulement les chairs superflues, elle excite un sentiment douloureux dans la partie touchée, qui y rappelle, chaque fois qu'on l'applique, une certaine phlogose, suivie, sous peu, d'un épanchement de sucs aqueux qui annonce la chûte des petites escarres, dont ils ne sont que les débris noyés dans une quantité de fluides exprimés par les tuyaux irrités.

Un usage fort ancien a admis comme premier reméde salutaire contre les chancres, le mélange de quelques grains de précipité rouge avec une quantité donnée de basilicum. Ce mélange, vulgairement connu sous le nom d'onguent brun, est selon les uns de de-vigo, et selon d'autres de Vurtz, mais je crois qu'ils confondent. L'emploi que l'on fait journellement de ce topique sur toute espéce de chancres vénériens a beaucoup nuit à la réputation qu'il s'étoit acquise entre les mains de celui qui l'a appliqué, pour la premiére fois. Si l'on en examine les propriétés d'aprés ses effets, on voit qu'elles ne peuvent pas être aussi universelles qu'on le pré-

tend. Sous prétexte que le précipité rouge détruit et ronge les mauvaises chairs de ces ulcéres, qu'il contient dans de justes bornes celles qui ont l'apparence d'être saines, qu'il les raffermit et les désséche, on l'a prodigué, non sans de grands inconvéniens. Les personnes de l'art qui ont pris la peine de suivre les résultats du précipité rouge appliqué sous la forme d'onguent, sur ces ulcéres, ont du voir que s'il en déterge le fond, bien loin d'amollir et de détruire la callosité de leur bords, il les épaissit, les endurcit, et en rallentit, par conséquent, le dégorgement suppuratoire, ou l'interrompt tout à fait (1).

Lorsque les chancres vénériens sont anciens, que leur bords sont durs, racornis et escarpés, il n'y a point à hésiter d'en entâmer la substance par quelques légéres mouchetures. L'application du basilicum uni à la pommade mercurielle opére ensuite leur dégorgement avec assez de promptitude. Sou-

(1) L'application de ce mercure précipité a de bien plus grands inconvéniens encore : emploié contre des ulcéres d'un autre genre et d'une plus grande étendue, il porte sur les organes de la respiration, les enflamme et les ulcére. J'ai soigné, il y a vingt-six ans, le fils d'un tailleur d'habits à Compiégne, travaillé d'ulcéres scrophuleux au pied droit, qui ne pouvoit en supporter le contact pendant deux heures, sans éprouver une toux continuelle qui cessoit d'elle-même, dès qu'on avoit substitué à ce topique un reméde adoucissant.

vent la résistance de ces chancres tient à ces duretés ; c'est le cas alors, si ces mouchetures ne suffisent pas, de les oindre souvent avec un peu d'onguent double. Mais quand même ces chancres seroient cicatrisés, s'il subsistoit encore quelques duretés un peu profondes, l'emplâtre de mucilage les dissout et les dissipe.

L'opinion commune est, que les chancres au gland guérissent beaucoup plus facilement que ceux qui intéressent le prépuce : Cela n'est pas toujours, car souvent j'ai eu occasion d'en voir de très-rebelles. Ces sortes de chancres sont profonds et hérissés d'inégalités : leur circonférence n'en est pas dure comme dans certains, elle est au contraire affaissée, décollée, et toujours dentelée. Cette espéce de chancres ne s'accomode point de ces onguens ou de ces pommades qui font la base des topiques vulgaires, tant s'en faut! ils entretiennent la sanie, nourrissent son acrimonie, étendent, à vue d'oeil, les bornes de l'ulcére, et l'irritent incroyablement. C'est ici le triomphe des détersifs légers et des absorbans; mais pour les emploier utilement, il faut avoir précédemment calmé la douleur, et l'on y parvient au moyen de la décoction de guimauve et de quelques gouttes de laudanum liquide. Il y auroit un grand

mal à abuser de ce topique anodin par le relâchement considérable qui s'en suivroit: aussi doit-on avoir l'attention de lui substituer, la douleur étant appaisée, le vin miellé ou le beaume samaritain que l'on alterne avec la charpie rappée. Cette circonstance est encore une de celles, où l'eau froide réussit très-bien, en concurrence avec l'attouchement superficiel de la pierre infernale. Il faut l'employer, pour en juger.

Les chancres vénériens placés dans la fosse naviculaire sont du genre de ceux qui cédent assez difficilement, à cause de l'irritation inévitable qu'ils éprouvent de la part des urines, à leur sortie. Afin d'empêcher ce douloureux contact, on a proposé une canule de plomb de la longueur de deux à trois pouces environ, parfaitement adaptée à l'urétre qu'elle doit excéder de quelque lignes. Les uns recommandent d'enduire cette canule, de pommade mercurielle, ou d'autres ingrédiens semblables, et de la laisser à demeure. Les autres pensent qu'il suffit que le malade l'introduise avec douceur, chaque fois que le besoin d'uriner se fait sentir. Mais de quelle maniére que ce soit, on n'y voit que beaucoup d'inconvéniens. L'introduction de cette canule cause toujours de la douleur, et sa présence dans l'urétre les entretient à

coup sur, si tant est qu'elle ne les augmente pas. Jamais je n'en ai fait usage, de cette canule, et si j'en parle, c'est pour avoir lu et entendu faire l'éloge de ses propriétés par quelques personnes de l'art. Je me borne simplement à toucher par intervalle ces petites ulcérations avec la dissolution mercurielle adoucie; puis j'interpose ensuite dans l'urétre quelques brins de charpie trempée dans le mucilage d'althéa ou de graine de lin. Lorsque ces chancres sont plats, que les bords n'en sont ni durs ni relevés, l'application de la charpie rapée que le malade peut renouveller au besoin, les désséche et les cicatrise.

Les avis se réunissent presque tous, sur la nécessité d'attendre la parfaite cicatrisation des chancres pour administrer les frictions mercurielles, par la raison que le plus souvent ils guérissent sans mercure. Si ces frictions faites dès le moment de l'apparition des chancres peuvent être plus malfaisantes que salutaires, ce n'est pas une raison pour en conclure qu'on dût toujours attendre leur guérison pour en faire usage, parce qu'il est manifestement connu que, certains d'entre eux ne cédent qu'aux applications mercurielles. Il est donc des circonstances où l'on peut, sans risque, et même utilement, employer ces frictions : telles sont celles où ces chancres sont benins et

presque indolens ; et d'autres où l'on courroit des risques à le faire, d'autant que la douleur et l'inflammation qui naissent avec ces ulcéres ne pourroient être qu'excités par l'effet du reméde. Cette importante considération a déterminé à croire, qu'il étoit plus à propos de combattre, d'abord, les accessoires à la maladie, que d'en attaquer la cause sur le champ; et cette détermination est assez généralement adoptée aujourd'hui. Le chancre, comme objet principal et essentiel de la maladie, n'est point opposant : ce sont les accessoires à ce chancre, qui, suscités par des causes conjointes, s'y refusent.

Mais on objecte, qu'en négligeant l'usage du mercure en frictions pendant le traitement local de ces ulcéres, ils ne peuvent se cicatriser que très-imparfaitement et avec beaucoup de lenteur. Je réponds à cette objection, qu'il y auroit un aussi grand mal, si l'on débutoit par les frictions, dès l'apparition de ces chancres, parce qu'il seroit très-possible que le malade reçût une quantité démésurée du reméde, avant même que certains d'entre eux fussent disposés à se cicatriser ; ce qui fait dire alors que le traitement est manqué. La preuve en est, que bien loin de leur trouver cette disposition, généralement ils rétrogradent plutôt que d'avan-

cer, quand on s'obstine à porter ces frictions plus loin. Qu'est-ce que cela annonce? Que les fluides déjà dépravés d'ailleurs, ne sauroient supporter l'impression du mercure sans se corrompre encore plus, et que de cette dépravation et de cette corruption s'ensuivent nécessairement le mauvais état de l'ulcére et son éloignement constant à la cicatrice, jusques à ce qu'on ait rendu à ces fluides leur homogénéité et leur consistance naturelle.

Rien n'est plus vrai, que des chancres vénériens pussent subsister encore, indépendamment d'un grand nombre de frictions. Mais la résistance de ces chancres doit-elle être attribuée à l'insuffisance du reméde ou au vice du procédé dans son administration? C'est certainement à l'un plutôt qu'à l'autre, et il ne faut pas faire grands efforts pour lever le doute que pourroit laisser entrevoir cette proposition.

Faute de réflexions sur les différentes causes qui retardent la guérison des chancres, combien de traitemens répétés, qui jetent les malades dans une consomption menaçante, et qui souvent les font périr! On ne veut pas se persuader qu'il est des temps où le mercure n'agit point, ou que s'il agit, c'est toujours défavorablement. Si cependant l'on se pénétroit bien de cette vérité, car c'en est

une, qu'inspireroient alors le discernement et la raison? sinon qu'il faut attendre que la nature soit dans des dispositions plus favorables à tirer un parti utile du reméde, plutôt que de l'en surcharger mal à propos. Cela signifie que, lorsqu'on s'apperçoit qu'après plusieurs frictions, les chancres ne font aucun progrès du côté de la guérison, il faut suspendre ces frictions pour les reprendre au bout d'un certain temps.

Ce fait présenté par l'expérience, n'est peut-être pas généralement connu; n'importe, c'est un de ses fruits que nous sommes convenus de faire circuler, afin de favoriser l'avancement de ceux qui nous suivent dans l'exercice de l'art. Si nous n'avons pas la gloire d'avoir fait, les premiers, cette utile réflexion; on ne sauroit nous envier le plaisir de saisir l'occasion de la rappeler.

Il n'est pas plus possible de déterminer au juste la dose du mercure en frictions à employer contre les chancres récens, que contre les symptômes de la vérole la plus ancienne. Il faut convenir cependant qu'il doit y avoir des bornes, mais il n'appartient qu'au discernement et à la prudence de les poser.

Les uns rejetent toute application mercurielle pour la guérison des chancres légers,

quoique vénériens, les autres veulent qu'on employe deux onces de pommade en huit frictions, qui recouvriront la totalité de l'extrémité inférieure, sans passer outre ; et d'autres, sans rien supputer, les portent à un nombre indéfini. Qui a tort ou raison? On nous dispensera de prononcer : mais ce que nous oserons dire, c'est qu'on ne peut pas mettre trop d'attention à ne point abuser du remède, et cela n'est que trop ordinaire.

SECTION VII.

Du bubon vénérien.

LES anciens avoient une opinion bien différente de la notre sur la cause originelle des bubons. Ils prétendoient que les viscéres contenus dans les diverses capacités se déchargeoient, de la surabondance et de l'impureté des fluides qui les opprimoient, sur les glandes extérieures situées à leur proximité. C'est ainsi que, selon eux, les glandes du cou étoient destinées à recevoir l'humidité, et les humeurs superflues du cerveau,

comme

comme celles des aisselles, à servir de réceptacle à toutes les émanations impures des parties renfermées dans la poitrine; et qu'enfin, ils attribuoient aux glandes inguinales la propriété d'attirer et de séquestrer les fluides dépravés qui molestoient les viscéres du bas ventre.

Considérant le virus comme la cause d'une infection de toute la masse des liqueurs, ils étoient dans la ferme croyance que le foye, dans lequel ils se persuadoient, que les humeurs abondoient de toute part, déposoit soigneusement ce virus sur les glandes des aînes: contemplateurs de la nature, ils admiroient sa sagesse à séparer du sang les humeurs mal saines, et faisoient l'éloge de son attention à les porter au dehors.

Pénétrés de ces principes, ils ont donné le nom générique de bubons vénériens aux tumeurs, qui résultoient de ces dépots formés dans les organes glanduleux, qu'ils n'ont cessé de regarder comme les émonctoires de tout le corps. Et par une comparaison humiliante pour l'homme affecté de cette maladie, ils l'ont assimilé au cheval qui vient de naître, dont les jambes écartées chancellent sous le poids du corps; raison pour laquelle il ont appelé du nom de poulain, les tumeurs qui surviennent principalement

à l'aîne, par la seule raison que la personne qui en est travaillée imite assez bien ce jeune animal, par l'embarras de sa marche.

On en étoit encore là, lorsqu'une opinion, bien différente, fondée sur des connoissances anatomiques, développées successivement par l'étude de la physiologie, a bouleversé cette ancienne doctrine. Plus éclairés dès lors, on a compris que la cause physique des bubons vénériens prenoit sa source dans le virus absorbé pendant l'action même, ou que transmis dans les liqueurs, au moyen des pores cutanés ou de quelques ulcérations du prépuce ou du gland, il avoit pénétré dans ces glandes et infecté la liqueur qui y circuloit. Au moins conviendra-t-on que cette opinion a quelque chose de vraisemblable avec ce qui se passe, et qu'on y entrevoit beaucoup de conformité avec ce que l'on observe.

Cette doctrine ne détruit pas la possibilité d'un autre genre de bubon vénérien, que l'on nomme consécutif, pour le distinguer de celui qui nait immédiatement de l'ingrés recent de ce virus, et auquel on a donné le nom de primitif. On entend par bubon consécutif, celui qui ne paroit qu'un certain temps après l'existence des chancres ou d'une gonorrhée.

Le mode des bubons vénériens, et l'époque de leur apparition ont le plus influé sur la maniére de les classer. On a donné à l'un le nom d'essentiel, et à l'autre celui de sympathique. On nomme essentiel celui qui caractérise la vérole, et le sympathique est pris, comme je crois l'avoir déjà dit, pour cet engorgement passif qui se fait sentir douloureusement dans l'aîne, durant l'accroissement et l'apogée des symptômes de la gonorrhée virulente, et quelquefois même des chancres qui affectent vivement le pénis.

Quelques écrivains ont confondu l'irritation sympathique qui donne lieu à cet engorgement, d'avec l'irritation occasionnée par le contact immédiat de la matiére virulente, ou des humeurs qui en sont impregnées, sur les parties où elle est dans l'usage de se déposer.

Le bubon qui désigne l'infection générale des liqueurs, de cause vénérienne, depuis un temps plus ou moins reculé, infection à laquelle quelques anciennes atteintes de la maladie ont donné naissance, retient le nom de symptômatique. Ce bubon différe du consécutif, en ce que celui-ci succéde de près à la disparition de quelques autres symptômes qui l'ont précédé médiátement. C'est

précisément ce bubon symptômatique que quelques-uns ont envisagé comme un dépôt critique. Mais trop de confiance à une crise pareille seroit un abus. L'observation apprend à s'en défier.

On s'est peut-être beaucoup trop attaché dans la division des bubons à des distinctions pathologiques qui n'ont rien de commun avec eux. Les qualifications de bubons phlegmoneux, érisipélateux, édémateux ne leur sont pas plus propres que celle de squirreux. Ces complications ne sont rien autre qu'un suplément accidentel à la maladie. Ils dépendent autant de la disposition habituelle du sujet, que de certaines causes éloignées qui, pour cela, n'en ont pas moins une influence très-connue sur les tempéramens. Or, ces qualifications se bornent donc simplement à désigner le caractére de l'humeur complicante.

Tantôt le virus affecte le tissu cellulaire, tantôt il se fixe sur une seule glande, tantôt il en embrasse plusieurs, et tantôt aussi il se jete sur celles des deux aînes, en même temps ou successivement. La connoissance exacte du siége, et nommément des parties qu'intéressent le bubon vénérien, mérite par là même beaucoup d'attention. C'est ainsi qu'on peut se rendre raison des questions sui-

vantes, pourquoi l'un est-il adhérent et l'autre mobile? pourquoi l'un s'abcéde-t-il, ou disparoit-il promptement? pourquoi l'autre se dissipe-t-il lentement, et ne s'abcéde-t-il point? ou pourquoi enfin, reste-t-il stationnaire? Non seulement cette connoissance peut diriger le chirurgien dans le choix des moyens curatifs, mais encore d'elle seule dépend le prognostic.

La tumeur vénérienne des glandes, soit primitive, soit secondaire ou symptômatique, ne s'annonce pas toujours sous un aspect inflammatoire ; il s'en faut bien. Elle a cela de commun avec tous les engorgemens glanduleux causés par l'épaississement des liqueurs, quelqu'en soit l'occasion. Cette fiévre éruptive que l'on dit survenir avec tant d'appareil et sans exception, lorsque la matiére virulente s'amasse dans les rézeaux glanduleux, est donc gratuitement supposée. On voit en effet, que, dans le nombre, plusieurs de ces bubons sont indolens à leur naissance, qu'ils s'élévent, et que par fois ils s'abcédent presque sans douleur.

Quand dégagé de toutes préventions on examine les choses de près, il est bien senti que cette fiévre n'est jamais telle qu'on le dit, si ce n'est dans la tuméfaction inflammatoire du bubon graisseux ; si l'on peut appeler de ce nom,

le boursouflement du tissu cellulaire qui recouvre et enveloppe les glandes légérement engorgées : encore cette fiévre n'est-elle le plus souvent que locale. Dans pareille circonstance, la tumeur est rouge, brulante et pulsative. Ces symptômes réunis caractérisent distinctement le bubon phlegmoneux, et leur perséverance décide promptement de son sort. L'ouverture de ce bubon présente un amas de pus, de bonne qualité, et pour preuve qu'il ne s'est pas formé au préjudice des glandes, c'est qu'on les trouve toujours saines, et quelquefois même ne sont elles pas tuméfiées.

Mais dans les bubons consécutifs, bubons qui croissent, communément pour ne pas dire toujours, avec lenteur, dans lesquels les malades n'éprouvent ni chaleur ni élancemens, ou la peau conserve sa couleur naturelle; la douleur ne s'y fait guére ressentir qu'à l'époque, où la nature travaille à métamorphoser la matiére obstruante en pus. Dès lors les limites du bubon se sont beaucoup étendues, les tégumens sont colorés et chauds, et les douleurs extrêmes, jusqu'au parfait accomplissement de cette métamorphose. Le contraire arrive chez les tempéramens humides et les constitutions repletes, où la fibre est naturellement lâche. La conversion de cette ma-

tiére en pus se fait sans causer autre chose qu'un léger sentiment de douleur; et il n'y en a communément point, si le bubon est petit. Lorsque les glandes seules sont engorgées, et que la résolution de l'humeur n'a pu se faire, la tumeur s'amollit dans l'indolence, et il n'est qu'un toucher un peu rude qui puisse y appeler la douleur; mais jamais le pouls n'en est ému.

Toutes les tumeurs congestives qui s'abcédent sont marquées au même coin, de quelle nature qu'elles soient, à moins qu'elles n'avoisinent quelques troncs de nerfs ou quelques filets nerveux un peu considérables.

Ces deux bubons, le celluleux et le glandnleux se distinguent à l'oeil comme au tact: quoique cela on les confond quelquefois. La fonte ou la destruction de l'un, par la voie de la suppuration n'entraine pas toujours celle de l'autre. Cette suppuration habile à se former dans les cellules de la membrane adipeuse est très-lente, en revanche, à se décider dans la texture de la glande, qui par fois reste dure, adhérente et isolée.

Quelque défiance qu'inspirent généralement les bubons, ils ne sont pas tous indicatifs de la vérole, quoiqu'en dise le lieu qu'ils occupent: le cours des événemens ordinaires le justifie. Mais si l'on s'abuse si

fréquemment sur le caractére de cette maladie, par l'itérative tuméfaction des glandes inguinales après un traitement méthodique qui les avoit primitivement dissipées, faute souvent par les malades de s'être écartés trop tôt des régles diététiques ; quelle circonspection ne doit-on pas mettre dans son jugement, quand il s'agit de prononcer sur un engorgement de ces glandes qui n'a été précédé d'aucune affection vénérienne ? Il en est de ces tumeurs à l'aîne comme de celles des testicules ; il suffit qu'elles affligent certaines parties pour les croire suspectes.

Plusieurs causes différentes peuvent décider l'engorgement de ces glandes extérieures, sans le concours du virus vénérien. N'importe, on croiroit compromettre ses lumiéres si, pendant l'existence d'une gonorrhée, on n'attribuoit ces engorgemens à ce virus répandu et effarouché. C'est cependant matiére à erreur, et les deux observations qui suivent, en sont une preuve.

Le nommé Hoberker d'une constitution extrêmement humide, fusilier au régiment d'Alsace compagnie de Reinach, se plaignit d'une douleur sourde dans la cavité axillaire droite, au quinziéme jour d'une gonorrhée virulente : bientôt il s'y éleva une tumeur dure qui intéressoit spécialement les glandes.

Cette tumeur s'amollit à la longue et s'abcéda *indolemment*, sans que l'écoulement de la gonorrhée en fut ni intercepté ni rallenti. Il ne cessa même que long-temps après la cicatrisation de l'ulcére auquel cette tuméfaction glanduleuse avoit donné lieu.

A peu-près à la même époque, c'étoit au mois d'avril 1787, parurent deux bubons maxillaires, un de chaque côté, à un grenadier du régiment de la Marck, naturellement cacochime, qui, depuis trois semaines, étoit à l'hopital pour un chancre au gland. Ce chancre céda aux remédes ordinaires, mais ces bubons n'en furent point du tout ébranlés. Ils ne prirent la voie de la dissolution purulente qu'après un long terme : mais une fois ouverts artificiellement, la guérison en fut assez prompte et ne dut rien aux mercuriaux.

Cette disposition naturelle à l'épaississement des fluides blancs, à laquelle ajoute la cause accidentelle vénérienne, doit donc être nécessairement un sujet d'attention dans le cours du traitement des bubons; attendu que cette disposition influe nécessairement sur leur terminaison.

Assez généralement les bubons vénériens s'abcédent, principalement ceux qui naissent dans le cours du printemps; mais ne se-

roit-ce pas par rapport à la fermentation qu'éprouvent les humeurs dans cette saison, qu'ils prendroient cette voie ? Aureste j'ai toujours remarqué que, dans tous les temps de l'année, c'étoit leur terminaison favorite : peut-être la disposition du lieu y influe-t-elle ? car j'ai observé contradictoirement que, chez les malades répandus dans la ville, le plus grand nombre de ces tumeurs se résolvoient. Quoiqu'il en soit, les bubons vénériens ont cela de particulier qu'ils ne cédent pas toujours, à beaucoup près, à l'action des topiques recommandés pour en décider la résolution. C'est donc inconséquemment qu'on se persuade pouvoir les résoudre ou les faire suppurer à son gré. L'expérience de tous les jours prouve sans replique, que le chirurgien le plus habile est constamment trompé à cet égard, quelques favorables à ses vues que paroissent les dispositions de la tumeur. Je dirai mieux, j'ai éprouvé mille fois que, les cataplâmes et les emplâtres résolutifs les plus énergiques, appliquées à dessein de les dissiper, opéroient la digestion et la coction de l'humeur, et la changeoient en pus aussi promptement que les cataplâmes maturatifs les plus peptiques.

Pareil contraste de la part des émolliens anodins. On imagine calmer la douleur, en

relâchant les fibres froncées, avec intention de favoriser la fonte suppurante et il n'en est rien ; la tumeur se résout. Quelquefois la fluctuation y est déjà très-sensible au toucher, on se persuade que dans peu la matiére sera disposée à être évacuée, point du tout : elle se disperse insensiblement sous l'action de ces topiques, et l'abcès disparoit, en conservant néanmoins toujours une sorte de molesse, jusqu'à son entiére dissipation. D'autrefois, les tégumens sont percés de plusieurs petits trous à travers lesquels suinte un peu de sérosité, et ce qui reste de matiére concréte se dissout peu à peu.

A l'exception du bubon réellement inflammatoire duquel on doit chercher à appaiser la chaleur et à diminuer l'intensité des douleurs par les cataplâmes préparés avec les farines cuites dans l'eau de fleurs de sureau, dont il ne convient pas d'abuser; on insiste de préférence sur les compositions résolutives et sur les évacuans. Si ces remédes n'ont pas la gloire de dissiper la tumeur, au moins est-il vrai qu'ils l'amoindrissent, et, que de cette maniére, l'ulcére qui suit l'abcès, est plus traitable. De ces topiques dont la propriété est de soutenir l'action des vaisseaux voisins du mal, il en résulte une suppuration plus prompte et plus louable.

Le régime a peut-être plus que tous autres accessoires, la plus grande influence dans les différens changemens en bien et en mal qui surviennent pendant le traitement de cette tumeur. On est d'autant plus porté à le croire que, l'on s'apperçoit toujours d'une diminution très-sensible dans son volume, durant les premiers jours, en date de l'entrée des malades à l'hopital, parce qu'alors les douleurs qu'ils ressentent mettent des bornes à leur appétit. Rarement aussi le bubon vénérien s'abcéde-t-il, chez ceux qui s'observent sur la quantité des alimens, et toujours au contraire, passe-t-il rapidement à la suppuration, lorsqu'ils s'en écartent.

Ceux qui suivent attentivement la nature dans le développement des symptômes primitifs de la maladie vénérienne, ont du observer, qu'ils est des années où ils se déclarent assez constamment par des bubons à l'aîne, et d'autres par des chancres. Dans le courant du printemps et d'une partie de l'été de 1781 et de 1787, presque tous ces symptômes s'annoncérent ici sous la forme de bubons, à l'exception de quelques gonorrhées, tandis que dans les autres saisons on ne vit que des chancres. Pourquoi cette uniformité dans la nature, sur des individus d'une constitution si différente ? Cela depend-t-il du

sol qu'ils habitent ? mais l'air qu'ils y respirent leur est commun, et la maniére de vivre chez le militaire ne différe pas certainement, d'une maniére étrange. On ne conçoit pas trop comment on pourroit rapporter ce phénoméne à la modification du virus communiqué par celles de qui l'on reçoit l'infection. Il faut cependant bien qu'il y ait une cause qui y préside ! Mais quelle est-elle ? Je ne suis point assez éclairé sur la vraie source de cette singularité, pour me permettre de hasarder mon opinion.

Je comprends bien mieux, par exemple, comment dans le printemps de 1781, tous les bubons vénériens récemment ouverts soit spontanément, soit par le fer, soit par le caustique, étoient saisis, sur le champ, d'une espéce de gangréne dont la rapidité dévorante des progrès a causé des ravages affreux. Je me rappélerai toujours que, ce printemps avoit été fort humide dans la plus grande partie de son tout, et que sur sa fin, une chaleur grande succédoit l'après midi, à une vapeur épaisse qui obscurcissoit l'air, et y répandoit une humidité glaçante.

Ceux de mes malades doués d'un fort tempérament résistoient à cette gangréne, mais encore n'étoit-ce que du plus au moins; car sur plus de vingt-cinq bubons abcédés,

aucun n'a été exempt de ce fléau. Quelques-uns même de ces malades, réunissant à ces symptômes vénériens une affection scorbutique, ont été entraînés à des extrémités tristes et périlleuses : Il est vrai que des soins particuliers en ont triomphé. Je n'en excepte qu'un cavalier de Dauphin travaillé d'un dévoiement colliquatif, long-temps avant d'entrer à l'hopital, et que la crainte de se voir frustré d'alimens solides, lui fit dissimuler.

Quand on est habitué à suivre le traitement des plaies et des ulcéres, ces phénoménes cessent, pour ainsi dire, d'en être : tant la gangrêne est fréquente dans les grands hopitaux, aux moindres altérations vicieuses de l'air! Dans le cours du mois de juin 1784, à une pluye abondante et chaude, de la durée de vingt-quatre heures environ, succéda une chaleur excessive de laquelle il résulta que, huit plaies tant graves que légéres furent indistinctement frappées de gangrême, dont les suites furent, à la vérité, sans conséquence.

La dégénérescence des bubons vénériens en gangrêne, n'est donc pas une terminaison qui leurs soit propre ; mais bien l'effet d'une complication qui tient à la constitution du sujet, on à une disposition toute

particuliére de ses humeurs, ou aux influences de l'air ou du climat qu'il habite. Il n'en est pas tout à fait de même de la dégénérescence de ces tumeurs en squirre, ni de celle des ulcéres qui résultent de leur abcession, et dont le sort est de prendre un caractére rebelle et désastreux.

Un objet de discussion bien intéressant dans la pratique chirurgicale relative aux bubons abcédés, est celui au moyen duquel on décideroit s'il est plus à propos d'attendre que le pus s'ouvrit une issue de lui-même, que de lui en pratiquer une artificielle. Une acception un peu trop générale au premier membre de cette proposition en a déjà fait, à ce qu'il me paroît, un précepte: on a prononcé. Il a été dit qu'il falloit temporiser, sous prétexte que le bubon vénérien, quoique avec l'apparence d'être en pleine suppuration, étoit toujours entouré de duretés sur lesquelles la matiére purulente opéroit beaucoup plus efficacement, que tous les topiques à qui l'on accorde la puissance de les dissoudre et de les fondre. Mais à part l'intention très-louable d'ailleurs, du côté de l'expectative, il ne faut pas confondre ce cercle dur, mais uniforme qui met des bornes à l'extension de la masse réunie du pus, avec ces duretés éparses qu'on sent au tou-

cher en différens endroits de la circonférence de l'abcès. Dans le premier cas, il est toujours à craindre que le pus n'étende trop son domaine, qu'avant de se faire jour à travers les tégumens, il ne détruise toujours plus du tissu cellulaire adjacent, et qu'il ne se fourvoye le long de la cuisse, en s'y établissant de nouveaux foyers? Cela est-il donc si rare?

Cet inconvénient n'est pas tant à redouter dans le véritable bubon, parce qu'il affecte distinctement les glandes, et que la suppuration qui dissout la partie celluleuse de leur substance est borné par un tissu qui fait obstacle à l'agrandissement de capacité de l'abcès. Je conviens qu'il seroit à désirer que ces bubons s'ouvrissent toujours spontanément : mais aussi en temporisant trop leur ouverture, les tégumens s'amincissent, et se détruisent. Alors la perte de cette portion de tégumens laisse un ulcére d'une grande étendue, dont la cure est nécessairement longue, difficultueuse, et laborieuse pour le malade. Afin de prévenir un sort pareil, je décide l'ouverture de ces abcès grands ou petits, sitôt que le tact m'annonce une collection de pus répandue dans tout leur capacité : c'est-à-dire avant que les tégumens ne fussent macérés, considérant l'utilité de

les

les conserver dans une sorte d'intégrité pour favoriser la cicatrisation.

Quoique le bubon, connu sous le nom de phlegmoneux, soit beaucoup moins disposé à la résolution que le bubon glanduleux ou congestif, ce n'est pas dire qu'il faille toujours abandonner celui-ci à la nature. L'action des vaisseaux obstrués étant évidemment affoiblie, et par conséquent insuffisante pour décider la résolution des fluides stagnans, la nécessité de les disposer à agir utilement sur ces fluides se présente naturellement à l'idée; or voici la conduite que je tiens à cet égard. Moins confiant dans les frictions chargées de mercure, que dans les préparations internes de ce minéral, je le prescris sous la forme de pillules, et j'ai observé que ses effets étoient plus salutaires, administré de cette maniére. Pendant ces entrefaites la tumeur reste couverte d'un emplâtre résolutif. Si elle s'amollit et qu'elle diminue de volume, on se borne à ce topique. Mais lorsque cette diminution a lieu, indépendamment de ce que cette tumeur conserve sa dureté, signe de résolution complete rarement équivoque, on peut l'y exciter d'avantage au moyen d'une pommade composée avec partie égale d'axonge de porc et de savon, de laquelle on fait oindre le bubon deux fois par jour.

J'ai toujours vu les meilleurs effets possibles de cette pommade quand elle est appliquée à propos. Je ne prétends pas taire cependant que quelques-uns de ces bubons ne s'abcédent, mais je dois dire qu'alors l'abcès est infiniment moins volumineux ; et c'est toujours travailler utilement que de l'amoindrir.

Je ne sais trop, si c'est idée de ma part, mais ces applications mercurielles recommandées par quelques-uns à la circonférence de la tumeur, et par d'autres à la face interne des cuisses, ne m'ont jamais inspiré grande confiance. M. Dejean chirurgien Hollandois, duquel j'ai déjà eu occasion de parler dans la section qui a rapport aux spécifiques, que de longs et de pénibles voyages en différentes parties du monde ont enrichi de connoissances aussi prétieuses qu'utiles dans l'art de conserver les hommes, m'engagea à faire usage d'une pommade préparée avec le sublimé et l'axonge de porc, contre la résistance des bubons vénériens. Cette pommade dont il avoit été témoin des effets aussi admirables que constans, principalement à Naples, devoit être appliquée en maniére de frictions, uniquement sous la voûte des pieds. Curieux d'après son récit d'en mesurer les effets, je les fis faire soigneusement sous ses yeux pendant trois semaines, sur

un tambour du régiment de la Fere infanterie, retenu à l'hopital depuis huit jours, pour un bubon vénérien congestif à l'aîne droite; et M. Dejean parut très-surpris de leur inéfficacité.

Persuadé que rien n'est plus incertain, que la résolution de ces tumeurs, et qu'il est un terme où elles se convertissent en abcès, arrêtons-nous un instant, en comparant ces abcès entr'eux, sur les moyens à employer pour les ouvrir, et sur la maniére dont on doit en faire l'ouverture : Il est moins question, pour ce moment, de leur caractére que de leur volume. On décidera sans doute, que la capacité du bubon inflammatoire veut être évacuée par le fer. La mollesse, et la fluctuation de l'abcès, l'absence totale des douleurs mettent le chirurgien à portée de prononcer sur la nécessité de cette ouverture : Ce cas est décidé, et le prononcé fait loi depuis long-temps.

Mais quant à ce qui concerne le bubon glanduleux, il y a bien des raisons pour attendre que le pus se fasse jour de lui-même, ou pour en dévancer, au besoin, l'évacuation, par des topiques qui, en rompant les digues à son épanchement, suppléent au degré de chaleur nécessaire pour hâter la confection purulente des duretés qui en font partie, et pour communiquer aux solides la force sans

laquelle la suppuration de l'ulcére est toujours imparfaite, et peu propre, par conséquent, à rapprocher le terme de sa cicatrisation.

Il n'y a que deux moyens pour ouvrir ces abcès, le fer et le caustique. On dit en parlant de l'incision par le fer, qu'elle ne doit pas toujours occuper toute l'étendue de l'abcès, qu'une seule ponction, faite avec la pointe de la lancette dans sa partie déclive, suffit. De pareils préceptes sont diamétralement opposés aux principes les plus respectés de l'art de guérir, et on ne peut les adopter généralement, sans y contredire. L'expérience prouve que ce procédé inconséquent est inappliquable dans la pluralité des cas, et les bubons mêmes d'un volume un peu plus que médiocre y forment opposition. Elle ne peut être admise cette ponction, que lorsqu'il s'agit d'évacuer la matiére des moindres bubons abcédés; mais dans ceux qui occupent une certaine étendue, on ne peut se refuser à les ouvrir par une incision qui partage leur diamêtre. Autre chose est, si le volume de cet abcès présente beaucoup de surface; on se borne à y pratiquer deux et même trois petites ouvertures, afin de favoriser le départ de la matiére purulente; non que ces ouvertures multipliées

décident toujours favorablement d'une guérison prochaine.

En ne donnant au pus qu'une issue disproportionnée à sa quantité, relativement au volume de l'abcès, on ménage infailliblement un reservoir aux sucs excrémenteux purulens. Les parois du foyer primitif touchées et flétries par ce pus, versent constamment, au moyen des tuyaux vasculeux déchirés et relâchés, une matiére sanieuse dont la collection surabondante tend à écarter ces parois du fond de l'ulcére : les tégumens en souffrent, ils s'usent, s'amincissent et finissent par s'ouvrir : Là, s'établissent de nouveaux ulcéres qui communiquent avec le premier : la portion de tégumens qui les sépare, grossit la masse des sucs viciés, et indique la nécessité de l'emporter : cette opération indispensable en améne une autre. On se voit également obligé de retrancher les bords décolés et macérés qui circonscrivent l'ulcére : et ce n'est qu'aprés y avoir satisfait qu'on a la satisfaction de voir les rudimens de la cicatrice s'annoncer de toute part.

L'excision des bords qui fait partie du procedé opératoire, quel que soit l'abcès et quelle consistance qu'aient les tégumens, procédé si fort en usage encore chez les chirurgiens vulgaires, est très-condamnable quand

elle est exécutée sans raisons ni sans motifs. Lorsque les tégumens sont assez vigoureux pour faire espérer qu'ils se réuniront, les retrancher c'est priver la nature de ses plus belles ressources dans l'oeuvre de la cicatrisation.

Le caustique a été grandement loué par de célébres chirurgiens d'autrefois pour donner cours à la matiére des bubons froids. L'usage de ce moyen beaucoup trop négligé aujourd'hui par quelques-uns, et peut-être abusivement employé par d'autres, est d'un grand mérite dans cette occurrence, quand on en dispose à propos, et qu'on en suit méthodiquement l'application. Ce topique a, sur l'instrument tranchant, l'avantage d'ébranler les solides qui composent l'abcès et l'avoisinent, de les échauffer, et d'y exciter le jeu des vaisseaux à un certain point. Cet accroissement de chaleur imprime un mouvement salutaire aux humeurs qui en hâtent la conversion en pus. Mais pour obtenir du caustique de pareils effets, il faut en connoître la force et savoir régler la durée de son application. On ne doit point attendre pour lever l'appareil qu'il eut fait une escarre profonde qui ouvre, au pus, sur le champ, une voie pour s'échapper. Il suffit que, cette escarre intéresse assez les

tégumens pour en cautériser l'épaisseur sans les rompre. Cela fait, on ne doit ni les inciser ni les emporter d'abord, comme quelques chirurgiens le pratiquent. Un emplâtre de diachilon gommé uni à partie égale d'onguent de la mére, et qui embrasse tout l'abcès, est le seul topique convenable à la circonstance. C'est le trois ou quatriéme jour après, époque à laquelle le malade éprouve dans l'ensemble de cet abcès une sensation légére de chaleur, et une certaine pesanteur douloureuse, qu'on est invité à inciser l'escarre, si déjà la matiére ne s'est frayé un passage à sa circonférence. Alors les digestifs un peu animés entretiennent la force sistaltique des vaisseaux, le dégorgement se fait successivement, et l'escarre est à peine détachée que l'ulcére est déjà retréci en grande partie : dès lors les pansemens les plus simples pressent pour ainsi dire la cicatrice.

Les pansemens des bubons ouverts par l'instrument ne différent point de ceux qui ont rapport à celui-ci. Si la suppuration est sanieuse et sanguinolente, si les lévres de l'ulcération sont flasques, relâchées et de couleur brune, ces pansemens veulent être animés. On touche le fond avec l'huile de thérébenthine chaude, et on trempe les bourdonnets destinés à remplir le vide, dans un digestif sti-

mulant. Les cataplâmes aromatiques, les farines cuites dans l'oxicrat ou dans une forte décoction de kina, appliqués sur l'ulcére et sa circonférence, produisent d'excellens effets, et très-promptement. Ils raniment les vaisseaux languissans et bientôt la matiére suppurante prend une couleur et une consistance louables, à quoi contribue beaucoup le kina uni au camphre, donné sous la forme d'électuaire, à la dose d'un gros, de deux en deux, ou de trois en trois heures.

En général, il est fort indiscret de vouloir entretenir l'ouverture faite aux bubons, en y introduisant journellement des dilatans passifs. Les bords s'endurcissent, et l'ulcére reste inévitablement fistuleux. Cette réflexion n'a pas seulement lieu par rapport aux pansemens des ulcéres vénériens des aînes, elle intéresse également la chirurgie de tous ceux qui succédent à l'ouverture des abcès collectivement pris.

L'abus des remédes onctueux sur ces ulcéres a de grands inconvéniens. Les bords s'affaissent, ils se détachent du fond qui devient lisse, et duquel il ne sort plus qu'une sanie claire et maléolente. C'est en vain qu'on y appliqueroit les plus forts détersifs, parmi lesquels le baume d'acier tient un rang distingué : C'est l'acier tranchant qu'il

faut faire agir; et le plus souvent sans l'excision complete de ces bords, il n'y a pas de guérison à attendre.

La dépravation et l'impureté des humeurs suscitées et entretenues par différens agens sont telles quelquefois, que ces ulcéres dégénérent au point, de résister à tous les coups de la chirurgie médicale et opératoire. On en voit, de ces ulcéres vénériens, passer promptement à la pourriture, et faire des progrès surprenans d'un pansement à l'autre, en dépit des anti-septiques énergiques au possible.

Cette pourriture a cela de particulier qu'elle ne décolore point les chairs et qu'elle n'y éteint pas la sensibilité, à beaucoup près: au contraire, elles sont d'un rouge extrêmement vif, et le sentiment de la douleur y est très-cuisant. L'ulcére rend une matiére fort épaisse, dispersée par flocons sur toute sa surface, et l'odeur en est insuportable: ses bords sont affaissés, déchirés en découpures, et criblés d'une infinité de trous.

Le kina administré sous toutes les formes et appliqué extérieurement, n'a pas la moindre efficacité, lui qui cependant réussit si bien dans les gangrênes humides. Les acides, tels que les limonades végétales et minérales, l'acetum, le suc de citron, celui d'ozeille jetés

dans le petit lait, et versés dans quelques substances farineuses pour tenir lieu d'aliment, produisent en revanche d'assez bons effets. Ils surpassent de beaucoup les sucs et les extraits de cresson, de beccabunga, de cochléaria, de chicorée, quoique ces sucs ne soient pas sans vertu dans certaines occasions.

En 1782, je fis mention de ce genre de gangrêne, à la fin de ma dissertation sur l'importance des évacuans : j'en parle encore aujourd'hui d'après plusieurs faits nouveaux qui m'ont passé sous les yeux. J'entrevoyois bien l'agent de cette infection dans les sucs qui abreuvent le tissu cellulaire, mais l'agent n'est pas la source, et je croyois la voir distinctement dans une dissolution scorbutique générale, attendu que sur les cuisses et les jambes on découvroit différentes taches qui me sembloient la démontrer visiblement.

M. Peyrihle, que de profondes méditations et de savantes recherches distinguent de la foule des écrivains ordinaires sur cette branche de la chirurgie en rapport à la maladie vénérienne, est le seul qui ait encore bien décrit cet ulcére. Il l'annonce comme la suite d'un bubon de mauvais caractére auquel il donne le nom de colliquatif. Cette épithéte exprime parfaitement la nature de cette tumeur, mais il ne reste pas moins, à

savoir qu'elle est la cause active de la décomposition des parties fibreuses et conglutineuses du sang à laquelle on attribue et cette tumeur et cet ulcére. Il est bien difficile, sans une connoissance à peu près certaine de cette cause, d'attaquer la source de ces grands maux, avec avantage ; puisque, d'après le dire même de M. Peyrihle, on ne connoît bien ce bubon qu'au moment de son ouverture.

J'ai pensé l'avoir vu s'annoncer deux fois, à en juger d'après le tableau que je m'en suis fait. Un événement heureux contraria mes désirs et ma curiosité dans le premier cas ; mais dans le second, j'eus la satisfaction d'en suivre la marche, jusques et après son ouverture spontanée. Voici en substance ce que j'ai observé au moment même de l'apparition de cette tumeur.

Dès sa naissance, elle étoit accompagnée d'une chaleur active, et d'une douleur profonde extrêmement aigue, à l'exception seule de son centre qui étoit toujours froid. Elle croissoit avec lenteur, et sa surface devenoit toujours plus inégale à mesure qu'elle s'élevoit. La peau conservoit sa couleur naturelle jusques au terme plus que moyen de l'accroissement de la tumeur, et de sa perversion en abcès : alors la portion de tégumens qui la

recouvroit étoit plombée ; mais comme la plûpart des bubons ordinaires celui-ci ne m'a point paru circonscrit. Pendant ces entrefaites, le malade étoit abattu et dévoré par la soif, sa langue très-rouge étoit toujours sêche, son pouls lent et serré, son sommeil court, inquiet, et souvent agité, les urines étoient toujours briquetées, et les selles rares et difficiles à obtenir.

Tels sont les signes que j'ai recueillis avec attention ; mais n'en est-il pas d'autres non moins essentiels ? c'est ce que j'ignore. Cherchant à me rendre compte de ce phénoméne, j'ai pensé devoir l'attribuer où à la décomposition des humeurs, déjà commencée long-temps avant l'invasion du virus, ou à leur disposition très-prochaine à se dissoudre, dissolution à laquelle contribuoit, selon moi, l'acrimonie particuliére des fluides, combinée avec l'action de ce virus. J'en concluois que, ces fluides ainsi viciés circuloient paisiblement, jusqu'à ce que des causes conjointes vinssent les mettre en mouvement. Il me sembloit le voir comme je le pensois dans ces ulcérations vénériennes, restes de ces bubons ouverts, qui marchent d'un pas accéléré à la cicatrice, ulcérations qui sont arrêtées tout-à-coup, par une putréfaction pareille ? quand je dis arrêtées, il est sousentendu qu'elles rétrogradent avec une

rapidité inconcevable, et détruisent bien au-delà des bornes, d'où elles étoient parties.

Si l'on examine attentivement la marche de l'ulcére qui suit immédiatement le bubon colliquatif, on croit y reconnoître dit très-judicieusement M. Peyrihle, celle de la gangrêne sénile, ce que l'on entend par gangrêne sans fluxion. Selon ce savant chirurgien la nature a du poser, à l'extension de cette gangrêne, un terme qu'il n'est pas au pouvoir de l'art de raprocher: ce terme est celui, ou tout le tissu cellulaire primitivement engorgé autour de la tumeur, avant sa rupture, est entiérement détruit. Mais ceci n'explique point la cause des progrès ultérieurs du mal, et M. Peyrilhe en convient. Si cette dissolution putride se bornoit à détruire le tissu cellulaire compris dans l'étendue qu'embrassoit le bubon, et même celui qu'on peut soupçonner en être abreuvé par aproximation, on pourroit croire que cet ulcére se limitera; mais il n'en est rien.

Quoique instruit par l'expérience du peu d'efficacité des topiques contre cette espèce de gangrêne, M. Peyrilhe en indique un, entr'autres, auquel il témoigne confiance, et il le décrit. Ce n'est pas qu'il le regarde comme spécifique; mais il le croit préférable

à certains remédes dont on recommande l'usage en cas pareil.

Ce topique consiste dans la poudre de racine de gentiane avec un huitiéme de vitriol de zinc pulvérisé. La maniére de s'en servir est d'appliquer ce mélange à sec, de l'épaisseur de deux ou trois travers de doigts, sur l'ulcére; et de l'arroser ensuite avec un peu de vinaigre, laissant à l'ichor le soin de l'humecter intérieurement. M. Peyrihle a l'attention de prévenir que l'on peut supléer la poudre de gentiane par celle de kina, et que si les douleurs persévéroient ou augmentoient sous l'emploi de ce reméde, il faudroit supprimer le vitriol de zinc, et même ces remédes en entier, pour leur substituer le jaune d'oeuf chargé d'opium.

Le peu d'utilité que j'ai retiré du kina dans cette circonstance, m'a fait recourir à d'autres moyens. J'ai imbibé, d'huile de moutarde ou de thérébenthine bien chaude, des plumasseaux dont je recouvrois principalement les bords de l'ulcére. Dès que je les voyois tuméfiés et rouges, j'y excitois la suppuration par des digestifs un peu stimulans; puis je trempois ensuite les piéces qui composoient l'appareil dans une forte décoction de marrube noir, de scordium, et d'hypéricum à laquelle j'ajoutois une certaine quan-

tité de vinaigre. Malgré la grande sensibilité de ces bords, il m'est arrivé de les toucher avec l'esprit de sel, et de les couvrir incontinent d'un plumasseau trempé dans une décoction mucilagineuse à laquelle je réunissois quelques gouttes de laudanum liquide. Ce pansement est un de ceux qui m'ait le mieux réussi. La douleur étoit extrême, mais peu durable, et la gangrêne se bornoit.

Le point essentiel dans la curation des ulcéres malins, est toujours de se rendre maître de la douleur. Y est-on parvenu! les humeurs s'adoucissent, le sommeil repare les forces, et insensiblement la suppuration prend un caractére louable.

Les glandes inguinales, étant de nature à résister à la causticité de l'ichor, tuméfiées et dépourvues de leurs enveloppes, elles s'élévent et restent isolées. Devenant inévitablement un obstacle insurmontable à la cicatrice, ou j'en fais la ligature lorsqu'elles adhérent profondément, ou je les extirpe avec le bistouri, quand elles en sont susceptibles.

L'ulcére étant en pleine suppuration, l'application de la charpie sêche, de celle principalement qui tient un milieu entre la dure et la cotonneuse, et dont on ne se pique pas de rendre les fils symétriques en

tissant les plumasseaux, achéve la guérison.

Après des événemens semblables, on doit être très-circonspect dans l'usage des mercuriaux, il faut attendre, pour les employer, que les malades eussent recouvré des forces suffisantes : je ne crois pas même devoir les y soumettre pour la plûpart, parce que je suis dans la croyance que, les humeurs sont à peu de chose près totalement dépouillées du virus, ensuite de ces suppurations abondantes et longues. Si cela n'étoit pas, il seroit difficile que ces ulcéres vinssent à cicatrice, aussi rapidement qu'ils le font : et si jamais la vérole s'est terminée par des crises, celle-là doit être du nombre. J'ai vu faire l'expérience du mercure en frictions dans une occasion semblable ; mais on ne tarda pas à s'appercevoir qu'elles exaspéroient le mal, et on les abandonna fort à propos.

SECTION VIII.

Des excroissances vénériennes.

QUELLE que soit la maniére dont le virus se communique, il laisse toujours des traces

de

de son infection, sur les parties immédiatement soumises à son contact. Mais une fois dispersé dans les humeurs, il s'annonce sous plusieurs symptômes, parmi lesquels sont différentes excroissances qui s'élévent, tantôt sur le gland, tantôt sur le corps de la verge, tantôt à la circonférence de l'anus, et à la vulve chez les femmes.

La ressemblance de ces sortes de végétations avec certaines choses connues, leur a fait donner des noms particuliers relativement à leur figure. On les nomme thim, poireaux, fraises, mûres, fics &c. Celles-ci sont distinguées des verrues, des choux-fleurs, des crêtes, des condylomes, et des rhagades, par un pédicule.

La source de leur développement a été pendant long-temps un objet d'incertitude, et peut-être l'est-elle bien encore. Les uns ont pensé que ces excroissances provenoient du virus seul, entiérement dégagé des humeurs, et arreté dans les feuillets de la peau. Les autres ont prétendu plus raisonnablement qu'elles étoient formées par ces humeurs, infectées de ce virus, lesquelles entraînées en plus grande quantité là, qu'ailleurs, soulevoient les vaisseaux de la peau. D'autres raisonnant sur leur cause, d'aprés leur siége, ont voulu avec Boërrhaave que ces excrois-

sances prissent immédiatement leur origine dans la tunique des fibrilles nerveuses, et non dans les vaisseaux cutanés; disant que ces fibrilles, une fois excoriées ou dépouillées de leur enveloppe, se dilatoient en proportion des couches qu'y déposoient les sucs en y abordant. Ils ont ajouté, dans cette opinion, que, là où il se trouve plus de mucus, ces excroissances sont plus rares, par la raison qu'il émoussoit l'acrimonie du virus. Mais peut-être ces superfluités charnues viennent-elles tout simplement d'une congestion lymphatique retenue dans les vaisseaux qui abreuvent les tégumens : et qu'ensuite les filets réticulaires écartés par l'excès de ces fluides impurs, ces vaisseaux s'étendent, s'accroissent et se prolongent; que sait-on? La sensibilité extrême de la peau par l'épanouissement de cette multitude de filets nerveux qui s'y perdent, nous instruit, de reste, sur la cause de la douleur qui accompagne ces prolongemens : aussi voyons nous que les plus légers frottemens l'excitent d'une maniére très-vive.

Plus ces petits vaisseaux compromis sont en nombre, plus par conséquent la base de ces excroissances occupe d'espâce. Mais ce n'est pas toujours une raison pour qu'elles

soient plus sensibles. Tel est le condilôme par comparaison avec le poireau.

Une connoissance plus étendue sur la source et la nature de ces végétations faites aux dépens de la peau, seroit plus curieuse qu'utile. Il suffit, pour les attaquer avec succès, d'en connoître le caractére. En tant que vénériennes, elles sont confirmatives de la vérole ; le plan de curation en est d'abord jeté.

Il peut se faire que, sans cause vénérienne, il s'éléve des verrues, ou des chouxfleurs, ou des poireaux à la circonférence de la couronne du gland. Cela arrivera toutes les fois que la membrane épidermoïde qui la recouvre sera ou fort affoiblie ou éraillée. C'est ainsi qu'on en voit survenir à la suite des chancres un peu considérables, dont les cicatrices sont extrêmement délicates. On sait d'ailleurs que l'humidité habituelle de cette partie, chez quelques-uns, la malpropreté constante chez d'autres &c. peuvent y donner occasion. J'ai encore vû il n'y a pas long-temps, deux verrues du genre de celles qu'on nomme choux-fleurs, placées immédiatement au dessous de la couronne du gland, lesquelles n'étoient certainement pas vénériennes. Je les ai d'autant moins suspectées que, le jeune homme étoit sujet à des excoriations dans cet endroit,

toutes les fois qu'il négligeoit de faire des ablutions avec de l'eau froide; aussi ces végétations ayant été retranchées par la ligature, n'ont point repullulé. Mais s'il est possible qu'il naisse de pareilles excroissances sur le gland sans le concours du virus, ce n'est pas une raison pour exclure de la classe des vénériennes, celles qui paroissent ailleurs qu'aux parties naturelles de l'un et l'autre sexe: rien n'est moins rare que d'en voir de réellement véroliques, à la racine des aîles du nez, aux mamelons, surtout chez les nourices infectées, et même à la langue &c.

Une des choses qui présente intérêt, c'est la variété dans la forme dont ces excroissances sont susceptibles. Les plus considérables ne sont pas toujours les plus opiniâtres. Le poireau qui est la plus grêle de toutes, est le plus souvent la plus rebelle. Cela ne dépendroit-il pas de ce que ses racines serpentent dans les aréoles de la peau, qu'elles sont plus dures et qu'elles s'étendent au loin? On remarque en effet que, les condilômes, les crêtes, les rhagades, &c. qui semblent sortir en ligne droite des rézeaux cutanés, s'amollissent, se flétrissent et se dissipent d'une maniére assez prompte, bien qu'elles soient plus volumineuses, comparativement. Le poireau au contraire, n'est, la

plûpart du temps, point ébranlé par les remédes: il faut l'attaquer directement; et qui pis est, après l'avoir extirpé, le plus souvent il repullule encore.

Les verrues considérées dans leur principe, comme de vrais poireaux, résistent beaucoup plus aussi aux applications locales, que certaines d'entre ces excroissances dont la base est plus large. Il peut se faire que cela vienne de leur différente modification, car ainsi que toutes ces autres superfluités, elles sortent d'une même source, et semblent s'élancer de même en naissant. Nous n'en exceptons que celles qui participent des rhagades, lesquelles étant composées d'un beaucoup plus grand nombre de fibrilles, occupent plus d'espâce et se communiquent entr'elles, sans trop se resserrer. Toutes ces sortes de productions vénériennes, croissent beaucoup plus vite que celles à base étroite, et se multiplient assez rapidement, sur tout les rhagades. Je croirois assez volontiers que, la sanie qui découle de leur érosion ou de leurs gerçures, dispersée, par les frottemens, sur la peau, a grande part à leur pullulation et à la rapidité de leur développement. Ce qui me feroit penser ainsi, c'est la facilité avec laquelle ces excroissances se restreignent, dès

que le malade observe le repos, et qu'il a soin de se laver souvent, ne fut ce qu'avec de l'eau froide.

Mais quelqu'ancien que soit le germe de ces végétations, elles n'ont généralement rien de dangereux. Le seul mal à craindre seroit qu'elles ne vinssent à s'endurcir excessivement, et que dans cet état, elles ne s'enflammassent et ne se rompissent. Les crêtes, les verrues, les condilômes, enfin toutes ces superfluités charnues à base plate, y sont exposées.

Personne n'a encore fixé définitivement l'époque du traitement à laquelle il convenoit d'attaquer ces symptômes, pour les combattre victorieusement. Ce silence n'a pu manquer d'être préjudiciable à quelques malades, d'autant que la guérison en aura été retardée, et les souffrances par conséquent plus longues.

L'observation dit bien que, parmi ces excroissances, il y en a qui cèdent à l'usage des onctions mercurielles locales; de ce nombre sont, les condilômes, les crêtes, les fics, les rhagades, &c. si toutefois elles n'ont point encore acquis cette dureté qui rend le mercure en quelque sorte, impénétrable, en pareille circonstance. Le traitement local par les applications mercurielles n'est jamais

superflu, il s'en faut bien ! Souvent même on l'a vu suffire pour les anéantir totalement. Mais cet anéantissement, cette destruction complete ne peuvent absolument rien pour la cure radicale, ils ne sont qu'un acheminement à une guérison plus prompte; il faut pour la consommer, employer les remédes en grand: c'est pourquoi, sitôt que ces excroissances commencent à se flétrir ou à s'affaisser, on généralise les frictions.

Si les applications mercurielles locales ne changent rien ou presque rien dans le mode de ces végétations, ce qui n'est pas à présumer, ce ne doit pas toujours être un motif pour différer les grands remédes, si l'état du malade et les circonstances le permettent, sans perdre de vue pour cela, le mal local. Mais il ne faut point les presser: un traitement prolongé est toujours et préférable et plus sur.

La simple excision des poireaux et des verrues étant fort incertaine quant à ses succès, il n'est point inutile de toucher ces petites plaies immédiatement après, et dans le cours des premiers pansemens, avec de doux cathérétiques sous forme liquide, pour en détruire jusqu'aux racines. Mais ces applications veulent être faites avec beaucoup de ménagement. Un brin de paille, ou un sty-

let trempé dans la liqueur, sont les agens dont je conseille de se servir pour éviter les inconvéniens attachés à l'usage de ces remédes.

Mais lorsque malgré ces attentions, ces excroissances reparoissent de nouveau, indépendamment même de l'usage soutenu des frictions, il faut alors les extirper: et on n'y réussit jamais mieux qu'en les saisissant avec une pincette à dissection, ou avec l'extrêmité des ongles. Je donne la préférence à ce procédé sur les escarrotiques qui, le plus souvent aigrissent le mal, et métamorphosent ces excroissances en autant d'ulcéres, dont le traitement devient ensuite très-intéressant. Cette préférence n'exclut point totalement ces topiques. Je m'en suis même servi avec satisfaction ; mais j'observe, que c'est uniquement sur les excroissances fongueuses. Je leur ai toujours préféré l'excision ou l'extirpation ou l'arrachement, lorsqu'elles avoient assez de consistance pour y résister : et quand cela encore ? après avoir attendu l'effet du spécifique, par la raison que s'il ne les détruit pas toujours, il les rend au moins plus traitables.

Trop d'obstination cependant, à vouloir réduire ces excroissances, à force de mercure, a ses inconvéniens et ses dangers. On évite

les uns et les autres, en les retranchant ou en les extirpant avant la fin du traitement.

Nous avons dit, il n'y a qu'un instant, en parlant des poireaux, qu'ils étoient par fois une suite des chancres, et nous en avons donné pour raison la ténuité du tégument nouveau qui remplaçoit la perte de substance du tissu primitif. Mais l'infinie délicatesse de ce tégument n'est-elle qu'une occasion à la pullulation de ces poireaux que nous regardons sans conséquence? non : car leur naissance paroît très-suspecte à quelques-uns, et plusieurs personnes de l'art la regardent encore comme un retour à la maladie, sous une autre forme de symptômes vénériens, quelque méthodique qu'ait été le traitement.

On a remarqué, et cette remarque est très-judicieuse, qu'en général, cette affection secondaire n'avoit guères lieu qu'à la proximité du filet, le long de la couronne du gland, et à l'entrée de la fosse naviculaire, lorsqu'il y avoit eu des chancres. Il est même reconnu que jamais on n'a vu pulluler des poireaux sur les cicatrices du centre de la surface du gland. Que conclura-t-on de cette remarque? Ces poireaux sont-ils vénériens ou non? qui pourroit assurer qu'ils le sont? Je dis en faveur du contraire, que la nature et la dispo-

sition de ce tégument léger prêtent beaucoup plus par sa ténuité autour du gland, que partout ailleurs, au développement et à l'accroissement de ces superfluités, parce que la masse fibreuse y est infiniment moins resserrée. Pour preuve de cette assertion, ces excroissances y naissent toujours de préférence et elles y végétent si étonnamment qu'on en a vu acquérir dans peu un volume si considérable, qu'elles s'étendoient au-delà de l'extrémité du prépuce. Aussi est-ce précisément dans cet endroit que, les chancres font de plus rapides progrès.

La partie médico-chirurgicale anti-vénérienne, rélative à la guérison de ces excroissances, n'est pas la moins riche en moyens. Boërhaave parle des violens purgatifs pris dans la classe des mercuriaux, comme du plus puissant reméde contre les poireaux. Il dit à ce sujet, en avoir détruit plusieurs dans le méat urinaire, par une ou deux purgations de ce genre, à la suite desquelles ces poireaux se trouvérent déracinés, comme si on les eût emportés avec un rasoir. Ce célébre médecin conclut de ces effets, que non seulement les purgatifs sont spécifiques en pareille occurrence, mais qu'il est rare que les plus excellens topiques réussissent sans leur secours. Paracelse n'en avoit pas une

opinion différente ; il louoit singuliérement aussi, en pareil cas, le turbith minéral. Il est vrai qu'il exigeoit qu'on le préparât bien, et qu'on n'outrepassât jamais la dose de huit grains. Lui-même ne le prescrivoit le plus souvent qu'à quatre, encore ne l'administroit-il que deux fois par semaine.

Cette préparation a été proposée depuis, sans doute, sur l'assertion de ces grands hommes, et aujourd'hui plusieurs praticiens recommandables en parlent encore avec éloge. Mais si dans le nombre, les uns l'ont employée utilement, il en est d'autres qui n'ont pas eu à s'en louer; voilà ce que dépose la pratique journaliére de l'art.

Et puisque ce reméde étoit si souverain contre les poireaux, qu'après une couple de purgatifs de ce genre, ils se trouvoient déracinés, comme si on les eut emportés avec un rasoir, pourquoi Boërhaave conseille-t-il donc „ de les fomenter et de les mutiler „ pour prévenir leur dégénérescence squir- „ reuse, et cela, afin d'obvier à ce que la „ force du sang ne causât une trop grande „ inflammation autour des papilles nerveu- „ ses „. Il y a plus; il ajoute que dans le cas où ce procédé ne réussiroit pas „ il faut „ les toucher avec de légers escarrotiques „ desquels il a soin d'augmenter successivement

l'action, proportionnellement à la résistance du mal. Or, d'après ceci, il est donc évident que les purgatifs ne doivent être considérés que, comme des remédes auxiliaires dont il importe grandement de savoir régler l'usage. C'est au chirurgien seul à apprécier les cas où il peut en faire une application salutaire, et il n'est redevable, des connoissances qui le dirigent dans l'usage utile de ces moyens, qu'à son intelligence, à son discernement et à l'expérience.

Cette partie de l'art relative à cet objet seul demanderoit, pour être traitée à fond, qu'on entrât dans une discussion dont les détails conduiroient bien au-delà des bornes que nous nous sommes prescrites : revenons à notre sujet.

On a dit que ces excroissances en viellissant, devoient prendre un caractére indocile : Cette opinion n'est pas sans quelque apparence de vérité. Et pourquoi, si cela peut-être, les attaque-t-on toutes indistinctement avec les escarrotiques ? Ce caractére indocile qu'on leur reproche, elles ne le doivent sans doute, qu'à leur extrême dureté sur laquelle ces remédes ne peuvent avoir que des effets préjudiciables, puisqu'ils sont susceptibles d'y exciter une irritation capable de susciter les accidens les plus graves. On voit

que ce n'est pas seulement de prolonger la cure dont je les accuse, mais encore de la rendre plus laborieuse, et souvent interminable.

Qui ne sait pas que ces excroissances irritées s'enflamment, qu'elles deviennent excessivement douloureuses, que leur base s'endurcit et s'étend de plus en plus, et qu'à ces cautérisations succédent des ulcéres intraitables? que l'on jéte un coup d'oeil sur le tableau mouvant des miséres humaines, on en verra, de ces ulcéres, convertis en chancres dévorans et insatiables, dont l'abus de ces topiques a ouvert la source, en y attirant une affluence d'humeurs qui se pervertissent dès qu'elles ont enfilé les routes tortueuses et infectes qu'elles sont nécessitées de parcourir pour s'échapper au-dehors. Nous ne nous permettrons qu'un exemple de cette effrayante vérité, et il seroit indiscret d'en exiger d'avantage, ici.

Un garçon boucher, âgé de cinquante ans portoit, indépendamment d'une ulcération vénérienne à la gorge, suite d'une gonorrhée d'autrefois, de laquelle il conservoit à peine le souvenir, une grosse verrue plate à l'aile gauche du nez, qui prenoit chaque jour un accroissement sensible. Déjà dans les remédes depuis quelque temps, il vint

dans l'idée à un chirurgien de la lui détruire par des escarrotiques. Cette verrue s'enflamma d'abord avec excés, et la fin de cette inflammation fut un ulcére rongeant dont les progrès voraces détruisirent dans peu, une partie de la face et du col. J'ai eu la douleur de voir, ce malheureux, vivre plus de deux ans, au milieu des horreurs de la mort qui le poursuivoit, et dans les souffrances les plus cruelles.

Cela n'a pas toujours lieu, me dira-t-on; je le sais. Mais comptera-t-on pour rien, ces tumeurs renitentes et douloureuses, ces ulcérations d'un traitement long et pénible, et surtout, ces fistules à l'anus qui, communément, exigent des opérations sanglantes, dont le succès est le plus souvent douteux, surtout, lorsqu'on a aigri, par les escarrotiques, ces fics, ces mariscs, ces condilômes, ces rhagades qui l'avoisinent ou qui l'entourent.

Les fraises, les meures, &c. excroissances d'un genre particulier, distingué par un certain vide dans leur centre, laissent, tout ainsi que les hémorrhoïdes enflammées, la perspective d'un accident prochain. Je conviens qu'avec de l'attention on peut le prévenir, en ouvrant, après la chute de l'escarre, les abcès qui résultent de l'application de

ces topiques incendiaires. Si ces abcès se prolongent sous le rectum, ce qui est rare, on en arrête les progrès par les incisions convenables : mais lorsque ce ne sont que des sinus formés par la dilatation des vaisseaux hémorrhoïdaux, on vient souvent à bout de les détruire, au moyen de quelques injections auxquelles supplée le bistouri, en cas d'insuffisance.

On n'a pas les mêmes ressources si ces excroissances dégénérent en carcinome ou en cancer. Les meilleurs remédes sont le plus souvent impuissans, et l'extirpation n'a gueres, malheureusement, que des succès éphéméres, dans ces tristes occurrences.

C'est d'après ces considérations que j'ai cru qu'il convenoit de donner la préférence aux cathérétiques, quand il est question de consumer celles de ces excroissances molles, fongueuses, et indolentes. Ces remédes différent des escarrotiques en ce que, comme eux, ils ne brûlent point, et que par conséquent l'irritation n'est ni aussi vive, ni aussi suspecte à beaucoup près.

Dans celles, au contraire, qui sont dures et douloureuses, on s'attache spécialement à les ramollir et à calmer la douleur ; c'est alors l'ouvrage des émolliens mucilagineux. Les fondants mercuriaux pris intérieurement, en diminuant insensiblement le volu-

me, finissent quelquefois par les effacer totalement. Lorsque ces remédes sont soutenus par l'usage méthodique des frictions, le traitement n'est pas de durée; mais les circonstances se refusent quelquefois à cet arrangement ; alors la guérison n'est pas aussi prompte : quoiqu'il en soit, si cette maniére de guérir est lente, elle est douce et toujours certaine.

Lorsque, sous l'application de ces simples cathérétiques les excroissances vénériennes flétrissent, cela indique bien sûrement qu'elles se déssêchent, et dès lors leur chûte est prochaine. Dire qu'elles ne repulluleront pas, ce seroit trop avancer. Elles renaitront sans doute si, par erreur ou par négligence, on a cessé l'usage du reméde avant la destruction complete de leurs racines. Pour lever toute incertitude à cet égard, il est bien d'entretenir dans ces petites ulcérations, une suppuration destructive, au moyen des digestifs rendus consomptifs par un mélange d'égyptiac, d'alun, de vitriol &c. J'ai fait connoître dans la section précédente, toute ma répugnance pour la pommade composée de précipité rouge et de basilicum, dont quelques-uns font grand cas à ce sujet. J'ai témoigné à cette occasion la plus grande confiance aux huileux

employés

employés à un degré de chaleur convenable; par la raison qu'ils excitent dans les fibres une douce oscillation, qui tient constamment ouvertes les sources de la suppuration, en laquelle se convertissent et les débris des solides engorgés, et la matiére de l'engorgement.

Si les chairs qui pullulent sont molasses, la poudre de sabine, d'alun calciné, d'ocre, &c. dont on fait un mêlange exact, sont infiniment au-dessus de la pierre infernale: outre l'insuffisance de cet escarrotique, la fréquence de ses attouchemens ne feroit qu'irriter, sans produire aucun effet utile. On a vanté la décoction de tabac, comme un excellent reméde dans cette conjoncture, mais les succès de ce topique sont bien foibles, et encore ne les doit-on qu'à une longue persévérance dans son usage. Parmi les différentes préparations de ce genre que j'ai employées avec le plus d'avantage, c'est celle qui suit.

Prenez *Egyptiac*. . . . . deux onces.
Alun calciné,
Poudre d'ocre,
de Sabine, de chacune un scrupule.
Mélangez.

On peut aussi supléer cette préparation par la dissolution mercurielle noyée dans un

véhicule convenable de décoction d'althéa ou de semence de lin.

Ces remédes ne sont généralement applicables que dans le cas, où les excroissances à pédicule sont inextirpables par l'étendue de leur base, ou à raison de leur siége qui n'embrasse que la peau.

A supposer que le pénis s'enflamme et se tuméfie à un certain point, sous l'application de ces topiques, la prudence exige qu'on en cesse l'usage, et l'art inspire de recourir sur le champ aux cataplâmes préparés avec les quatre farines, cuites dans l'eau de saturne ou dans l'oxicrat simple. Ces remédes repoussent les fluides en augmentant le ressort des fibres organiques. Jamais la quantité de matiére propre à s'écouler par les voies de l'ulcération artificielle ne peut suffire pour opérer ce dégorgement. C'est le cas de dire qu'il faut en détruire la source, et cette destruction ne peut avoir lieu que par l'extirpation : elle est même indispensable, si l'on a à coeur d'éviter de plus grands maux.

Je conviens que souvent un peu de trop de complaisance pour des malades auxquels on voudroit épargner des douleurs que leur pusillanimité grossit, a fait préférer ces petits remédes à la simple excision. Je l'a-

voue, j'ai cédé, quelquefois, comme tant d'autres, à leur instance; aussi est-ce à cette indulgence déplacée que je suis redevable d'avoir parfaitement senti les inconvéniens attachés à cette méthode. Ce n'est cependant pas que, soigneux à prévenir des maux dont je ne pouvois me dissimuler les suites, j'aye eu d'autres reproches à me faire, que celui d'avoir prolongé la guérison; mais c'est bien assez, si ce n'en est déjà trop.

En comparant et en balancant les douleurs de l'excision et de l'extirpation avec celles qui résultent de l'application des cathérétiques, on est généralement d'accord que si elles sont plus vives, certainement leur durée n'est pas aussi longue. Ajoutons que les pansemens qui les renouvellent, sont moins fréquens que ceux qu'exigent ces ulcérations entretenues par ces topiques, jusqu'à leur entiére destruction.

La premiére de ces opérations, l'excision, peut avoir lieu avec les ciseaux, et la seconde annonce le besoin d'une complication d'instrumens.

Le procédé opératoire par lequel on retranche, ou l'on déracine ces excroissances, tient à des principes généraux qui donnent

au chirurgien la liberté du choix de l'instrument le plus convenable à son projet.

Tandis qu'au moyen des doigts ou d'une érigne, ou d'une pince anatomique, il souléve d'une main la petite tumeur, de l'autre il fait glisser subtilement les ciseaux sur la surface de la peau, embrasse le pédicule, le serre et le retranche d'un seul coup : ou bien, saisissant de même cette excroissance, il la circonscrit avec la pointe du bistouri qu'il porte assez profondément à quelques lignes plus ou moins, de son pédicule, rompt ses communications au plus loin possible; et l'enléve. En admettant qu'il en reste encore quelques vestiges, il n'est point indifférent de scarifier la plaie nouvelle, afin d'en faciliter la fonte, par l'action des topiques suppurans.

Pour s'assurer positivement de l'existence des duretés qui auroient pû échapper à l'opération, il est d'usage et de principe d'absorber promptement le sang qui découle de la petite plaie, avant d'y porter le doigt. Un auteur moderne duquel je respecte singuliérement les lumiéres, fait un précepte de cette absorption, immédiatement après la section; mais c'est sous un autre motif. Jugeant d'après par sa propre expérience que, pour peu que le sang séjourne sur la

peau, il y dépose le germe de nouvelles excroissances vénériennes, il insiste sur ce qu'on doit être très-attentif, et très-exact à l'enlever à mesure qu'il paroît, et à entretenir les alentours de ces places nouvelles dans la plus grande propreté. J'ai voulu m'assurer de ce fait, et l'événement m'en a confirmé plus d'une fois la vérité.

Les poireaux et les verrues (1) sont les principales excroissances vénériennes qui ayent rapport à ce traitement local, attendu qu'elles sont les seules susceptibles d'être excisées ou extirpées. C'est autre chose des rhagades, des condilômes, et des crêtes, quelques étendues et queques profondes qu'on suppose leurs racines. Ainsi que les gerçures il y a des rhagades très-douloureuses, et d'autres qui le sont peu. Cette grande sensibilité peut-être une suite de leur dureté et de leur érosion. Les crêtes, les condilômes, les fics qui en sont un diminutif, sont communément indolens. Toutes ces végétations étant de la même classe, le traitement chirurgical de l'une est applicable à l'autre. Mais comme les rhagades ont des nuances particuliéres, c'est d'elles dont nous nous occuperons spécialement.

(1) Par verrues, on entend aussi, toutes les excroissances de la même classe, telles que les chouxfleurs &c.

Les rhagades ne sont douloureuses qu'accidentellement, et de tous les symptômes de vérole chronique, il en est peu qui cédent plus facilement et plus promptement à l'usage des petits remédes. Quand elles sont gercées, il y a toujours plus ou moins de douleur : mais alors les fomentations de décoction d'althéa ou de graine de lin la calment bientôt, en relâchant le tissu de la peau enflammée, et en enveloppant les pointes âcres de la sanie virulente. Tous les émolliens mucilagineux ont la même propriété, et s'il est une circonstance où les bains tiédes agissent utilement et promptement, c'est sans doute dans celle-ci. Ce n'est pas leur faire grâce que de les préférer à toutes ces compositions onctueuses dont on a multiplié les formules à l'infini, en faveur de ces excroissances.

Les rhagades récentes sont superficielles et molles, et les anciennes sont élevées et dures. Cela n'est cependant pas sans exception. Les unes conservent l'épiderme qui se développe avec elles, et les autres sont excoriées et même ulcérées. Quelques écrivains ont donné le nom de benignes aux premiéres, et celui de malignes aux secondes. Mais tout consiste, dans la maniére de les attaquer, à distinguer celles qui sont douloureuses de celles qui ne le sont pas. Quoiqu'il en soit,

il seroit indiscret de les entamer, ainsi que les crêtes et les condilômes, avec l'eau phagédénique ou avec de pareils caustiques. Outre l'inutilité de la suppuration que ces remédes occasionneroient, ils auroient encore l'inconvénient de faire souffrir longuement le malade, et en pure perte. Ce prétexte qui sort de l'école de l'expérience, mérite beaucoup d'égards dans la pratique.

Une méthode simple et douce, dont les succès ne sont point équivoques, m'a déterminé à l'embrasser de préférence. Cette méthode consiste dans de légéres onctions mercurielles faites d'abord à la circonférence saine de ces rugosités. On les répéte deux fois par jour, le matin et le soir, avec l'attention néanmoins, de les étendre successivement toujours un peu plus, et de les porter dessus ces excroissances même, dès qu'elles paroissent s'affaisser. Ces onctions de concert avec les bains, les ramollissent: elles se restreignent insensiblement et s'effacent en une espâce de temps assez court, quelques considérables qu'elles soient.

Celles de ces rhagades qu'on pourroit suspecter de malignité, sont susceptibles de certaines considérations. Mais la dureté, la callosité des bords mêmes de leur ulcération, à supposer qu'elles soient ulcérées, ne

peuvent jamais être un obstacle à l'usage de ces onctions mercurielles ; je n'en excepte que la douleur et l'inflammation, qu'on appaise par des lotions et des fomentations émollientes. Ceux qui connoissent la propriété et la vertu du mercure, ont communément égard, dans l'emploi qu'ils en font, à l'état de maladie avec lequel on peut le mettre aux prises sans inconvénient.

Il n'y auroit que le cas, où les replis endurcis de la peau enflammée annonceroient par des douleurs lancinantes sourdes, que les fluides sont prêts à dégénérer, que je croirois à la nécessité de moucheter ces replis ou de les scarifier ; et les circonstances me decideroient alors à emporter tout ce qui paroitroit suspect, gangrêne ou duretés.

Tous ces traitemens locaux ne sont relatifs qu'aux accidens ; or, en supposant que ces symptômes soient totalement dissippés, par opération ou autrement, cette disparition ne seroit qu'une guérison illusoire, si l'on ne soumettoit le malade à un traitement relatif. Car de ce qu'on a dit que, les rhagades étoient du nombre des symptômes véneriens que les applications mercurielles locales domptoient plus facilement, on n'a pas prétendu taire qu'elles conservoient en revanche la faculté de se repro-

duire très-promptement ; surtout, lorsque par une suite de remédes particuliers, on n'avoit pas détruit complétement le virus. Il en est ainsi de toutes les autres excroissances vérolíques qui font le sujet de cette section.

SECTION IX.

Des taches, des pustules et des ulcéres vénériens.

EST-CE l'humeur muqueuse ou l'humeur sébacée, ou est-ce la matiére de la transpiration ou de la sueur qui, infectées par le virus vénérien, produisent la gale et les taches, sur la surface du corps des personnes affectées de la vérole ? c'est encore un problême.

Les uns ont prétendu que ces diverses affections cutanées provenoient de l'activité et de l'acrimonie exaltée du virus, qui se fixoit sur la peau et la corrodoit. D'autres ont soutenu qu'elles étoient l'effet de la présence des humeurs viciées, dont la nature cherchoit à se débarasser par cet émonctoire, étant sans cesse occupé à rejeter tout ce qui

est susceptible de troubler l'ordre de ses fonctions.

On a cherché à expliquer cette doctrine, en disant, que les fluides destinés à parcourir et à entretenir la vie dans les tégumens, étant infectés d'un vice quelconque, l'y déposoient, et y imprimoient leur caractère. C'est ainsi, a-t-on ajouté, par une suite de ce raisonnement, que le virus vénérien combiné avec ces fluides, entâme la texture de la peau, que là où ils sont plus accumulés, ils s'échauffent davantage, fermentent, rongent et détruisent son organisation par des ulcéres plus ou moins superficiels. Telle est l'opinion commune des personnes de l'art, qui semblent avoir médité attentivement sur ce point intéressant de pathologie.

Quoiqu'il en soit, il est difficile, avec un peu d'usage, de s'abuser sur le caractère des pustules vénériennes. Je n'en dirai pas autant des taches; on peut les confondre avec les éphélides hépatiques, et les exanthêmes scorbutiques. Ce n'est pas cependant, qu'elles n'en différent beaucoup: car les taches vénériennes ont cela de particulier, qu'elles sont de couleur de pourpre, dures, un peu élevées en pointe, environnées d'un cercle violet; et séparées les unes des autres; tandis que les taches hépatiques sont inégales, et

d'un rouge brun ; et que les scorbutiques sont livides, quelquefois noires, mais toujours plates.

Les taches vénériennes différent encore de celles-ci, en ce qu'ordinairement elles sont séches, écailleuses, furfureuses, et que sitôt les écailles tombées, il en renaît d'autres ; ce qui n'a jamais lieu dans les taches hépatiques et les scorbutiques. Il y a plus, les taches vénériennes jaunissent en se dissipant, et prennent une couleur de feuilles mortes : puis aussi elles sont plus multipliées sur le dos que partout ailleurs. Les taches hépatiques, au contraire, occupent, de préférence, la tête et le corps, à la réserve des extrémités inférieures surtout, à la face interne desquelles les exanthêmes scorbutiques s'annoncent primitivement.

Ces nuances particuliéres aux taches véroliques ne sont-elles que l'effet de la stase du sang, ou le produit de sa dissolution, soit que captivé dans ses vaisseaux, il transude à travers leurs tuniques, soit qu'ayant perdu de son homogénéité, il s'échappe par l'extrémité des capillaires artériels, pour passer dans ceux d'un calibre inférieur ? C'est ce qu'on n'a point encore éclairci, et ce que je ne me permettrai pas de décider.

On a attribué, avec beaucoup de raison,

le desséchement, la chûte des poils et celle des ongles, au vice de la peau infectée par le virus vénérien, d'autant plus que les uns et les autres reçoivent leur substance vivifiante de certains bulbes contenus dans le tissu de ce tégument.

On sait que, par une disposition contraire, les ongles peuvent acquerir plus de volume: l'histoire en fournit plusieurs exemples. Lorsqu'ils sont alimentés par une lymphe épaisse et muqueuse que l'impression du virus rend telle, leurs fibres se gonflent. Alors ils s'épaississent successivement et prennent quelquefois un volume extraordinaire. On les a vu, de cette maniére, très-mous, chez les uns, lorsqu'ils étoient abreuvés d'humidité, et excessivement durs chez les autres au défaut de ce principe. Ces productions contradictoires sont des preuves incontestables de la diversité des effets, que le virus vénérien est susceptible d'opérer relativement, sur différentes constitutions. On peut inférer delà, que si le virus augmente la consistance des fluides chez les uns, il détruit également la cohérence de leurs globules chez les autres. Lorsque ces fluides sont rares, les fibres sont ordinairement arides. Si les sucs albumineux dominent, ces sucs étant épaissis par l'agent virulent, donneront nécessairement lieu à des symptômes vénériens

d'un caractère particulier, et bien différens de ceux qui s'annoncent d'après l'impression de ce virus, dans des tempéramens secs; toutes autres comparaisons, d'ailleurs, étant admises.

Peut-être trouveroit-on moyen, à la faveur de ce contraste, d'expliquer pourquoi les taches vénériennes existent seules, comme symptômes caractéristiques de vérole, pourquoi elles sont accompagnées quelquefois de douleurs ostéocopes, et pourquoi aussi l'alopécie a lieu chez les uns, et non chez les autres. Mais jaloux de nous renfermer dans les bornes que nous nous sommes posées, nous ne nous occuperons que de ce qui a rapport aux pustules, aux taches cutanées, aux dartres et aux ulcéres vénériens.

Tous ces divers symptômes, quoique confirmatifs de la vérole, sont généralement plus effrayans pour les malades, qu'ils ne sont dangereux. Les bains tiédes, qui sont d'une utilité si grande dans toutes les affections de la peau, pourroient même en triompher seuls, s'il étoit possible qu'ils portassent avec eux, le reméde à la cause, en même temps qu'ils en modérent les effets et qu'ils les corrigent. Les praticiens qui en connoissent les propriétés, sont d'ailleurs fort attentifs à les seconder du régime et des boissons

analogues à la diversité des cas pour lesquels ils les emploient. La satisfaction de pouvoir réunir à propos, ces petits moyens, et d'une maniére utile, est une des véritables jouissances de l'homme de l'art. En même temps qu'il fait passer dans le sang, les remédes susceptibles de détruire le vice dont il est souillé, ces bains humectent la peau, la pénétrent, détrempent et noyent les sels acrimonieux qui dominent dans les fluides dont elle est pénétrée. Il entre aussi dans la tâche de ces bains de la disposer à l'usage du reméde dont le principal objet est d'attaquer directement le principe virulent qui y repose, et de le soumettre.

Le traitement intérieur, applicable à ces différens modes d'affections, est absolument le même : il n'y a que la forme du spécifique, et la maniére de l'administrer, qui varient. On a posé en question s'il étoit plus prudent et plus salutaire d'altérer peu-à-peu les humeurs, et de les porter à la peau, que de les refouler dans la masse pour les évacuer ensuite. Mais le premier membre de cette proposition ne pouvant soutenir l'alternative, on a jugé qu'il étoit préférable d'exciter la nature à jeter l'humeur au dehors, tandis qu'au moyen des lotions mercurielles, si efficaces contre certaines maladies de la peau,

on en détruiroit l'agent. L'expérience ne prouve-t-elle pas également en faveur de ces lotions dans le traitement local des pustules vénériennes et des taches ? et pourquoi donc ne les employeroit-on pas ? L'eau aiguisée de vinaigre de litharge, quoique vantée par des écrivains d'une haute réputation, comme un des meilleurs remédes pour détruire les vices de la peau, quelle qu'en soit l'origine, ne pourroit gueres avoir d'utilité que dans les taches scorbutiques, et encore bien foiblement : mille fois pour une on en a reconnu l'insuffisance, et on a été obligé de recourir à des topiques plus énergiques.

La dissolution de sublimé, dont le nom seul effraye quelques personnes de l'art qui ne la prescrivent qu'en tremblant, a des effets certains, avoués par une longue suite d'observations, qui ne permettent pas de douter de son efficacité dans le cours des maladies de la peau de cause vénérienne : et certainement cette dissolution n'a rien qui ressemble à celle de la litharge dans le vinaigre.

Le principal effet de cette derniére est de resserrer et de crisper la bouche des vaisseaux cutanés, d'où suit invariablement le refoulement dans la masse, de la portion de matiére virulente arrêtée dans la substance

des tégumens. Aussi doit-on regarder comme un bienfait de la nature la repullulation des taches et des dartres vénériennes, dès qu'on a cessé l'usage de ce reméde. Les personnes instruites, prévenues contre les dangers d'une pareille résorption, en redoutent les conséquences, et préférent les remédes qui attaquent le mal dans sa source. Les guérisseurs vulgaires n'ont pas tous, ces objets en considération, il leur suffit le plus souvent de pallier la maladie. Quel que soit le topique qui leur en fournisse les moyens, ils l'adoptent, sans se mettre en peine si les suites peuvent en être préjudiciables, ou non.

On donne le nom de dartres à un amas de points ulcerés sur quelques endroits de la peau. Il y en a de séches et d'humides, et les dartres vénériennes donnent des exemples de cette difference. On attribue communément cette affection à une affluence d'humeurs d'un caractére acrimonieux et salin, retenues dans les vaisseaux de la peau, qu'elles irritent, qu'elles rongent et déchirent.

Selon ce principe un peu trop général, il s'ensuivroit que toutes les dartres seroient malignes ; et cela n'est pas. On en reconnoit de très-bénignes qui n'ont rapport qu'à un vice local de la peau, et

qu'on

qu'on peut guérir sans inconvénient et à peu de frais. Ces sortes de dartres s'effacent ordinairement sous l'application seule de la salive prise avant le repas; et on en a l'expérience. Qui ne sait pas que les froids de l'hiver en retenant la matiére perspirante dans les cryptes de la peau, donnent occasion à des dartres que les chaleurs de l'été font disparoître ?

Il y a aussi des dartres dépuratoires; mais comme telles, elles exigent les plus grands égards dans leur traitement. Toute application quelconque, au moyen de laquelle on viendroit à supprimer subitement ces exutoires, pourroit avoir les plus grandes conséquences; l'histoire de l'art en fournit de tristes exemples: Aureste avec de la méthode on prévient ces désordres. Cette méthode consiste à faire précéder les délayans et les topiques adoucissans mucilagineux, des dessicatifs astringens. Les dartres vénériennes mêmes n'exemptent point de cette attention. Lorsqu'elles sont accompagnées de démangeaison et de chaleur vive, il importe grandement de calmer l'une et l'autre, avant de tenter leur déssication. On a fait de ce principe, un précepte irréfragable auquel les décoctions d'althéa ou de graine de lin appliquées à un léger degré de chaleur, et

un régime doux, satisfont parfaitement. La démangeaison et la chaleur étant éteintes, les cérats récemment préparés avec quelques grains de sublimé, ou ce reméde en dissolution mélangé avec les décoctions précédentes, réussissent également bien.

Dans les ulcéres vénériens étendus et profonds, les topiques les plus acrédités sont toujours insuffisans, sans le secours des remédes internes. Quel que soit le lieu que ces ulcéres occupent, les ouvertures naturelles exceptées, les préparations onctueuses dans lesquelles on incorpore du mercure n'ont pas toujours d'excellens effets : il s'en faut bien. On observe cependant, que la pommade mercurielle est généralement plus salutaire dans les ulcérations vénériennes superficielles, quand elle est mélangée en juste proportion, avec les cérats déssicatifs. Celui dans lequel on fait entrer l'alun calciné et une certaine quantité de mercure unis au moyen du beurre frais, a eu plus d'un succès éclatant dans des circonstances désespérantes.

J'ai souvent vû employer la pommade mercurielle seule, sans aucun mélange, sur toute espéce d'ulcéres vénériens, sans distinction ; mais jamais l'événement n'en a été satisfaisant. La diversité des cas si différens entr'eux, où ce reméde se présente comme

nécessaire selon les uns et indispensable selon les autres, auroit du éveiller l'attention. On ne sauroit supposer, sans faire tort à ses connoissances, que l'onguent mercuriel ait assez d'énergie pour exciter sur les chairs, cette sorte de révolution capable d'en opérer le dégorgement suppuratoire, qui doit indispensablement précéder la cicatrisation de ces ulcéres; non plus que la propriété de resserrer l'extrémité des vaisseaux d'où suinte l'ichorosité qu'ils épanchent continuellement. La plûpart des dartres, et des ulcéres vénériens, d'une étendue un peu plus qu'ordinaire, attendent d'abord, des suppuratifs un peu stimulans, l'affaissement de leurs alentours, par le degré d'accélération que ces topiques communiquent aux tubes vasculeux affoiblis. En réunissant, à propos, un peu de cette pommade à ces digestifs détersifs, il peut en résulter un avantage. on ne peut se le dissimuler. Mais hors cet à propos, ce mélange, quelque proportionné qu'il soit, pourroit être malfaisant; et on ne peut le révoquer en doute.

Toutes les fois, par conséquent, que l'application immédiate des onctueux mercuriaux est contre indiquée, par l'état de ces ulcéres, pourquoi ne pas y substituer les frictions mercurielles à leur circonférence

seulement ? ce seroit simplifier le pansement ; car la charpie sêche recouverte d'un emplâtre contentif suffit presque dans la généralité des occasions. Qui empêche qu'on ne répéte ces frictions, une ou deux fois par jour, ou au moins à chaque renouvellement d'appareil ? elles deviennent même indispensables, ces frictions locales, tant que la circonférence des ulcéres reste tuméfiée et endurcie. J'ai observé qu'elles avoient d'autant plus de supériorité sur ces pansemens graisseux, que ces substances solides appliquées sur ces ulcéres, la couche de pus toujours mal digéré qui les couvre, étoit un obstacle insurmontable à l'absorption des globules mercuriels, par les vaisseaux inhalans qui s'ouvrent sur leur surface ; tandis qu'au contraire ces frictions favorisent l'introduction de ces globules par-tout. La détersion de ces ulcéres, considérée comme le moment le plus favorable à l'emploi de l'onguent mercuriel, est encore un abus. Le contact des remédes gras affoiblit nécessairement le ressort des fibres, provoque la suppuration, et donne lieu à des superfluités charnues, le plus souvent décolorées, et toujours orduriéres. Les baumes simples, l'application ménagée de la pierre infernale, la charpie séche, ont constamment sur ces onctueux, un avantage qui ne souffre

pas la comparaison. La dissolution mercurielle adoucie au moyen de la décoction mucilagineuse d'althéa ou de semence de lin, réussit parfaitement aussi contre ces ulcéres. Mais il faut être prévenu que l'abus dans la force, comme dans l'usage de ce topique, est sujet à beaucoup d'inconvéniens. L'irritation profonde qu'il cause sur les fibres, donne occasion, par la suite, à des douleurs extrêmement vives sur la région du pubis, qui s'étendent jusques sur l'aîne opposée, et principalement sur la face interne des cuisses; d'où résultent des dépôts en différens endroits.

Si les dartres ou les ulcéres prurigineux vénériens ne cédent pas à la marche du traitement général, c'est le cas de les y inviter par des topiques extrêmement doux. Mais que ce traitement soit insuffisant, ou que l'on ait outrepassé les bornes dans l'usage du reméde, ou qu'enfin on en ait sagement mesuré la dose, l'influence du mercure sur ces dartres ou sur ces ulcéres n'est pas toujours telle, qu'ils dussent guérir, rien que par son concours. Il faut, dans tous les cas, considérer l'ulcére de près, pour découvrir la cause de sa résistance à la cicatrisation, et il y en a une en effet. L'ulcére qui est encore abreuvé du virus se distingue si aisé-

ment de ceux qui ne le sont pas, qu'il n'y a pas de mérite à prononcer. Combien d'ailleurs n'y a-t-il pas d'ulcéres vénériens qui subsistent encore long-temps après de nombreuses frictions: et qui, malgré cela, sont un motif pour quelques personnes de l'art, à les porter plus loin ? Ceux qui résultent des bubons abcédés, dont l'aspect est quelquefois si effrayant, en sont des exemples. C'est bien moins dans l'usage du mercure qu'ils trouvent leur guérison que dans sa soustraction. Et si je dis que tels qu'ils soient ces ulcéres, je suis toujours parvenu à les cicatriser dans un terme assez court, par la seule application de l'eau froide, on va encore crier au charlatanisme. C'est cependant un fait duquel déposeroient au besoin les malades, dont je retiens les noms, et ceux qui les ont soigné. Il est vrai que bien loin de leur donner du mercure, je ne m'occupois qu'à relever leurs forces par un régime végétal et par des boissons analogues, parmi lesquelles, je ne puis trop faire l'éloge de la décoction de kina coupée avec le lait.

Les ulcéres vénériens qui occupent les cavités naturelles sont subordonnés à un genre de topiques particuliers, relativement à leur local. Ceux de l'intérieur de la bouche sont de ce nombre : on ne peut leur opposer que des

médicamens sous forme liquide, à l'exception seule de la pierre infernale, dans les cas qui en requiérent l'usage.

Ces médicamens s'administrent en boissons, en gargarismes, en injections, en collyres ou en vapeurs. L'un peut suppléer à l'autre, comme l'on peut en employer conjointement plusieurs ensemble, dès qu'ils tendent tous au même but.

L'eau d'orge, la décoction de bardane, de gayac, de salsepareille, de squine, coupée, ou non, avec le lait de vache, conformément aux indications, sont assez généralement estimés dans ces circonstances. Ces boissons sympathisent très-bien avec les décoctions d'aristoloche, d'aigremoine, d'hypericum, de bétoine, &c. dont on compose des gargarismes, avec suffisante quantité de miel rosat, ou des injections détersives, selon les occurrences. On peut rendre les unes et les autres plus énergiques et plus efficaces aussi, par une addition de quelques gouttes de dissolution mercurielle. Cette dissolution, noyée dans une quantité d'eau de plantain, donne pareillement un excellent collyre, duquel j'ai souvent admiré les effets.

Ces remédes sont principalement recommandables contre les ulcérations vénériennes de la langue, du voile du palais, des amyg-

dales, &c. mais quelqu'utiles qu'ils soient dans la circonstance, ils n'ont d'autres propriétés que celle qu'on attribue aux accessoires dont le spécifique a souvent besoin.

L'opinion est encore divisée sur la méthode d'administrer le mercure en pareille occasion. Les uns parlent en faveur de la pommade; les autres estiment qu'il convient beaucoup mieux de le prescrire sous forme liquide; je pancherois assez en faveur de cette derniére méthode, attendu qu'elle réunit l'utile au nécessaire.

Mais partout où ces remédes ne sont pas admissibles, et où leurs effets seroient trop foibles et incertains par là même, on a recours aux fumigations. L'observation, (la boussole des praticiens, quand elle est calquée d'après les vrais principes de l'art, appliqués aux principes constitutifs de l'économie animale) en éclairant sur la cause du succès de ces fumigations, démontre qu'il dépend essentiellement du choix des ingrédiens qui les composent, comparativement à la structure des parties malades. La préparation de ces fumigations, la maniére de les employer, y ont également grande part; cela n'est pas douteux. Le procédé de Thierry de Hery, est, sans contredit, celui qui a fait le plus d'honneur à l'art, et qui a servi le plus uti-

lement l'humanité; mais, quoiqu'il en soit, il n'est guères que les chirurgiens méthodiques qui l'apprécient à sa valeur.

Ce chirurgien ayant égard au siége du mal, et au plus ou moins de délicatesse des parties affectées, répugnoit fort au cinnabre dont on se sert encore si familiérement aujourd'hui, pour les fumigations. Persuadé que l'irritation causée par le soufre, devoit infailliblement nuire aux principaux organes de la respiration, il composa, dans une circonstance où les poumons participoient principalement à la maladie, des trochisques fumigatoires, dont suivent la formule et la préparation.

Il prit environ quatre onces d'étain, qu'il fit fondre dans une cuiller profonde, et en enleva soigneusement les impuretés, à mesure qu'il se refroidissoit. C'est alors qu'il affaissa assez le centre de la masse, pour contenir une once à-peu-près d'argent vif, qui se réduisit aisément en poudre, à laquelle il ajouta celle d'iris de Florence, de labdanum, de styrax, de calamite, d'aloës, de mastic, d'encens et de myrrhe: et de ce tout, il en composa des trochisques avec de la thériaque, et un peu d'eau-de-vie.

Dans une autre circonstance, il substitua le plomb à l'étain, la thérébentine de Venise

à la thériaque, et l'antimoine, la cadmie, le pompholix, l'oliban, &c. aux autres ingrédiens qu'on étoit dans l'habitude de faire servir à ces préparations. Les trochisques donnés par cette seconde composition étoient spécialement destinés à cicatriser les ulcéres du nez; mais il est vrai de dire qu'il ne se bornoit pas à ces fumigations, et qu'il avoit toujours grand soin de les accompagner de quelques frictions mercurielles, en tant que les malades pouvoient en supporter l'usage.

Outre l'utilité inapréciable de ces fumigations dans le traitement prolongé de cette espéce d'ulcéres, elles ont encore la propriété de résoudre les tumeurs vénériennes, quelqu'anciennes qu'elles soient, et quel que soit aussi le lieu qu'elles occupent. Ce n'est pas sans raison qu'on a dit qu'afin de les rendre salutaires, il falloit concilier leur vertus avec le mode d'administration dont elles étoient susceptibles. Aureste il importe autant pour obtenir de ces fumigations le succès qu'on en espére, de les diriger directement sur le mal, que d'en garantir les parties voisines; si l'on ne veut pas nuire. Et puis d'ailleurs on ne propose pas à beaucoup près ces fumigations comme un reméde universel, d'après l'idée qu'on en avoit autrefois. Elles n'ont d'autre mérite que celui de concourir

auxiliairement à la guérison de quelques symptômes vénériens, rebelles aux pansemens compliqués si fort en usage encore aujourd'hui; pansemens que ces fumigations remplacent dans pareilles circonstances, de la maniére la plus avantageuse.

Dans le nombre des ulcéres, encore entichés du virus vénérien, qui résistent opiniâtrement aux applications mercurielles, il est prudent de les cesser. J'ai imaginé depuis peu de leur substituer les gateaux toniques de M. Bru. Mais cette substitution demandoit nécessairement, que je laissasse écouler un certain laps de temps depuis ces frictions, afin de dévoyer la nature, et de ne pas confondre leurs effets d'avec ceux de ces gateaux: et c'est ce que j'ai fait. J'ai plaisir à rendre un hommage authentique à la vérité; la plûpart de ces ulcéres ont cédé insensiblement à cette préparation mercurielle administrée d'aprés les préceptes de l'auteur, à l'exception prés, que je n'ai pas toujours cru devoir m'y conformer, quant à la verrée d'eau pure qu'il prescrit invariablement de boire sur chaque gateau. Je me suis apperçu, d'une part, que le plus souvent l'usage réiteré de cette eau dérangeoit les fonctions de l'estomac, chez une partie des malades, et nuisoit par conséquent à leur digestion; et de l'autre, qu'il étoit des circonstances où le reméde ayant besoin d'être

excité, il convenoit d'user d'une boisson agissante. Ces deux considérations m'ont déterminé à prescrire tantôt l'infusion de kina, tantôt une décoction des bois, tantôt celle de gayac seule, pour boisson habituelle, j'ai également suivi les effets de cette préparation, sur les anciens bubons vénériens récalcitrans au mercure en frictions, et j'en ai eu à peu près les mêmes résultats.

Ce n'est pas à dire que le reméde soit universel, il ne l'est pas plus qu'un autre : d'ailleurs il n'y en a point, et il ne peut point y en avoir. J'ai, comme beaucoup de praticiens, terminé la guérison de plusieurs taches, dartres et ulcéres vénériens pour lesquels on avoit vainement emploié des mercuriaux au dedans et au dehors, par un régime et des boissons auxquelles beaucoup de chirurgiens n'auroient peut-être pas donné leur sanction, s'ils eussent été consultés. On auroit tort de s'étonner que quelques-uns d'entre ces maux, quoique très-reconnus pour vénériens, aient résisté avec autant d'opiniâtreté aux gateaux de M. Bru, qu'au mercure en frictions ou en dissolution. Tout chirurgien éclairé sait qu'il est des instans où ce minéral emploié sous toute sorte de forme, a l'inconvénient d'être plus malfaisant qu'utile.

Cette différence incontestable dans les

effets du mercure, a fait de M. Boyveau un partisan, je ne dis pas seulement de son infidélité, mais des plus grands malheurs, dont on puisse reprocher à ce reméde d'être la source : et c'est bien à tort. On ne doit pas raisonnablement conclure du particulier au général, non plus que du général au particulier ; parce que ce qui convient à l'un, peut nuire à l'autre. Or, de ce que les gateaux toniqnes de M. Bru, réussissent dans la plûpart des cas, il ne s'ensuit pas qu'on doive les regarder comme un reméde universel. Pour que cela fût, il faudroit qu'ils guérissent généralement, et nous avons par devers nous des preuves du contraire ; au reste ce reméde a cela de commun avec tous les autres de son espéce. Les végétaux, dont on vante tant les propriétés anti-vénériennes, éprouvent le même sort : ils ne sont jamais salutaires que relativement.

Quelquefois ces ulcéres sont encore entretenus par le vice radical, et quoique sous de belles apparences, ils en mettent jour par jour une petite portion en commerce de circulation avec les humeurs, ce qui fait que successivement la masse se trouve totalement infectée de nouveau, et que tout à coup les ulcéres et les autres accidens reparoissent comme devant. Cette vérité si conforme aux

loix de la nature avoit déjà fixé l'attention de Fabrice de Hilden. M. Louis, que différens événemens de ce genre ont frappé dans le cours d'une longue pratique, a très-savamment commenté ce passage de Hilden, et il conclut qu'il faut attaquer la source de réproduction de la maladie, en même temps qu'on travaille à désinfecter la masse des fluides. Ce précepte a principalement rapport aux dartres, et aux ulcéres vénériens anciens, calleux ou fistuleux, et surtout à ceux qui sont compliqués de carie. Le fait qui suit servira d'exemple.

Le nommé Aléome, cavalier au régiment d'Artois, compagnie de Montluçon, entra à l'hopital de Strasbourg, affecté d'une quantité de verrues d'un volume rare, placées sur la face interne du prépuce et notamment sur la couronne du gland, symptômes d'une vérole surannée, à l'occasion de laquelle il avoit subi, déjà, divers traitemens, tant à Montpellier, qu'à Marseille et à Paris, où il avoit été reçu dans les hopitaux destinés au traitement de cette maladie.

Je fis exciser d'abord la plûpart de ces végétations, mais les autres ne purent l'être, parce que le prépuce étoit tellement resserré qu'il étoit impossible de les atteindre avec l'instrument.

Indépendamment de ces verrues, on touchoit dans l'épaisseur du prépuce, une dureté de l'étendue de près d'un pouce, à travers laquelle suintoit, par deux ouvertures paralleles, une matiére sanieuse. Cette dureté étoit de nature à résister à tous les topiques, aussi rien ne put-il l'ébranler. Tout ce qui étoit sous la main fut extirpé et soigné avec attention. Il y avoit peu à compter sur les grands remédes pour détruire cette callosité : aussi comme elle ne parut point s'émouvoir de dix-huit gros de pommade mercurielle bien appliqués, on s'en tint là, jusqu'à ce qu'on fut parvenu à décider le malade à l'extirpation de cette tumeur. L'opération au moyen de laquelle on se proposoit de l'emporter, devoit comprendre tout ce qui participoit à la dureté. Mais la pusillanimité du malade qui pâlissoit au seul mot d'opération, et qui trembloit universellement à la vue de l'instrument, faisoit désespérer jamais de son exécution : il fallut temporiser malgré soi. Pendant la durée de cette expectative, le chirurgien aide-major d'alors, faisant entrevoir à ce cavalier que cette opération étoit meurtriére et périlleuse, lui promit guérison, tout instrument excepté ; disant que cette localité n'exigeoit qu'une application soutenue de l'eau de Goulard. Aléome sortit de l'hopital, comme il lui

avoit été conseillé de le faire, et s'abandonna avec confiance à ce chirurgien qui, près d'un mois après, ne voyant d'autre changement dans la maladie, que l'accroissement de la tumeur, cessa de le voir. Le capitaine instruit de ce qui s'étoit passé et de ce qui en résultoit, ordonna la rentrée de ce cavalier à l'hopital, d'où la jalousie, l'intrigue et l'ignorance l'avoient tiré. Le surlendemain, il y subit l'opération projetée, la plaie fut parfaitement cicatrisée le quatorzieme jour, époque à laquelle il sortit pour reprendre ses exercices militaires, et depuis il a constamment joui d'une bonne santé.

Il suit sommairement de cette histoire, que, si cette callosité considérée comme une source vivante de réproduction de matiére virulente, n'eût point été détruite, dans peu ce cavalier auroit eu à subir infailliblement, un nouveau traitement, tout aussi infructueux que les précédens. Il est évident que la cause du retour habituel des accidens auxquels il avoit été tant de fois exposé, provenoit de ce réservoir virulent jusques là indestructible par les grands remédes et les topiques; et qu'on ne pouvoit prévenir ce retour plus sûrement que par l'extirpation.

Il est sensible, d'après cette doctrine, qu'on n'a pas prétendu faire une régle générale du précepte qui dit, qu'il faut attendre les effets

du

du principal reméde contre la cause de ces affections, avant de procéder à aucune opération chirurgicale. Ce précepte n'a rapport qu'à celles de ces affections qui ne peuvent être détruites que par ce procédé. Tout est en faveur de l'extirpation des vices locaux, quand ils sont de nature à résister au mercure, et aux traitemens particuliers auxquels la chirurgie rationelle les soumet.

Les fumigations font souvent partie de ces pansemens; mais il est assez d'usage de les faire précéder, et même de les accompagner du mercure en frictions. On seroit fondé à se plaindre de ce qu'on n'a communément recours à ces fumigations, qu'après avoir employé une foule d'autres remédes inutiles et toujours dispendieux qui, ajoutent encore à l'ennui des malades, dans un traitement de long cours.

Le mercure en frictions m'a généralement parû moins propre à dompter ces symptômes vénériens, compris sous le nom de pustules et de taches, que les autres préparations mercurielles prises intérieurement. Cette réflexion est une suite de l'expérience; c'est elle aussi, cette expérience, qui m'ayant convaincu que, dans ces affections de la peau, les pores ne sont rien moins que disposés à l'absorption des particules mercurielles, et

que les tubes absorbans, chargés de les transporter dans la masse des humeurs, étant peu propres à remplir leur fonction, les frictions sont plus préjudiciables qu'avantageuses. A ces considérations j'ai cru devoir donner la préférence au sublimé en liqueur. Ses effets m'ont toujours semblé et plus prompts et plus certains. Si ce reméde ne porte pas toujours l'humeur à la peau, on ne sauroit contester qu'il a plus que le mercure, sous la forme d'onguent, la propriété d'agacer les solides et d'atténuer les fluides. Comme les frictions mercurielles, la dissolution de sublimé excite par fois des évacuations urinaires fort abondantes, principalement pendant l'hiver, et lorsque la température de l'air est humide et un peu froide. Je ne serois point éloigné de croire que la couche de crasse déposée par les frictions sur la peau, entre pour quelque chose dans ces évacuations, en tenant les vaisseaux perspirables fermés.

Quoique j'aye l'air d'être avantageux au mercure sublimé dans cette circonstance-ci, on auroit tort d'imaginer que c'est au préjudice du mercure en pommade : pas du tout ; car je la substitue à cette dissollution mercurielle, dès que les écailles farineuses de la peau sont tombées, dépouillement auquel servent utilement quelques bains tiédes ; et c'est par

ces frictions que je termine toujours le traitement.

Tel est aussi, à peu de chose près, le procédé que j'emploie dans les ulcérations des ouvertures naturelles de la bouche et de la gorge principalement. En bornant la dose de cette liqueur à une demie cuillerée matin et soir, il est bien rare qu'elle provoque la salivation, si redoutable dans cette circonstance, par rapport à l'affection locale, à moins que le sujet ne soit frêlement constitué, ou prodigieusement affoibli. Mais dans l'un et l'autre cas, tous mercuriaux sont contr'indiqués. Aureste la salivation par le sublimé est moins fréquente que par le mercure en frictions, et comme celle la, elle n'est point communicative. J'entends que le mercure en dissolution ne pouvant se volatiliser, l'atmosphére ne sauroit être chargée de miasmes mercuriaux comme lorsqu'on administre ce minéral en pommade. Or, les malades dans une salle où l'on distribue le sublimé, ne sont point exposés à être pris de la bouche avant d'en faire usage, ce qui a presque toujours lieu contradictoirement, par rapport au mercure en frictions. Le sublimé a, d'ailleurs, l'avantage, qu'étant appliqué immédiatement sur les ulcérations de la bouche, chaque fois qu'on l'avale, il en favorise puissamment la

détersion et en accellére par conséquent la guérison. Ce suplément d'utilité est à la connoissance de tous les chirurgiens qui font un usage raisonné de la liqueur anti-syphitique.

Si ceux qui employent cette liqueur, avec un peu trop de confiance, sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament, de temps, de lieu, de saisons, et sans considération pour les symptômes et leur siége, ont eû souvent à s'en plaindre; il n'y a rien là de surprenant. Les frictions mercurielles quoique beaucoup moins redoutables, ont aussi leur inconvéniens, quand elles sont placées mal à propos. C'est toujours, que les traitemens empiriques ont été une source de maux incalculables qui ont par fois épuisé les ressources les plus puissantes de l'art.

Le nommé Kies.... musicien attaché au service, d'une constitution frêle et humide, fut reçu en cette qualité à l'hopital de Strasbourg, pour y être traité d'une vérole chronique. Cet homme parcouroit sa quarantiéme année, et il n'est personne qui ne lui en eût donné cinquante, tant il est vrai que ses débauches, les souffrances inséparables de sa maladie, et les remédes dont il avoit fait un fort mauvais usage, en différens temps, l'avoient vieilli.

La vérole se montroit sous des taches sur

la face, et sur toute l'habitude du corps. Le voile du palais, les amygdales, le canal oesophagien sembloient s'être réunis pour ne former qu'un seul ulcére; et par surcroît, Kies.... étoit travaillé de douleurs ostéocopes, qui le privoient totalement du sommeil, depuis plusieurs mois; son pouls étoit fébrile et languissant, le ventre douloureux au toucher, et les urines extrêmement rares. Il attribuoit cet état à deux gonorrhées qu'il avoit eues, à différentes époques, et pour la guérison desquelles, il confessoit n'avoir jamais pris aucun reméde, à l'exception de quelques tisannes, pendant la durée seulement des ardeurs d'urine.

Immédiatement avant son entrée à l'hopital, il avoit pris successivement quatre frictions de deux gros, que lui avoient administrées un chirurgien en sous ordre, et de son autorité.

Ces quatre frictions données précipitamment, sans précaution et sans préparation, décidérent une salivation extrêmement abondante, au bout de vingt-quatre heures de séjour à l'hopital.

Cette circonstance est une de celles où il importe principalement de combattre les effets produits par l'abus des remédes, avant d'attaquer la cause essentielle du mal. Le spécifique d'ail-

leurs, n'étoit point applicable, tant que la bouche et la gorge étoient tuméfiées et enflammées, que la salive couloit à flots, que le bas ventre étoit resserré et échauffé, que le cours des urines étoit rallenti : mais ces deux importantes fonctions étant rétablies, les accidens se dissiperent. La salivation une fois tarie, je prescrivis un quart de cuiller de liqueur antivénérienne, deux fois par jour. Après l'usage de deux onces à-peu-près de cette liqueur, le sommeil et l'appétit commencerent à renaître, et à peine le malade ressentoit - il encore quelque chose de son ancien mal à la gorge; l'ulcére étoit presque totalement cicatrisé. J'augmentai insensiblement la dose du reméde, dans l'usage duquel je perséverai pendant l'espâce d'un mois. Six frictions d'un gros et demi de pommade mercurielle chacune, terminerent le traitement, et la guérison fut parfaite.

Si je ne me suis pas longuement étendu, sur le traitement local des ulcérations vénériennes du nez, des oreilles et des parties de la génération, surtout chez les femmes, je crois en avoir dit assez pour faire connoître qu'au cas qu'elles résistent aux grands remédes, les fumigations avoient sur le caractére et la localité de ces symptômes, un ascendant particulier. C'est dans le cercle des personnes

qui vivent indépendantes, que la chirurgie trouve occasion à grossir le volume de ses observations, relativement à l'apogée de la vérole.

Il y a trois ans, que je fus prié en consultation, pour une dame qui avoit subi plusieurs traitemens, en différens temps, pour cause d'ulcéres vénériens dans la cavité des narines, avec perte de substance osseuse. L'écoulement habituel de la sanie avoit persuadé au chirurgien que ces ulcérations devoient trouver leur reméde dans des injections détersives. Par trop confiant en ces injections, il en abusoit. Mais il dédommageoit la malade, de son insuffisance en moyens curatifs, par beaucoup d'assiduité et de complaisance.

Je ne blâmai point les injections, pas même leur inutilité, et encore moins leur malfaisance: mais je proposai de leur substituer des fumigations, dont je dictai la formule; et on y souscrivit. J'appris, quelques jours après leur usage, qu'il s'étoit détaché quelques esquilles; et on persévéra. Les ulcéres se détergerent, l'écoulement vint louable, et la guérison fut radicale dans six semaines. Cette dame, alors jeune encore, n'a rien perdu de ses grâces.

Les anciens ulcéres vénériens, qui ont résisté aux grands remédes et à toute espéce

de topiques, se terminent quelquefois par des crises locales, sous la forme d'érysipéles qui naissent à la circonférence de ces ulcéres ou à leur proximité, et qui se propagent plus ou moins. La nature fait alors ce que jamais l'art ne pourroit se promettre. Elle-même, et sans effort sensible, réunit toute la matiére impure en un seul foyer, et à mesure que cette humeur s'épuise, sur la peau, les ulcéres se cicatrisent. J'ai eu occasion de voir ces sortes de crises plusieurs fois, et je suis tellement persuadé qu'elles ne peuvent manquer d'être heureuses, que je les regarde comme le terme de la guérison: je ne crains, même, jamais de l'annoncer avec assurance.

Lorsqu'on néglige de seconder la nature par des évacuations convenables, cette érysipéle finit le plus souvent par de petits dépôts purulens subcutanés, ou par des phlicténes suppurantes qui ne doivent laisser aucune inquiétude sur leurs suites. Elles ne sont pas plutôt vidées qu'elles se desséchent, et l'époque de leur chûte est celle de la terminaison de la maladie.

SECTION X.

De l'exostose, de la carie et de l'anchylose vénériennes.

TOUT ainsi que les fluides s'accumulent dans les vaisseaux des parties molles, qu'ils en grossissent le volume, en écartant leur parois ; qu'ils boursoufflent le tissu cellulaire, et donnent par là occasion à des tumeurs de différente espèce ; de même ces fluides arrêtés dans les canaux qui abreuvent les os, en affoiblissent insensiblement le tissu, le ramollissent, et l'affluence de ces sucs augmentant à raison de la foiblesse des fibres osseuses, ils les forcent peu à peu à s'élever, à changer de direction, à se courber, et la tumeur qui en résulte, retient le nom d'exostose.

Mais si cette congestion a lieu dans les vaisseaux des tissus membraneux et celluleux qui rampent sur les os, pour communiquer avec ceux de leur substance intérieure, la tumeur qui se manifeste alors, prend le nom d'hypérostose, ou d'exostose fausse ou batarde, pour la distinguer de la premiére que l'on dit vraie.

Une comparaison prise dans la différence, que la description anatomique met entre les apophyses et les épiphyses, peut contribuer à rendre cette distinction plus claire et plus sensible. On sait que les unes sont des protubérances osseuses faites aux dépens de la propre substance de l'os; telle est l'apophise, et ainsi est l'exostose. Les autres ne sont considérées dans l'enfance, que comme des masses spongieuses isolées, ajoutées au corps de cet os au moyen d'une substance intermédiaire; telle est l'épiphyse, et telle on peut dire que se présente l'hypérostose, quant à sa maniére d'être avec l'os. S'il est vrai que ce paralléle ne réponde pas à l'idée que nous cherchons à donner de la division de cette maladie, au moins ne peut-on pas prétendre qu'il l'obscurcit.

La cause immédiate de l'exostose, présentée sous un aspect vénérien ou non, consiste dans l'altération des principes constitutifs de l'os, à l'endroit précis où la matiére morbifique s'est déposée. On ne peut donc pas plus dire, en parlant du virus vénérien que d'un autre, que l'exostose est une suite de la putréfaction du gluten osseux, à moins qu'on ne la suppose fort ancienne, ou affectée à des tempéramens affoiblis par l'appauvrissement des sucs. Pour que cette pu-

tréfaction eut lieu, il faudroit nécessairement que ces sucs concentrés dans l'exostose, fussent dissous; car tant qu'ils conservent leur consistance, cette perversion putride ne sauroit exister. Si l'on a prétendu que cette putréfaction étoit la cause déterminante de l'exostose, alors l'exostose devroit donc être regardé comme une tumeur suppurée, dès le moment même de son apparition. Mais cela n'est pas: puis d'ailleurs il y a quelque chose qui répugne à l'idée que nous nous formons de cette maladie, d'après les nombreuses expériences des effets du virus sur les humeurs; expériences qui prouvent démonstrativement, que bien loin de les dissoudre il les épaissit, ce que l'observation confirme chaque jour. Il n'y auroit par conséquent, que le cas d'une vérole très-ancienne, où les fluides épaissis après s'être arrêtés long-temps dans les feuillets osseux, viendroient à se dissoudre, qui pourroit faire dire alors, que les exostoses sont faites de matiére suppurée. Encore ce dire seroit-il absurde, puisque cette dissolution putride ne seroit qu'une suite de la maladie, et non le résultat de son principe, en tant que vénérien. Je n'irai pas plus loin, attendu que l'opinion contraire s'étant accréditée; ce que je pourrois ajouter ne désabuseroit pas. Il est très-possible qu'on ait con-

fondu l'état de ces tumeurs dans leur naissance et leur développement, avec celui de leur terminaison, lorsqu'on les abandonne à elles mêmes; et peut-être est-ce là, la cause de l'erreur ?

Le symptôme qui caractérise essentiellement l'apparition de l'exostose vraie, est la douleur fixe qui la précéde. Ce genre de douleur est généralement obscur dans son principe ; c'est plutôt un sentiment d'inquiétude et de pesanteur, qu'une douleur réelle. Cette sensation est inséparable de la disposition au ramollissement de la portion d'os destinée à s'exostoser. On a prétendu par rapport à ce ramollissement, que l'exostose vraie étoit toujours molle dans son principe. Cependant celles que l'on voit s'élever, sont toujours plus dures que molles, et en suivant leur marche on remarque même qu'elles s'endurcissent de plus en plus. J'ai pensé devoir attribuer, en partie, cette augmentation successive de dureté à la diminution d'épaisseur de la couche des tissus cellulaire et musculeux qui les couvrent d'abord, et qui s'exténuent ensuite, par la pression constante de la tumeur osseuse, à mesure qu'elle se développe.

Quant à l'hypérostose naissante, elle présente au tact la dureté ordinaire à tous les

engorgemens blancs. Quelquefois cette tumeur est douloureuse, et d'autrefois elle ne l'est pas; de maniére qu'on peut la porter pendant un temps assez long, sans s'en douter, lorsqu'elle n'est pas exposée au toucher habituel ni à la vue. Cette différence, entre la douleur et l'indolence, dépend sans doute des nerfs, que cette tumeur compromet ou qui l'avoisinent.

C'est cette espéce d'exostose qui a donné lieu à ces divisions en gommes, en tophes, et en nodosités, maladies desquelles Thierry de Hery dit avoir délivré deux personnes qui en étoient fort incommodées depuis long-temps, et dont on attribuoit mal à propos, la cause au mercure. L'une d'elles portoit une de ces nodosités au bras droit, et l'autre sur les deux grands os de la hanche „ lesquelles par médicamens avec mer-
„ cure, sans aucune ouverture, se sont ré-
„ souts et guéris, comme assez on pratique.

L'exostose fausse est par fois molle dans son principe; quelquefois aussi elle céde à certains mouvemens faits en différens sens pour l'ébranler, et alors elle vacille; mais dès qu'elle a pris racine dans l'os, elle est immobile. Cette tentative faite à dessein m'a mis à même de prononcer hardiment sur une

tumeur de ce genre, que portoit, à deux travers de doigts au dessous de la tubérosité du tibia, un de mes éléves qui se persuadoit, sur le rapport d'une personne de l'art, que c'étoit une exostose.

Enfin, l'hypérostose est sujette aux mêmes révolutions que l'exostose. Elle peut se résoudre, comme elle peut s'endurcir considérablement, et cette dureté persister, jusqu'à ce qu'une cause quelconque mette l'humeur stagnante en mouvement, et la réduise en une fonte putride. Cette fonte est toujours précédée d'une douleur assez vive qui s'accroit et persévére : cette douleur différe des ostéocopes vénériennes, en ce qu'elle est constante. Alors, la chaleur de la peau qui n'étoit point encore manifestement altérée commence à rougir, elle s'enflamme, le plus léger contact y occasionne une douleur extrême, et finalement la tumeur s'amollit. Mais avant de parler des suites de cet amollissement, considérons d'abord ces diverses espéces d'exostoses, comme pouvant être (dans l'état qui les constitue telles) soumises à un traitement local antivénérien, les autres remédes ayant lieu conjointement, ou par la suite.

Ce traitement local différe peu de celui qui est indiqué contre les excroissances des

parties molles dont nous venons de parler il n'y a qu'un moment. Dans l'exostose vraie ou fausse, récente ou ancienne, mais indolente, la premiere indication à remplir est, sans contredit, de déplacer l'humeur par des topiques fondans, et par les évacuatifs. Mais la maniére d'attaquer ces tumeurs ne peut être la même quoique çà, par rapport à la différence de leur caractère. C'est ainsi que dans l'exostose vraie, on employe d'abord les résolutifs; tandis que dans la fausse, il est raisonnable de débuter par les émolliens, et de les continuer jusqu'à ce que la tumeur, suffisamment ramollie, permette l'usage des résolutifs. Je les prends de préférence dans les emplastiques, les résolutifs, et j'affectionne sur-tout le de-vigo, c. m. le diabotanum et le savon, desquels je fais un mélange. Si ces tumeurs ne sont point très-anciennes, elles cédent communément, à ces moyens réunis aux préparations mercurielles internes, prescrites à petites doses, et à l'usage des bois sudorifiques. La bardane, la salsepareille, le gayac, la saponaire, &c. sont du nombre de ceux qui m'ont le plus particuliérement excité à la confiance. Je ne dissimule pas qu'on ne puisse tirer quelque parti des frictions mercurielles locales, pratiquées à la circonférence de la tumeur, mais

c'est une ressource bien foible et bien lente.
J'ai toujours remarqué que, ces frictions réussissoient mieux lorsqu'on les appliquoit sur la partie malade, que sur le mal même. Si, par exemple, l'exostose se trouve placée à la partie supérieure et moyenne de la jambe, j'indique la friction à faire, sur toute la circonférence du membre supérieurement, principalement à sa face interne, et toujours le plus qu'il est possible au-dessous de la tumeur. A en juger d'après l'observation, ce n'est pas toujours les frictions à grandes doses qui réussissent le mieux. Il en est du particulier comme du général : il est préférable d'user du remède en petite quantité chaque fois, et d'en répéter les applications plus souvent, à en surcharger la partie tout à coup. On doit avoir les mêmes considérations pour les exostoses qui affectent la cuisse, les os des isles, ceux du bras et de l'avant-bras, et voir même ceux de la tête, où je n'ai jamais craint de faire raser les cheveux qui recouvroient l'étendue de l'os, occupée par l'exostose vénérienne, et d'y faire de légères onctions mercurielles. Il est rare que ces tumeurs osseuses résistent à ce traitement, et quand cela seroit ! n'a-t-on pas la ressource des fumigations ? Quiconque sait

bien

bien en apprécier les effets, y a principalement recours dans cette circonstance.

Quand je propose les topiques émolliens d'une part et les résolutifs de l'autre, combinés avec les onctions mercurielles locales, quand j'invoque les autres remédes accessoires, tels que les fondans internes et les purgatifs, contre l'exostose et l'hypérostose vénériennes, c'est que, d'après l'observation, je crois ces moyens suffisans dans la généralité des cas. J'ajoute même que ce seroit, en quelque sorte, abuser des fumigations, que de les employer de prime abord. Non seulement elles sont superflues, mais elles demandent beaucoup d'attention, d'intelligence et de savoir de la part de ceux qui les administrent, et elles sont en outre d'une exécution plus difficile et plus dispendieuse, que ces petits remédes égaux jusques-là en vertus, pour un hopital où l'on ne peut rien exiger au-delà de ce que l'ordonnance prescrit.

L'exostose est de la classe des symptômes vénériens les plus difficiles à surmonter. L'indocilité, ou plutôt l'opiniâtreté de ces maladies dépend beaucoup de l'idio-syncrasie de celui qui en est affecté. Pour peu de disposition que la lymphe ait à l'épaississement, elle peut donner occasion à la tumeur osseuse, sans la

participation du virus vénérien : la goutte, le rachitis et les scrophules en sont une preuve. Ces vices particuliers ont comme lui, ce virus, la propriété de produire des tumeurs sur les os. Peut-être bien que la conversion de ces tumeurs, en abcès et en ulcéres putrides, tient plus à la disposition propre des humeurs, qu'à l'influence du virus.

Je suis témoin d'une carie qui s'est manifestée tout à coup sur la crête du tibia, chez un septuagénaire qui jouissoit depuis longtemps de la meilleure santé, et dont le cours n'avoit jamais été interrompu par aucune affection vénérienne. Il fut subitement averti de cette maladie de l'os, par un sentiment de chaleur excessive, circonscrit dans l'étendue qu'auroit recouvert une grosse lentille. La peau y étoit brune, et le toucher y découvroit une espèce de vide. Finalement cette carie a donné lieu à un genre d'ulcére que rien n'a pu borner.

Je ne parle de cet événement que par comparaison avec la fonte putride qui résulte des exostoses abcédées. Quelque facheuse que soit cette terminaison, elle n'est pas à beaucoup près aussi redoutable dans l'hypérostose que dans l'exostose. Avec du savoir on peut prévenir les suites funestes de cette dissolution putride, quand on est consulté à

temps. Il s'agit d'abord d'ouvrir la tumeur dans toute son étendue ; de cette maniére on évacue totalement la sanie, d'une seule fois.

Le vrai topique bienfaisant à appliquer après la levée de l'appareil est sans contredit le caractére actuel. C'est le souverain reméde contre les caries humides. Les anti-putrides spiritueux n'ont que de bien foibles effets, et par la même toujours insuffisans. Ce fut par le cautére actuel que le fameux Thyerri arrêta les progrès d'une carie humide avec vermoulure, suite d'une exostose vénérienne au cubitus, que portoit depuis longues années un capitaine d'infanterie. En effet, quelle activité et quelle énergie qu'on puisse communiquer aux autres topiques imaginés pour borner, et accélérer la chute de cette escarre osseuse, ils sont généralement sans mérite, attendu l'insensibilité naturelle des os, chez lesquels le sentiment, s'il y avoit lieu, seroit une preuve de leur désorganisation.

Le seul moyen utile qu'offre, en cas pareil, la chirurgie, d'après le cautére actuel, est l'application des poudres absorbantes. L'usage intérieur de l'extrait de kina, du camphre et de l'opium dont l'on forme des pillules en favorise puissamment l'effet. Mais comme ces poudres n'ont pas des propriétés

fort étendues, si après la chûte de la portion osseuse déssêchée, il en paroit une nouvelle, on a recours de rechef au cautére.

Considérant l'hypérostose comme une tumeur isolée et qui n'a le plus souvent qu'une adhésion légére à l'os, la sanie de cette tumeur dégénérée en ulcére, est en quelque sorte concentrée, et n'agit guéres par conséquent que sur les parties qui formoient l'ensemble de la tumeur. Si je m'explique de maniére à vouloir faire entendre, qu'il est rare que cette sanie étende ses ravages au delà, cela suppose sans doute, qu'en pareille circonstance la maladie est traitée instamment et avec méthode : aureste le terme de *rare* n'emporte pas l'impossibilité de l'affection de l'os dans certains cas.

Les motifs qui décident journellement le chirurgien à faire l'ouverture des abcès des parties molles, doivent également l'y déterminer ici, mais d'une maniére encore plus hative. Les ulcéres qui résultent de l'abcession des hypérostoses prennent place dans la classe des putrides; par conséquent tout topique dont le propre est de précipiter la chûte des lambeaux pourris qui nourrissent l'infection, opérera la révolution la plus urgente et la plus utile. L'egyptiac dissout dans

l'huile de thérébenthine chaude est un grand remède en pareilles conjonctures. Les boissons et les autres médicamens internes analogues, sont soumis à des indications qui varient.

Ces ulcéres une fois débarassés de la pourriture, il n'est plus question que de les déterger. Ce soin doit être spécialement confié à la charpie sêche, à la pierre infernale, ou aux baumes spiritueux naturels ou même factices. Tous les remédes détersifs employés sous la forme de topiques ont naturellement cet avantage, qu'ils préparent à une cicatrisation prochaine les parties découvertes sur lesquelles on les applique. Restituer aux fibres leur élasticité et leur énergie, c'est donner occasion aux fluides de recouvrer leur homogénéité et leur consistance: et faut-il autre chose, pour disposer une plaie ou un ulcére à la cicatrice, et pour l'accélérer? Le mot détersion ne porte pas précisément sur l'action de dessécher. Il y a tout autant de savoir à entretenir la souplesse et la flexibilité des vaisseaux en versant à dessein sur ces plaies, des fluides étrangers, ou en les couvrant de doux relâchans, qu'à en soustraire l'excédent lorsque l'humidité y domine.

Si, dans l'exostose, la carie fait le principal objet du traitement chirurgical, elle est certainement un accessoire au mal dans l'hy-

périostose suppurée. Hasardons quelques réflexions pratiques sur la méthode de traiter ces ulcérations osseuses; mais éloignons nous de tout détail, puisque les livres de l'art ne laissent plus rien à désirer à ce sujet.

Considérer la carie par rapport à la nature des os qu'elle occupe, cela ne suffit pas; il faut aussi avoir égard au caractére et au degré d'impureté des humeurs qui y ont donné lieu; voilà ma thése. La carie n'est autre chose qu'un ulcére à l'os, cela est vrai. Mais si les ulcéres des parties molles sont susceptibles de varier dans leur maniére d'être, selon l'impression des humeurs morbifiques qui les alimentent, le chirurgien ne doit-il pas également varier les remédes conformément aux différens changemens que ces ulcéres éprouvent successivement, abstraction faite du caractére essentiel qu'on croit leur reconnoitre? Et pourquoi n'auroit-t-on donc pas les mêmes considérations pour les ulcéres des os? l'esprit de vin, la teinture de myrrhe, celle d'aloës, d'euphorbe, de gayac, la cautérisation &c. sont à peu près les topiques d'usage qu'on employe presque sans distinction, contre la carie. On imagine que toute la cure consiste à échauffer l'os, et à le déssécher; parce qu'on a dit qu'il étoit de nature froide; tandis que souvent au contraire,

il est besoin de relâcher ses fibres par des topiques aqueux, faute de quoi l'exfoliation seroit très-tardive. Faut-il être surpris, si d'après cela la carie fait des progrès en dépit de ces remédes? mais le pire est que quelques chirurgiens vulgaires s'en autorisent pour croire à l'existence d'un virus contre lequel ils proposent d'abord d'élever de nouvelles batteries. On sent d'avance le ridicule d'une proposition pareille: mais ce qui est plus sensible encore, c'est l'exécution du projet; puisqu'elle ne peut avoir lieu sans produire de grands maux. Non seulement l'usage réitéré du mercure affoiblit les ressorts organiques, mais il prive la nature des ressources nécessaires pour guérir: et en perfectionnant, qu'il me soit permis de m'exprimer ainsi, la dissolution des humeurs, ce nouveau traitement jete les malades dans un marasme, qui touche de près à une consomption mortelle.

Ou la carie est humide, ou elle est sèche: dans le premier cas, ces topiques ne sont point indifférens, et dans le second, ils nuisent à coup sûr. L'humidité annonce, d'une maniére non équivoque, que les tuyaux organiques qui portent à l'os les sucs vivifians, régorgent d'humeurs, ou qu'ils sont trop affoiblis, et que ces sucs sont trop limpides.

Si cela est, c'est vraisemblablement moins sur l'extrémité de ces vaisseaux languissans, confondus dans la substance osseuse, qu'il importe de diriger les remédes, que sur la totalité des humeurs. Si c'est faute de consistance des fluides, ou faute d'énergie de la part des solides, que cette humidité surabonde; de quelle utilité seront alors les topiques que l'on applique sur ces portions d'os mortes ? peuvent-ils atteindre les fibres saines, les toucher, les exciter, et pénétrer les fluides de maniére à changer la disposition des uns et des autres ?

Pareille réflexion à faire sur la cause qui entretient la carie sèche, après le traitement qu'on a opposé au virus. Cette portion d'os desséchée n'est autre chose non plus qu'une escarre sèche, dont on doit solliciter la chute par les seules forces de la nature, et en cas d'impuissance, employer les ressources manuelles de l'art; que le virus vénérien existe encore ou non.

En démontrant l'insuffisance de ces topiques sur ces portions d'os mortes et desséchées, nous ne prétendons pas priver entiérement le chirurgien des secours qu'il a droit d'espérer de certains d'entr'eux, dans des cas particuliers : tant s'en faut ! mais nous désirerions, ayant égard aux vains efforts de la

nature, dans l'expulsion de cette escarre osseuse, plus d'empressement de sa part à venir au devant d'elle, pour, au moyen de l'instrument ou du feu, plutôt que par ces remédes, l'aider utilement à se défaire de ce corps étranger dont elle sollicite si ardemment le départ. Tel est le principal but de nos réflexions.

On a voulu dire que la carie, de même que l'exostose vénérienne, étoient plutôt l'ouvrage du mercure que celui du virus; il seroit rigoureux d'être obligé de répondre à de pareilles assertions. Peut-on ignorer qu'une foule de personnes affectées de vérole chronique, ont eu à supporter, sans jamais avoir fait usage du mercure, des exostoses et des caries, qui n'ont fléchi que sous la sage administration de ce minéral?

Il est de certaines caries qui, comme la plûpart des exostoses naissantes, cédent d'elles-mêmes aux remédes qui en détruisent l'agent. Ces caries peuvent être comparées alors à ces ulcéres vénériens superficiels, dont la cicatrice fait des progrès sensibles à mesure que le virus s'éteint. Quand une fois on a renversé les obstacles aux mouvemens salutaires de la nature, il n'est pas surprenant que, devenue libre, elle se suffise à elle-même et ne demande rien à l'art.

Les cas où il convient de temporiser sur le traitement local définitif, n'ont rapport qu'à certains chancres de la verge. Mais il n'en est pas de même des ulcéres vénériens fistuleux ou compliqués de carie. Il seroit à craindre que la matiére virulente résorbée n'entretint dans la masse une source d'impuretés. C'est pourquoi le grand chirurgien françois, dont nous aimons tant à parler, Thyerri de Hery commençoit, avant tout, la cure des exostoses vénériennes, dont la résolution lui paroissoit plus qu'incertaine, quel que soit le lieu qu'elles occupassent, et qu'il se hâtoit de les ouvrir au moyen des cautéres actuels ou potentiels, afin de donner d'abord une issue à la matiére virulente captive, et d'en détruire le réservoir, dont l'existence prolongée étoit toujours un sujet de crainte pour la repullulation de la maladie; doctrine sage, parfaitement conforme à la raison, et dont les avantages n'ont pas plus échappé à M. Louis, qu'à Fabrice de Hilden.

On donne vulgairement le nom de goutte chaude à ces tumeurs rouges et grandement douloureuses qui affectent les articulations. Mais cette tuméfaction accidentelle est ordinairement la suite d'une métastase virulente qui demande exactement les mêmes soins, que celle qui a lieu sur les bourses, ensuite

de la suppression du flux gonorrhoïque : quant à la goutte froide, celle surtout qui est sujette à des paroxismes, il est difficile de croire qu'elle puisse être vénérienne. Aureste les goutteux ne sont pas exempts de contracter la vérole, et il n'est pas rare de rencontrer ces deux maladies ensemble.

Les engorgemens blancs qui se fixent sur les articulations et principalement sur les genoux ne sont point exclus des symptômes de la vérole. Il y a des anchyloses vénériennes complettes et incomplettes. Quand le mal est parvenu à interdire totalement les mouvemens de l'articulation, quoiqu'assez généralement incurable, l'anchylose est jusques là sans danger. Si au contraire elle est suppurée ou exostosée, les suites en sont toujours périlleuses. La lymphe sinoviale dissoute est d'une acrimonie singuliére, elle ronge, déchire les ligamens, détruit les cartilages, et ne respecte pas même les os. Alors la matiére produite par la dissolution de ces parties, se réunit, forme différens abcès, tantôt dans l'article même, tantôt à sa circonférence, d'où suivent des douleurs aigues que leur persévérance rend insuportables.

Lorsqu'on est parvenu à calmer la fiévre excitée par ces douleurs, il faut, sans perdre de temps, porter de légéres frictions mer-

curielles sur l'extrémité anchylosée, sans excepter la tumeur que l'on recouvre, selon les circonstances, soit d'un cataplâme résolutif fondant, soit d'un emplâtre du même genre. Ces frictions locales étant insuffisantes pour opérer une guérison radicale, on les généralise. Et s'il arrivoit, pendant le cours du traitement, que la tumeur s'amollît au point de présenter au tact une fluctuation humorale bien caractérisée, le cautére actuel ou potentiel est à préférer à l'instrument tranchant, pour lui donner jour: encore, ne le dissimulons pas, cette ressource est-elle souvent infidèle.

Il est vrai que dans le principe de cette affection, ces moyens combinés ont eû des succès satisfaisans. Il n'y a pas long-temps que le nommé Daboncourt cavalier au régiment d'Artois compagnie de Raffin, d'une constitution cacochime, ressentoit une douleur vive et profonde, et notamment la nuit, dans l'articulation du pied droit; douleur qui s'étendoit sur tous les articles des os du tarse et du métatarse, les premiéres phalanges des orteils comprises. Le pied étoit déjà considérablement tuméfié, lorsque ce cavalier se présenta à l'hopital; mais insensiblement le gonflement de l'articulation lui interdit tout mouvement. Il se rappeloit

avoir eu, douze ans auparavant, une gonorrhée virulente qui n'avoit jamais été traitée : cette déclaration fixa dès lors toute mon attention. Je n'hésitai plus d'attaquer cette anchylose par les cataplâmes résolutifs et les frictions mercurielles locales qui, de concert avec un traitement complet ont terminé heureusement cette maladie, la liberté entiére des mouvemens de l'articulation du pied étant recouvrée.

Les pansemens les plus simples sont toujours les plus salutaires dans la cure des ulcéres qui succédent à l'ouverture des abcès des articulations : les injections détersives dans lesquelles on répand un peu de baume de Fioraventi, sont également propres à corriger la mauvaise qualité du pus qui stagne dans les capsules articulaires, et à l'entraîner au dehors. De bien bonnes raisons proscrivent tous médicamens onctueux en pareille occasion. Les baumes naturels un peu chauds sont les remédes auxquels on attache la préférence.

On peut, en variant les situations du membre malade, favoriser l'écoulement de la matiére retenue dans certains lieux de l'articulation. Mais ce prétexte raisonnable n'autorise pas à le soumettre journellement à de fréquens mouvemens; dont certains

praticiens croient voir la nécessité. Outre qu'ils attireroient, à coup sûr, une affluence d'humeurs sur la partie, et qu'ils l'y entretiendroient, le malade le plus courageux et le plus résolu ne pourroit jamais surmonter les douleurs qui rendent ces mouvemens presqu'impossibles.

L'anchylose produite par le gonflement des épiphyses, et par le ramolissement des fibres osseuses, prend le nom d'exostosée. Cette maladie suppose une décomposition, ou un changement de disposition dans la structure des parties articulaires, que l'art n'a point encore trouvé le moyen de réparer. Comme l'anchylose suppurée, celle-ci est susceptible d'une terminaison également redoutable, et heureux sont ceux qui n'y succombent pas. Quelque déplorable que soit cependant la situation du malade, tant que ces exostoses ne sont point excessivement douloureuses, les mercuriaux bien administrés peuvent avoir des effets utiles : ils en ont effectivement, et nous en avons la preuve ; non, qu'ils ayent dissipé le gonflement de la tête des os, mais qu'ils ayent changé la qualité vicieuse des sucs qui les abreuvoient. Les douleurs étant cessées, la tuméfaction osseuse reste, à la vérité, à peu de chose près, dans le même état qu'elle étoit auparavant. Mais c'est tou-

jours faire beaucoup, ce me semble, quand on sauve la vie au malade, au préjudice de la diminution, ou même de la perte totale du mouvement d'une partie.

Les moyens extérieurs propres à combattre l'anchylose naissante ou existente, étant absolument les mêmes que ceux indiqués dans le traitement de l'exostose, nous ne nous répéterons pas. La seule chose que je pourrois ajouter, est que la nature et la situation du mal exigent des attentions particuliéres dont le chirurgien intelligent ne méconnoit pas l'étendue, et que ses connoissances rendent nécessairement plus précieuses aux malades.

SECTION XI.

Des douleurs vénériennes.

MALGRÉ toute l'attention des écrivains à distinguer les véritables signes de la vérole, à travers ceux parmi lesquels ils sont confondus, il n'en est point qui laissent encore aujourd'hui, plus d'incertitude et d'équivoque que les douleurs répandues sur différentes parties du corps.

Quelque reculée que puisse être la dâte de l'affection vénérienne la plus légére, elle est souvent une occasion pour quelques uns, à en conclure que ces douleurs sont une suite de son existence. L'inquiétude du souffrant, dont les doutes sur la guérison parfaite de sa maladie d'autrefois, s'éveillent aux questions de l'homme de l'art, accrédite souvent cette opinion. Toujours plus disposé à saisir la circonstance de convertir ces doutes en réalité, qu'à découvrir la vraie source de ces douleurs, celui-ci, le plus souvent, n'hésite pas de soumettre le malade à un traitement anti-vénérien, dont l'effet est pour le moins tout aussi infructueux que le caractére de ces douleurs est incertain; pour ne pas dire plus.

Le moyen d'éviter l'erreur dans laquelle trop de précipitation, à prendre un parti semblable, doit inévitablement jeter les nouveaux praticiens, seroit d'établir comme précepte, qu'ils comparassent toujours les signes rationels et commémoratifs avec l'essence de ces douleurs. A supposer, alors, qu'elles soient accompagnées de quelques symptômes vénériens avoués, il conviendroit qu'ils s'assurassent si ces douleurs les ont précédés, ou non, attendu qu'il est très-possible qu'elles soient étrangéres au virus, et qu'elles

qu'elles puissent être suscitées par une autre cause, long-temps avant l'apparition de ces symptômes.

Quoique l'on sache pour certain, que jamais le rhumatisme n'a exclu la vérole, cette vérité n'a pas laissé d'être contredite par quelques historiens, et il n'en est résulté que plus d'obscurité sur le vrai siége des douleurs vénériennes et sur leur véritable caractére. Les uns ont prétendu que ce siége étoit invariable, que ces douleurs occupoient constamment le centre des os longs, et qu'elles se bornoient à leur étendue. Mais on demande si le centre des os est exclusivement le siége des douleurs vénériennes? et personne n'ose encore répondre affirmativement. Fernel et quelques hommes de son temps disent bien, qu'elles n'affectent jamais les articulations; mais de grands personnages non moins éclairés et non moins instruits, soutiennent qu'elles ne les respectent pas toujours: à qui en croire? (1)

(1) Si le siége immédiat des douleurs vénériennes est invariablement dans la texture du périoste. comme on le dit, pourquoi ces douleurs ne se communiqueroient-elles pas aux articulations, puisque le tissu fin et délicat qui les recouvre, le périchondre, est une continuation non interrompue de ce périoste? Ce que les préparations anatomiques démontrent sans équivoque.

Cette incertitude sur le siége immédiat de ces douleurs en laisse subsister une autre. On convient unanimement que les douleurs vénériennes se préparent à l'approche de la nuit, que la chaleur du lit les rend plus vives et plus poignantes, qu'elles cédent au retour de l'aurore, qu'ensuite vient le calme et que les malades reposent : mais aujourd'hui ce témoignage de vérité souffre des discussions.

M. Peyrilhe instruit, d'après des relations fidéles de ce qui se passe, à cet égard, en Amérique, où la chaleur du climat n'influe du tout point maléficieusement sur les douleurs vénériennes, observe contradictoirement qu'elles ne se font même jamais ressentir d'une maniére sensible, qu'à mesure que les malades approchent des climats froids ou même modérés; tandis que par opposition on croit voir qu'en Europe, et principalement en France, la chaleur seule du lit les accroît d'une maniére étonnante, et qu'absolument, dans le sens inverse, les malades éprouvent un soulagement marqué en passant de la chaleur à un certain degré de froid.

Un auteur, qui n'expose que les résultats d'une longue et riche expérience, M. Bru, s'explique à ce sujet, d'une maniére tout

aussi précise. „ On a donné jusqu'à ce jour, „ dit M. Bru, pour caractère distinctif des „ douleurs vénériennes, l'intensité qu'elles „ acquiérent pendant la nuit quand les ma- „ lades sont chaudement dans leurs lits, ce „ qui les a fait nommer douleurs nocturnes: „ mais rien n'est plus mal appliqué que „ cette dénomination; elle convient parfai- „ tement aux douleurs mercurielles, et nul- „ lement aux douleurs vénériennes: „ et il finit par en donner des raisons plausibles. Mais de ce qu'aucune théorie ne sauroit expliquer d'une maniére satisfaisante, pourquoi les douleurs vénériennes doivent être plus fortes, lorsque les malades sont couchés chaudement dans leur lit, il n'en résulte pas qu'on ne puisse dire quelque chose de satisfaisant à ce sujet. M. Bru ajoute que l'expérience prouve contre toute sorte de discussion qui tendroit à cela, car ces douleurs vénériennes bien caractérisées ont été singuliérement adoucies par la chaleur, ainsi que les douleurs rhumatiques scorbutiques, &c. qui sont soumises à la même loi.

Mais s'il étoit vrai, comme le dit M. Bru, qu'on ne puisse bien distinguer les douleurs vénériennes de celles qui ne le sont pas, que par l'espéce de susceptibilité qu'elles ont pour le mercure, sous l'usage méthodique

duquel il est dit qu'elles disparoissent, les expériences hasardées qu'on feroit de ce remède pourroient bien ne pas être toujours indifférentes.

J'ai observé, en effet, que des douleurs très-caractérisées vénériennes, qui n'ont cédé qu'aux anti-syphilitiques, bien loin de s'accroître dans la nuit, se calmoient, au contraire, sous la chaleur des couvertures. Le nommé Rouillé, fusilier au régiment de Saintonge, compagnie de Duval, est aujourd'hui dans le cas de cette observation. Il souffre beaucoup durant une grande partie du jour, et repose tranquillement la nuit, quoiqu'avec deux exostoses sur la jambe gauche. L'une, arrondie, est placée au dessous de la tubérosité du tibia, et l'autre, d'une étendue de près de deux pouces, occupe la partie moyenne de cet os, le long de sa crête.

Il est aussi une autre sorte d'affection qui se fait sentir très-douloureusement pendant la nuit seulement; mais elle se borne au dos et aux lombes, et ne passe jamais outre. Elle n'est ni vénérienne, ni mercurielle, celle-ci: j'ai cru en trouver la cause dans une situation habituellement gênante ou dans un excès de fatigue pendant le jour, ou dans l'abus du coït. Il est à remarquer que cette

douleur n'interrompt pas toujours le sommeil, qu'elle n'est réellement bien sensible qu'au moment du réveil, et qu'alors on se r'endort difficilement. A entendre ceux qui s'en plaignent, on peut la comparer à cet état qui tient le milieu entre la souffrance et la lassitude. Mais ce qu'il y a de consolant, elle disparoît presque sur le champ dès qu'on est debout. En tant que nocturne, cette douleur pourroit fort bien en avoir imposé quelquefois.

Les douleurs vénériennes sont fixes ou mobiles. Tous les jours on voit des malades affectés de vérole chronique, se plaindre tantôt d'un bras, tantôt d'une épaule, tantôt d'une jambe et tantôt de la tête. Si ces douleurs vagues et partielles ne détruisent pas la possibilité d'une affection locale fixe et permanente, elles ne prouvent pas non plus pour sa constante invariabilité. Les douleurs vénériennes fixes sont quelquefois suivies de nodus, d'hypérostoses ou d'exostoses. Mais jamais celles qui sont ambulantes ne produisent quelque chose de semblable.

De ce qu'une chaleur aride et un grand froid contrasteront avec certaines douleurs, on ne peut pas raisonnablement en conclure qu'elles soient vénériennes : c'est bien plutôt le sort des douleurs rhumatismales, et c'est

parce que, de même que quelques douleurs vénériennes, elles varient, qu'on les a par fois confondu. Il est reconnu que la fraicheur du matin, l'air épais, humide et froid éveillent les douleurs de rhumatisme dans les corps qui y sont disposés. Le moindre changement subit dans l'atmosphére produit les mêmes effets, ce qui n'a jamais lieu dans le cours des affections vénériennes, au moins d'une maniére notable.

Le virus vénérien affecte indistinctement telle ou telle partie, et ses effets dépendent beaucoup des diverses modifications qu'il est susceptible de prendre. Tantôt il cause de cruelles douleurs sur les os, tantôt il se montre sous des taches, tantôt ce sont des tumeurs qui s'élévent par-tout, tantôt ce sont des ulcéres qui s'ouvrent sur la surface du corps, tantôt ce sont les glandes extérieures qui se tuméfient et qui s'endurcissent, tantôt ce sont les muscles qui s'atrophient et qui se paralysent.

Les douleurs causées par la goutte ont quelque chose de généralement connu, qui les distingue des douleurs purement vénériennes. Ces douleurs n'intéressent jamais que les ligamens, elles tuméfient les articulations, et dans certains cas elles les rubéfient.

On ne sauroit absolument nier qu'il n'y ait

des gouttes vénériennes, mais elles sont accompagnées d'accidens qui les distinguent de la goutte proprement dite. Le plus souvent aussi cette maladie participe du vice arthritique et du virus. L'usage des anti-syphilitiques administrés en pareille occasion, décéle cette vérité. Alors la vérole guérie, la goutte n'en subsiste pas moins. Or, tant que les symptômes particuliers au virus ne sont pas détruits, la goutte est toujours reputée vénérienne, parce qu'il est impossible que cette humeur goutteuse fixée puisse exister sans complication, tant que le virus vénérien a une existence manifeste.

Quelques personnes de l'art, habituées à voir par-tout la vérole, ont cru la trouver dans les douleurs scorbutiques. Mais ces douleurs sont lancinantes, tandis que les vénériennes sont gravatives; celles-là affectent principalement l'extrêmité inférieure, et celles-ci frappent indistinctement toutes les parties; les douleurs scorbutiques enfin, sont presque toujours accompagnées de taches ou d'autres symptômes équivalens, de maniére à ne laisser aucun doute sur leur véritable caractère; et comment s'y tromper!

Nous avons déjà fait observer quelque part, qu'on attribuoit souvent aux remédes ce qui ne devoit être raisonnablement imputé qu'au

vice de la méthode; nous le répétons ici en faveur de la circonstance. Mais quelque parfaite encore qu'elle soit cette méthode, elle n'est point à l'abri des accidens qui dépendent d'une foule d'accessoires inséparables du traitement. Les hopitaux, généralement parlant, sont une source d'occasions à des maux très-graves quoique les malades y soient suivis à l'oeil, c'est ce que la plûpart des gens qui ne doutent de rien, ne veulent ni ne peuvent se persuader. De ce qu'ils ne sentent pas les conséquences de l'inobservation des malades sur certains objets qui leur paroissent minutieux, ils en concluent aussi savamment que ridiculement que cela doit être fort indifférent. L'homme instruit ne voit pas les choses de même: il sait que jamais un malade sous le régime mercuriel ne peut s'exposer à l'humidité et au froid, les jambes nues, le corps à peine vétu, et le plus souvent la tête découverte, sans inconvéniens et sans danger. C'est cependant au mépris des défenses de la part de ceux qui les dirigent dans le cours de leur traitement, qu'ils sortent des salles à toutes les heures du jour sans distinction de saisons, qu'ils se couchent et dorment sur l'herbe, tantôt exposés à l'ardeur du soleil, tantôt couverts par un ombrage humide. Faut-il chercher ailleurs

la cause originelle de tant de révolutions fâcheuses ? telles que des douleurs de tête cruelles, des squinancies, des ophtalmies, des salivations subites et orageuses, des fluxions de poitrine, des coliques violentes accompagnées de ténesme, des douleurs dans les membres et quelquefois la convulsion et la paralysie de l'un ou de plusieurs d'entr'eux ; ceci n'est point exageré, j'en appele aux chirurgiens des hopitaux.

Or, toutes les fois qu'à un malade traité mercuriellement pour cause de maladie vénérienne, il surviendra des douleurs de membres, bien loin qu'elles soient indicatives de la vérole, on sera autorisé à croire qu'elles sont suggérées par des causes extérieures qui agissent sur le mercure introduit dans la masse des fluides. Cela ne dit pas qu'on en ait abusé, mais seulement que les malades ont négligé les considérations relatives à l'usage qu'ils font du reméde.

Ces douleurs ont une toute autre existence que les douleurs vénériennes. Le froid qui les fait naître n'aiant rapport qu'à l'interception ou à la supression des évacuations que ce minéral sollicite, l'impression d'une chaleur douce les adoucit. Mais si elles sont le résultat de l'abus du mercure, c'est autre chose, la chaleur les aigrit. Ce sont celles là,

de douleurs, qui sont nocturnes, et plus constamment et plus fortement que les vénériennes. L'impression de l'air chaud sur toute la surface du corps, les rend universelles, ce qui a principalement lieu pendant la nuit, lorsque les malades sont échauffés sous leurs couvertures. Les temps froids et humides ont la même influence sur elles, que sur les douleurs rhumatismales : on conçoit qu'alors le mercure agit différemment. Un air tempéré et sec les modére, et quelquefois les dissipe; mais cette dissipation n'est qu'instantanée, elles renaissent avec les temps chauds. On lit quelque part que ces douleurs ne se manifestent que trois ou quatre mois après le traitement: j'ai cru voir cependant, dans plusieurs provinces de France, qu'elles lui succédoient assez immédiatement. Peut-être la différence dans l'époque de leur apparition dépend elle de la saison ou du climat, où cet écrivain et moi avons fait nos observations.

Outre que ce genre de douleurs n'a encore fixé l'attention que du petit nombre, c'est qu'on n'a pas mis de distinction entre celles qui naissent de l'abus du mercure en pommade, ou de l'excès de ce minéral en dissolution, ou négligemment administré, quoique ces douleurs différassent essentielle-

ment entr'elles, autant par leur siége, que par les suites qui en résultent. Les unes occupent généralement le déhors, et les autres ne se font guéres ressentir qu'au dedans.

Dans le premier cas, indépendamment du poids fatiguant et douloureux dont les malades ont à se plaindre, ils ont quelquefois les membres tremblans, au point qu'à peine peuvent-ils se soutenir sur leur jambes. Dans le second, c'est une chaleur brûlante dans les entrailles, des douleurs universelles dans différentes capacités du tronc, principalement dans la région de la poitrine et de l'estomac. La fiévre, la toux, le crachement de sang, celui de pus, l'insomnie, les sueurs habituelles, la pâleur, le dégout, une soif inextinguible, les nausées, les vomissemens, le ténesme, le flux dissenterique, le marasme &c. en sont les conséquences. On voit d'après la différence de ces tableaux que l'art peut prêter des secours salutaires contre les unes, car le régime, les bains, les purgatifs, les sudorifiques, un exercice ménagé réparent souvent le mal: tandis que les autres sont presque toujours irrémédiables.

En voilà trop sans doute, pour se faire désormais illusion sur l'usage du sublimé, et pour ne pas convenir que ce reméde est

infiniment plus redoutable que le mercure en frictions : aureste qui peut l'ignorer aujourd'hui ? Je serois désespéré, cependant, que les personnes qui ont cru devoir soutenir une opinion contraire, interprétassent mal ma franchise ; et c'est ce que je crains. Au surplus, je les prie de croire que rien ne m'engage à rendre cet hommage public à la vérité, que mon entier dévouement au service de l'homme souffrant, et mon extrême desir de voir l'art que j'exerce, faire plus rapidement d'utiles progrès ; mais reprenons.

Il est certaines douleurs vénériennes bien reconnues telles, qui se dissipent sous les seules préparations au traitement mercuriel, voir même sous l'usage des bains tiédes : Cette cure, à la vérité, n'est que palliative : Mais il en est d'autres aussi, qui ne cédent point aux mercuriaux, quelques méthodiquement administrés qu'ils soient. Je ne répéterai point ce que j'ai dit, à ce sujet, dans la seconde et la quatriéme section de la premiére partie de ce cours ; je me renfermerai dans les bornes de l'observation qui m'apprend, qu'il importe peu que les douleurs vénériennes soient la suite d'une gonorrhée négligée, ou le produit de chancres mal traités. La disposition positive du malade est bien plus intéressante à connoître pour faire un

juste choix des remédes propres à la circonstance. C'est la constitution et l'état de l'individu qui décident exclusivement, si l'on doit ouvrir le traitement par la dissolution de sublimé, ou par les frictions mercurielles. Alors ces deux formes différentes d'administrer le reméde doivent également régler le praticien dans le choix des boissons d'usage; parce que dans le nombre, les unes servent à modérer l'impulsion des fluides, et les autres à l'accélérer. C'est ainsi qu'en donnant la préférence au sublimé, les boissons mucilagineuses deviennent en quelque sorte indispensables, attendu qu'elles concourent, de concert avec les alimens, à émousser l'activité ardente du reméde, et à garantir les solides de l'impression fâcheuse à laquelle ils seroient exposés, à la longue, quel que soit le ménagement avec lequel on l'administre.

De ce que j'ai l'air de m'occuper de préférence de la dissolution mercurielle contre les douleurs venériennes, il ne s'ensuit pas que je prétende exclure le mercure en pommade : mais j'ai souvent observé que la liqueur agissoit plus efficacement, et cela se comprend assez; il y a même certains motifs pour la préférer. Si le malade est jeune, d'une constitution robuste, avec beaucoup d'embonpoint, si la saison, dans laquelle il réclame

les secours de l'art, est humide, ainsi que le climat qu'il habite, la dissolution mercurielle sagement administrée, a un avantage incontestable sur le mercure en frictions ; les accessoires respectifs à leur usage particulier, tenant, bien entendu, un rang distingué, parmi les remédes coopérateurs de la guérison.

Le moindre commentaire peut être une explication d'une grande utilité pour faire comprendre l'avantage de cette préférence.

Les humeurs muqueuses dont abonde naturellement la jeunesse, tempérent l'action du reméde, et mettent, par conséquent, d'utiles bornes à ses effets. D'ailleurs ce mucus, considéré comme le principal siége du virus, est précisément plus pénétrable à la dissolution, qu'au mercure qui n'est que divisé, dans la pommade. Et dans l'acception contraire, c'est ce mercure en pommade qui doit avoir la préférence, sur-tout lorsque le malade est d'une complexion délicate, et qu'il a la poitrine foible. Convenons de bonne foi que si l'on eût comparé ces deux opositions, sans prévention, on n'eut peut-être pas dit ni écrit que le sublimé étoit un reméde universel, et que tout dépendoit de la maniére de l'administrer.

Si je ne l'ai pas exclu du nombre des remédes antivénériens, j'ai cru ne pouvoir me

dispenser en revanche d'inspirer à ceux qui seroient tentés d'en faire usage habituellement et indifféremment, d'être très-reservés sur la maniére de l'administrer, et d'en suivre attentivement les effets, pour se mettre en garde contre les dangers dont il est susceptible. En quelque cas que je le prescrive, je ne le regarde point comme un obstacle à l'emploi du mercure en frictions. Lorsque dans les douleurs vénériennes je débute par cette dissolution, j'interpose toujours une application mercurielle après chaque quatriéme dose du reméde. Attentif ensuite à ses effets, ou j'en diminue la quantité, ou je l'abandonne, si le cas y échet, pour lui substituer entiérement la pommade. Dès lors il importe de remplacer les boissons mucilagineuses incrassantes, par les boissons diurétiques ou sudorifiques, selon les différens apperçus. Il est bien rare que, de cette maniére, le traitement ne soit pas salutaire, il n'y auroit que l'indocilité et l'inconduite du malade qui pourroient le rendre infructueux.

La complication des douleurs vénériennes avec les rhumatismales à pu faire illusion sur son insuffisance toutes les fois qu'on a confondu les unes avec les autres. Mais cette complication n'est pas un mystére, hors de la pénétration de l'homme intelligent. Il

m'est arrivé plusieurs fois, dans cette complication, d'associer l'usage de la poudre d'aconit à celui des frictions, et le plus souvent avec succès. On a cru d'ailleurs reconnoître dans ce reméde des propriétés anti-vénériennes, et M. Boyveau vient tout récemment de le ranger dans la classe des anti-syphilitiques. Que d'autres répétent ces expériences, et ils prononceront si, en effet ce procédé mérite quelque confiance ou non, dans le traitement dont il est question ?

On se sent naturellement prévenu contre l'usage indiscret du mercure dans les douleurs arthritiques compliquées de vérole. Il est certain qu'on ne sauroit être trop circonspect dans son administration en semblables circonstances. Il est toujours prudent de temporiser jusqu'à ce que les douleurs arthritiques soient appaisées au moins en grande partie, quand bien même on seroit assuré que la vivacité des souffrances est excitée par le virus. Les mercuriaux effaroucheroient l'humeur à coup sur, et ne guériroient point, loin de là ! trop de précipitation est rudesse.

Le nommé Gillet du corps royal d'artillerie, régiment de Metz, avoit ressenti depuis l'hiver de 1778, des douleurs arthritiques tantôt sur les articulations des doigts, tantôt

sur

sur celles des pieds et notamment sur celle du genou droit; douleurs qu'une saison nouvelle dissipoit toujours. En 1786, il contracta une gonorrhée virulente qui se déclara avec des symptômes extrêmement aigus, c'étoit à la fin de l'automne, et près du retour périodique de la goutte. En dépit de l'abondance du flux de la gonorrhée, Gillet éprouva tout-à-coup un genre de douleurs très-cuisant dans l'urétre, et le poignet de la main droite se tuméfia avec des souffrances inouies: successivement il se plaignit du genou du même côté, puis ensuite du pied. Ce fut à cette époque que les consultans prescrivirent l'opium. Il n'y a pas de raisons pour dire précisément qu'il agrava le mal, mais il est certain qu'il n'y apporta aucun soulagement. Enfin, six semaines s'étant écoulées, les douleurs cesserent, à de légéres tuméfactions près, et alors on crut devoir, sans différer, attaquer la cause vénérienne par de légéres frictions mercurielles. A peine en eut-il pris trois, à la dose d'un gros, par jour intermédiaire, que les tumeurs articulaires s'enflammérent de nouveau et s'abcédérent. Les torrents de suppuration qui découloient de ces ulcéres, n'interrompirent pas ses douleurs un seul instant, et il y succomba: mes regrets le suivent encore.

Les douleurs vénériennes avec complication scorbutique présentent une autre scène, et indiquent une source particuliére de moyens pour leur guérison. Cette complication assez fréquente dans les grands hopitaux, n'est pas toujours l'effet du mercure, comme on le suppose, puisqu'elle affecte quantité de sujets qui n'en ont point fait usage. Bien moins occupé alors du virus vénérien que du vice scorbutique, on doit même éloigner toute application mercurielle, comme dangereuse et meurtriére, ou pour s'expliquer plus clairement, il faut totalement oublier la vérole pour ne soigner que le scorbut. Il y a même plus, j'ai souvent balancé si je devois mettre la derniére main à cette guérison par un traitement mercuriel, sur-tout lorsque le malade avoit été extrêmement vexé par le scorbut. Plus je considérois l'atténuation qu'avoient du éprouver les fluides infectés de virus, en passant de l'épaississement vénérien à la dissolution scorbutique, moins je pouvois me dissimuler que le virus devoit être tellement dénaturé, qu'il n'étoit plus susceptible d'action.

Pénétré de cette idée, peut-être trompeuse, et prenant à considération l'état d'apauvrissement des liqueurs et la foiblesse des malades, je reste assez volontiers dans

l'expectative, avec intention toutefois, d'user du spécifique si les symptômes vénériens reparoissent. Voilà matiére à méditer les principes d'après lesquels ont écrit, à cette occasion, de célébres praticiens, tels que MM. Hunter, Nisbet, Carere, &c.

Si quelques-uns regardent mes craintes comme frivoles, et qu'ils me condamnent; d'autres, peut-être, les envisageront comme un acte de prudence, qui ne sauroit être blâmable, puisqu'il ne compromet jamais le malade, et qu'au moindre signal de réproduction de la vérole, on peut lui opposer son contraire.

SECTION XII.

De la vérole compliquée de vice scrophuleux, ou dartreux, ou scorbutique.

Il n'entre pas dans notre objet de nous appésantir sur ces sources innombrables de complications qui ne servent le plus souvent qu'à tenir l'homme de l'art toujours incertain, et à borner son savoir en multipliant ses doutes. Selon le docteur Hunter, il ne

peut y avoir de complications vénériennes, et c'est gratuitement qu'on les suppose ; si ce ne sont pas ses termes, c'est parfaitement le sens de ses expressions. Cependant on ne sauroit se dispenser de reconnoître le vice scrophuleux où il est, et de convenir que les personnes affectées de ce mal ne puissent très-bien contracter la vérole, et ses symptômes se développer d'une maniére très-distincte de ceux de l'affection scrophuleuse ; nous n'en avons malheureusement que trop d'exemples. D'où vient donc, en effet, que ce virus respecteroit des humeurs souillées d'autre part ? il y a sans doute une raison, et s'il y en a une, pourquoi la taire ? mais en attendant qu'on nous la fasse connoître, demandons s'il est bien vrai comme on a voulu l'insinuer, que les scrophules sont communément le résultat d'une dégénérescence vénérienne. J'en conçois la possibilité par rapport à quelques individus nés de parents malsains, mais je ne me permets pas d'y croire en général.

Les scrophules ainsi que d'autres maladies qui attaquent nommément les enfans, tel que le rachitis, par exemple, tiennent à des principes particuliers qui émanent souvent de diverses causes accidentelles, et fort étrangéres à la constitution. Aussi à quelle

révolution le premier âge n'est-il pas exposé dans son cours ? Ce qu'il y a de plus affligeant, est, que ces causes agissent la plûpart du temps en secret, et que ce n'est qu'après avoir sourdement altéré et dépravé les humeurs qu'on s'en apperçoit : le vice scrophuleux en fournit la preuve. Les orgânes sécrétoires sont déjà infectés, quand il se manifeste au déhors, ou par des engorgemens glanduleux, ou par des tumeurs sur les jointures qui font craindre que la substance des os n'en soit préliminairement imprégnée ; et c'est ce qui arrive le plus souvent.

Si quelques-unes d'entre ces maladies, ont cédé à un traitement mercuriel, probablement le vice scrophuleux étoit enté sur le virus vénérien. Lorsqu'on a des raisons pour y croire, un traitement qui renferme le reméde contre le principe morbifique d'où les scrophules tirent immédiatement leur source, ne peut être que salutaire. Le mercure, en détruisant ce virus masqué, opére sur la masse humorale dans laquelle il est confondu, il en change la disposition, la divise, l'entraine et triomphe victorieusement des deux maladies tout à la fois. Il peut se faire que cette guérison s'effectue tout différemment ; mais qu'importe dès qu'on guérit !

De ce que ce minéral a eu des succès en particulier, on ne doit pas en conclure qu'il est efficace contre toutes les affections écrouelleuses. Tout chirurgien qui l'aura administré de bonne foi, dans cette intention, conviendra que non seulement il est infructueux, mais que trop de persévérance dans son usage, surtout dans celui du sublimé dont on a vanté avec enthousiasme les propriétés à cette occasion, est plus généralement malfaisant qu'utile. Il en est de ce reméde par rapport aux scrophules, comme du précipité rouge sur les vieux ulcéres, s'il ne détruit pas le mal, il tue insensiblement le malade.

Quelques partisans du mercure dans les maladies scrophuleuses, se sont répandus en éloge sur l'efficacité du syrop de Bellet administré conjointement avec les anti-scorbutiques; et cela sans doute, parce que le principal effet de ce reméde réside dans ce minéral qui, fait la partie essentielle de sa composition. Si on les en croit, l'art n'a plus rien à désirer, il est parvenu au but qu'il s'efforçoit d'atteindre depuis long-temps, celui de trouver un spécifique contre les écrouelles. Mais que signifient ces anti-scorbutiques unis à ce syrop, dans des maladies qui n'ont rien à craindre, tant s'en faut, de la dissolution

lymphatique, quand on sait diriger méthodiquement les fondans évacuatifs avec un régime analogue ?

Les tumeurs scrophuleuses s'amollissent et s'abcédent sous les topiques mercuriaux; elles ont cela de commun avec les tumeurs chroniques de différente espéce. Toutes cédent à la longue, sous l'habitude des emplastiques, la principale propriété de ces remédes, est de concentrer la matiére perspirante. Il est possible qu'à l'aide du degré de chaleur qu'ils reçoivent de la partie, les molécules les plus subtiles des ingrédiens qui composent les emplâtres, enfilent la route des vaisseaux absorbans, qu'elles excitent un certain mouvement dans les humeurs concrêtes stationaires, en stimulant les fibres; et qu'il en résulte une sorte de fermentation au moyen de laquelle ces humeurs se dissolvent. L'oseille cuite sous la cendre, et appliquée en forme de cataplâmes produit de pareils phénoménes sur les tumeurs lupeuses les plus dures. Mais quoique les emplâtres mercuriels convertissent les tumeurs scrophuleuses en abcès, cela décide-t-il de la guérison ? et quand même elles se résoudroient ces tumeurs, assurera-t-on pour cela, que le germe de la maladie est détruit ? ne l'a-t-on pas vu reparoître cette

maladie, contre toute attente, après un laps de temps très-long ?

Tout ainsi que le vice essentiellement scrophuleux, le vice purement dartreux résiste communément au mercure. J'ai observé qu'il étoit tout aussi intéressant de s'occuper du mal local qu'entretient l'acrimonie de la matiére morbifique, que de la destruction de l'agent duquel dépend l'érosion de la peau. L'application du mucilage de graine de lin, un simple emplâtre de cérat de Saturne, ont suffi quelquefois pour effacer des dartres, desquelles l'on s'obstinoit à vouloir soumettre uniquement la guérison aux remédes internes.

Si le vice dartreux est combiné avec le virus vénérien, le mercure, en éteignant le principe virulent, ne corrige pas toujours tellement les humeurs, qu'il puisse, ainsi que dans certains scrophules, opérer la guérison des deux maladies en même temps ; parce qu'il n'a pas, sur le vice dartreux, la même prise que sur le vice scrophuleux. C'est pourquoi, le virus vénérien étant détruit, les dartres subsistent le plus souvent encore, dans une modification différente, à la vérité ; aussi se trouve-t-on presque toujours nécessité à combattre secondairement le vice dartreux, en particulier.

Quelques nombreux que soient les exemples qui nous retracent les maux graves et inséparables de la combinaison du virus vénérien avec le vice scorbutique, nous ne cessons d'inviter les nouveaux praticiens à en examiner de près les effets, et à les apprécier, pour prévenir les dangers auxquels peut donner lieu un traitement équivoque. La vérole et le scorbut ont deux caractéres différens. Cependant la diversité d'opinions sur l'étiologie de l'un et de l'autre a été une occasion à des erreurs qu'on n'a pu bien reconnoître qu'après coup, grâces aux événemens. Les uns considérant le scorbut comme un accident propre à certaines véroles, au mépris des causes qui peuvent faire dégénérer totalement les fluides, prescrivent de détruire préalablement la cause, si l'on veut voir cesser l'effet. Les autres veulent, dans un sens différent, qu'on s'attache de préférence au scorbut, parce qu'ils le regardent comme une maladie particuliére, dont les effets sont d'autant plus redoutables, qu'il sont combinés avec ceux du virus vénérien, duquel ils soutiennent que le scorbut est indépendant. C'est aureste pour notre satisfaction, que nous nous sommes proposé de comparer tacitement l'essence et les causes

de ces deux maladies, envisagées comme un seul tout dans le même individu.

Nous ne nous flattons pas de décider cette importante question ; *quelle est, dans cette complication, celle de ces affections qu'il importe d'abord de surmonter, pour se rendre maître des effets de l'autre ?* Nous nous bornerons à exposer briévement ce que l'expérience et l'observation nous en ont appris, abandonnant le jugement de cette discussion à des personnes dont l'autorité en pratique fait loi.

De la connoissance du mal dérive naturellement celle du reméde, Galien l'a dit, et il a dit vrai. Quoique celle du scorbut ne soit pas très-difficile à saisir, elle n'en a pas moins été un sujet de doute. Les différens degrés de cette maladie en ont imposé à bien des gens de l'art, ce qui a été un prétexte pour eux à les confondre, sous divers rapports. Ils ont cru voir dans les nuances que présente le scorbut, chez chaque espéce d'individus, qu'il étoit susceptible d'être divisé en chaud et en froid. Boerhaave, qui a adopté cette division, a fait plus ; il a prétendu qu'il y en avoit un putride. C'est ainsi qu'on a pris l'apogée de cette affection morbifique, pour un caractère particulier à une autre espéce de maladie du même genre. On a imaginé que cette diffé-

rence venoit de ses causes, attendu la distinction établie du scorbut que l'on contracte sur mer, d'avec celui qui se manifeste sur terre; et delà des subdivisions sans fin. Il en est sommairement résulté qu'on a fait deux classes de remédes propres à chacun de ces genres de scorbut. Les uns retiennent le nom d'anti-scorbutiques chauds, et les autres d'anti-scorbutiques froids.

Mais quand avec un jugement ordinaire, on examine les choses sans prévention, il paroît évident qu'il n'y a nulle différence entre le scorbut chaud et le scorbut froid, non plus qu'entre celui de terre et celui de mer; et que la variété dans les symptômes du scorbut, sur lesquels on se fait illusion, dépendent uniquement du tempérament propre et spécifique des personnes qui en sont affectées. Frappé et convaincu de cette parfaite égalité, j'embrasse l'opinion de Fréderic Hoffman, et je dis, que le scorbut est un. Si l'on m'accuse d'erreur, la comparaison seule des propriétés des remédes adoptés par l'usage, pour combattre distinctement ces deux genres de scorbut, me justifiera.

En supposant le scorbut froid causé, comme on le dit, par une surabondance de sels acides, pourquoi les médicamens acides

le combattent-ils donc tous les jours si efficacement, même dans son état de putridité? méditant de suite sur le sort du scorbut, que l'on nomme chaud, et duquel on rejete la cause sur l'affluence des sels alkalins, pourquoi encore, contradictoirement, lui oppose-t-on journellement avec succès, l'ail, l'oignon, la moutarde, le cochlearia &c. qui sont généralement reconnus pour des végétaux alkalins?

Cherchant toujours plus à m'éclairer sur les causes occasionnelles du scorbut, je lis que, l'usage des viandes sêches et salées en sont une des plus habituelles, et je m'observe en même temps, que les habitans du mont Jura qui en font leur nourriture journaliére, sont moins sujets que bien d'autres au scorbut. Je lis aussi que l'abus des boissons spiritueuses, la nécessité de ne boire que trés-peu d'eau, ou sa privation absolue dans les voyages maritimes de long cours y influent également; et je m'observe encore, que le scorbut est à peu de chose près aussi commun sur terre que sur mer, quoique ces causes n'y dominassent pas toujours. J'ai pu penser d'après cela, que ces causes n'étoient rien moins que procathartiques de cette maladie, à l'exclusion de beaucoup d'autres. En effet, un séjour un peu long dans des lieux étroits, chauds et

humides qui récélent un trop grand nombre de personnes, une maniére de vivre entiérement opposée à la constitution de chaque individu en particulier, la faim ainsi que la soif trop prolongées, la malpropreté, l'inaction, l'ennui qui la suit toujours de si près, la veille et la crainte m'ont paru les causes les plus fréquentes de cette maladie sur mer. Je les retrouve ces causes, dans ce qui a rapport au scorbut de terre, en entrant dans les prisons et dans les hopitaux.

Il est de fait que, le scorbut qui se développe dans ces endroits, n'a rien absolument qui le distingue de celui qui se déclare sur mer. Un nombre donné de malades réunis dans une même salle, équivaut à celui qui seroit renfermé dans un vaisseau. On y trouve de même les suites de l'affection de l'ame. L'intempérance et le repos y tiennent la place de l'excès du travail et de l'abstinence, et sont comme eux une occasion à cette maladie.

Suivant l'opinion commune, le vice scorbutique n'a aucune action sur la partie rouge du sang. Il la respecte même, dit-on, et ne s'attache qu'à la partie lymphatique, de la décomposition de laquelle suit nécessairement la dissolution des globules rouges. Si, à cet égard, nous opposons les effets, qui résul-

tent de l'impression du virus vénérien, dont le propre est d'agir contradictoirement sur cette même partie lymphatique, nous trouverons incontestablement dans le vice scorbutique, le véritable remède contre le virus vénérien. La dissipation des symptômes de la vérole, après une affection scorbutique un peu durable, chez les personnes qui réunissent ces deux maladies, flatteroit, si l'on osoit le dire, cette idée toute ridiculement hasardée qu'elle soit. On convient généralement que la diathése scorbutique suppose une disposition dans les fluides blancs, à se dissoudre ; il est donc naturel de croire aux progrès de cette dissolution si l'on n'y met ordre. Ceci est l'affaire du chirurgien instruit qui prend d'abord en considération la maniére de vivre, le vice du climat, et l'intempérie de la saison.

Il est difficile de s'abuser sur cette diathése, chez un homme sur-tout, qui a des symptômes de vérole parlants. Les tumeurs vénériennes, leur abcession, les excavations qui s'ensuivent, portent par-tout l'empreinte du vice dont les humeurs sont souillées. C'est alors qu'il faut presser les remédes pour prévenir les coups meurtriers du scorbut et oublier la vérole, sans craindre, quoiqu'en dise M. Thion de la Chaume „ que le temps em-

„ ployé à combattre le vice scorbutique étant
„ en pure perte pour le virus vénérien, le
„ malade ne puisse être la victime du retard
„ qu'on apporteroit à la maladie principale.„
Bien loin delà, envisageant dès lors, le scorbut quoiqu'accidentel, comme la maladie principale, jamais crainte semblable ne m'a retenu dans les nombreuses complications de ce genre que j'ai eu à traiter, et je crois rendre le plus pur hommage à la vérité en consignant ici, que ce procédé a constamment tourné à l'avantage de mes malades. Plein de respect pour les talens et le savoir aimable de ce médecin, dont la perte prématurée excite à tant d'autres titres encore, les regrets de l'humanité et ceux des gens de l'art, manquerois-je à ce que lui dois en particulier, si j'opposois mon opinion à la sienne ?

M. de la Chaume persuadé qu'il est de la dernière importance d'attaquer d'abord la vérole, repousse le sentiment de M. Fabre, le condamne d'avoir dit qu'il falloit nécessairement détruire en totalité le virus scorbutique avant de combattre le virus vénérien, et l'invite à prêter l'oreille à la voix de l'expérience. Mais si des médecins de réputation ont cru devoir poser des préceptes différens à ceux de ce célébre chirurgien, est-

ce insulter à leur mérite que de discuter leur opinion, quand il doit en résulter la découverte d'une vérité aussi intéressante qu'utile à la vie des hommes ? La voix de l'expérience qu'invoque M. Thion de la Chaume, bien loin de faire entendre que la vérole soit l'affection principale, démontre au contraire d'une maniére sensible, qu'à l'époque de cette complication, le scorbut est en titre.

Si les sages principes de l'art de guérir prescrivent expressement dans toute espèce de maladie, de recourir à l'urgent, c'est bien certainement ici le cas ou jamais, de faire vigoureusement la guerre au scorbut, puisque ses symptômes présentent les maux les plus pressans; à moins qu'on ne veuille les attribuer uniquement à la vérole, contre toute vraisemblance.

Pénétré des principes contraires, M. de la Chaume établit un procédé de guérison, d'après son opinion. Ce procédé consiste dans un traitement mixte au moyen duquel il prétend combattre alternativement la vérole et le scorbut, et les bains en font partie, à la condition près qu'on doit être réservé dans leur usage. Mais ces bains tiédes sont-ils tellement nécessaires, qu'on ne puisse y substituer des ablutions sur la peau, afin de l'humecter,

l'humecter, de la décrasser et de favoriser l'excrétion de l'humeur perspirante? car ce doit être là, l'unique voeu de celui qui les prescrit dans cette circonstance. Lorsque les solides sont affoiblis, et que les fluides ont perdu de leur cohérence, on tient pour sur que les bains tiédes sont généralement plus nuisibles que salutaires. Il en est ici des bains comme de la saignée, que M. de la Chaume se borne à regarder comme inutile, tandis que le raisonnement et l'expérience prouvent que tant s'en faut qu'ils soient indifférens, qu'au contraire, ils sont infailliblement nuisibles et même funestes dans la pluralité des cas.

Après ces préparations, M. de la Chaume est d'avis qu'on substitue à la tisanne ordinaire, une boisson préparée avec les plantes anti-scorbutiques, puis le régime convenable à part, il prescrit les applications mercurielles. La premiére est indiquée au poids d'un gros et demi d'onguent, administré de deux en deux, ou de trois, et même de quatre en quatre jours, pendant l'intervalle desquels, il est dit qu'on doit s'occuper du scorbut.

Mais s'il est vrai que les anti-scorbutiques ont la propriété de rassurer les fibres, et de ramener les fluides à leur consistance naturelle,

le mercure que l'on propose n'affoiblit-il pas le ressort de ces fibres et ne divise-t-il pas ces fluides ? Or, que penser de ce contraste ; et que doit-on attendre de ces effets divers si manifestement opposés ? Si non que ces remédes se contrariant mutuellement par leur vertu, l'un détruit nécessairement ce que l'autre établit.

Je n'abuserai point de l'autorité de plusieurs savans praticiens qui ont porté un jugement favorable à l'opinion que je défends contre celle de M. de la Chaume, mes observations parfaitement conformes aux leurs ne cessent de m'inspirer que tous dissolvans sont pernicieux dans les affections scorbutiques, et je dois les en croire. En voici une preuve démonstrative dans le fait suivant.

Un homme de la campagne, à la cinquante-quatrieme année de son âge, d'un tempérament à fibre lâche étoit tourmenté, depuis dix mois environ, de douleurs vénériennes ambulantes. Depuis quelque temps il s'étoit élevé sur l'angle antérieur et supérieur du pariétal gauche, une exostose déjà parvenue au volume d'un oeuf de pigeon, lorsqu'il me consulta. Il reçut à cette considération, une friction d'un gros d'onguent mercuriel, après y avoir été préalablement préparé. Je me

défiois de la nonchalance de ce malade par l'aversion qu'il témoignoit pour toute espèce d'exercice du corps, n'ayant l'air de désirer autre chose que le repos, et restant constamment couché ou assis. Quoiqu'il en soit, il ne pouvoit me venir dans l'idée qu'une pareille dose du reméde puisse jamais faire éclore d'une maniére si prompte, des symptômes scorbutiques aussi allarmans. La bouche fut prise le surlendemain. M.*** devint triste, inquiet, le visage se boursoufla, les paupiéres inférieures se tuméfiérent, ses lévres ainsi que ses gencives se décolorérent, l'intérieur de la bouche pâlit, il éprouva des lassitudes par tout le corps et notamment dans les extrémités inférieures, sur lesquelles parurent trois jours après, des taches en forme de morsures de puces. La salive coula en abondance, et l'insomnie ajoutée à sa foiblesse, le jetérent dans un épuisement qui fit craindre pour ses jours. Quelques cuillerées de vin, dans lequel on tenoit de la thériaque en dissolution, distribuées à propos, est le seul reméde duquel il ait reçu quelques soulagemens à ses maux.

Rappelons à cette occasion, l'histoire de ce soldat dont parle Lind, au sujet d'une complication vénérienne scorbutique, his-

toire dans laquelle il est dit qu'aiant reçu, après son débarquement, une friction d'une dragme de mercure, il se déclara dès le lendemain les accidens les plus orageux, auxquels il s'en fallut peu qu'il ne succombât. Le récit de M. Fabre, par rapport à un événement de ce genre est encore plus frappant. Une femme travaillée de vérole à laquelle se joignit une affection scorbutique périt malheureusement pour avoir pris une très-petite quantité de mercure en frictions, sans qu'il fut possible d'y apporter reméde. Et combien de faits qui, s'ils étoient recueillis, confirmeroient, en renchérissant les uns sur les autres, les tristes effets de ce reméde employés dans de semblables occurrences.

Un cavalier du régiment de Dauphin compagnie de Bourdeil entra à l'hopital en 1781, affecté d'un bubon vénérien à l'aine droite, précédé de plusieurs chancres à la verge prématurément cicatrisés. Il se plaignit, au bout de quelques jours, de lassitudes et de douleurs universelles pendant la nuit. J'avoue que ces symptômes m'en imposérent à un certain point, et qu'après l'avoir convenablement préparé à l'usage du mercure en frictions, je lui en prescrivis un gros, me proposant bien de mettre un intervalle pro-

portionné, entre chaque application. Mais le surlendemain G... salivoit à flots, quoique la bouche ne parut nullement échauffée. Cette salivation résista à tous les moyens, la surface du corps se couvrit de taches livides, et l'on trouvoit sur les extrémités inférieures plusieurs échimoses. Les selles devinrent fréquentes et douloureuses, le bas-ventre se tuméfia, le bubon affaissé prit une couleur terne et perdit toute sensibilité. La gangrêne toujours hâtive dans ces sortes de complications, termina les jours du malade; tant il est vrai que lorsqu'une fois la nature a perdu ses principales facultés, les spécifiques les plus puissans sont toujours inactifs.

Convaincu, par plusieurs exemples, du danger des applications mercurielles dans les moindres affections scorbutiques, compliquées de vérole, j'ai toujours soin, dès qu'il se présente à l'hopital, des sujets cachectiques attaqués du mal vénérien, de les mettre à l'abri de l'influence subite du mercure, pour les disposer à en soutenir heureusement les effets par la suite. Cette précaution raisonnable a l'expérience en sa faveur. Elle prouve chaque jour, que ceux de ces vénériens confondus, par les circonstances, parmi les malades à l'usage des frictions, sa-

livent très - promptement. Méditant sur la cause de ce phénoméne, j'ai cru voir qu'il étoit généralement indicatif d'une disposition prochaine au scorbut, et que les sujets cachectiques y échappoient rarement.

Les personnes de l'art contraires aux principes posés dans cette thése, objectent qu'il y a une très-grande différence entre un scorbutique qui contracte la vérole, et un vérolé qui contracte le scorbut : et alors elles conviennent d'accorder le droit de préséance à celle de ces maladies qui est la premiere en date. Or si le scorbut a dévancé la vérole, c'est lui qui doit être en préférence, ainsi de suite. Mais qu'importe donc, que le scorbut précéde la vérole, ou qu'il la suive ; en existent - ils moins ensemble ? On a encore imaginé, pour affoiblir la force des raisons que nous avons opposé à l'opinion contraire, de supposer un scorbut confirmé, quand il est question de contracter la vérole, et de ne parler que d'une teinte scorbutique lorsqu'il s'agit de faire voir le scorbut comme un accident dans le cours de cette maladie : mais ce petit rafinement retombe dans la grande question. Le scorbut désigne-t-il ou non la dissolution des liqueurs ? on le dit et on le croit. S'il la désigne, les premiers symptômes

de cette maladie doivent être nécessairement ceux d'une dissolution prochaine. On demande actuellement si le mercure, à qui on ne peut contester une vertu dissolvante, est plus capable de la prévenir que de la hâter ?

Tel est enfin l'objet de cette discussion intéressante, que M. de la Chaume prescrit l'usage de ce minéral dans le traitement de la vérole compliquée de scorbut, la considérant comme maladie essentielle ; principes avoués et adoptés par ses partisans qui, par raison inverse, croient qu'il pourroit nuire dans le scorbut compliqué de vérole. Le raisonnement et l'expérience m'ayant visiblement démontré, que le mercure étoit incontestablement nuisible dans les différentes espéces de complications scorbutiques, j'ai cru pouvoir en exposer les motifs sans allarmer l'amour-propre de personne. Je terminois ma lettre en réponse aux objections que l'on m'a faites à ce sujet, par ce paragraphe.

„ Je tiens à mon opinion, Monsieur, mais sans opiniâtreté, car je proteste me rendre à un seul exemple, qui me prouvera qu'on peut utilement administrer le mercure dans une affection caractérisée vénérienne et scorbutique tout à la fois, concurremment avec

les remédes propres à la guérison du scorbut. Mais, jusqu'à ce que j'en sois convaincu, je croirai toujours à leur incompatibilité, et aux pernicieux effets des mercuriaux dans cette complication. J'attends la réponse ».

Fin de la seconde et dernière partie.

TABLE

TABLE
DES SECTIONS
CONTENUES DANS CE SECOND VOLUME.

Pages.

SECTION I. *De la gonorrhée virulente*.. 3

SECTION II. *Du phimosis et du paraphimosis vénériens* 76

SECTION III. *De la fluxion vénérienne des bourses, de celle des yeux, &c. et de l'atrophie du testicule*............108

SECTION IV. *De l'abcès au périné et de la fistule urinaire*.................143

SECTION V. *De la strangurie et de l'ischurie vénériennes habituelles*......169

SECTION VI. *Des chancres vénériens*...219

SECTION VII. *Du bubon vénérien*.....240

SECTION VIII. *Des excroissances vénériennes*..........................272

SECTION IX. *Des taches, des pustules et des ulcéres vénériens*.............297

SECTION X. *De l'exostose, de la carie et de l'anchylose vénériennes*.......329

SECTION XI. *Des douleurs vénériennes*.351

SECTION XII. *De la vérole compliquée du vice scrophuleux, ou dartreux, ou scorbutique*.......................371

Fin de la Table du Tome second.

STRASBOURG,

Chez PH. J. DANNBACH, Impr. de la Municip.

